



Budget de la «Sécu» : l'heure de vérité pour Lecornu

► Les députés commencent l'examen en nouvelle lecture du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), qui divise même le camp présidentiel

► Le premier ministre, qui a tout misé sur la recherche du compromis, appelle les parlementaires à prendre leurs responsabilités et à ne pas rejeter le texte

► Il a reçu, lundi, les responsables du PS, dont le premier secrétaire, Olivier Faure, artisan de la stratégie de négociation avec le gouvernement

► Les députés socialistes devront-ils voter pour le PLFSS, qui contient la suspension de la réforme des retraites ? A ce stade, seule l'abstention a été envisagée

► Un échec, lors du vote, le 9 décembre, condamnerait probablement, dans la foulée, le projet de budget de l'Etat, bien plus clivant

PAGES 10-11 ET CHRONIQUE PAGE 32

CLIMAT L'INDONÉSIE ET LE SRI LANKA DÉVASTÉS PAR DES CYCLONES

► La totalité du Sri Lanka a été ravagée par des crues et des glissements de terrain

► En Indonésie, des flots de boue ont emporté ponts, maisons et routes

► Le bilan de ces intempéries dépasse les 1 200 morts

PAGES 6-7



Automobile Zizanie européenne face à l'«interdiction de 2035»

DES DISCUSSIONS ACHARNÉES et un lobbying intense agitent Bruxelles, où la Commission européenne planche sur la révision du règlement qui interdit la vente de véhicules neufs à moteur thermique d'ici à 2035. Constructeurs, équipementiers et Etats membres défendent des points de vue divergents, alors que la Commission est

censée présenter son plan le 10 décembre. L'industrie automobile actionne tous les leviers possibles pour assouplir l'exigence du tout-électrique, mais, de Volkswagen à Renault, en passant par Stellantis, Mercedes-Benz ou BMW, les modèles industriels diffèrent et les intérêts s'opposent.

PAGE 16

Ukraine La négociation entre Russes et Américains inquiète l'Europe

Recevant, lundi, Volodymyr Zelensky, Emmanuel Macron a estimé qu'il n'existe toujours pas, pour l'heure, de véritable «plan de paix»

PAGES 2-3

Gaza

Dans les camps de tentes, la pluie accroît la détresse des déplacés

Les Gazaouis abordent leur troisième hiver dans un territoire où plus de 80 % des infrastructures ont été détruites, comme les réseaux de drainage

PAGE 5

Economie
Cliniques vétérinaires : les excès d'un marché convoité

PAGE 19

Algérie
Christophe Gleizes, la vie suspendue d'un journaliste incarcéré

PAGE 21

Cinéma
«Mektoub, My Love. Canto Due», le bijou d'Abdellatif Kechiche

PAGE 22

Tennis Vaste enquête sur des matchs truqués, liés à des paris sportifs

Trois joueurs de tennis français sont mis en examen, soupçonnés d'avoir accepté de perdre contre de l'argent et d'avoir incité d'autres joueurs à le faire, afin de truquer des paris sur des compétitions de seconde zone

PAGES 14-15

VU PAR DILEM (ALGERIE)

CARTOONING FOR PEACE



ÉDITORIAL
DONALD TRUMP ET LA CONTAGION DE L'IMPUNITÉ

PAGE 32

SIRET : 349 995 74 000 47 © EFC


**IL EST TEMPS
DE VOIR LE VIH SOUS
UN NOUVEL ANGLE.**

Aujourd'hui, avec les traitements, une personne séropositive atteint une charge virale indétectable et ne transmet plus le VIH. VIH indétectable = VIH intransmissible

soutien.aides.org

AIDES
MILITER • AGIR • TRANSFORMER
www.aides.org

Avec le soutien institutionnel de GILEAD

GUERRE EN UKRAINE

En pleins pourparlers de paix, Zelensky appelé à réformer sa gouvernance

La démission du chef de l'administration provoque un débat sur l'exercice du pouvoir du président ukrainien

KIEV - correspondant

Au cœur de négociations de paix avec la Russie lancées sous une forte pression américaine, l'Ukraine traverse une période de bouleversement politique majeur, susceptible d'ouvrir la voie à des réformes dans la gouvernance du pays en guerre. L'homme de confiance de Volodymyr Zelensky, le chef de l'administration Andriy Yermak, a été emporté vendredi 28 novembre dans un scandale de corruption, trois semaines après que deux ministres (justice et énergie) eurent été démis de leurs fonctions pour leurs liens supposés dans l'affaire révélée par des enquêteurs anticorruption.

Aucun successeur n'a pour le moment été désigné. Ces flottements amènent de plus en plus de voix critiques à demander une réorganisation des méthodes de gouvernement du président ukrainien.

Le départ d'Andriy Yermak était réclamé de longue date par de nombreux députés de l'opposition. Au-delà de l'affaire de corruption, dans laquelle il n'a pas été formellement accusé, ce pilier du camp Zelensky était considéré comme l'architecte de l'hyperconcentration des pouvoirs au sein de la présidence. Une méthode de gouvernement qui mettait de fait le Parlement sur la touche depuis le début de l'invasion russe. Le malaise était tel que de

plus en plus de députés du parti présidentiel, Serviteur du peuple, avaient joint leurs voix à la fronde ces dernières semaines. Sans clore le dossier du scandale de corruption, la démission de celui qui, depuis son départ, s'est dit résolu à rejoindre «le front», a répondu aux attentes d'une partie des cercles politiques.

L'impact des événements de ces derniers jours sur la popularité du président reste difficile à mesurer, faute de sondages récents. La dernière enquête de l'Institut international de sociologie de Kiev, réalisée en septembre et en octobre, lui donnait un taux de confiance de 60 %. Sa cote de popularité n'est jamais descendue en dessous des 50 % depuis le début de l'invasion. De fait, aucun parti politique ne conteste la légitimité de M. Zelensky. L'annulation des élections au printemps 2024 en raison de la loi martiale et de l'impossibilité d'organiser le scrutin en temps de guerre fait consensus.

«UNE OPPORTUNITÉ»

La séquence actuelle offre surtout un appel d'air à une partie des responsables politiques ukrainiens qui espèrent un changement de méthodes. Dans l'opposition comme dans certains cercles du parti présidentiel, on espère que cet épisode marquera un tournant. «Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait beaucoup de tensions politiques car les partis comprennent les risques que cela induit en temps de guerre», explique le politologue Mykola Davydiuk. En revanche, je

pense qu'ils vont maintenir une forme de pression sur Zelensky pour lui montrer qu'il a fait des erreurs et qu'il ne peut plus se permettre de gouverner avec un cercle extrêmement restreint.»

Le député du parti d'opposition Holos («voix») Iaroslav Iourtchyn parle de la démission du chef de l'administration comme d'une «opportunité» pour des changements «positifs (...) dans les relations entre Bankova [le siège de la présidence ukrainienne], le cabinet des ministres [le gouvernement], le Parlement et la société pour plus d'ouverture et de transparence».

Même constat pour la députée Ivanna Klympouch-Tsyntsadzé, présidente de la commission parlementaire pour l'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne. «Certaines personnes peuvent considérer que Zelensky est affaibli dans ses sens où il n'est plus entouré de son cercle restreint habituel», relève la parlementaire, membre du parti Solidarité européenne, fondé par l'ancien président Petro Porochenko (2014-2019). «Mais

«SI ZELENSKY S'ENTOURÉ D'UN NOMBRE D'ACTEURS PLUS DIVERSIFIÉ, CELA POURRAIT LE RENFORCER»

IVANNA KLYMPOUCH-TSYNTSADZÉ députée ukrainienne



Volodymyr Zelensky et Emmanuel Macron, à Paris, le 1^{er} décembre. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR «LE MONDE»

nous avons là une chance pour un changement de pratique», ajoute-t-elle. «S'il le fait, s'il s'entoure d'un nombre d'acteurs plus diversifié, alors je pense que cela pourrait le renforcer.» Mais la députée reste prudente : «Nous attendons toujours de voir si des leçons sérieuses ont été tirées de cet épisode.»

Depuis Londres, l'ancien commandant en chef des forces armées ukrainiennes devenu ambassadeur au Royaume-Uni, Valeri Zaloujny, a aussi apporté sa pierre au débat. D'ordinaire habitué aux tribunes militaires, le général toujours très populaire dans le pays s'est aventuré samedi 29 sur le terrain politique. Sans évoquer la démission d'Andriy Yermak, il a expliqué dans le *Daily Telegraph* que la guerre puis «la paix» était «l'occasion de changer de pratique, de réformes profondes, de croissance économique et de retour des citoyens».

La nomination du prochain chef de l'administration présidentielle est donc très attendue, tant à Kiev

qu'à Washington et Bruxelles, qui voient dans cette future désignation un signal de l'orientation future du pouvoir ukrainien. Volodymyr Zelensky a assuré vendredi qu'il prévoyait une «réorganisation» de son bureau et a consulté plusieurs personnalités clés au cours du week-end. Depuis Paris, lundi, où il rencontrait le président français Emmanuel Macron, le chef d'Etat s'est contenté d'annoncer qu'il prévoyait de mener des consultations supplémentaires à son retour.

CONSULTATIONS EN COURS

Plusieurs noms circulent déjà dans la presse ukrainienne. Le premier est celui de Mykhailo Fedorov, actuel vice premier ministre et ministre de la transformation numérique. L'homme dispose d'une solide réputation, à seulement 34 ans, pour son travail sur la numérisation de l'administration ukrainienne et ses initiatives dans la lutte contre la corruption. Il pilote plusieurs

projets liés aux drones dans l'armée ukrainienne. Un autre éventuel successeur pourrait être l'actuel ministre de la défense, en poste depuis juillet 2025, Denys Shmyhal, ancien premier ministre (2020-2025), qui a survécu à plusieurs remaniements depuis le début de l'invasion. Enfin, le troisième nom le plus souvent évoqué est celui de Pavlo Palisa, chef adjoint de l'administration présidentielle pour les affaires militaires. La nomination d'un colonel, militaire de carrière, pourrait envoyer un message aux forces armées à un moment crucial pour l'issue de la guerre.

«Personne ne sait qui il choisira», glisse le député Iaroslav Iourtchyn, du parti Holos. «Mais ce n'est pas parce que Zelensky choisit un bon candidat que ce dernier fera forcément un bon chef d'administration présidentielle», pointe le parlementaire. «Tout dépendra de ce que Zelensky lui demandera.» ■

THOMAS D'ISTRIA

Europe et Ukraine inquiètes des discussions américano-russes

À la veille d'une nouvelle rencontre entre Américains et Russes, le président français a estimé qu'il n'existe pas de «plan de paix»

Il plane sur l'Europe un inquiétant sentiment de déjà-vu. Lundi 1^{er} décembre, à la veille du rendez-vous prévu à Moscou entre Steve Witkoff, l'émissaire de Donald Trump chargé de négocier un accord de paix en Ukraine, et Vladimir Poutine, Emmanuel Macron rappelait un peu d'histoire récente. «Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Il y a un effort de médiation américaine – c'est une très bonne chose – qui va maintenant mettre la pression sur la Russie : voulez-vous ou non la paix?», notait le président français qui recevait à Paris son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, pour signifier la solidarité de la France et de toute l'Europe envers Kiev.

Mais, tout en saluant cette «nouvelle forme d'initiative», Emmanuel Macron égrainait les précédentes tentatives américaines, toutes infructueuses du fait de la mauvaise volonté de la Russie. «Rappelez-vous, mars de cette an-

née, le président Zelensky dit : «Je suis d'accord avec le cessez-le-feu». Ils [les Américains] y vont, les Russes disent : non. Ensuite, on a eu une autre proposition vers juin. On a retravaillé ici et à Londres. Les Russes ont dit : non. Après, il y a eu Anchorage [le 15 août], proposition américaine de médiation. Les Russes ont dit : non», a lancé le président français, soulignant qu'«au moment où on parle de paix, [la Russie] continue de tuer et de détruire».

La méfiance de M. Macron, qui s'est entretenu par téléphone dans la soirée avec Donald Trump, n'a pas entamé l'enthousiasme du président américain. Alors que Steve Witkoff était en route pour Moscou, la Maison Blanche s'est déclarée «très optimiste» sur les chances de parvenir à un accord pour clore la guerre en Ukraine.

Pour les dirigeants du Vieux Continent, le scénario cauchemardesque de l'été se répète. Début

août, Steve Witkoff, revenant d'un entretien avec Poutine à Moscou, imaginait pouvoir conclure un «deal» avec le maître du Kremlin qu'il pensait disposé à l'entendre.

Le plan du promoteur immobilier, proche du président américain, esquissait une logique glaçante fondée sur le marchandage de territoires ukrainiens : la Russie renoncerait à mettre la main sur les parties des oblasts de Kherson et Zaporijia que l'armée russe n'avait pas encore conquises. Mais les Ukrainiens devraient se retirer entièrement de celles qu'ils tiennent dans la région de Donetsk. Un intense travail diplomatique avait permis de faire revenir les Américains à une logique plus conforme au droit international, qui ne convenait pas à Poutine.

Le voyage de Steve Witkoff à Moscou ravive ce mauvais souvenir. Que Donald Trump ait confié, une fois de plus, cette mission de négociateur en chef à son parte-

naire de golf, connu pour ses accointances russes, n'est pas de bon augure.

Les Européens s'interrogent sur la tournée que prendra le déplacement : Steve Witkoff mettra-t-il sous les yeux du chef du Kremlin le plan de paix remodelé par les Européens et les Ukrainiens lors des discussions à Genève la semaine passée? Ou présentera-t-il une version conservant des éléments problématiques du plan initial révélé le 21 novembre qui épousait la plupart des revendications russes, tout en laissant transparaître la perspective, pour les Américains, de faire de bonnes affaires en Ukraine et en Russie?

Limites de l'acceptable

Selon le récit fait par le site d'information américain Axios, les pourparlers, «difficiles» et «intenses», menés dimanche à Miami entre Rustem Umerov, secrétaire du conseil de défense et de sécurité

nationale d'Ukraine, et Steve Witkoff, Marco Rubio, le secrétaire d'Etat américain, et Jared Kushner, le gendre de Donald Trump, pour affiner le plan de paix, se sont focalisés sur le tracé de la frontière de facto avec la Russie. Les négociateurs américains imaginent-ils encore que l'Ukraine accepte de brader sa souveraineté territoriale? «C'est une tragédie anti-que», s'affole un diplomate des pays d'Europe de l'Est.

Les Européens, écartés du jeu, semblent condamnés à devoir systématiquement tenter de faire revenir Donald Trump dans les limites de ce qui est acceptable. Mais sans brusquer l'allié américain. Lundi, après avoir échangé par téléphone avec la plupart de ses homologues européens, Emmanuel Macron s'est refusé à qualifier de «plan de paix» le document qui circule. Le rendez-vous moscovite de Steve Witkoff n'est à ses yeux qu'une étape «qui vise à clarifier les positions russes sur toute une série de sujets», dit-il. «Pour le reste, il n'y a pas aujourd'hui à proprement parler un plan qui soit finalisé», tranche le président français.

Ecarter pour l'heure le concept de «plan de paix» vise à empêcher de figer les positions des uns et des autres, laissant aux Ukrainiens la latitude d'accepter ou non les concessions territoriales qui seraient exigées d'eux.

Lundi, Volodymyr Zelensky a dit s'attendre «à une discussion avec le président des Etats-Unis sur des questions-clés» qui restent à éclaircir. «On vit des jours particuliers», a-t-il philosophé. Et d'ajouter : «Il faut terminer cette guerre de manière digne, dans les intérêts à long terme du monde démocratique.» Les Européens s'opposeront à une «paix dictée» à l'Ukraine, a insisté depuis Berlin le chancelier allemand, Friedrich Merz. ■

CLAIRE GATINOIS



Vladimir Poutine et Steve Witkoff, l'envoyé spécial du président américain, Donald Trump, au Kremlin, à Moscou, le 6 août. GAVRIIL GRIGOROV/AP

Négocier la paix : un art chaotique, sans règle établie

Si les initiatives de Trump semblent erratiques, elles révèlent l'absence de normes sur les processus de paix

Il est facile de commencer une guerre, souvent plus compliqué d'y mettre fin. A moins d'une victoire militaire d'un camp sur l'autre – ce qui semble être, à ce stade du conflit russo-ukrainien, un objectif inatteignable tant pour Moscou que pour Kiev –, il faut alors négocier une paix. C'est là qu'une autre aventure commence, avec un ou des médiateurs qui deviennent eux-mêmes des acteurs, non belligérants, du conflit armé.

Le président américain, Donald Trump, est le premier acteur extérieur à s'être imposé, depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, comme un médiateur accepté, de gré ou de force, par les deux pays en guerre. D'autres avant lui avaient essayé, du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, aux présidents turc, Recep Tayyip Erdogan, et français, Emmanuel Macron, en passant par le défunt pape François. Tous avaient échoué.

Après des mois sans résultat tangible depuis son retour à la Maison Blanche, ponctués de menaces envers les uns ou les autres, Donald Trump a intensifié ses efforts. D'abord, lors d'une rencontre avec le président russe, Vladimir Poutine, le 15 août à Anchorage (Etats-Unis), lors de laquelle il a échoué à obtenir à la fois un cessez-le-feu et un sommet tripartite sous l'égide de Washington. Puis, ces derniers jours, autour d'un « plan de paix », préparé avec Moscou et en cours de négociations avec Kiev et les Européens.

Depuis l'accélération des négociations cet été, d'innombrables questions émergent. Faut-il un cessez-le-feu avant un accord de paix, ou avant même des négociations de paix ? Des chefs d'Etat de pays en guerre peuvent-ils, ou devraient-ils, se rencontrer avant la conclusion d'un accord ou d'un cessez-le-feu ? Et, pour avoir une chance de succès, le médiateur

doit-il être suffisamment impartial pour être respecté par les deux camps, ou suffisamment fort pour imposer la paix selon ses termes ?

Chacun y va de ses exigences. Chacun a des certitudes. Or la réalité est que négocier la paix est, comme conduire une guerre, un processus dans lequel il faut intégrer l'imprévisibilité, la surprise, voire la chance. « La paix est un "messy business" [une "affaire compliquée"], un processus désordonné et même chaotique, et la route pour y conduire [l'est] tout autant, rappelle Pierre Hazan dans son passionnant essai *Négocier avec le diable* (Textuel, 2022). Car, dans le cours de la guerre, comme dans les processus de paix, tout se négocie. »

Pour le journaliste et universitaire, devenu conseiller auprès du Centre pour le dialogue humanitaire de Genève, une organisation impliquée dans des processus de médiation, « travailler à la résolution des conflits engage à s'enfoncer dans cette zone grise où des ennemis vont trouver des points de convergence malgré leurs intérêts antagonistes ».

Chaque guerre a une fin, mais le chemin pour y parvenir peut sembler inatteignable, voire apparaître, à un moment, inexistant. « Les conflits sont difficiles à

résoudre, et les processus de paix réussis sont des exceptions. En général, un camp prend l'avantage, l'autre capitule, et ensuite, parfois, un médiateur aide à négocier un accord », constate Thomas de Waal, chercheur à la Fondation Carnegie pour la paix internationale, à Londres.

Spécialiste du Caucase, il a particulièrement suivi les guerres de Moscou, qu'elles soient des conflits armés ou des luttes d'influence. « Sur le conflit au Haut-Karabakh, où l'Azerbaïdjan a d'abord été vaincu [en 1994], avant que l'Arménie ne le soit à son tour [en 2020 et 2023], la Russie a tenté de servir une influence, rappelle-t-il. Puis, le premier ministre arménien, Nikol Pachinian, et le numéro un azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, sont allés rencontrer Donald Trump [le 8 août, à la Maison Blanche] pour sceller l'accord que leurs négociateurs avaient conclu. Washington n'a fait qu'enterrer les victoires azerbaïdjanaises, les concessions arméniennes et leur rejet commun de la Russie comme médiateur. » Ni Vladimir Poutine ni Donald Trump n'ont finalement joué un rôle crucial, les deux belligérants trouvant un accord après la victoire militaire de l'un sur l'autre.

Les combats continuent

En Europe, deux processus de paix contemporains sont souvent évoqués par les diplomates comme étant des réussites. Le premier concerne le conflit en Irlande du Nord (1966-1998), mais « l'accord fut négocié entre deux démocraties, le Royaume-Uni et l'Irlande, et n'est pas forcément répliable à d'autres conflits », pointe Thomas de Waal ; le second est celui des accords de Dayton, qui mirent fin à la guerre de Bosnie-Herzégovine (1992-1995).

Si les accords de Dayton rivalisent avec celui de Taïf, qui signa la fin de la guerre civile libanaise en 1989, comme ce qui peut exister de pire en matière d'accord de paix, par leur incapacité à résou-

UNE PARTICULARITÉ DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN EST QUE LE CANAL DIRECT DE DISCUSSION ENTRE LES DEUX PAYS N'A JAMAIS ÉTÉ ROMPU

dre les racines d'un conflit, et parce qu'ils portent en eux les ingrédients d'une possible prochaine guerre, au moins la Bosnie a-t-elle connu, depuis trente ans, la paix des armes. Mais, outre les fragilités politiques gravées dans le marbre de l'accord, on a tendance à oublier, lorsqu'on évoque l'Ukraine, deux points essentiels concernant la Bosnie.

Le premier est que Dayton a été

« précédé de conférences de paix à Genève et d'une multitude de rencontres entre les présidents des trois pays [Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie], alors que la guerre faisait rage, sans que cela mène à rien », rappelle Pierre Hazan, qui a suivi les négociations à l'époque.

Ces dernières ressemblaient alors

un peu à ce qui s'est passé entre

Ukrainiens et Russes, en 2022 puis

en 2025, à Istanbul : on se rencontra,

mais chacun sait que les discussions n'aboutiront pas ; on discute,

mais, sur le champ de bataille, les combats continuent.

Dans le cas présent, Moscou n'a

aucunement renoncé à conquérir

l'Ukraine, et Kiev n'a d'autre

choix que de lutter pour sa survie.

Le second point est que la dis-

cussion finale, qui a eu lieu grâce

à un cessez-le-feu, a été menée,

après une intervention militaire,

par un médiateur puissant.

Après des années d'attentisme,

les Etats-Unis de Bill Clinton

(1993-2001) avaient mis leur

pouvoir diplomatique et mili-

taire au service d'un règlement des conflits dans l'ex-Yugoslavie. Ce fut le cas en Bosnie en 1995, puis au Kosovo en 1999. Ce n'est pas forcément le cas avec l'Ukraine. Donald Trump apparaît fragilisé par son alignement sur les arguments de Moscou et par son refus de s'engager dans la défense de l'Europe.

« Washington n'est pas un médiateur fort, et Poutine est satisfait du statu quo. En dépit des échecs de l'armée russe en Ukraine, Poutine pense qu'il a la main sur le champ de bataille, et le peu de progrès que font ses troupes sur le front semble le satisfaire », analyse David Harland, un diplomate néo-zélandais ayant longtemps servi au sein de l'ONU, désormais directeur du Centre pour le dialogue humanitaire de Genève.

Selon lui, « Poutine ne voit pas d'alternative meilleure à la situation actuelle, car il n'a ni pression politique intérieure ni forte pression économique extérieure ».

Des médiateurs de l'ombre

« Donald Trump ne semble pas avoir compris que [la guerre en Ukraine] est une guerre avec un agresseur et une victime », estime Thomas de Waal, pour qui le président américain a affaibli sa position, face à Moscou, en renonçant à son exigence d'un cessez-le-feu. « En général, il faut un cessez-le-feu pour obtenir un véritable accord de paix », souligne le chercheur.

Un cessez-le-feu n'est toutefois

pas une condition sine qua non.

« Il existe cette idée qu'il n'y a pas de négociation sans cessez-le-feu, mais ce n'est pas toujours le cas,

rappelle Mark Freeman, directeur

de l'Institute for Integrated Transitions, à Barcelone. L'un des cas

récents les plus connus est celui de

la Colombie, où il n'y a pas eu de

cessez-le-feu pendant les négocia-

tions avec les Forces armées révo-

lutionnaires [de Colombie]. » Ce

qui n'a pas empêché que quatre

années de discussions aboutissen-

ent, avec succès, à mettre fin à

l'un des plus longs conflits de la planète (1964-2016).

« Avec Trump, tous les codes de la diplomatie sont rompus, il faut revoir la grammaire diplomatique, estime Maurice Vaïsse, historien des relations internationales et spécialiste des processus de paix aux XIX^e et XX^e siècles. On peut appeler ça de l'amateurisme, car il n'y a pas de préparation minutieuse, mais on a aussi l'impression qu'un conflit peut être résolu rapidement. »

Dans le cas du conflit russo-ukrainien, une particularité est par ailleurs que le canal direct de discussion entre les deux pays n'a jamais été complètement rompu. Kiev et Moscou autorisent leurs services de renseignement militaire à négocier des échanges de prisonniers et des rapatriements de corps de soldats tués, et d'autres négociations, plus discrètes, ont parfois lieu. C'est ainsi qu'il y eut un accord, réussi, sur les exportations de céréales ukrainiennes (à Istanbul, avec l'ONU et la Turquie, en juillet 2022), ou une discussion, qui a échoué, sur un cessez-le-feu en mer Noire.

Dans ces négociations ponctuelles, la Turquie ou le Qatar jouent parfois les médiateurs. La Suisse a été impliquée aussi. Et d'autres intermédiaires, plus discrets que des gouvernements liés parfois à des oligarques, parfois à des ONG, sont également activés au gré des intérêts de Kiev ou de Moscou.

« Depuis que Donald Trump est entré en piste, notre rôle est marginal, témoigne, sous le couvert de l'anonymat, un de ces médiateurs de l'ombre. Mais Kiev et Moscou nous tiennent au courant des discussions avec l'équipe Trump. En attendant d'avoir éventuellement, un jour, de nouveau besoin de nous, Ukrainiens et Russes nous appellent pour entretenir la relation, parfois sur le ton de la blague, demandant : "Vous ne connaissez pas la dernière ?" » La dernière initiative de M. Trump, cela va sans dire. ■

RÉMY OURDAN

« DONALD TRUMP NE SEMBLE PAS AVOIR COMPRIS QUE [LA GUERRE EN UKRAINE] EST UNE GUERRE AVEC UN AGRESSEUR ET UNE VICTIME »

THOMAS DE WAAL
chercheur à la Fondation Carnegie pour la paix internationale

Les étrangers, cibles tous azimuts du camp Trump

Depuis l'attaque contre deux soldats par un Afghan à Washington, les annonces antimigrants se multiplient

WASHINGTON - correspondant

Les mots choisis indiquent la direction empruntée. Dans un long message publié sur son réseau, Truth Social, jeudi 27 novembre, à l'occasion de Thanksgiving, le président américain, Donald Trump, a lancé une virulente attaque contre les populations d'origine étrangère installées dans le pays.

Selon lui, la plupart vivraient «grâce aux aides sociales» et viendraient d'*«Etats faillis, ou de prisons, d'asiles psychiatriques, de gangs ou de cartels de la drogue»*. Illes les apposés aux «*citoyens américains patriotes*», une distinction dénuée de sens dans un pays dont le récit national est tissé de fils venus du monde entier. En 2023, aux Etats-Unis, la part des résidents nés à l'étranger – elle est en constante augmentation depuis les années 1970 – s'élevait à 14,3 % de la population, soit 47,8 millions de personnes. Parmi eux, près de 25 millions sont naturalisés.

A en croire le milliardaire, «seule la migration inversée peut réparer cette situation». La migration inversée – ou remigration – est l'un des slogans des extrêmes droites dans les pays occidentaux. «La remigration maintenant», réclamait le compte X du département de la sécurité intérieure, jeudi. En septembre 2024 déjà, à moins de deux mois de l'élection présidentielle, Stephen Miller, désormais chef adjoint du cabinet présidentiel, montrait la voie sur X: «Le plan Trump pour arrêter l'invasion des petites villes de l'Amérique: la remigration!»

Stephen Miller est l'idéologue de la politique migratoire de l'administration Trump, notamment fondée sur la fermeture complète de la frontière avec le Mexique et l'octroi de moyens sans précédent au service de l'immigration et des douanes des Etats-Unis pour traquer les clandestins. Ils seraient 20 millions, selon les troupistes, entre 11 millions et 13 millions, selon les experts. Fin mai, la presse américaine avait annoncé la création au département d'Etat d'un bureau de la remigration.

A la veille de ce message incendiaire de Donald Trump, mercredi 26 novembre, deux soldats de la garde nationale déployée à Washington avaient été victimes d'une attaque par arme à feu au cœur de la capitale. Le suspect, arrêté, Rahmanullah Lakanwal, est un Afghan âgé de 29 ans. Il avait déposé, fin 2024, une demande



Interpellation menée par des agents de la police des frontières américaines, à Charlotte, le 19 novembre. RYAN MURPHY/GTET IMAGES VIA AFP

d'asile validée sous l'administration Trump au printemps. Cet homme avait fait partie d'une unité paramilitaire travaillant pour la CIA, l'agence du contre-espionnage américain, dans la région de Kandahar. Après le retour au pouvoir des talibans, en août 2021, il avait été accueilli aux Etats-Unis, parmi les dizaines de milliers de personnes qui avaient travaillé dans le secteur civil ou militaire pour Washington.

De la même façon que l'assassinat en septembre de Charlie Kirk, figure majeure du monde MAGA (Make America Great Again), avait déclenché une offensive de la Maison Blanche contre la mouvance «antifa» (antifasciste) et ses supposées ramifications, l'attaque dans la capitale a marqué le franchissement d'un autre seuil. Comme dans toute situation de crise, Donald Trump a imposé réactivité et surenchère, annonçant, sur Truth Social, qu'il voulait geler les arrivées en provenance de «tous les pays du tiers monde» et «renvoyer toute personne qui n'est pas un atout pour les Etats-Unis ou est incapable d'aimer no-

tre pays». Ce dernier critère, difficile à évaluer, s'ajoute à celui de ne pas être «compatible avec la civilisation occidentale». Les Afghans sont particulièrement visés et toutes les demandes de visas ont été suspendues.

«Réexamen rigoureux»

Donald Trump est allé jusqu'à proposer de «dénaturaliser les migrants qui portent atteinte à la tranquillité intérieure». Il est peu vraisemblable que cette idée passe l'épreuve du droit, mais elle témoigne de la confrontation organisée entre la population blanche des Etats-Unis et les autres. Une partie du monde MAGA est également hostile aux visas de travail H-1B, délivrés aux étrangers hautement qualifiés. Donald Trump, lui, en défend l'intérêt contrairement à son vice-président, J. D. Vance; un rare désaccord public entre les deux hommes.

L'administration a multiplié les effets d'annonce en quelques jours. Elle a décidé de revoir tous les dossiers d'asile validés sous la présidence Biden. Le 27 novembre, sur X, Joseph Edlow, directeur de

l'agence chargée des services de l'immigration et de la citoyenneté, annonçait aussi qu'un «réexamen rigoureux à grande échelle» serait conduit au sujet de toutes les Green Cards accordées avant le retour au pouvoir de Donald Trump. Des pays spécifiques sont visés. En juin, la Maison Blanche avait déjà publié une liste de 19 Etats considérés comme défaillants dans le traitement des dossiers d'asile et de visas. Donald Trump avait annoncé une restriction d'entrée pour les ressortissants de 12 d'entre eux, dont l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, Haïti, le Soudan ou la Somalie.

Pour ce dernier pays, le Minnesota a été pris pour cible par Donald Trump. Instrumentalisant un scandale réel d'escroquerie, il a décrit un Etat sous la coupe de gangs somaliens. Le gouverneur est le démocrate Tim Walz, ancien colistier de Kamala Harris à l'élection présidentielle de 2024, accusé de laxisme dans la plus vaste enquête pour escroquerie liée à l'épidémie de Covid-19, en cours depuis 2022. Au total, 78 personnes, quasi exclusivement d'ori-

gine somalienne, ont été inculpées pour un détournement de près de 250 millions de dollars (215 millions d'euros), aux dépens d'un programme d'aide alimentaire infantile. Mais, selon la presse américaine, les schémas d'escroquerie au profit de membres de la communauté somalienne, forte de 80 000 personnes au Minnesota, seraient d'une plus grande ampleur, approchant le milliard de dollars de préjudice. Lundi 1er décembre, le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, a annoncé une enquête sur un possible financement involontaire par le contribuable du Minnesota des Chabab somaliens, un groupe affilié à Al-Qaïda.

Pendant la campagne présidentielle, Donald Trump n'avait cessé d'évoquer une invasion du pays, organisée par les démocrates: selon le républicain, leur plan, associé à un complot, consistait à faire venir des étrangers par millions afin de disposer d'une main-d'œuvre à bas prix, de remplacer les ouvriers américains, et de faire voter les nouveaux arrivants par des moyens douteux.

Donald Trump est allé jusqu'à proposer de «dénaturaliser les migrants qui portent atteinte à la tranquillité intérieure»

L'une des controverses de la campagne concerne la population haïtienne de Springfield, dans l'Ohio, accusée de manger les chiens. Vendredi 28 novembre, le gouvernement a annoncé l'expiration, en février 2026, du statut temporaire protégé de 350 000 Haïtiens vivant aux Etats-Unis; ils pourraient être expulsés. Les efforts initiaux de l'administration Trump pour supprimer ce statut pour les Haïtiens – et les Vénézuéliens – avaient été bloqués en justice. Mais l'objectif demeure inchangé.

«Les Américains ne veulent pas de guerres stupides, de boulois américains délocalisés à l'étranger et de frontières grandes ouvertes», expliquait le vice-président, J. D. Vance, le 20 novembre, lors d'une conférence avec le site d'information Breitbart News. Que ce soit intentionnel ou non, c'était l'héritage du Parti républicain avant que Donald Trump n'arrive. L'ancien sénateur de l'Ohio assurait que le durcissement en cours relevait d'une saine défense des intérêts nationaux. «C'est presque comme si l'Europe et l'Amérique s'étaient mis en tête que le contrôle de leurs frontières était fondamentalement non compassionnel, peut-être même raciste et mauvais. Le président et moi rejetons cette approche. (...) C'est le sens même d'un gouvernement.»

Tout cela est dit sur le ton de l'évidence. Mais comme l'ont montré les élections partielles, début novembre, le rejet de l'administration actuelle semble croissant au sein de la population. Au Congrès, les élus républicains s'inquiètent, en coulisses, d'élections de mi-mandat potentiellement difficiles, d'ici à onze mois, en novembre 2026. Dans un sondage Gallup publié fin novembre, l'impopularité de Donald Trump se confirmait, avec seulement 36 % d'approbation. Sur la question de l'immigration, ils étaient 37 % à soutenir son action. Une chute de 9 points depuis février. ■

PIOTR SMOLAR

Face à Maduro, Washington fait monter la pression sans passer à l'acte

Après trois mois de tensions au large du Venezuela, Donald Trump entretient le flou sur une éventuelle intervention militaire terrestre

BOGOTA - correspondante

Dans la mer des Caraïbes, navires de guerre et bombardiers attendent des instructions. Trois mois après le déploiement militaire américain aux larges des côtes du Venezuela, Donald Trump semble hésiter encore sur la stratégie à mettre en œuvre. Rien ne bouge, mais la pression monte. Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a dénoncé lundi 1^{er} décembre «vingt-deux semaines de terrorisme psychologique».

Le même jour, le président américain a réuni le Conseil de sécurité nationale pour parler lutte contre la drogue et changement de régime à Caracas. Donald Trump, qui veut débarrasser le Venezuela de Nicolas Maduro, accuse celui-ci d'être un «narcoterroriste». Mais les frappes menées depuis le 2 septembre contre des embarcations

accusées de transporter de la drogue se retrouvent sur la sellette. Depuis le début des opérations, une vingtaine de bateaux ont été coulés et leurs 83 passagers ont été tués, selon le décompte des autorités américaines, qui n'ont fourni aucune preuve de leurs accusations. Au Congrès, les démocrates ne sont plus les seuls à s'interroger sur la légalité de ces opérations.

Vendredi, le *Washington Post* révélait les détails macabres de la frappe américaine du 2 septembre. En constatant que deux individus qui avaient survécu au premier missile s'accrochaient aux restes de leur bateau en flammes, le commandant responsable de l'opération a ordonné un deuxième tir, conformément à l'instruction de «tous les tuer», qui aurait été donnée par le secrétaire à la défense américain, Pete Hegseth. Le président américain l'a défendu dimanche: «[Pete Hegseth]

assure qu'il n'a pas dit ça et je le crois.» Lundi, la Maison Blanche a imputé «la responsabilité [des frappes] en grande partie au commandant naval qui dirigeait la mission», précisant que le deuxième missile avait été lancé «en légitime défense». Une thèse difficilement défendable pour les juristes et défenseurs des droits humains.

Des vols interrompus

«Cela s'apparente à un crime de guerre si c'est vrai», a déclaré le sénateur démocrate de Virginie, Tim Kaine. «Evidemment, si cela s'est produit, ce serait très grave et je suis d'accord pour dire que ce serait un acte illégal», a abondé le représentant républicain de l'Ohio, Mike Turner. Les commissions des forces armées de la Chambre des représentants et du Sénat ont ouvert une enquête. A Caracas, des milliers de manifestants sont descendus dans la rue, lundi,

Le président vénézuélien aurait proposé d'abandonner le pouvoir en échange d'une amnistie pour lui et ses proches

pour dire leur opposition à une éventuelle intervention militaire américaine au Venezuela. «Nous ne voulons pas de la paix des esclaves», a lancé Nicolas Maduro. Le président n'était pas apparu en public depuis cinq jours. Son absence a alimenté la rumeur selon laquelle il aurait quitté le pays.

Dimanche, le président Trump admettait qu'il s'était entretenu au téléphone avec Nicolas Maduro

quelques jours plus tôt. Interrogé sur le contenu de cette conversation, Donald Trump s'est contenté de dire que «rien de bon ni de mauvais» n'avait été dit. Jeudi, le président américain affirmait toutefois que les Etats-Unis allaient «très bientôt» commencer à attaquer des cibles terrestres au Venezuela.

Selon l'agence de presse Reuters, Nicolas Maduro aurait proposé d'abandonner le pouvoir et le pays en échange d'une amnistie pour lui et ses proches et des garanties de sécurité. Au pouvoir depuis 2013, il a été réélu en 2024 à l'occasion d'élections très contestées. Les Etats-Unis offrent 50 millions de (43 millions d'euros) pour sa capture. Dans une lettre au secrétaire général de l'OPEP, Haitham Al-Ghais, Nicolas Maduro a demandé l'aide de l'organisation, accusant les Etats-Unis de vouloir s'emparer «des vastes réserves pétrolières du pays en usant de la

force militaire létale» et de «menacer la stabilité des marchés internationaux».

Samedi, dans un message publié sur son réseau Social Truth, M. Trump a indiqué que les compagnies aériennes du monde entier devaient considérer l'espace aérien vénézuélien comme «totalement fermé». L'aéroport de Caracas tourne depuis plusieurs jours au ralenti. Six compagnies internationales ont, en effet, décidé d'interrompre leurs vols vers le Venezuela dès la première alerte de l'agence américaine, Federal Aviation Administration, qui, le 21 novembre, évoquait «l'aggravation de la situation sécuritaire dans ou autour du Venezuela». Des centaines de Vénézuéliens sont bloqués à l'étranger. Le président Maduro ne donne – publiquement – aucun signe de vouloir céder à la pression américaine. ■

MARIE DELCAS



Saja Fayyad, 7 ans, tente d'évacuer l'eau de la tente de sa famille, dans un camp provisoire pour Palestiniens déplacés, à Deir Al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, le 25 novembre. ABDEL KAREEM HANA/AP

A Gaza, « j'ai peur de la pluie comme j'avais peur de la guerre »

Les Gazaouis abordent leur troisième hiver dans un territoire où plus de 80 % des infrastructures (logements, hôpitaux...) ont été détruites

Lorsqu'elle évoque les derniers épisodes pluvieux qui se sont abattus sur la bande de Gaza, Basma Al-Laham se met à sangloter. « J'ai peur de la pluie comme j'avais peur de la guerre. Je ne veux même pas y penser », répète, anxieuse, la femme au téléphone. Israël interdit toujours l'accès à l'enclave palestinienne à la presse étrangère. Basma Al-Laham, 31 ans, est épouse. Originaire de Rafah, ville entièrement rasée par Israël, la mère de trois enfants subit les déplacements forcés depuis le début de l'offensive israélienne, déclenchée en réponse à l'attaque commise par le Hamas le 7 octobre 2023.

Malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 10 octobre, la population gazaouïe continue de subir sporadiquement les bombardements de l'armée israélienne (avec plus de 350 tués) et souffre de conditions de vie « extrêmement difficiles », selon l'Organisation des Nations unies (ONU). Les Gazaouis abordent leur troisième hiver dans un territoire en grande partie devenu inhabitable. Plus de 80 % des infrastructures (logements, hôpitaux, écoles...) ont été détruites, tout comme les systèmes d'évacuation et d'assainissement des eaux. La bande de Gaza, notamment les zones sur la côte où sont déplacés la majorité des habitants, est soumise aux inondations. Lors des intempéries qui ont frappé l'enclave fin novembre, des images montraient des routes inondées, de l'eau s'engouffrant dans les tentes, certaines emportées par le vent, et des familles écopant à l'aide de seaux et serviettes.

« Tout a pris l'eau »

Comme la plupart des habitants, la famille Al-Laham utilise la même tente depuis presque vingt-quatre mois. Usée, déchirée, elle ne les protège ni de la chaleur, ni de la pluie, ni du froid nocturne (les températures peuvent descendre à moins de 10 °C en hiver). « Lors de la première pluie, nous avons réussi à soulever les matelas pour les mettre sur des pierres. La deuxième fois, nous n'avons rien pu protéger. Tout a pris l'eau et les enfants n'ont pas

d'habits de rechange, ils ont gratté toute la nuit », relate Basma Al-Laham. La pluie rend impossible de faire un feu pour cuisiner.

Au nord, dans la ville de Gaza, presque entièrement détruite par l'invasion de septembre, la majorité des habitants survit dans des abris de fortune, des structures souvent bricolées avec des branches et des planches, recouvertes de tissus ou de couvertures qui n'ont aucune résistance à la pluie et au vent. Farid et sa famille ont réussi à s'extraire temporairement de cet enfer. Ils sont dans un appartement prêté par un ami. « Il m'a dit d'être prêt à partir à tout moment. Les propriétaires préfèrent louer à des ONG internationales à des loyers très élevés », rapporte l'homme de 49 ans, brisé par la mort de son fils de 22 ans, tué il y a quatre mois lors d'un bombardement israélien. Au deuil s'ajoute la menace de se retrouver à la rue.

A 85 ans, le père de Farid vit sous une tente avec un autre de ses fils et a été hospitalisé après avoir passé plusieurs nuits dans son abri inondé. « Son corps est faible. Nous avons traversé une période de famine très dure. Nous n'avons plus de réserves nutritionnelles, tout ce qui permet d'avoir une immunité et de résister à l'hiver et aux maladies. » « Des nourrissons et des personnes âgées ne pourront pas survivre », alerte Mahmoud Bassal, porte-parole de la défense civile.

Un million et demi de personnes ont besoin d'un abri d'urgence, d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Les agences de l'ONU et leurs partenaires ont distribué, entre le 17 et le 26 novembre, lors des épisodes pluvieux, plus de 5 500 tentes, 71 000 bâches, 133 000 articles de literie à environ 20 000 ménages. Des bons d'achat de vêtements ont aussi été remis à quelque 2 800 familles. « Les chiffres ne correspondent pas aux besoins. Il faut faire entrer bien plus de matériel », assure un responsable onusien.

Depuis le cessez-le-feu, davantage d'aide entre à Gaza et les organisations parviennent à atteindre des zones jusque-là inaccessibles,

La bande de Gaza, notamment les zones sur la côte où sont déplacés la plupart des habitants, est soumise aux inondations

mais la réponse reste insuffisante. Les obstacles demeurent, à savoir les restrictions imposées par Israël : nombre limité de points de passage ouverts – trois actuellement –, itinéraires réduits à deux axes, exposant les camions d'aide aux embouteillages et aux pillages, refus de laisser entrer certains produits. « Je regarde en ce moment la liste des refus, et on y trouve des articles liés aux abris d'urgence : couvertures, kits d'étanchéité, vêtements d'hiver, tenues... », confie la source onusienne.

Sols boueux et inadaptés

Contacté par *Le Monde*, le Cogat, l'organe chargé de coordonner les activités civiles de l'armée israélienne dans les territoires palestiniens occupés, assure ne bloquer aucune aide : « Je ne sais pas ce qu'elles clament, mais si les organisations internationales ont besoin de plus, nous n'avons pas de problème. Il faut juste qu'elles se conforment aux conditions qu'elles connaissent », indique un responsable du Cogat. Sur X, le 25 novembre, il assure avoir fait « entrer 11 000 tentes la semaine dernière ».

« Nous avons besoin de tout, littéralement de tout », affirme Ahmed Al-Soufi, porte-parole de la municipalité de Rafah, désormais installé dans une tente située dans la zone de la ville encore sous contrôle palestinien, soit 5 % de sa superficie. Les Israéliens occupent toujours l'essentiel de cette ville du Sud ainsi que toute la partie est de l'enclave, soit près de 54 % du territoire. Cela fait plus d'un an et demi que la majorité des 300 000 habitants que comptait Rafah sont confinés dans la zone

dite « humanitaire » d'Al-Mawassi, une bande côtière d'environ 20 kilomètres carrés en partie accolée à la ville de Khan Younès, où s'entassent près de 1 million de déplacés.

Leurs équipements et ressources ayant été détruits, les municipalités ne sont pas en mesure de porter secours aux sinistrés dont les tentes sont installées sur des sols boueux et inadaptés. « La zone d'Al-Mawassi est historiquement marginalisée. Elle a été privée de développement pendant toute la période où Israël occupait encore Gaza [jusqu'en 2005], alors que les colons profitent de ses ressources agricoles. La proportion de routes pavées ne dépasse pas 10 % », affirme Saeb Laqan, porte-parole de la ville de Khan Younès, dont le centre, en ruines, est toujours sous contrôle israélien.

Les responsables municipaux tentent de protéger les camps de tentes avec des digues rudimentaires, mais restent impuissants face aux inondations et aux eaux usées mêlées aux pluies, véritables foyers d'épidémies. Dans un tel contexte, la fourniture de tentes ne peut être une solution durable. « En l'absence de matériaux de reconstruction tels que ciment, fer ou briques, interdits d'entrée par les Israéliens, la souffrance des habitants se poursuivra longtemps », prévient Bassem Abou Jeri, de l'organisation Al-Mezan pour les droits humains basée à Gaza.

Plus de 320 500 logements ont été détruits ou rendus inhabitables, soit environ 68 % du parc total, selon l'OCHA. « Il est urgent que la communauté internationale intervienne efficacement pour sauver les déplacés du froid et des inondations, en particulier sur le littoral », alerte M. Al-Soufi, de la mairie de Rafah. Dans un rapport publié jeudi, Amnesty International affirme que les autorités israéliennes « continuent de commettre un génocide contre les Palestiniens » à Gaza, un mois après l'annonce du cessez-le-feu. L'ONG exhorte Israël à lever « son blocus inhume » et à garantir l'arrivée de nourriture, de médicaments, de carburant et de matériel de reconstruction. ■

MARIE JO SADER

Séoul lance des mesures face à l'« épidémie de solitude » des habitants

La capitale sud-coréenne a mis en place des « supérettes du cœur » pour permettre aux habitants de retrouver du lien social

SÉOUL - correspondance

La Corée du Sud est malade de la solitude et de l'isolement de ses habitants. Selon Statistics Korea, 21,1 % des personnes interrogées ont déclaré se sentir seules en 2024. En 2025, 500 000 jeunes adultes (19-34 ans) vivraient socialement isolés à Séoul, indique quant à lui l'Institut coréen pour la santé et les affaires sociales. En cause : l'échec à trouver du travail, l'éloignement de leur ville d'origine ou un environnement ultra-compétitif depuis l'enfance. Un isolement que la Korea Youth Foundation estime à 7 billions de wons (environ 4,1 milliards d'euros). Pour tenter d'endiguer cette « épidémie silencieuse » de solitude dénoncée par les médias, le gouvernement métropolitain de Séoul a décidé de réagir. Depuis mars, il a ouvert quatre espaces baptisés « maem pyeonujeom », terme combinant *maeum* (« cœur, esprit ») et *pyeonujeom* pour l'idée de proximité, et qui est aussi le nom de « supérettes » ouvertes 24 heures/24.

Répartis dans Séoul, ces centres, qui ont déjà enregistré près de 44 000 visites, sont accessibles gratuitement, en journée, du lundi au samedi. Celui de Dongdaemun, dans le nord-est de la ville, propose une petite salle destinée au soutien psychologique, une cuisine avec des machines à café et des nouilles instantanées, une bibliothèque, un fauteuil de massage et une cabine de sauna. Tous les mardis et vendredis, les visiteurs – souvent des personnes âgées – peuvent regarder un film, en débatte.

Population très âgée

A leur première venue au centre, les visiteurs auto-évaluent, par le biais d'un questionnaire, leur degré de solitude ressentie et d'isolement social réel. « Au début, beaucoup ont honte et minimisent leur souffrance. Mais souvent, plus tard, ils demandent à repasser le test. Plus le résultat est élevé, plus les aides sont nombreuses, comme pouvoir manger gratuitement des nouilles instantanées tous les jours », relate Park Hyun-gyu, porte-parole de la ville de Khan Younès, dont le centre, en ruines, est toujours sous contrôle israélien.

Les responsables municipaux tentent de protéger les camps de tentes avec des digues rudimentaires, mais restent impuissants face aux inondations et aux eaux usées mêlées aux pluies, véritables foyers d'épidémies. Dans un tel contexte, la fourniture de tentes ne peut être une solution durable.

« En l'absence de matériaux de reconstruction tels que ciment, fer ou briques, interdits d'entrée par les Israéliens, la souffrance des habitants se poursuivra longtemps », prévient Bassem Abou Jeri, de l'organisation Al-Mezan pour les droits humains basée à Gaza.

Ce programme pilote s'inscrit dans l'initiative « Séoul sans solitude », un plan quinquennal de 451,3 milliards de wons (264 millions d'euros) lancé en octobre 2024. « Au départ, on avait anticipé un total de 5 000 visites de mars à la fin décembre », indique Kim Se-heon, le responsable des centres. Devant l'ampleur de la demande, décision est prise d'élargir le dispositif à 25 centres dans tout Séoul pour 2027. En parallèle, la ligne d'écoute en continu mise en service en avril, a surpassé en six semaines l'objectif annuel de 3 000 appels fixé par la ville, en to-

« Les réseaux familiaux et de voisinage traditionnels s'affaiblissent »

HONG JIN-PYO
professeur en psychiatrie

talisant près de 24 000 fin octobre. « Avant de connaître le centre, je rentrais directement chez moi dès la fin de mon travail et je ne faisais rien. J'étais triste », témoigne Lee In-ho. Agé de 41 ans, ce Sud-Coréen, qui peine à s'en sortir financièrement et habite seul dans un *goshion*, ces toutes petites chambres étudiantes, parfois sans fenêtre, avec cuisine et sanitaires collectifs. « C'est de très mauvaise qualité, parfois comme des bidonvilles », déclare Lee Bo-hyun, travailleur social de 40 ans. On y trouve beaucoup de personnes âgées. Beaucoup de ceux qui viennent dans les supérettes du cœur y habitent. La cause majeure de la solitude de leurs habitants est financière. Ils ne peuvent même pas sortir pour s'acheter un café. »

En Corée du Sud, le développement économique fulgurant, alliant urbanisation et industrialisation ultrarapides, a transformé les relations sociales. Le pays affiche le taux de fécondité le plus bas du monde (0,75) et une population très âgée. Les mariages ont chuté de 40 % en dix ans. « L'individualisme s'est imposé dans une société coréenne autrefois fortement collectiviste. Les foyers multigénérationnels se raréfient, les réseaux familiaux et de voisinage traditionnels s'affaiblissent », constate le professeur Hong. Dans ce contexte se multiplient les cas de *godoksa*, « mort par solitude ». La Corée du Sud affichait en 2024 le taux de suicide le plus élevé des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (29,1 pour 100 000 habitants en 2024), selon Statistics Korea).

A Séoul, où près de 40 % des habitants vivent seuls, c'est encore plus préoccupant : 62,1 % d'entre eux souffrent d'une solitude persistante et 13,6 % d'un isolement social, selon le Seoul Institute. Un phénomène aggravé par le Covid-19, car « la distanciation sociale s'est prolongée malgré la fin de la pandémie, parmi toutes les tranches d'âge », fait savoir Park Ji-hwan, le directeur de l'initiative « Séoul sans solitude ».

Pour le professeur Hong, « la solitude agit à la fois comme symptôme et facteur aggravant de la détresse psychologique. Le gouvernement doit la reconnaître officiellement comme problème de santé publique, à l'instar du Royaume-Uni et du Japon, qui ont créé un ministère de la solitude. Si les « supérettes du cœur » sont un bon point de départ, elles doivent être soutenues par un financement pérenne, du personnel formé et un suivi à long terme. Pour ne pas rester symboliques. » ■

HANNA SIEMIATYCKI

AFGHANISTAN

Un condamné à mort exécuté dans un stade

Un homme condamné pour meurtre a été exécuté, mardi 2 décembre, dans un stade à Khost, dans l'est du pays, portant à 12 le nombre de personnes tuées en public depuis le retour des talibans au pouvoir en 2021. Lundi 1er décembre,

les autorités locales avaient appelé la population à « participer à l'événement », mais interdit tout appareil photo ou téléphone portable. Selon les autorités, le condamné était « un meurtrier » lié à un incident survenu en janvier dans le district d'Alisher où 10 membres de la même famille avaient été tués. – (AFP)



Le Sri Lanka dévasté par le cyclone Ditwah

Glissements de terrain et crues ont touché tout le territoire, faisant au moins 410 morts et 1 million de sinistrés

REPORTAGE

COLOMBO, NEW DELHI -
envoyé spécial, correspondante

De l'eau partout, jaune, boueuse, recouvre rizières, champs et villages. Les collines de thé enchanteresses ont disparu, emportées par des coulées de boue. Le Sri Lanka, la perle de l'océan Indien, a été dévasté par le cyclone Ditwah qui s'est abattu sur l'île, vendredi 28 novembre, accompagné de pluies torrentielles. Les terres étaient déjà détrempeées par les précipitations de la mousson.

Ditwah a semé la mort. Au dernier décompte de l'agence sri-lankaise de gestion des catastrophes, mardi 2 décembre au matin,

410 personnes ont péri et 336 personnes sont toujours portées disparues. Les autorités ont préparé les esprits, le nombre de victimes risque d'augmenter considérablement, car les sauveteurs n'ont pas encore pu atteindre de nombreuses zones coupées du reste du pays en raison des inondations et des glissements de terrain. Les pluies qui ont balayé le pays depuis le 20 novembre ont cessé dimanche, mais devraient reprendre dans les jours à venir.

L'île compte plus de 1,5 million de personnes sinistrées. Un tiers de la population a été privé d'électricité et d'eau courante ; 15 000 maisons ont été détruites ; 10 ponts endommagés et plus de 200 routes sont impraticables.

Fait exceptionnel dans l'histoire de l'île de 22 millions d'habitants,

« C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE L'ENSEMBLE DU PAYS EST FRAPPÉ PAR UNE TELLE CATASTROPHE »

ANURA KUMARA DISSANAYAKE
président du Sri Lanka

habitée aux cyclones, Ditwah a affecté la totalité du pays, soit les 25 districts des neuf provinces du territoire. Les pertes humaines les plus importantes sont dans les montagnes productrices de thé des provinces du centre et d'Uva, où des glissements de terrain ont enseveli plusieurs villages entiers

et où des crues dévastatrices ont tout emporté sur leur passage. Le district de Kandy, le plus touché, compte déjà 88 morts et 150 personnes portées disparues.

Le président, Anura Kumara Dissanayake, a déclaré l'état d'urgence et déployé l'armée pour venir au secours des victimes. «En tant que pays, nous sommes confrontés à la catastrophe naturelle la plus importante et la plus difficile de notre histoire. Nous reconnaissions également que nous menons l'opération de sauvetage la plus difficile de l'histoire de notre nation. C'est la première fois que l'ensemble du pays est frappé par une telle catastrophe», a-t-il déclaré, s'adressant à la nation, dimanche 30 novembre, alors que les opérations de sauvetage et de secours se poursuivaient. Le tsunami de 2004 avait cependant été plus meurtrier avec 35 000 morts.

HÔPITAUX INONDÉS

La périphérie de Colombo est en partie sous les eaux, en raison du débordement du fleuve Kelani qui traverse la capitale. «L'eau a commencé à monter jeudi 27 novembre au soir. Elle a envahi notre maison tôt vendredi matin», raconte S. Sivakumar, 33 ans, un ouvrier de Kelaniya, la banlieue de Colombo. Il a fui précipitamment avec sa femme, Yasodini, et leurs deux jeunes enfants emportant pour seul bagage un sac contenant leurs vêtements pour se réfugier chez sa sœur, non loin. «Mais, samedi, l'eau est arrivée là aussi, et nous avons dû nous déplacer vers une maison plus à l'intérieur des terres», explique-t-il.

De nombreuses personnes ont préféré rester chez elles, même après l'arrivée des eaux, de peur

des pillages. A Sapugaskanda, une autre banlieue de Colombo, un habitant raconte qu'il s'est réfugié avec sa famille au deuxième étage de leur maison inondée. «Nous avons un peu d'eau potable et le temple local a envoyé un bateau avec des rations sèches et d'autres articles de première nécessité aux maisons du quartier. Le niveau de l'eau a légèrement augmenté depuis dimanche, mais nous pensons qu'il va progressivement baisser», témoigne-t-il.

Le système de santé déjà fragile du Sri Lanka est sous pression, car plusieurs hôpitaux restent inondés et ne reçoivent que des approvisionnements limités, les patients gravement malades ont été transportés par avion vers des établissements en état de fonctionnement.

Le président Dissanayake a appelé tous les partis politiques à mettre de côté leurs divergences et à s'unir pour le bien du pays. «En ce moment décisif et calamiteux, mettons de côté toutes nos divergences politiques pour le bien du pays. Unissons-nous, sans distinction d'ethnie, de religion, de parti ou de couleur. Nous aurons tout le temps de faire de la politique, mais nous avons peu de temps pour faire face à cette catastrophe. Unissons-nous pour reconstruire la nation», a-t-il souligné lors de son adresse au pays, dimanche.

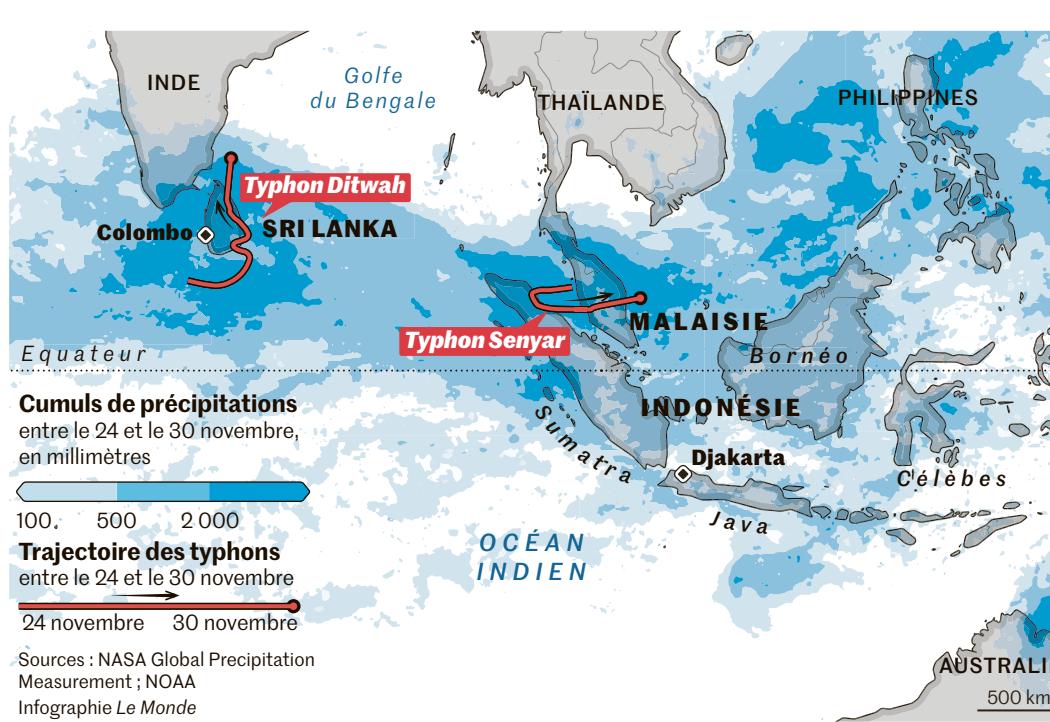
Mais des voix commencent à s'élever contre le gouvernement accusé de ne pas s'être correctement préparé, malgré les alertes émises à l'avance. Le service météorologique du Sri Lanka avait, en effet, averti vers la mi-novembre de l'arrivée de perturbations atmosphériques susceptibles de se transformer en un cyclone majeur au-dessus de l'île.

Les députés de l'opposition ont quitté le Parlement, lundi 1^{er} décembre, lors des discussions sur le budget, reprochant au gouvernement d'empêcher un débat sur sa gestion de la catastrophe. Ils estiment que l'eau des principaux réservoirs aurait pu être libérée progressivement, évitant ainsi l'ouverture soudaine des vannes de déversement qui a contribué à des inondations généralisées. «Le Sri Lanka continue de souffrir des ravages d'une catastrophe que tous les avertissements crédibles avaient prédicté, mais que le gouvernement a choisi d'ignorer», dénonce dans son éditorial le site d'information en ligne Sri Lanka Guardian.

Anura Kumara Dissanayake, homme de gauche, élu en 2024, est confronté à sa première grande crise. Il a lancé un appel à l'aide internationale. Il faut restaurer l'agriculture, les réservoirs d'irrigation et les canaux endommagés. Près de 510 000 hectares de rizières cultivées ont été emportés par les eaux. L'approvisionnement alimentaire risque d'être fortement perturbé. L'Inde et le Pakistan ont déployé des équipes d'urgence pour soutenir les forces armées sri-lankaises. Plusieurs pays, dont la Chine, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis, ont promis un soutien financier.

Le coût de la reconstruction risque de fragiliser un peu plus l'île. L'économie se remet à peine des ravages causés par l'exceptionnelle crise financière des années 2021 et 2022, qui a conduit le pays à se déclarer en faillite. Le Sri Lanka vit en grande partie grâce au tourisme et à l'aide financière du Fonds monétaire international. ■

SANDUN JAYAWARDANA
ET SOPHIE LANDRIN





A Batang Toru, dans le nord de Sumatra, lundi 1er décembre. BINSAR BAKARA/AP



A Padang, dans la province de Sumatra-Ouest (Indonésie), le 30 novembre. WILLY KURNIAWAN/REUTERS

«Les deux cyclones ont apporté des quantités d'eau extraordinaires»

Ditwah et Senyar ont provoqué des pluies dévastatrices en raison de la forte humidité localement, explique le climatologue Roxy Mathew Koll

ENTRETIEN

NEW DELHI - correspondance

Roxy Mathew Koll est climatologue à l'Indian Institute of Tropical Meteorology, à Pune, dans le sud de l'Inde. Il détaille les facteurs climatiques à l'origine des catastrophes qui ont tué plus de 1000 personnes en Indonésie et au Sri Lanka, et souligne la vulnérabilité des régions touchées, très peuplées, dotées de reliefs escarpés et d'infrastructures fragiles.

Quelle est la cause des inondations qui ont dévasté le Sri Lanka et l'Indonésie ?

Les situations sri-lankaise et indonésienne sont similaires. Dans les deux cas, les fortes pluies et les inondations ont été provoquées par deux cyclones, Ditwah et Senyar, qui n'étaient pourtant pas extrêmement violents, avec des vents ne dépassant pas les 60 km/h à 80 km/h. Mais ils ont tous

deux apporté des quantités d'eau extraordinaires en raison de la forte humidité qui existe dans cette région. Ce n'est donc pas le vent qui a causé les dégâts, mais l'humidité importante que les cyclones ont apportée sur le Sri Lanka, l'Indonésie, la Thaïlande, la Malaisie et maintenant l'Inde, provoquant des pluies torrentielles qui ont entraîné des glissements de terrain et des crues soudaines.

L'autre point commun entre ces catastrophes est qu'elles se sont produites dans des régions vallonnées et fluviales, où le relief escarpé, les cours d'eau obstrués, la densité de population et la fragilité des infrastructures amplifient le danger.

Les systèmes d'alerte précoce ont-ils bien fonctionné ?

Les alertes cycloniques émises étaient techniquement précises : nous savions qu'un cyclone se formait et nous connaissions sa

trajectoire. Ce qui a fait défaut, c'est la capacité à traduire une alerte météorologique en mesure de sécurité sur le terrain. Dans plusieurs régions, les communautés n'ont pas eu le temps d'agir, même après avoir reçu les alertes. Les précipitations se sont intensifiées si rapidement que les pentes ont cédué en quelques minutes, soulignant à quel point les délais d'alerte traditionnels se raccourcissent dans un climat qui se réchauffe.

Pour comprendre pourquoi tant de vies ont été perdues, il est utile de ne pas raisonneur uniquement en matière de danger, mais aussi en matière d'exposition et de vulnérabilité. Les populations vivant dans des zones sujettes aux glissements de terrain et dans des plaines inondables, les capacités limitées d'alerte et d'évacuation ou encore la fragilité des habitations ont fait que les prévisions n'ont, à elles seules, pas suffi à empêcher la tragédie.

Sous l'effet du réchauffement climatique, la zone chaude Indo-Pacifique s'est agrandie et réchauffée. Il s'agit d'une vaste étendue d'océans chauds allant du golfe du Bengale au Pacifique occidental, où les températures favorisent les tempêtes et les cyclones. Cette «zone chaude» ap-

En Indonésie, des flots de boue sont descendus des montagnes

Le cyclone Senyar, ajouté à la mousson saisonnière, a provoqué des pluies diluviennes à Sumatra. Au moins 631 personnes sont mortes

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

DANS LES TERRES ET LE LONG DES CÔTÉS, LES FLOTS ONT EMPORTÉ DES PONTS, SUBMERGÉ DES MAISONS, COUPÉ LES ROUTES ET FAIT DÉBORDE DES RÉSERVOIRS

des torrents charrient dans les rues des parties de charpente, des meubles, des arbres, menaçant à tout moment les frêles habitations restées debout.

Dans ces régions de séismes et de volcans, rarement la nature n'a toutefois semblé autant bouleversée : des images vidéo montrent un troupeau d'éléphants aux prises avec le courant, dont les plus jeunes sont emportés. Dans la région de Sibolga, une caméra a filmé un tigre de Sumatra qui marche et nage autour des maisons abandonnées, sans sembler savoir où aller. La ville de Medan, la plus grande ville du nord de Sumatra avec près de 3 millions d'habitants, a elle aussi été fortement touchée par les inondations : la province de Sumatra-Nord, la plus peuplée, compte à ce stade le plus grand nombre de victimes.

A Aceh, la principale route reliant la province au reste de Sumatra a été coupée, tout comme l'axe reliant la capitale provinciale,

Banda Aceh, à la ville de Lhokseumawe. Cette zone avait été dévastée en 2004 par le tsunami de l'océan Indien, qui a fait dans la province plus de 150 000 morts. La rapidité avec laquelle les eaux ont monté a rappelé à certains la catastrophe d'il y a vingt ans. Le raz de marée venait alors de l'océan. Cette fois, il est descendu des montagnes.

Face à l'ampleur et la gravité du désastre, plusieurs experts de l'environnement et du climat mettent en cause la recrudescence d'activités humaines, notamment l'exploitation minière, et la déforestation dans le nord de Sumatra : pas assez ou mal réglementées, ces activités ont accru la vul-

nérabilité des zones d'habitation en cas d'événements extrêmes.

Le président indonésien, Prabowo Subianto, s'est rendu lundi 1^{er} décembre sur plusieurs lieux sinistrés pour inspecter les destructions, déclarant que «le pire était passé» et que la priorité du gouvernement était désormais d'acheminer de l'aide et des vivres aux sinistrés. Trois navires de guerre indonésiens transportant de l'aide ainsi que deux navires-hôpitaux ont été dépêchés vers certaines des zones les plus touchées, où les routes sont souvent impraticables. Des avions et des hélicoptères ont également été envoyés dans les villages et zones isolées, où des cas de pillage ont été répertoriés en raison de l'impossibilité de faire parvenir des secours. Des rescapés du désastre ont fait part sur les réseaux sociaux du manque de nourriture.

Le président indonésien n'avait toutefois pas encore déclaré, lundi 1^{er} décembre, l'état d'urgence pour une catastrophe naturelle au niveau national, laissant les administrations locales le faire à leur échelon, suscitant des critiques d'une coalition d'ONG, qui estiment que les provinces n'ont plus assez de moyens pour gérer par elles-mêmes le désastre. Prabowo (les Indonésiens désignent leurs dirigeants par leur prénom) n'a pas non plus appelé à une aide internationale, contrairement au président du Sri Lanka, Anura Kumara Dissanayake, dont le pays a été frappé au même moment par un autre cyclone.

Outre le décompte des morts, la prise en charge des blessés et des malades, les autorités indonésiennes vont devoir gérer les séquelles du chaos provoqué par les flots en furie : dans la province thaïlandaise de Songkhla, la plus touchée par les crues de la semaine du 24 novembre, la ville sinistrée de Hat Yai doit aujourd'hui se débarrasser de 11 000 tonnes de déchets. Des milliers de gens sont logés dans des abris temporaires. Au moins 140 personnes ont perdu la vie dans la province. Or, ce bilan est mis en question par les organisations de secouristes, qui estiment qu'il serait plus élevé. ■

BRICE PEDROLETTI

Quel rôle joue le réchauffement climatique dans ce type de catastrophes ?

Les océans plus chauds emmagasinent davantage de chaleur, ce qui alimente des bandes pluvieuses plus intenses autour des cyclones tropicaux, tandis qu'une atmosphère plus chaude retient davantage d'humidité et la libère sous forme d'averses plus intenses. Le phénomène est amplifié par La Niña actuelle [une anomalie thermique à la surface de l'océan, associée à des variations de la circulation atmosphérique tropicale] qui renforce les flux d'humidité vers l'Asie du Sud-Est et le golfe du Bengale.

Sous l'effet du réchauffement climatique, la zone chaude Indo-

Porte davantage d'humidité dans l'air, et pendant La Niña, elle est encore renforcée, envoyant encore plus d'humidité dans cette région et dans ces tempêtes. Même les tempêtes modérées peuvent désormais provoquer des précipitations qui submergent les réseaux de drainage, déstabilisent les pentes et provoquent des ruptures de digues et des débordements de rivières et de réservoirs.

La chaleur accrue des océans prolonge également la période de précipitations extrêmes. Même en dehors des saisons traditionnelles des cyclones ou de la mousson, l'atmosphère contient désormais suffisamment d'humidité pour déclencher de fortes averses dès qu'une perturbation passe.

Comment décririez-vous l'évolution des phénomènes météorologiques en Asie ?

Nous constatons une augmentation des précipitations extrêmes

mes en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, en particulier pendant la saison de la mousson. Il s'agit d'une tendance claire que nous observons depuis les années 1950 et qui s'est amplifiée après les années 2000.

Dans le même temps, nous constatons que les cyclones se multiplient dans la mer d'Arabie et s'intensifient dans le golfe du Bengale. Auparavant, la mer d'Arabie était beaucoup plus calme, nous recensions un cyclone tous les deux ans. Aujourd'hui, il y en a environ un par an.

Dans le golfe du Bengale, nous voyons des cyclones de catégorie 1 atteindre la catégorie 4 ou 5 en moins de vingt-quatre heures. Un cyclone de 100 km/h peut atteindre 200 km/h ou 240 km/h très rapidement. Ces phénomènes météorologiques vont encore augmenter et s'intensifier. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLE DIETERICH



© DR

→ TRIBUNE

Pr Thierry Passeron
Chef du service de
dermatologie au CHU de Nice

UNE RECHERCHE FOISONNANTE

La dermatologie vit actuellement une période assez extraordinaire avec énormément de traitements innovants disponibles depuis peu ou arrivant prochainement. Certains améliorent la prise en charge en termes d'efficacité et de tolérance, mais surtout, de nombreux nouveaux traitements s'adressent à des pathologies touchant une proportion non négligeable de la population et pour lesquelles aucune solution n'existe jusqu'alors. Cette révolution est due à l'arrivée de molécules aux propriétés immuno-modulatrices (biothérapies, inhibiteurs de JAK...). Les exemples sont nombreux. Dans le vitiligo (de 1 à 2 % de la population), un tournant majeur a été franchi avec l'arrivée en 2024 d'un premier traitement topique pour des atteintes localisées chez l'adulte et l'adolescent de plus de 12 ans. Dans les formes étendues, de nouvelles approches par voie orale ont montré des résultats encourageants sur la repigmentation. Notre service mène en permanence entre deux et quatre études sur le vitiligo, contre une tous les dix ans auparavant. Une étude est en cours avec une forme crème chez des enfants dès l'âge de 6 ans, galénique intéressante pour le vitiligo qui commence dans plus de la moitié des cas pendant l'enfance. Un autre exemple est celui de la pelade, pathologie pour laquelle on disait qu'on ne pouvait rien faire... Nous avons enfin des traitements efficaces et de nouvelles molécules à l'étude semblent apporter des résultats encore supérieurs en termes de repousse des cheveux.

On peut citer le lichen plan, pour lequel aucun traitement n'existe : un premier essai va débuter dès la fin d'année en France. Dans la maladie de Verneuil, le prurigo, l'urticaire... plusieurs études sont en phase III. De même, pour des pathologies fréquentes (psoriasis et eczéma), l'arsenal thérapeutique s'étoffe avec différentes formes orales ou injectables. Malgré tous ces progrès, de nombreux patients se trouvent encore en situation d'errance médicale.

Des solutions numériques (télé-expertise...) se développent pour faciliter l'accès aux soins en dermatologie et à tous ces nouveaux traitements. ☺

Grand Angle

Spécial Dermatologie www.grandanglesante.fr

UNE NOUVELLE ÈRE THÉRAPEUTIQUE

Les récentes innovations en dermatologie représentent de grands espoirs pour les personnes souffrant de pathologies cutanées, parfois sévères, toujours difficiles à vivre, qui peuvent enfin bénéficier d'un traitement efficace.

Les avancées des connaissances sur la physiopathologie des maladies inflammatoires cutanées chroniques permettent aujourd'hui d'obtenir des traitements beaucoup plus ciblés dans des pathologies très fréquentes.

Il s'agit d'un véritable tournant dans la prise en charge de plusieurs millions de personnes en France, qui souvent avaient perdu l'espoir d'être un jour en rémission de leurs symptômes. Pour les patients souffrant de formes sévères de dermatite atopique ou de psoriasis, l'arsenal thérapeutique s'est ainsi élargi avec l'arrivée de nombreuses biothérapies et inhibiteurs de JAK. Ce vaste choix permet de personnaliser au mieux le traitement. Chaque patient doit être pris en charge en prenant en compte la sévérité de la dermatose et son retentissement sur la qualité de vie, mais également ses attentes et ses besoins. La dermatite atopique est souvent associée à d'autres maladies d'origine atopique (asthme, rhino-conjonctivite...) qu'il convient de traiter.

De même, le psoriasis, surtout dans ses formes sévères, s'accompagne de comorbidités (diabète, obésité, excès de cholestérol, hypertension...), par qu'il est essentiel de dépister et de traiter. Par ailleurs, environ 30 % des patients développe-

© kianka - stock.adobe.com / DR



ront un rhumatisme psoriasique dans les dix à quinze ans, suivant l'apparition des premiers symptômes cutanés, c'est dire toute l'importance d'une prise en charge globale, précoce et efficace. Quant au vitiligo, pathologie affichante s'il en est, c'est un tournant historique qui a été franchi avec l'arrivée d'un premier traitement topique permettant une repigmentation ; et ce n'est qu'un début, des formes de traitement orales sont à l'étude.

Tous ces progrès sont déjà réels pour de nombreux

malades. Cependant, ils ne bénéficient pas encore à tous les patients, qui ne sont pas toujours informés, qui n'ont pas les moyens ou qui ont du mal à accéder à une consultation dermatologique. La Société française de Dermatologie et les associations de patients, conscientes de ces difficultés, œuvrent ensemble pour améliorer le parcours de soins. Certaines biothérapies administrées par voie sous-cutanée peuvent désormais être initiées par un dermatologue de ville.

© Christine Fallet



© Marine Bourguet - ACM / DR

Le laboratoire ACM se distingue par une recherche en dermatologie portée par la collaboration entre experts et patients, afin d'obtenir des produits efficaces qui répondent à des besoins réels et améliorent la qualité de vie. Entretien avec Christelle Robert, pharmacienne, directrice générale d'ACM.

Proximité → POUR UNE APPROCHE HUMAINE DE LA DERMATOLOGIE

Comment la devise du laboratoire, « L'humain au cœur de la dermatologie », se traduit-elle concrètement ?

Cette signature est évidente pour nous, car elle incarne le quotidien du laboratoire et guide chacune de nos décisions. Notre credo, c'est, avant tout, écouter avant d'agir. Nous sommes à l'écoute des associations de patients, des dermatologues, des pharmaciens, de nos collaborateurs... Nous avons la chance d'être un laboratoire à taille humaine et d'avoir une proximité avec chacun de nos partenaires pour mieux comprendre leurs attentes. La dermatologie ne se résume pas qu'à un soin de la peau, c'est aussi s'intéresser au bien-être du patient, à celui de son entourage et améliorer la qualité de vie.

De quelle façon obtenez-vous la remontée d'informations du terrain au laboratoire ?

Notre réseau de délégués médicaux et pharmaceutiques échangent quotidiennement avec les professionnels de santé et ces informations sont transmises régulièrement à nos équipes de R & D. Nous travaillons également avec des experts dermatologues internationaux afin de mieux connaître l'expression de diverses pathologies cutanées dans le monde et les besoins exprimés en fonction des différents types de peau. Nous interrogeons aussi régulièrement

des communautés de patients qui nous donnent leur avis sur les produits. Ce retour du terrain permet de nourrir l'innovation et d'ajuster les formulations au plus près des attentes des patients.

Quelle est votre vision de l'accompagnement du patient dans son parcours dermatologique ?

Notre première mission est, bien sûr, d'apporter des produits efficaces et de qualité que nous distribuons exclusivement en pharmacie. ACM est l'une des marques les plus médicales de la dermatologie (nous avons notamment un dispositif médical pour traiter le *molluscum contagium*). Toutes les allégations sont prouvées cliniquement, testées sur tous les phototypes de peau et les protocoles des études cliniques sont définis avec les experts. Forts de cette compétence, nous pouvons soulager de nombreuses pathologies cutanées. Mais l'impact du soin va au-delà de la peau et il doit permettre de redonner au patient un confort de vie et la confiance en soi. Pour les mesurer, ACM a mis au point un indice de qualité de vie bien spécifique, qui s'intéresse à l'évaluation des bénéfices sur le plan émotionnel, physique et social.

Quelles sont les dernières innovations ?

Nous sommes leader en prescription médicale des soins qui ont un

impact sur la pigmentation : hyper- et hypopigmentation. La gamme de soins Dépiwhite, conçue pour traiter toutes les taches, grâce à un activateur breveté de biodégradation de la mélanine, s'est récemment étoffée avec Dépiwhite Sérum.

Cette innovation va cibler les principales voies responsables de l'hyperpigmentation découvertes par le Pr Passeron, pour réguler la mélanogénèse au-delà du mélanocyte. De plus, nous avons mis en évidence un autre pigment, la lipofuscine. Dépiwhite Sérum permet ainsi une correction complète et profonde de toutes les taches sur tous les phototypes.

L'autre nouveauté, la crème Azéane, qui contient 15 % d'acide azélaïque, s'attaque aux marques brunes, au teint terne, aux rougeurs et autres imperfections. Azéane incarne bien l'ADN du laboratoire : nous avons remis au goût du jour, grâce à une galénique cosmétique, un actif médicamenteux qui avait fait ses preuves pour favoriser son observance. Dans l'hypopigmentation, le laboratoire est partenaire de l'Association française du Vitiligo afin d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées (gel correcteur de teint et gel régulateur) et de sensibiliser le public. Enfin, ACM est également bien connu pour ses compléments alimentaires et produits contre la chute des cheveux.

© C. F.



Laurence Faboumy

Engagement → ALMIRALL FRANCE S'AFFIRME COMME UN ACTEUR CLÉ DE LA DERMATOLOGIE MÉDICALE

Laurence Faboumy, directrice générale, confirme l'ambition de l'entreprise : transformer la vie des patients atteints de maladies de peau. Rencontre.

2025 marque une étape importante pour Almirall en France. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Après avoir établi notre position en dermatologie avec un traitement biologique du psoriasis

Qu'est-ce que le lancement de ce nouveau traitement change pour les patients et pour Almirall ?

Pour les patients, c'est une avancée concrète : ce traitement biologique offre une réelle perspective de rémission de la maladie à long terme, avec un impact majeur sur l'intensité du prurit et un confort de suivi du traitement avec une injection mensuelle. Pour Almirall, cela assoit notre rôle d'acteur engagé en dermatologie médicale. Notre entreprise se développe pour accompagner ce lancement stratégique.

Dans quelle mesure Almirall s'inscrit-il dans une démarche à l'écoute des patients et des professionnels de santé ?

Nous poursuivons deux objectifs : d'une part, faire progresser la science en générant des données de vraie vie qui permettent de mieux documenter les pathologies et l'efficacité

des traitements dans le quotidien des patients et, d'autre part, aller au-delà des données cliniques en intégrant la voix des patients dans toutes nos réflexions et nos projets.

Quels sont vos prochains objectifs ?

Almirall est désormais un acteur reconnu en France dans l'écosystème de la dermatologie. En nous tournant vers le futur, nous voulons continuer à faire progresser la recherche scientifique et enrichir notre pipeline pour répondre à des besoins médicaux encore peu couverts. Nous travaillons activement sur des innovations dans des domaines comme la maladie de Verneuil, la pelade, le vitiligo et certains cancers cutanés. Nous souhaitons mettre à disposition des patients des solutions efficaces et adaptées à leur quotidien, tout en faisant avancer la science là où les options thérapeutiques restent limitées. © C. F.

Dermatite atopique → VERS UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE

De nouvelles approches thérapeutiques révolutionnent le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère. Interview du Pr Sébastien Barbarot, dermatologue au CHU de Nantes.

Quels sont les progrès récents ?

Les traitements ont beaucoup évolué ces dernières années. Depuis 2018, de nouveaux médicaments biologiques sont apparus, d'abord chez l'adulte, puis chez l'enfant (dès l'âge de 6 mois pour certains).

Aujourd'hui, notre panel thérapeutique pour les formes modérées à sévères s'est élargi et comprend six traitements systémiques. Ces nouvelles options ont complètement changé la vie des patients qui souffraient de ces formes de dermatite atopique, impactant considérablement leur état de santé général, leur état psychologique et leur qualité de vie. Il s'agit d'anticorps monoclonaux ciblant différentes interleukines impliquées dans la physiopathologie de la dermatite atopique, administrés sous forme injectable et de petites molécules ciblant les récepteurs Janus kinases, administrés sous forme orale. Ces médicaments sont bien tolérés et présentent peu



d'effets secondaires. Le choix de la molécule se fait en fonction du profil du patient (son âge, ses comorbidités...) et en tenant compte de ses préférences quant à la voie d'administration.

Que peut-on encore espérer à l'avenir ?

La recherche est très active afin de mieux comprendre comment utiliser ces nouveaux traitements et comment personnaliser au mieux la prise en charge. Des questions restent en suspens : une fois le contrôle de la dermatite atopique obtenu, peut-on espacer les prises de médicaments, voire cesser de les prendre ? à quel moment ? chez quels patients ? La prochaine étape sera de pouvoir arrêter le traitement, sans que la maladie ne revienne. Des études visent également à mieux identifier les profils des patients et à trouver des biomarqueurs ou des marqueurs cliniques qui permettraient de savoir pour un patient à quel type de traitement il serait répondeur. © C. F.

Psoriasis → UNE SOLUTION POUR CHAQUE PATIENT

Pour les patients souffrant de formes modérées à sévères de psoriasis, il existe désormais un vaste choix de traitements efficaces et adaptés à chaque situation clinique. Explications du Pr Denis Jullien, dermatologue au CHU de Lyon.



Quelles sont les évolutions dans les nouvelles recommandations de prise en charge du psoriasis dévoilées en octobre dernier ?

Ces recommandations marquent d'importantes avancées. D'abord, l'ouverture à l'utilisation des biothérapies en première ligne chez les patients nécessitant un traitement systémique, notamment en cas de formes sévères ou d'échec des topiques. Cette approche vise à améliorer la prise en charge en tenant compte de la balance bénéfice-risque et des critères de sévérité. Autre avancée importante, pour les patients en rémission complète, réduire la pression thérapeutique en espaçant les injections des molécules qui le permettent ou réduire la dose injectée. Une stratégie qui s'inscrit dans une personnalisation des traitements. La mise en application de ces évolutions reste conditionnée à une évolution du cadre de remboursement actuel.

Qu'apportent les thérapies ciblées ?

Tous ces médicaments ont une efficacité

marquable et permettent, pour certains, avec un faible nombre d'injections annuelles de normaliser, totalement ou presque complètement, la peau chez une majorité de patients. De plus, les biothérapies pourraient réduire le risque d'apparition d'un rhumatisme psoriasique, mais cela reste à prouver.

Face à cet arsenal thérapeutique, comment se fait le choix du médicament ?

Les stratégies individualisées et partagées par le patient prennent en compte la localisation, la surface de peau touchée, le retentissement sur la qualité de vie, les préférences du patient, les contre-indications, la présence éventuelle d'un rhumatisme psoriasique ou des maladies associées (diabète, obésité, dyslipidémie, hypertension). Il existe un traitement pour chaque situation. Une femme enceinte peut être traitée. Les patients qui ont parfois renoncé à se traiter faute d'efficacité doivent retrouver l'espoir.

© C. F.

Patients → ECZÉMA ATOPIQUE : ENTRE ESPOIR ET COMBAT

L'Association française de l'Eczéma accompagne depuis bientôt quinze ans les patients atteints de toutes les formes d'eczéma.

En France, près de 4 millions de personnes sont concernées, dont 100 000 atteintes d'une forme sévère. À tous les âges, la vie de ces patients est rythmée par des poussées inflammatoires, des soins, parfois des hospitalisations, avec en toile de fond la honte, la culpabilité, l'isolement... Ces patients subissent en réalité une triple peine : une souffrance physique parfois insupportable, une détresse psychologique

traumatisante et une masse financière ! Être atteint d'eczéma nécessite l'usage quotidien et en grande quantité de produits d'hygiène et de soin adaptés, des consultations de spécialistes, infirmiers, psychothérapeutes, etc. Pour les cas sévères, ce sont des traitements lourds, réguliers et très coûteux. Grâce aux avancées de la recherche depuis une dizaine d'années, les patients disposent désormais de nouveaux traitements, par

biothérapies et anti-JAK notamment. Le ticket peut atteindre 1000 euros par mois. Or, cette maladie ne figure pas dans la liste des ALD 30 ouvrant droit à une prise en charge à 100 %. Seuls quelques patients peuvent obtenir une ALD « hors liste » pour les formes très invalidantes, au cas par cas, alors que tous devraient y avoir droit. Pourquoi ne pas publier les critères nationaux pour l'ALD hors liste ? Cela permet-

trait déjà d'harmoniser les pratiques des caisses. Cette reconnaissance « juste » permettrait aux patients, au-delà d'être mieux remboursés pour leurs soins multiples, de limiter les avances de frais, dissuasifs pour les plus modestes. Aussi, symboliquement, cette avancée serait la reconnaissance que l'eczéma modéré à sévère est une maladie chronique grave et non une simple affection bénigne. © Propos recueillis par C. F.



Stéphanie Merhand, présidente de l'Association française de l'Eczéma.

LA PAROLE À...

Martine Carré, présidente de l'Association française du Vitiligo

VITILIGO : SORTIR DE LA DÉNÉGATION, ENTRER DANS L'ESPOIR

Près d'un million de personnes vivent avec le vitiligo en France. Une maladie de la peau encore trop souvent assimilée à un simple problème esthétique. Pourtant, derrière les taches dépigmentées, ce sont des vies bousculées, une estime de soi fragilisée, parfois un isolement profond. Parce qu'il est visible, le vitiligo expose immédiatement au regard des autres, à la gêne, aux questions intrusives

et aux préjugés. Les conséquences psychosociales sont majeures : anxiété, perte de confiance, difficultés à l'école ou au travail, harcèlement chez les plus jeunes, frein à la vie sociale ou affective chez les adultes. Beaucoup de malades finissent par se cacher, éviter les rencontres, renoncer à certaines ambitions. La maladie devient alors double : celle de la peau et celle du regard porté sur soi. Pourtant, un tournant



historique s'annonce. De nouveaux traitements ouvrent enfin une perspective d'amélioration réelle. Ils ne représentent pas seulement un progrès médical : ils redonnent aux patients la possibilité de reprendre le contrôle, d'enrayer l'évolution de la maladie, de retrouver une pigmentation parfois significative. Ils restaurent surtout ce que le vitiligo attaque en premier : la dignité et la confiance.

Mais ces avancées ne suffiront que si la société change son regard. Il est indispensable de mieux informer, de former les professionnels de santé et de reconnaître pleinement l'impact psychosocial du vitiligo. L'espoir existe. À nous de faire en sorte qu'il s'accompagne d'une société bienveillante, où chacun puisse vivre avec sa peau sans craindre le jugement.

© Propos recueillis par C. F.

Budget de la « Sécu » : Lecornu cherche l'issue

Le premier ministre doit trouver un compromis avec le PS et au sein de son camp pour espérer aboutir

Les députés donneront-ils un budget à la « Sécu », qui fête en 2025 ses 80 ans ? Rien n'est moins sûr, alors qu'ils commencent, mardi 2 décembre, l'examen en nouvelle lecture du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Une étape déterminante : un rejet du texte, le 9 décembre, par l'Assemblée nationale, condamnerait probablement, dans la foulée, le projet de loi de finances (PLF), bien plus clivant. Son adoption, en revanche, témoignerait d'un climat constructif dans l'Hémicycle et ouvrirait la voie – sans la garantir – à celle du budget de l'Etat.

Aussi le premier ministre, Sébastien Lecornu, qui joue son maintien à la tête de l'exécutif, a-t-il fait du vote du PLFSS un but de guerre. Le chef du gouvernement a appelé, lundi 1^{er} décembre, les parlementaires, qui « n'ont jamais eu autant de pouvoir », à prendre leurs responsabilités. « Personne ne pourrait comprendre une surpolitisation », a-t-il mis en garde depuis l'Hôtel de Brienne, à la sortie d'une réunion sur la défense, semblant s'adresser autant au camp gouvernemental, dispersé, qu'à la gauche.

Tango gouvernemental

Sébastien Lecornu recevait les socialistes, pour la première fois depuis plusieurs semaines. A la sortie de Matignon, le premier secrétaire du parti socialiste (PS), Olivier Faure, s'est montré à la fois optimiste et prudent. Artisan de la stratégie de négociation avec le gouvernement, il joue une partie de son capital politique. « Nous pouvons dire que nous progressons, que nous sommes dans une approche qui peut permettre d'aboutir à un compromis », a-t-il affirmé, avant de nuancer : « Nous jugerons en fonction de ce qui nous est présenté in fine. » Autre défenseur de ce tango gouvernemental, le député (PS) de l'Essonne Jérôme Guedj juge que les discussions sont en train d'aboutir à « quelque chose de potable ». « Nous sommes dans un marathon au 41^e kilomètre, dans une phase de percolation », détaille le chef de file du texte pour le parti, même si ce n'est pas « le PLFSS de [ses] rêves ».

Première préoccupation de la délégation socialiste lors de la réunion : s'assurer que le premier ministre considère l'adoption du budget de la Sécurité sociale comme une étape indispensable. De fait, ce texte ne relève pas d'une obligation constitutionnelle, mais, sans lui, le gouvernement ne peut corriger la trajectoire budgétaire. « Pas de PLFSS,



Le premier ministre, Sébastien Lecornu, à l'Assemblée nationale, le 4 novembre. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

cela veut dire 30 milliards d'euros de déficits et des problèmes majeurs dans les services de santé. Et, à la fin, des volumes de dépenses qui sont corrigés par le règlementaire, échappant au Parlement», avertit la sénatrice (PS) du Val-de-Marne Laurence Rossignol. Le premier ministre n'a pu que les rassurer. Il n'existe «aucune porte cachée, pas d'échappatoire», assure son entourage. D'autant qu'«il n'y a pas de loi spéciale possible», contrairement au budget de l'Etat, a lui-même souligné Sébastien Lecornu, lundi. Si le budget de la « Sécu » était rejeté, dépenses et recettes seraient reconduites en 2026. « Dans quel monde peut-on geler le RSA ? », s'alarme en privé l'ancien président du conseil général de l'Eure.

Une fois cette mise au point établie, les ministres et les socialistes ont passé au peigne fin la copie sortie du Sénat, débattue la semaine dernière à l'Assemblée nationale en commission des affaires sociales. Les élus du PS vou-

Les députés PS devront-ils voter pour le texte ? A ce stade, seule l'abstention a été envisagée

draient que le gouvernement s'engage à ne pas doubler les franchises médicales, comme il le projetait au départ, à supprimer complètement l'«année blanche», et à inscrire quelques recettes nouvelles. « On en est à chercher 100 millions par 100 millions », décrit M. Guedj. « On avance, on travaille, c'est dur, c'est épique, mais nous pensons que c'est utile au pays », veut croire le président du groupe PS à l'Assemblée nationale, Boris Vallaud. Ils espèrent aussi que Sébastien Lecornu disciplinera le bloc central, dont les divisions constituent, selon eux, l'un des principaux problèmes.

« Ce n'est pas le PS qui rend les derniers arbitrages », précise Mme Rossignol, rappelant la responsabilité du premier ministre dans cette affaire. Sébastien Lecornu a assuré, lundi, qu'il était allé « jusqu'à endosser des idées qui ne sont pas les [siennes] pour faire avancer le débat et le compromis ». « Je saurai trouver les solutions, je l'ai fait en première lecture, je le ferai moi-même en allant au banc [de l'Assemblée nationale] », s'est-il engagé.

Le « cadeau » du 49.3

La question du recours au 49.3, cet article de la Constitution qui permet au gouvernement de faire adopter un texte sans vote, n'a pas été abordée par la délégation socialiste reçue à Matignon. « Cela aurait été bizarre de parler de la tuyauterie, sans savoir ce qui coule dans le tuyau », relativise Jérôme Guedj. Décidé à obtenir un vote sur le budget, le premier ministre insiste : il ne fera jamais le « cadeau » du 49.3, pas plus que

des ordonnances, aux oppositions. « Il y en a marre d'avoir des actes qui déresponsabilisent tout le monde », a-t-il lâché, lundi.

Si les débats arrivent à leur terme, un dilemme pourrait donc se poser aux députés du PS. Devront-ils voter pour le PLFSS, qui contient la fameuse suspension de la réforme des retraites ? A ce stade, seule l'abstention a été envisagée. Mais, au regard des divisions au sein du bloc central, elle pourrait être insuffisante, et les socialistes se retrouveraient dans une situation incongrue où ils valideraient un texte gouvernemental rejeté par une partie du camp présidentiel.

« Il n'existe aucun monde où je vote pour un texte budgétaire », prévient le député (PS) de la Loire Pierrick Courbon, qui rappelle que le budget « détermine si l'on est dans une majorité ou dans une opposition ». Un argument que le premier ministre conteste, rappelant que « l'acte de voter le PLFSS n'est pas du tout la même

démarche politique que voter le budget de l'Etat ».

Autre donnée de l'équation, les socialistes surveillent comme le lait sur le feu l'attitude des députés écologistes et communistes, dont ils espèrent une abstention. Là aussi, ils comptent sur le premier ministre pour mener ce travail de conviction.

« On est loin du compte », estime la cheffe du groupe écologiste, Cécile Chatelain. Il faudrait, selon elle, au moins « 10 milliards d'euros de recettes » – une hausse de la contribution sociale généralisée sur le capital, une réduction des exonérations de cotisation patronale... – pour financer une enveloppe de 4 milliards d'euros pour l'hôpital et les soins de ville, et la hausse des dépenses en tout genre. Quant au groupe communiste, le député de la Seine-Saint-Denis Stéphane Peu n'entrevoit pas, pour sa part, à ce stade, la possibilité d'une abstention. ■

SANDRINE CASSINI
ET NATHALIE SEGAUNES

Horizons refuse de soutenir « la stabilité à n'importe quel prix »

Les élus du parti d'Edouard Philippe voteront contre ou s'abstiendront lors du vote du projet de loi de finances de la Sécurité sociale

Edouard Philippe répète souvent combien son parti « a les idées claires ». Il est vrai que depuis le début des débats budgétaires, les parlementaires d'Horizons se sont opposés à toute mesure contrevenant à la maxime qu'il a édictée du « moins d'impôts et moins de déficit ». Quitte à se désolidariser encore un peu plus du reste du bloc central. « Lorsque nous aurons le sentiment que les propositions qui sont faites, par le gouvernement ou par les autres parlementaires, affaiblissent le pays, nous voterons contre », avait prévenu dès le 16 octobre, sur France 2, le candidat à l'élection présidentielle. Une stratégie autonome assumée par « souci de cohérence » avec les con-

victions qu'ils défendent, et qui doit permettre au parti d'imprimer sa marque d'ici à 2027. Mais alors que les doutes s'installent sur les chances de voir adopter le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) comme le projet de loi de finances (PLF), jusqu'où les députés Horizons peuvent-ils aller dans cette stratégie, sans risquer d'entraver le compromis ? La question gagne les rangs de leurs partenaires du bloc central comme de l'exécutif, face au manque de voix pour faire adopter les deux textes. L'épreuve du feu aura d'abord lieu autour du PLFSS, de retour en séance à l'Assemblée dès mardi 2 décembre, avant un vote le 9 décembre.

Les élus philippistes hésitent entre un vote contre et une abstention, comme ils l'ont fait en commission – tandis que Les Républicains (LR) ont voté contre. « La cohérence en période de tempête est une vertu qui prend beaucoup de valeur sur le long terme, avance le député Horizons Frédéric Valletoux, président de la commission des affaires sociales. Depuis le début, nous sommes partisans de la stabilité, mais pas à n'importe quel prix. Surtout pas au prix de la dégradation des comptes publics. » Un argumentaire avancé par Edouard Philippe devant Sébastien Lecornu, le 25 novembre, alors que le premier assistait à la réunion de groupe des 34 députés Horizons et apparentés. Pas question,

pour eux, de soutenir un PLFSS qui entérine trop de concessions faites à la gauche sans contreparties suffisantes pour faire reculer la dépense publique, alors que le déficit prévisionnel pour 2026 était évalué à 24 milliards d'euros en sortie de première lecture.

« Lignes rouges »

Parmi les mesures auxquelles s'opposent les élus Horizons : la suspension de la réforme des retraites, tout comme à la hausse de la CSG sur les revenus du capital ou encore la suppression de l'année blanche. Sur ce point, ils ont déposé un amendement proposant une désindexation progressive des retraites entre 1400 et 1700 euros brut, plutôt que totale.

Les députés philippistes estiment, en outre, que si le PLFSS n'était pas adopté dans les temps, ce ne serait pas une calamité, arguant qu'un nouveau texte serait alors discuté début 2026, comme ce fut le cas un an plus tôt. Ils préfèrent renvoyer la responsabilité à Sébastien Lecornu. « A la fin, ce n'est pas nous qui tenons le crayon. C'est au gouvernement de borner les accords avec les socialistes et les groupes qui le soutiennent », avance Frédéric Valletoux.

Mais ni les socialistes ni le premier ministre ne sont du même avis. « Personne ne pourra se dérober de sa propre responsabilité », a mis en garde Sébastien Lecornu, lundi 1^{er} décembre, alors

qu'il était interrogé sur les réserves émises par Horizons et LR. Le chef du gouvernement a enjoint aux parlementaires de « faire [leur] job » et fustigé « ceux qui donnent des lignes rouges » sans avoir « donné beaucoup de solutions », soulignant que si le PLFSS n'était pas voté, le déficit de la « Sécu » en 2026 atteindrait non pas 24 milliards d'euros, mais 30 milliards d'euros.

A Matignon comme à Renaissance, l'on imagine mal Edouard Philippe endosser la responsabilité de « faire dérailler le train », après avoir déjà été accusé d'attaquer la fonction présidentielle, en proposant le départ anticipé d'Emmanuel Macron. ■

MARIE POUZADOUX

Emplois à domicile : les élus envisagent un coup de rabot

L'hypothèse d'une révision du dispositif fiscal devrait être étudiée en commission mixte paritaire

La crise budgétaire va-t-elle alourdir la facture de tous ceux qui emploient quelqu'un chez eux pour faire le ménage, entretenir leur jardin, garder des enfants ou encore s'occuper d'une personne âgée ? Décidés à endiguer le déficit public, les parlementaires envisagent de réduire l'important avantage fiscal en faveur des services à la personne, qui permet aux personnes qui emploient un salarié à leur domicile de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % dans la limite d'un plafond de 12 000 euros. Mais, soumis à forte pression, ils hésitent encore sur la façon de procéder, et l'ampleur du mouvement à accomplir.

Une mesure abaissant le plafond des factures concernées à 10 000 euros par an a été votée par les députés, avant de disparaître avec toute leur version du budget. Une autre, visant à ramener le taux d'aide publique de 50 % à 45 %, adoptée par les sénateurs en

commission, a finalement été retirée en séance, dimanche 30 novembre, faute de consensus immédiat. « Le sujet est loin d'être clos », a cependant prévenu son auteur, Jean-François Husson (Les Républicains), le rapporteur général du budget. Il mise sur la suite de la navette parlementaire pour avancer.

Aide publique généreuse

Un pas en avant, un pas en arrière. Le tâtonnement des élus s'explique, tant cette niche fiscale paraît à la fois utile, efficace, mais aussi très coûteuse et socialement discutable. Créé en 1991, le mécanisme a pris son essor grâce à une loi de juillet 2005, dans le cadre d'un plan gouvernemental de développement des services à la personne. Son promoteur, Jean-Louis Borloo, espérait doubler le rythme de croissance du secteur, pour créer 500 000 emplois dans les trois ans. Il s'agissait aussi de sortir une myriade de « petits boulots » (soutien scolaire, garde d'enfants, etc.), de l'« économie informelle », autrement dit du travail au noir.

Vingt ans plus tard, le bilan est nuancé. Le secteur des services à domicile a effectivement connu un net essor, et nombre de particuliers ont cessé de payer de la main à la main les personnes qui nettoient leur domicile ou vont chercher leurs enfants à l'école. Environ 5 millions de foyers fiscaux utilisent à présent ce dispositif, certains en passant par des

intermédiaires comme le groupe Oui Care (O2, APEF, La Compagnie des lavandières, Les Petits Bilinques...). Ils emploient au total plus d'un million de personnes.

L'impact sur la création d'emplois s'est cependant révélé plus faible que prévu, et surtout, le coût pour la collectivité s'est envolé. Il devrait atteindre 7,2 milliards d'euros en 2026, ce qui fait de ce crédit d'impôt la deuxième niche fiscale en France, derrière le crédit impôt recherche. Sa croissance approche 8 % par an.

En période de disette budgétaire, pareil manque à gagner fiscal force à s'interroger. D'autant que cette aide publique se révèle particulièrement généreuse au regard de ce qui se pratique ailleurs en Europe. Et qu'elle profite essentiellement aux ménages les plus aisés, ceux qui ont l'habitude et les moyens de s'offrir ce type de services. Les 10 % des contribuables les plus aisés concentrent 45 % du montant total du crédit d'impôt. « Ils sont à la fois les plus nombreux à bénéficier du dispositif, avec 1,5 million de foyers concernés, et ceux qui per-

çoivent le montant moyen le plus élevé, soit 1756 euros par foyer », soulignait en septembre un rapport du député centriste Charles de Courson, alors rapporteur général du budget.

La collectivité doit-elle aider autant les plus aisés à se payer une femme de ménage ? Pour la gauche, et une partie de la droite, la situation n'est plus tenable au regard des contraintes budgétaires. Toute la difficulté est d'intervenir sans mettre à mal un secteur devenu important, ni provoquer un grand retour du travail au noir. Et en coulisse, les représentants des professionnels concernés, notamment la Fédération des entreprises de services à la personne et la Fédération des particuliers employeurs de France, font valoir leurs arguments.

Recenter le crédit

A ce stade, trois solutions sont sur la table pour mieux encadrer ce crédit d'impôt. La première, portée par la gauche et soutenue par le gouvernement, consiste à réduire le plafond de 12 000 euros à 10 000 euros par an. Cette restric-

Toute la difficulté est d'intervenir sans provoquer un grand retour du travail au noir

tion ne permettrait cependant d'économiser que 110 millions d'euros, selon une estimation, et toucherait tous les bénéficiaires de façon un peu aveugle. Au Séna-

nat, il a été proposé sans succès de limiter le crédit à 6 000 euros. Deuxième option, défendue par Jean-François Husson, un abaissement du taux du crédit. Le limiter à 45 % « générera une économie d'environ 720 millions d'euros en 2026 » sans entraîner pour autant une hausse du travail non déclaré, a assuré le rapporteur général. Cette évaluation a toutefois été contestée par plusieurs sénateurs, inquiets d'un rendement fiscal qui pourrait se révéler plus faible que prévu en cas de changement de comportement des intéressés.

Une troisième piste serait de resserrer le type de prestations ou de prestataires concernés. « L'Etat ne peut pas rembourser une partie de la facture pour le jardinage d'une villa privée ou des coachs sportifs privés à domicile », a plaidé dimanche le sénateur communiste Pascal Savoldelli, en proposant de recentrer le crédit au profit des seules personnes âgées, handicapées, ou atteintes de pathologies chroniques, et des foyers qui en ont la charge.

D'autres ont suggéré d'exclure du crédit d'impôt les plateformes d'intermédiation, de plus en plus présentes sur ce marché. « Pour une prestation de 50 euros facturée, l'intervenant touche souvent 14 ou 15 euros tandis que les plateformes, elles, prélevent des commissions importantes parfois déguisées en frais de déplacement ou en frais administratifs », a argumenté dimanche la sénatrice socialiste Florence Blatrix-Contat, sans obtenir gain de cause. Prochaine étape prévisible : la commission mixte paritaire, attendue mi-décembre. ■

DENIS COSNARD



Le coût pour la collectivité devrait atteindre 7,2 milliards d'euros en 2026, ce qui fait de ce crédit d'impôt la deuxième niche fiscale en France

La France face au bouleversement démographique

La Cour des comptes analyse les conséquences de la baisse de la fertilité et du vieillissement sur les finances publiques

L'Etat doit mieux intégrer le vieillissement de la population dans ses orientations budgétaires. C'est l'un des principaux messages que la Cour des comptes a lancés, mardi 2 décembre, dans un rapport consacré aux impacts de la démographie sur les finances publiques. Les magistrats de la Rue Cambon, à Paris, offrent une vision d'ensemble très documentée sur cette thématique qui requiert, d'après eux, des choix politiques « particulièrement sensibles ». Au passage, ils esquiscent des pistes de réflexion susceptibles de faire débat, notamment autour de l'idée de développer la « quantité de travail à accomplir » à l'échelle d'une existence.

Comme l'ensemble des pays développés, la France est confrontée à des transformations démographiques de très grande ampleur : baisse de la fécondité, hausse du nombre de seniors en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de l'arrivée aux âges élevés des générations fourries du baby-boom. La part des personnes d'au moins 65 ans dans la population est passée de 16,3 % en 2005 à 21,8 % à la fin 2024 et elle pourrait atteindre près de 30 % en 2070. Parallèlement, les effectifs « en âge de travailler » se-

raient appelés à diminuer de 3,4 millions au cours des quinze prochaines années, pour se situer à 34,6 millions en 2070.

De telles évolutions sont de nature à tirer vers le bas le « potentiel de croissance de l'économie », tout d'abord en pesant sur le nombre d'individus qui tapent à la porte du marché de l'emploi. Deuxième aspect du problème : le vieillissement de la main-d'œuvre. Il a un effet « ambigu » sur la productivité, pas nécessairement négatif, mais il requiert, de toute façon, des actions énergiques de renouvellement des compétences pour que les travailleurs âgés s'adaptent aux changements technologiques.

En la matière, des progrès restent à accomplir, d'après le rapport, car « le taux d'accès à la formation professionnelle » des 55-64 ans est plus faible que celui des autres tranches d'âge (35 %, soit 22 points de moins que les 18-44 ans, par exemple). Enfin, l'accroissement de la part des seniors dans la population a des retombées sur l'épargne et sur l'investissement : cette catégorie tend, plus que d'autres, à mettre de l'argent de côté, en privilégiant « les actifs peu risqués », ce qui « peut limiter l'apport de capitaux aux secteurs innovants et à forte croissance ».

Ces données sont importantes à avoir en tête car elles jouent sur la création de richesses et, par voie de conséquence, sur la « capacité de financement » de la nation. S'agissant des recettes, les bouleversements démographiques en cours vont plutôt dans le sens d'une érosion : si le nombre de personnes en emploi progresse faiblement – voire décroît –, la production de biens et services en pâtit, ce qui pénalise les rentrées de cotisations sociales et d'impôts.

Coûts supplémentaires

De plus, les différentes tranches d'âge mettent la main à la poche au profit de l'Etat-providence dans des proportions très différentes : les personnes de 20 à 59 ans « sont les principales contributrices » au système de protection sociale, tandis que celles d'au moins 60 ans participent « comparativement peu au financement » de la « Sécu ». Mais des rééquilibrages sont en cours, avec un effort accru des seniors depuis plusieurs années.

Si on examine les dépenses, les changements démographiques ont des retombées à la fois contrastées et très frappantes. La diminution de la natalité « allège la contrainte » en matière de politique familiale et d'éducation na-

tionale (au niveau de l'enseignement primaire et secondaire). A l'inverse, le vieillissement de la population entraîne des coûts supplémentaires, en particulier dans la sphère du soin, la consommation d'actes médicaux s'élargissant avec l'âge : en 2019, « 50 % des dépenses de santé étaient liées aux plus de 60 ans ».

Les besoins en crédits sont également poussés vers le haut dans le secteur de la dépendance, puisque 2,8 millions de seniors « devraient se trouver en perte d'autonomie » au début des années 2050, soit 800 000 de plus qu'aujourd'hui. Quant à la facture imputable aux retraites, elle est, certes, « stabilisée », grâce aux réformes engagées depuis trois décennies pour inciter – voire obliger – les assurés à prolonger leur vie professionnelle. Mais les pensions absorbent beaucoup de ressources (près de 400 milliards d'euros, soit « aux alentours de 14 points de PIB »).

La Cour n'a pas souhaité formuler de « recommandations immédiates » car le sujet relève « pour l'essentiel de choix politiques et sociaux » appartenant aux « responsables politiques ». Mais elle met en exergue plusieurs « enseignements ». D'abord, « le coût du vieillissement » devrait être inté-

gré dans « la documentation budgétaire nationale » afin d'analyser son influence sur la dette publique. Le rapport invite aussi à modifier les regards sur les seniors en envisageant la tranche 60-70 ans « comme une décennie où l'activité professionnelle devra continuer à prendre une place croissante pour ceux qui le pourront ».

Cette approche s'impose d'autant plus qu'il faudra « faire face à la contraction de la population en âge de travailler », insistent les magistrats de la Rue Cambon. Pour y remédier, plusieurs leviers peuvent être actionnés, dont « l'amélioration du taux d'emploi » – c'est-à-dire la proportion de femmes et d'hommes occupant un poste : c'est « nécessaire », écrit la Cour, sachant que sont concernés les jeunes, les travailleurs proches de la soixantaine, les femmes ainsi que les immigrés.

Le rapport plaide également pour une nouvelle répartition du fardeau entre les générations – ce qui suggère une mise à contribution plus soutenue des retraités. Enfin, diversifier les sources de financement, par exemple en se tournant davantage vers le privé, pourrait s'avérer judicieux, aux yeux de la haute juridiction. ■

BERTRAND BISSUEL

JUSTICE Deux mineurs écroués pour un « projet d'attaque antisémite »

Deux mineurs ont été mis en examen à Paris et écroués pour un « projet d'attaque antisémite », a affirmé à l'AFP, lundi 1er décembre, une source proche du dossier, confirmant une information du *Parisien*. Selon le quotidien, il s'agirait de deux adolescents âgés de 16 ans, dont un Russe de Tchétchénie, habitant à Strasbourg et arrivé il y a quatre ans en France avec sa mère. Il se serait mis en scène posant avec un couteau dans un message sur WhatsApp, accompagné d'un texte annonçant qu'il allait « tuer des juifs dans cinq jours », évoquant un lieu de culte comme cible. – (AFP)

L'incendie qui a fait cinq morts en Meurthe-et-Moselle était volontaire

L'incendie d'un logement qui a tué cinq personnes, dimanche à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) était volontaire, a déclaré, lundi, le procureur de la République de Nancy, François Capin-Dulhoste. « Les constatations techniques (...) ont mis en évidence l'intervention d'un tiers », a-t-il précisé. L'enquête menée l'est désormais pour « incendie volontaire ayant entraîné la mort », un crime passible de la réclusion à perpétuité. – (AFP)

Accord de Bougival : « Il faut une nouvelle version »

La ministre des outre-mer, Naïma Moutchou, détaille les contours du scrutin prévu en Nouvelle-Calédonie

ENTRETIEN

Le gouvernement veut organiser, le 15 mars 2026, une consultation des citoyens néo-calédoniens sur l'accord dit de Bougival, en espérant qu'il ait fait d'ici là l'objet d'*ajustements* consensuels. Le projet signé, en juillet, sur la création d'un Etat de Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de la décolonisation du territoire, a été rejeté par le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS). La ministre des outre-mer, Naïma Moutchou, s'explique sur sa feuille de route.

L'histoire des accords politiques de Matignon (1988) et de Nouméa (1998) a montré que le dossier néo-calédonien doit être piloté à Matignon pour avancer. Est-ce le cas et quelle feuille de route vous a fixé le premier ministre ?

Matignon et l'Elysée ont toujours été au cœur du dossier néo-calédonien. Ce n'est pas un hasard, c'est un sujet sensible. C'est aussi une marque de reconnaissance pour les Néo-Calédoniens de le traiter à ce niveau-là et c'est normal. Il y a un intérêt collectif majeur, partagé, à avancer et j'y contribue parce que la feuille de route est coconstruite. La situation des Néo-Calédoniens l'exige : elle est grave car la crise économique et sociale, amplifiée par les émeutes de 2024, vient de loin.

La feuille de route est donc à la fois institutionnelle, économique et sociale, c'est un ensemble. Nous progressons sur le volet politique parce qu'il faut stabiliser le territoire pour éviter les départs et attirer de nouveaux investisseurs. Et en parallèle, l'Etat s'engage pleinement sur les investissements nécessaires. Je n'ai pas de certitudes absolues sur ce dossier – il suit toujours des chemins longs –, mais je sais que le statu quo conduirait à une année 2026 catastrophique. Le territoire est entré dans une spirale de récession. La Nouvelle-Calédonie a perdu 13 % de son PIB. Dans l'Hexagone, avec une telle situation, on tiendrait des réunions d'urgence tous les jours ! Personne ne veut voir le territoire s'effondrer.

Avancer, cela veut dire quoi ?
Quand je suis arrivée au ministère, Bougival était sur la table

« Tous les accords sur la Nouvelle-Calédonie ont été critiqués avant que le temps ne fasse son œuvre »

mais, sans mise en œuvre, était à l'arrêt. Les partenaires politiques ne se parlaient plus. Avec le premier ministre, nous avons voulu redonner du mouvement. J'ai très vite fait le déplacement en Nouvelle-Calédonie et j'ai simplement posé la question : que voulez-vous faire ? Y a-t-il des contre-projets ? Non, hormis l'accord de Kanaky du FLNKS, qui n'est pas un texte de compromis. C'est à partir de là que les discussions ont repris.

Manuel Valls, votre prédecesseur, a-t-il fait du bon travail ?

Il a réussi à remettre les forces politiques autour de la table. C'est un très bon connaisseur du monde néo-calédonien, un ancien premier ministre. Il a été un élément de confiance qui a permis de renouer le lien, ce qui est une excellente chose. Quand j'ai repris le dossier après le retrait de la signature du FLNKS, j'ai constaté que certaines questions n'étaient pas tranchées : comment s'exerce le droit à l'autodétermination ? Comment avance-t-on dans la reconnaissance du peuple kanak et dans le processus de décolonisation ? Ces sujets avaient été mis entre parenthèses, peut-être portés par l'élan autour de cette perspective d'accord historique. Mais la réalité a rattrapé tout le monde, notamment les bases militantes.

Edouard Philippe est le dernier premier ministre en poste salué pour son traitement du dossier, entre 2017 et 2020. Echangez-vous avec lui ?

Oui, j'échange avec lui, d'abord parce qu'il a été reconnu et salué pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement. C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Echangez-vous avec lui ?

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

parce qu'il a été reconnu et salué

pour sa méthode : écoute, dialogue et recherche du rassemblement.

C'est aussi ce que j'ai appris et que je veux poursuivre. Il est aussi le président d'Horizons, le parti qui est le mien, qui accorde une place centrale aux outre-mer.

Oui, j'échange avec lui, d'abord

Prison ferme pour le maire de Saint-Etienne

Gaël Perdriau a été reconnu coupable de « chantage », « détournement de fonds publics » et « association de malfaiteurs », lundi, dans l'affaire de la « sextape »

LYON - correspondant

La sanction est tombée comme un couperet. Jugé coupable de « chantage », « détournement de fonds publics » et « association de malfaiteurs », Gaël Perdriau, 53 ans, maire (ex-Les Républicains) de Saint-Etienne, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement dont quatre ans ferme, 50 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité, le tout avec exécution provisoire. « Monsieur Perdriau, vous ne pouvez plus être maire de Saint-Etienne », a précisé Brigitte Vernay, présidente de la 16^e chambre du tribunal correctionnel de Lyon, en prononçant le jugement, lundi.

La partie ferme de la peine a été assortie d'un mandat de dépôt à effet différé, ce qui va conduire l'élu derrière les barreaux dans les semaines à venir, le temps que le parquet le convoque, puis à sa démission par arrêté préfectoral, mettant ainsi fin à son second mandat. Un cas de figure comparable à celui de Nicolas Sarkozy, récemment condamné à une peine ferme avec exécution provisoire et mandat de dépôt différé.

La présidente du tribunal a insisté sur « l'extrême gravité des faits », mise en regard avec « cette précieuse qualité d'élu » et son « devoir d'exemplarité », pour justifier le quantum et l'immédiateté de l'exécution de la peine, au-delà du

réquisitoire prononcé à l'audience du 29 septembre, de cinq ans et trois ans de prison ferme, sans réclamer l'exécution provisoire.

« Le tribunal a bien entendu tout ce que vous avez opposé », a tenu à ajouter la présidente, pour faire comprendre que les trois juges, après analyse minutieuse des circonstances au fil de la centaine de pages de leur décision, étaient convaincus que le maire de Saint-Etienne avait eu un rôle actif dans le complot qui avait visé Gilles Artigues, son premier adjoint, filmé à son insu dans une chambre d'hôtel avec un prostitué, en janvier 2015, à Paris.

Durant de longues heures à la barre, Gaël Perdriau avait soutenu

qu'il ignorait tout de cette « sextape » et du chantage destiné à museler l'élu centriste, catholique opposé au mariage homosexuel. Confronté aux enregistrements accablants, et surtout aux révélations de son ancien bras droit, le maire a finalement écopé de la peine la plus lourde.

« Honte à vous ! »

Sa vocation tardive de lanceur d'alerte, à l'origine des premières révélations à *Mediapart*, n'a pas atténué l'impression machiavélique que Gilles Rossary-Lenglet a pu laisser à l'audience. L'instigateur du piège a été condamné à quatre ans de prison dont un avec sursis et 40 000 euros d'amende. Même peine pour son ex-compagnon Samy Kéfi-Jérôme, décrit comme « l'artisan zélé » du piège alors qu'il exerçait la fonction d'adjoint à l'éducation.

Même s'il a montré une rédemption sincère à la barre, l'ancien directeur du cabinet du maire, Pierre Gauttieri, a été condamné à quatre ans de prison dont deux ferme pour son rôle auprès du maire. Le tribunal a prononcé contre ces trois participants au chantage des peines avec mandats de dépôt à effet différé, cinq ans d'inéligibilité, et l'exécution provisoire.

L'élu sera derrière les barreaux dans les semaines à venir et devra démissionner de son second mandat

Les quatre condamnés ont été condamnés à payer solidiairement 200 000 euros de dommages et intérêts accordés à Gilles Artigues pour préjudice moral, ainsi qu'un total de 110 000 euros à sa famille, 40 000 euros à la ville de Saint-Etienne pour préjudice moral et d'image, et au remboursement des 184 800 euros de la protection fonctionnelle qu'ils avaient perçus les élus en cause.

« Un immense soulagement », ont commenté Florence Vincent et André Buffard, avocats de la partie civile, alors que Gilles Artigues et ses proches partageaient pleurs et étreintes. A l'autre bout du prétoire, Gaël Perdriau leur tournait le dos, se concertant longuement avec ses avocats, avant d'annoncer son intention de faire appel du ju-

gement. Maire pour quelques jours encore, il a reçu une succession d'acclamations désolées, comme si l'enterrement de sa vie d'élu avait sonné. « Une décision incompréhensible », « une terrible injustice », a-t-il encore déclaré face aux caméras, sous quelques huées : « Coupable ! », « Honte à vous ! ».

Plusieurs élus d'opposition sont venus assister au délibéré. D'ici au prochain conseil municipal, prévu le 15 décembre, la majorité municipale va devoir trouver un successeur au maire déchu, exclu du parti Les Républicains. Son premier adjoint, Jean-Pierre Berger, a fait savoir qu'il n'était pas emballé à l'idée de boucler ce mandat chaotique. Deux autres noms circulent : Marc Chassaubéné, adjoint à la culture, éditeur issu de la société civile, et Siham Labich (MoDem), adjointe à la politique de la ville, vice-présidente de la métropole.

La droite locale espère tourner la page en préparant une liste d'union en vue des municipales de mars 2026. La gauche, elle, voit dans la chute de Gaël Perdriau l'opportunité de reconquérir la ville à la longue histoire ouvrière, dirigée seulement à deux reprises par des maires communiste ou socialiste depuis l'après-guerre. ■

RICHARD SCHITTLY

Le sondage IFOP sur l'antisémitisme à l'université interrompu

L'enquête commandée par le ministère fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat

The survey is closed» («l'enquête est close») : depuis vendredi 28 novembre, dans la soirée, toute personne cherchant à répondre au questionnaire sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur voit ce message apparaître. Qui a pris la décision de mettre un terme à l'opération, dix jours après son lancement ? Le mystère reste entier : l'institut de sondages IFOP, chargé de sa diffusion, le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) – qui doit en exploiter les résultats – et le ministère de l'enseignement supérieur ont refusé de répondre aux sollicitations du *Monde*, lundi 1^{er} décembre.

A peine le sondage avait-il été envoyé, le 18 novembre, par un courrier du ministère aux chefs d'établissement universitaire, que la polémique commençait à enfler. Ceux-ci étaient invités à « relayer auprès de l'ensemble de[s] personnels [...] enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens ou administratifs » – un lien permettant d'accéder au questionnaire dans le cadre d'une enquête nationale sur l'antisémitisme au sein de l'enseignement supérieur. Ce programme de recherche avait été annoncé par le ministre, Philippe Baptiste, le 29 avril.

Récolte des données

Cependant, les présidents d'université ont mis leur veto, le 24 novembre, refusant de cautionner cette enquête au vu d'« un certain nombre de problèmes dans sa conception et [d]es questions posées ». Après plusieurs questions sur l'antisémitisme à l'université et de manière plus générale, les sondés étaient interrogés sur l'image qu'ils avaient d'Israël et sur les responsabilités du conflit israélo-palestinien.

Chaque répondant devait compléter son âge, son genre, sa fonction professionnelle, le type d'établissement et l'académie où il exerce, le plus haut diplôme détenu, le code postal de son lieu de résidence, mais aussi son appartenance ou sa proximité avec un parti politique, ainsi que sa religion éventuelle.

SOAZIG LE NEVÉ

Le Monde
La Météo
Du Climat
AVEC LE SOUTIEN DE 

LE TEMPS QU'IL FERA, LE TEMPS QU'IL FAISAIT, LE TEMPS QU'IL FAUDRAIT



**NOUVEAU SERVICE GRATUIT
À RETROUVER SUR LEMONDE.FR**

LEMONDE.FR/CLIMAT/METEO/

Tennis : dans les coulisses d'une vaste enquête sur des matchs truqués

Trois joueurs de tennis français ont été mis en examen le 18 octobre. Ils sont soupçonnés d'avoir accepté de perdre délibérément contre de l'argent et d'avoir incité d'autres joueurs à le faire, truquant des paris effectués sur des compétitions de seconde zone

Combien pour perdre un set ? Et pour laisser filer le match ? Aux enquêteurs qui l'interrogent en garde à vue, à la mi-octobre, un joueur de tennis français explique avoir d'abord été approché pour perdre un match, contre 500 euros. Il a refusé net. Puis son interlocuteur a fait grimper les enchères : 700, 1 000, 2 000. A 5 000 euros, le joueur a accepté.

Classé au-delà de la 100^e place à l'ATP – le circuit international professionnel masculin –, il fait partie des trois joueurs de tennis français mis en examen, le 18 octobre, dans une affaire de matchs truqués qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Joueurs, anciens joueurs, complices, intermédiaires... à ce jour, confirme le parquet de Marseille, sept personnes – cinq Français, un Roumain et un Bulgare âgés de 23 à 29 ans – ont été mis en examen pour des faits d'escroquerie en bande organisée, de corruption d'un acteur d'une manifestation sportive, de participation à une association de malfaiteurs et, pour certains, de blanchiment aggravé.

Cinq d'entre eux ont été placés sous contrôle judiciaire avec, notamment, l'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou sociale en lien avec le tennis et deux sont en détention provisoire. D'autres mises en examen pourraient bientôt suivre, parmi lesquelles celle de deux frères bulgares sous mandat d'arrêt européen, soupçonnés d'être au cœur du réseau.

Du côté français, «on parle de jeunes joueurs pas très bien classés qui se font acheter pour pas grand-chose, parce qu'ils n'arrivent pas à vivre de leur sport ou parce qu'à cet âge il est difficile de résister à l'attrait de l'argent facile», résume le commissaire général Stéphane Piallat, patron du service central des courses et jeux. Mis face aux éléments rassemblés contre lui, l'un des tennismen explique ainsi la spirale qui l'a débordé : d'abord une dégringolade au classement, puis l'argent englouti petit à petit, celui de son prêt étudiant, de sa famille... Ni très bon ni très mauvais, il n'arrive ni à vivre du tennis ni à arrêter, et aurait fini par accepter quelques milliers d'euros pour entretenir son train de vie, rythmé par les voyages à payer pour enchaîner les compétitions.

ANALYSES VIDÉO

Un autre aurait mis un premier pied dans l'engrenage, puis continué pour entretenir sa flamme. Interrogés sur leur éthique sportive, certains essaient de se convaincre : perdre un set face à un joueur bien moins bon et gagner à la fin du match, est-ce vraiment fausser le déroulement de la compétition ?

Une question centrale se pose d'ailleurs aux enquêteurs : comment différencier un coup de mou d'un coup de triche ? Une balle facile ratée, des doubles fautes à répétition, des appuis qui flanchent étrangement... il s'agit de faire le tri, de croiser le comportement du sportif et celui des parieurs. Pour

cela, l'Autorité nationale des jeux (ANJ) mais aussi les grandes plateformes de paris font remonter aux enquêteurs les mises suspectes qu'elles détectent. «C'est toute la difficulté de ce type d'enquête. On a tous vu des matchs de grands champions avec des passages à vide, évidemment ça ne suffit pas à dire qu'on a été acheté», explique Stéphane Piallat, dont les équipes enquêtent depuis plus de deux ans sur cette affaire, en plus de la traque aux escrocs de casinos, aux faux agents de joueurs ou aux tripots clandestins.

Tout commence au tournoi de Rodez en octobre 2023. Ce qui met alors les enquêteurs en alerte ? Le combo de mises anormalement nombreuses sur une équipe française de double, croisées avec une analyse vidéo des matchs, qui montre des anomalies évidentes dans leur façon de jouer. Le tout couplé à des tuyaux à l'ancienne, les policiers ayant eu des échos de joueurs français susceptibles de s'être fait acheter.

Ces premiers soupçons demandent confirmation. Justement, le tournoi de Toulouse arrive dans la foulée. L'occasion d'observer un joueur de la première paire suspecte, associé en double avec un autre. Un expert est alors mandaté pour regarder ses matchs : lui saura distinguer un loupé d'un triché. «Mais il ne suffit pas de regarder un point, pas même un match. Les analyses vidéo mettent en lumière un doute, pas une certitude. Il faut ensuite corroborer avec d'autres éléments d'enquête», avance Stéphane Piallat.



COMMENT DIFFÉRENCIER UN COUP DE MOU D'UN COUP DE TRICHE ? IL S'AGIT DE CROISER LE COMPORTEMENT DU SPORTIF ET CELUI DES PARIEURS

Ici, les mêmes signaux suspects se répètent ; il est temps de déclencher de nouvelles investigations. Les policiers suivent donc les flux financiers et remontent peu à peu à tout un réseau : joueurs corrompus, anciens joueurs corrupteurs, intermédiaires... «On rebondit de joueur en joueur, on ne va pas pouvoir s'intéresser à tout le monde», prévient une source proche de l'enquête, ajoutant : «Et encore, on ne s'intéresse qu'aux Français !»

«Il n'y a pas, à notre connaissance, de problème spécifique en France», nuance Karen Moorhouse, la directrice de l'ITIA, l'orga-

Le business controversé des «tipsters», conseillers en pronostics

Les autorités voient d'un mauvais œil des influenceurs qui font la promotion de sites interdits en France ou escroquent les internautes

Sur les réseaux sociaux, BabylioPronos a une routine quotidienne bien particulière. Chaque jour, il publie des «stories» sur son compte Instagram et exhibe des liasses de billets de 50 euros à 200 euros étagées sur un bureau. L'objectif : pousser ses 146 000 abonnés à acheter un accès «VIP» à ses services. Celui qui s'affiche régulièrement dans des soirées dorées à Bali et à Dubaï, ou au volant de voitures de luxe, est ce qu'on appelle un «tipster» : un spécialiste vendant ses conseils en paris sportifs à d'autres joueurs. Certains de ces influenceurs diffusent gratuitement leurs opinions sur des rencontres sportives à venir, mais beaucoup vendent des abonnements mensuels, faisant miroiter des gains mirobolants aux internautes qui suivraient leurs conseils.

Difficile de trouver son chemin dans cette galaxie d'influenceurs et de sites spécialisés. Les plus connus sont référencés par des comparateurs en ligne, certains tentant de jouer la carte de la

BEAUCOUP VENDENT DES ABONNEMENTS MENSUELS, FAISANT MIROITER DES GAINS MIROBOLANTS AUX INTERNAUTES QUI SUIVRAIENT LEURS CONSEILS

transparence en affichant le taux d'erreur des pronostics ainsi que les sommes gagnées ou perdues. Mais d'autres utilisent un marketing bien plus agressif, à grand renfort de publicités pour inciter leurs abonnés à payer : «Jour de LDC [Ligue des champions], jour de paaaaye», «Comment je gagne 200-500 € par jour en regardant le football», «Rejoignez le VIP on encaisse tous les jours».

Se plonger dans la jungle des «tipsters», c'est surtout tomber sur une publicité constante pour des plateformes réputées pour avoir de meilleures cotes... mais

non autorisées en France. Car plusieurs influenceurs semblent nouer des partenariats commerciaux avec des bookmakers étrangers. Sur Telegram, certaines chaînes, comme Team Best of pronos, Louise Pronostics ou Pronostikor, qui ont chacune plusieurs dizaines de milliers d'abonnés, renvoient vers un des sites de Betify. Cet opérateur est sur la liste noire de l'Autorité nationale des jeux (ANJ) et plusieurs de ses domaines ont fait l'objet de mesures de blocage sur le territoire français.

Même chose pour MyStake, lui aussi sur liste noire de l'ANJ tout en étant promu par certains «tipsters». Ce site de paris et de casino en ligne qui change régulièrement de nom de domaine affirme être enregistré dans l'île néerlandaise de Curaçao, dans les Caraïbes, et ne donne quasiment aucune information sur ses propriétaires.

D'autres sites promus laissent craindre des arnaques. Sur ses réseaux sociaux, BabylioPronos fait la publicité de Beexbet, une plateforme n'ayant aucun agrément de l'ANJ pour opérer légalement en

France. Si plusieurs commentaires en ligne décrivent ce site comme une escroquerie, Beexbet se pare d'un vernis de respectabilité en affichant son certificat d'agrément de la «Global eGaming Authority». Un écran de fumée : des données techniques analysées par *Le Monde* montrent que le site de ce soi-disant régulateur pourrait en réalité être exploité par les administrateurs... de Beexbet.

Amende de 80 000 euros
Tout le milieu des «tipsters» est-il pour autant corrompu ? Pour l'avocat Matthieu Escande, spécialisé dans les paris sportifs, il faut nuancer : il y a certes les «escrocs qui vendent n'importe quoi», mais aussi ceux «qui offrent des conseils de manière honnête ou sincère», et enfin les «mathématiciens» et «anciens tradeurs», «qui dérangent les opérateurs de jeux parce qu'ils apportent de vraies perspectives de gains».

De son côté, le site France Pronos défend les méthodes de travail de ses pronostiqueurs, qui scrutent, pour chaque match, les mises les

plus avantageuses et calculent les gains sur le long terme. «Pour chaque rencontre sportive, les bookmakers utilisent des algorithmes pour générer des centaines de cotes [c'est-à-dire des événements précis sur lesquels parier en fonction de leur probabilité, comme un but marqué par tel ou tel joueur]», explique Xavier Mattern, président de la société éditrice de France Pronos, Black Mandrill. *Le métier de pronostiqueur, c'est de trouver une cote où l'algorithme a fait une légère erreur et a été trop généreux.*

Il reconnaît toutefois que le milieu attire les escrocs et conseille

«d'éviter ceux qui s'affichent en Lamborghini à Dubaï». Sa propre société a été condamnée, en août, à une amende de 80 000 euros par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Cette dernière a estimé que la communication du site sous-entendait que les abonnés pouvaient améliorer leurs chances de gains, ce qui s'assimile aux yeux de la loi à une pratique commerciale trompeuse.

Certains pronostiqueurs auto-proclamés ont dès et déjà attiré l'attention des autorités judiciaires, accusés d'avoir abusé de la confiance de leurs clients. La plus grosse affaire à ce jour reste celle de PronoClub : son président, Thomas Boursin, a été interpellé puis mis en examen pour escroquerie commise en bande organisée et blanchiment aggravé en 2021. ■

FLORIAN REYNAUD



nisme international chargé de lutter contre la triche et la fraude dans le tennis. « On a souvent affaire à des groupes de joueurs de la même nationalité », ajoute-t-elle, puisque lorsque ces réseaux de triche parviennent à corrompre un joueur, ils lui demandent souvent de convaincre d'autres personnes dans son réseau. C'est d'ailleurs le cas dans cette enquête, où l'un des joueurs français est soupçonné d'avoir touché des commissions pour en attirer d'autres dans le réseau.

L'enquête, poursuivie sous l'égide de la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille depuis janvier et d'une juge d'instruction depuis l'ouverture de l'information judiciaire en mai, n'est pas terminée. Mais après deux ans, décision a été prise de « taper ». Une réunion organisée à La Haye entre les autorités judiciaires françaises, bulgares, espagnoles et roumaines sous la coordination d'Eurojust permet de synchroniser l'opération et de décider d'une date commune : ce sera le 14 octobre.

PROLÉTARIAT DU SPORT

Simultanément, une trentaine de policiers français, dont vingt-deux du service central des courses et jeux, interpellent neuf personnes en Ile-de-France, à Toulouse, à Nancy, dans la région lyonnaise et à la Guadeloupe, pendant que plusieurs Roumains sous mandat d'arrêt européen sont interpellés en Espagne et dans leur pays et qu'une centaine de policiers bulgares sont mobilisés pour arrêter quatre de leurs ressortissants. Parmi ces derniers, deux frères connus du circuit : en novembre 2020, l'un avait été radié à vie pour avoir participé au truquage de cinq matchs et incité neuf autres joueurs à « ne pas donner le meilleur d'eux-mêmes », selon l'ITIA ; l'autre avait été banni dix ans pour, entre autres, avoir tenté de corrompre un autre joueur professionnel, parié et incité d'autres à parier sur le tennis, ce qui est interdit aux professionnels de ce sport.

A ce stade de l'instruction, 45 matchs ont été identifiés comme truqués sur trois continents, au cours de petits tournois organisés entre 2018 et 2024 : en France, notamment en Occitanie et en Corse, mais aussi dans d'autres pays européens (Allemagne, Bulgarie, Espagne, Italie, Portugal, Turquie), en Amérique (Canada, Etats-Unis, Mexique) et en Afrique (Egypte et Tunisie). Six de ces

« DERRIÈRE CE QUI PEUT SEMBLER N'ÊTRE QU'UNE FRAUDE INSIGNIFIANTE, ON RETROUVE DES AFFAIRES DE CORRUPTION INTERNATIONALE AVEC DES RAMIFICATIONS GIGANTESQUES »

JEAN-YVES LOURGOUILLOUX
procureur adjoint à Marseille

matchs ont permis aux têtes de réseau d'encaisser 800 000 euros de gains, les intermédiaires et les joueurs corrompus se partagent une centaine de milliers d'euros. « Et c'est seulement ce qu'on a pu tracer », précise le commissaire général Piallat.

Car derrière, le système est bien rodé, avec des têtes de réseau qui peuvent compter sur toute une série d'intermédiaires entre eux et les sportifs, entre petites mains encaissant les gains et « mules » acceptant de créer des comptes sur des sites de paris ou de transfert d'argent en ligne. Dans cette affaire, on croise ainsi ici une mère, là une petite amie, là encore un ami proche...

« L'enquête n'est pas à son terme, il y a des ramifications internationales qui dépassent mon client », souligne ainsi Mme Laurence Monnier-Sailiol, qui défend l'un des mis en examen pour complicité : « Lui se considérait comme le meilleur ami d'un des joueurs, qu'il savait en difficulté dans sa carrière de tennis. Il reconnaît sa stupidité d'avoir voulu aider un ami sans en mesurer les conséquences judiciaires et légales. » En l'occurrence, il concède avoir ouvert un compte Western Union et laissé son ami en disposer à deux reprises. Contacté, l'avocat du joueur concerné n'a pas souhaité faire de commentaire. Les deux autres n'ont pas pu être joints.

« C'est un modèle de fraude qui repose sur le prolétariat du sport et les petites mains, avec une multiplication de paris de petite envergure dans plusieurs régions d'Europe, voire au-delà. Ce qui fait que cela passe la plupart du temps sous les radars », conclut Stéphane Piallat.

« Derrière ce qui peut sembler n'être qu'une fraude insignifiante dans un match anecdotique, on retrouve des affaires de corruption internationale avec des ramifications gigantesques, et une manne financière pour ces réseaux criminels, qui nécessite qu'on s'y intéresse davantage », souligne aussi Jean-Yves Lourguilloux, procureur adjoint à Marseille, chef de la division des pôles spécialisés, notamment de la grande délinquance économique et financière. Lui qui plaidait déjà pour que la justice se penche davantage sur la corruption dans le sport lorsqu'il travaillait au Parquet national financier préside désormais le réseau MARS (magistrats responsables du sport) regroupant les magistrats européens spécialisés, sous l'autorité du Conseil de l'Europe.

Evitant le manque de formation des magistrats, mais aussi des autorités sportives, sur ces questions, il insiste sur la nécessité de coordonner justice, police, institutions sportives et autorités du jeu pour frapper au-delà du seul sportif qui a accepté un billet : « Il faut que les autorités sportives prennent conscience qu'il ne suffit pas de suspendre les joueurs quand ils ont des suspicions. Derrière, il faut faire tomber les réseaux, parce qu'eux trouveront toujours un autre joueur pour remplacer celui qui est tombé. »

A ce stade, dans cette affaire, aucun lien n'a été établi avec d'autres criminalités organisées. Mais tous les protagonistes présumés du réseau n'ont pas été déférés, ni même encore interpellés. Selon plusieurs sources proches du dossier, rien n'exclut que ces réseaux aient d'autres « départements » que celui du jeu, comme le proxénétisme ou le trafic de stupéfiants.

Si nombre de sports sont concernés par la fraude, les statistiques compilées par le groupe de Copenhague, qui rassemble les régulateurs de 45 pays dont l'ANJ française, montrent qu'après le football, et loin derrière, le tennis est le deuxième le plus concerné par des alertes.

DAMIEN LELOUP
ET LUCIE SOULLIER

Le calvaire d'Alice Tubello, harcelée par des parieurs

La joueuse de tennis dénonce les insultes et menaces qui la ciblent sur les réseaux sociaux

LE HARCELLEMENT EST D'AUTANT PLUS DIFFICILE À ESQUIVER POUR LES ATHLÈTES QUE LES SPONSORS LEUR DEMANDENT D'AFFICHER DES CONTENUS SUR INSTAGRAM

En ce soir d'août 2024, sur la terre battue d'Arequipa (Pérou), perchée à 2 300 mètres, Alice Tubello, alors 219e à la WTA, s'incline après trois heures d'un épique combat, au tie-break du troisième set, contre une joueuse locale, sans classement mondial, mais rompue à ces conditions extrêmes.

Encore sonnée par l'effort, la Française de 23 ans s'effondre sur un banc et laisse couler ses larmes. Lorsqu'elle allume machinalement son téléphone pour réserver les billets d'avion du retour vers la France, l'appareil se met à vibrer en continu. Des messages Instagram en toutes langues saturent l'écran. « Sale pute pathétique », « j'espère que tes bras seront brisés », « quelle merde », « pisse Dieu te tuer... »

« J'étais la tête de série numéro 1, j'enchaînais les victoires, je savais que j'étais favorite et que les cotés des paris étaient largement en ma faveur », raconte la championne, attablée, ce jour glacial de fin novembre 2025, devant un buffet à volonté asiatique d'une zone commerciale de Clermont-Ferrand. Le matin même, elle tapait la balle sur un court couvert de son club, le Stade clermontois. Elle enchaînera avec une séance de préparation physique, non loin du restaurant. Le lendemain, direction l'Oise pour une rencontre d'interclubs, contre le Tennis club de Méru (Oise). La routine de fin de saison pour la 430e joueuse mondiale.

Une routine qui ne peut échapper à la pression des parieurs en ligne, prêts à tout pour rafler la mise, même sur les matchs les plus anodins des tournois du circuit secondaire. Avec des matchs proposés en continuation sur tous les fuseaux horaires, des mises possibles sur les résultats, mais aussi les doubles fautes, les aces ou les breaks, le tennis est l'un des terrains de jeu favoris des parieurs, qui apostrophent, sans filtre, les champions par leurs réseaux sociaux lorsqu'ils n'ont pas obtenu les résultats attendus.

Péripole angoissant

Retour à Arequipa, août 2024. Dans l'appartement qu'elle loue non loin du stade, le Wi-Fi est plus rapide qu'au club-house. Les messages de haine se chargent encore sur son compte Instagram : la joueuse en dénombre plus de 300. Lorsqu'elle se connecte à Facebook, une nouvelle notification la pétrifie soudain. « Alice Tubello, ma honte d'avoir un père pédophile », indique le titre d'une page illustrée par une photo d'elle. Ce compte a été créé moins de deux heures après la fin du match.

« Je vois une publication, puis une deuxième, une troisième... C'était devenu hors de contrôle, une descente aux enfers. » En scrollant, la championne découvre des clichés la mettant en scène, légendés des pires insultes, mais aussi de membres de sa famille, et en particulier de son petit-cousin, traité de « singe », avec l'émoticône correspondante. Les captures d'écran sont toujours stockées dans son téléphone.

Ainsi s'achève la tournée sud-américaine de la joueuse auvergnate. Le retour vers la France s'annonce comme un périple angoissant. La page Facebook est toujours active au décollage, en dépit de ses requêtes envoyées à Meta. Son père reprend le travail le lundi matin ; elle sait qu'il sera sommé de s'expliquer devant ses collègues. D'ailleurs, toutes les

connaissances de la joueuse ont été taguées par la page, qui se propage en ligne comme un virus.

Une fois rentrée, avec l'aide d'amis faisant jouer leurs connaissances, elle réussit à faire fermer la page. Elle s'entoure de deux avocats et dépose plainte contre X à Paris pour « harcèlement moral commis au moyen d'un service de communication public en ligne » et « usurpation d'identité ». Depuis, une plainte avec constitution de partie civile a été déposée, et une instruction est en cours, pour rechercher l'auteur du contenu incriminé.

A l'US Open 2024, qui commence la semaine suivant le tournoi d'Arequipa, la question du cyberharcèlement est abordée en conférence de presse par les cadors du circuit. Caroline Garcia, Coco Gauff ou encore Iga Swiatek lèvent le voile sur un sujet aussi massif que tabou.

La pression est particulièrement forte sur les joueuses et joueurs classés au-delà du top 100. « Les parieurs savent très bien qui ils attaquent : on n'a pas de staff, et financièrement c'est difficile de garder la tête hors de l'eau sur une saison », raconte Alice Tubello. Dans le flot d'insultes se nichent aussi les propositions pour arranger les matchs pour quelques milliers d'euros – des sommes dépassant souvent celles des chèques remis aux vainqueurs des compétitions de seconde zone. Un harcèlement d'autant plus difficile à esquiver qu'Instagram et les autres réseaux sociaux sont précisément des moyens de communication essentiels pour ces athlètes, sur lesquels leurs sponsors leur demandent d'afficher des contenus présentant leurs produits.

Les parieurs hors de contrôle, Alice Tubello les a découverts dès son deuxième tournoi professionnel, en Belgique, alors qu'elle n'avait que 15 ans. Les menaces proviennent alors d'un homme qui avait déjà été repéré errant dans les allées du tournoi. Quatre policiers seront missionnés pour sécuriser les terrains. Depuis, la pression directe des parieurs postés dans les tribunes ne s'est pas relâchée. Appelés « courtsiders », ces spectateurs enfiévrés cherchent à placer leurs paris en prenant de vitesse la validation du score par les arbitres – et remporter la mise en une fraction de seconde.

Alice Tubello s'est habituée à ce cirque, mais elle a changé sa routine. « Avant les matchs, je ne regarde plus les réseaux, sinon je deviendrai dingue, et j'évite aussi quand je suis en pleine déception après une défaite », souligne la championne. « Je reçois toujours une petite dizaine de messages par match, que je gagne ou que je perde. Les corps décapités, les menaces de mort... C'est choquant pour l'extérieur, mais nous, c'est notre quotidien. » ■

THOMAS SAINTOURENS

Automobile : zizanie générale en Europe

Le plan pour réviser le règlement interdisant la vente de moteurs thermiques en 2035 pourrait être reporté

BRUXELLES - bureau européen,

La voiture, c'est un sujet au dîner de Noël. » D'une phrase, ce haut fonctionnaire européen résume l'enjeu des discussions en cours à Bruxelles, où la Commission planche sur la révision du règlement qui interdit la vente de véhicules neufs à moteur thermique d'ici à 2035. Le client, qui va devoir basculer à l'électrique dans dix ans, devra s'y retrouver : « Il faut parler du pouvoir d'achat », insiste cette source.

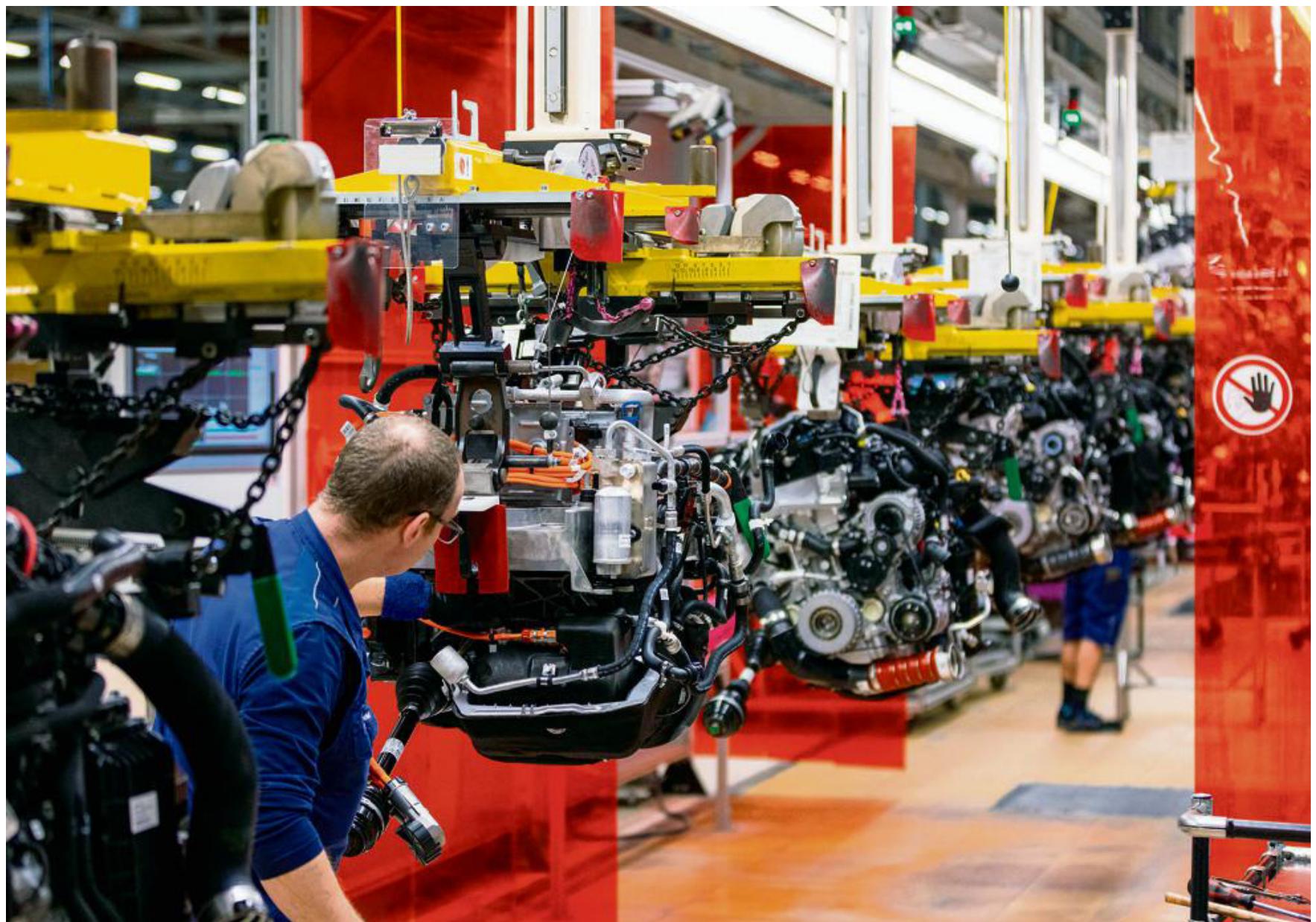
A ce stade, la Commission européenne subit surtout le lobbying intense des constructeurs automobiles, des équipementiers et des Etats membres, qui défendent des points de vue différents. A tel point qu'elle pourrait retarder la présentation de son plan pour l'automobile, prévue le 10 décembre. Tout le week-end, elle a hésité et, lundi 1^{er} décembre, elle n'avait toujours pas décidé. Dans la dernière ligne droite, réconcilier les positions, dessiner un avenir positif et aligner les forces politiques relève, il est vrai, de la gageure.

Les Européens avaient déjà eu le plus grand mal à s'entendre sur ce règlement adopté en avril 2023, que les constructeurs appellent l'*«interdiction de 2035»*, le *«ban»*, comme on dit en anglais. Au Parlement européen, le Parti populaire européen (PPE) s'y était opposé jusqu'au bout, sans succès. A la table des Vingt-Sept, l'Allemagne avait pris en otage ses partenaires pour obtenir une dernière concession avant de lever ses objections. Deux ans et demi plus tard, l'affaire s'annonce encore plus complexe. La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a été reconduite pour un second mandat et il lui revient d'amender ce texte emblématique du pacte vert, conçu pour emmener l'Union européenne (UE) vers la neutralité carbone en 2050, et qu'elle défendait jusqu'ici avec ardeur. Mais, face à la chute des ventes de voitures, à l'hécatombe des usines et des emplois dans le secteur, en particulier en Allemagne, l'ex-ministre d'Angela Merkel a dû s'y résoudre.

Montée des nationalismes

Au sein de l'actuelle Commission, les débats sont très polarisés entre les commissaires de droite, majoritaires et prêts à revenir sur la fin des moteurs thermiques en 2035, et, les autres, en particulier la socialiste espagnole Teresa Ribera. « Il faut sortir de la totémisation de 2035 », martèle, pour sa part, le macroniste Stéphane Séjourné, chargé de la stratégie industrielle. Le vice-président exécutif de l'institution défend une approche élargie, qui pourrait aussi être la base d'un compromis franco-allemand : accorder aux constructeurs des flexibilités autour de 2035 en contrepartie de contraintes en matière de contenu européen. En clair, des exceptions pourraient être décidées pour l'après 2035 – reste à savoir jusqu'où – si celles-ci permettent à l'UE de sauvegarder sa base industrielle automobile et de figurer sur la carte des producteurs de batteries. « Il ne faut pas que, dans deux ans, nous nous retrouvions avec des flexibilités qui n'auront profité qu'aux constructeurs ou aux équipementiers chinois », relate-t-on à Paris.

Qu'en pense la présidente de la Commission ? Elle surveille de près le dossier, qu'elle sait éruptif, mais, accaparée par les affaires internationales, et notamment l'Ukraine, adepte d'une gestion ultra-centralisée, elle a tardé à rendre les arbitrages requis. Stéphane Séjourné et son directeur de cabinet, Bertrand Lhuillier, qui étaient en Afrique du Sud du



Sur la chaîne de montage de l'usine BMW Group de Leipzig (Allemagne), le 21 mars 2024. KRISZTIAN BOCSI/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

20 au 23 novembre, pour y signer un accord de coopération, espéraient avoir l'occasion d'en parler avec Ursula von der Leyen et son bras droit, Bjoern Seibert, eux-mêmes à Johannesburg pour le G20, mais ils sont rentrés sans être parvenus à leur fin.

« Si Ursula von der Leyen ne s'assure pas du soutien des Etats membres-clés et de la majorité centrale du Parlement européen [PPE, sociaux-démocrates (S&D) et Libéraux de Renew] avant de mettre sa réforme sur la table, il y a le plus grand risque qu'elle implose dès qu'elle sera publiée », ajoute l'eurodéputé Pascal Canfin. Durant l'automne, les directives sur le devoir de vigilance et l'obligation de reporting social et économique des entreprises ainsi que le règlement antidéforestation ont ainsi été largement vidés de leur substance après leur passage devant les collégiateurs.

Face à la montée des nationalismes, au décrochage économique de l'UE, au retour de Donald Trump à la Maison Blanche aux Etats-Unis et à l'offensive commerciale sans précédent de Pékin, le pacte vert vacille. Les élections européennes de juin 2024, qui ont donné au PPE la possibilité de former une majorité avec l'extrême droite, ont changé la donne et le président du groupe conservateur, le Bavarois Manfred Weber,

n'hésite pas à se tourner vers l'AfD allemande ou le Rassemblement national français, quand cela lui permet d'obtenir gain de cause.

L'industrie automobile, elle, actionne tous les leviers possibles pour assouplir le jeu de contraintes qui oriente sa production. Sous couvert de *«neutralité technologique»*, elle veut pouvoir vendre, y compris au-delà de 2035, des hybrides rechargeables, des voitures électriques avec des prolongateurs d'autonomie (un petit moteur thermique qui recharge les batteries), voire des moteurs roulant avec des agrocarburants. Mais, de Volkswagen à Renault, en passant par Stellantis, Mercedes-Benz ou BMW, les modèles industriels diffèrent et les constructeurs ne tiennent plus le même discours dès que l'on rentre dans les détails.

Date couperet

Stéphane Séjourné, qui, depuis un an, multiplie les rendez-vous avec les grands patrons du secteur, s'arrache les cheveux. Il a beau aligner les kilomètres dans les salons automobiles – le 26 novembre, il était encore à Stuttgart, fief de Mercedes et de Bosch, avec le chancelier Friedrich Merz – et multiplier les déplacements sur des sites industriels, il ne peut que constater les divergences. « Les constructeurs détestent la Commission. Mais ils détestent encore plus leurs concurrents », assène un haut fonctionnaire européen. « Tout le monde veut sauver sa peau », reconnaît une porte-parole de Stellantis.

Au fil des semaines, le Français a vu certains de ses interlocuteurs évoluer, à commencer par Oliver Blume, le PDG de Volkswagen, franchement hostile à la date couperet de 2035 il y a encore trois ans et aujourd'hui prêt à faire le pari du « Made in Europe » pour les voitures comme les batteries. Ses difficultés à exporter, dans un monde plus protectionniste, ainsi

que sa crainte d'une Chine qui multiplie les ouvertures d'usines sur le Vieux Continent et peut, comme elle l'a montré cet automne, couper le robinet des approvisionnements en terres rares aux concurrents de ses constructeurs, l'ont convaincu. D'autant plus que le groupe a investi dans deux gigafactories de cellules électriques – à Salzgitter, en Allemagne, et à Valence, en Espagne – et qu'il lance, en 2026, une série de petites voitures électriques, dont la Polo, à 25 000 euros.

« Stellantis aussi joue le jeu. Renault, en revanche, se moque du monde, s'agit d'un haut fonctionnaire européen. Sans parler de Mercedes-Benz ou de BMW, qui croient encore pouvoir écouter leurs voitures à moteurs thermiques dans les pays émergents alors que la Chine y vend de plus en plus de véhicules électriques. » Ces deux-là n'ont d'ailleurs pas hésité à faire cavalier seul et à aller à la Maison Blanche plaider leur cause, proposant d'investir aux Etats-Unis pour échapper aux hausses de droits de douane promises par Donald Trump. Tant pis pour l'unité européenne. Quant à la préférence européenne, ils n'en ont cure. Si BMW peut au moins se targuer de respecter les objectifs européens de vente de véhicules électriques, Ola Källenius, le PDG de Mercedes-Benz, est perçu comme *«le nouveau libertarien, opposé à tout»*. « Certains constructeurs parlent le langage de ceux qui ont déjà déserté le continent européen. Ce sont des entreprises qui ne sont déjà plus européennes, on les écoute comme si elles étaient européennes », cingle Stéphane Séjourné.

Les constructeurs plus ouverts sur la question du contenu local minimum défendent, eux aussi, leurs intérêts. Pour mieux analyser leurs propositions, il est utile de regarder une étude du cabinet McKinsey qui a calculé, pour chaque groupe, quelle proportion de

Accaparée par les affaires internationales, et notamment l'Ukraine, Ursula von der Leyen a tardé à rendre les arbitrages requis

voitures vendues en Europe est produite au sein de l'UE : 51 % pour Renault, contre 94 % pour Volkswagen, 86 % pour Stellantis et 73 % pour BMW. Sans surprise, donc, Renault aimera que le contenu local ne soit pas mesuré par modèle, mais sur l'ensemble de la flotte vendue, avec un seuil minimum à 60 %, plus bas que celui de 75 % demandé par les équipementiers. Quant à Volkswagen et Stellantis, qui militent pour intégrer l'assemblage de pièces et la peinture dans ce contenu local, ce n'est pas non plus pour la beauté du geste.

Un front désuni

« Ces discussions sont saines », juge Christophe Aufrère, directeur général de la PFA, qui rassemble constructeurs et grands équipementiers français, mais cet ancien de Valeo rappelle l'enjeu : « A 75 % de contenu local dans les voitures, tel que mesuré dans l'étude du cabinet Roland Berger [demandée par la profession], on protège au maximum le tissu industriel d'aujourd'hui. En dessous, on se donne de la marge pour rester compétitif. » En clair, pour délocaliser les achats... Quant au Clepa, qui réunit les équipementiers européens, il interpelle la Commission sous un autre angle, celui de la compétitivité. « Pour réduire l'écart avec la Chine ou les Etats-Unis, il va falloir travailler

plus », prévient son secrétaire général, Benjamin Krieger.

Pour compliquer encore la discussion, d'autres secteurs s'en mêlent. Alors que la Commission veut encourager le verdissement des flottes automobiles comme le fait déjà la France – elles représentent 60 % des ventes –, le patronat allemand est vent debout. Air France, de son côté, fait campagne pour expliquer que si les agrocarburants de deuxième génération étaient acceptés après 2035 pour l'automobile, cela pénaliserait les compagnies aériennes, qui ont déjà du mal à s'en procurer !

Les Etats membres affichent également un front désuni. « Aujourd'hui, 70 % des voitures neuves vendues le sont en France, en Espagne, en Allemagne et en Italie. Il n'y a pas l'ombre d'un accord entre ces quatre-là », illustre un haut fonctionnaire européen. Rome, hostile au pacte vert, revendique, comme Berlin, avec qui elle a signé une lettre adressée à la Commission le 6 octobre, « un changement de cap immédiat ».

Le Danemark, où plus de 60 % des nouvelles immatriculations sont des voitures électriques, tient au contraire à l'échéance de 2035. Tout comme l'Espagne, qui se préoccupe peu du « Made in Europe », alors même que Madrid ouvre grand sa porte aux investissements chinois. Quant à la France, avant de livrer sa position finale, elle attendait celle de l'Allemagne, arrêtée le 27 novembre, et souhaite désormais connaître celle de l'Italie. Le gouvernement Lecornu écouterait aussi les acteurs de la filière, qui devaient se réunir, une dernière fois, à Bercy, mardi 2 décembre. Des circonvolutions que Pékin suit avec une grande attention. Le 27 novembre, Stéphane Séjourné a reçu un message de la vice-présidente exécutive du constructeur chinois BYD, Stella Li, demandant à le rencontrer. ■

SOPHIE FAY ET
VIRGINIE MALINGRE

Grippe : la filière aviaire de nouveau en alerte

Selon le ministère de l'agriculture, le cap des 80 foyers dans des élevages de volailles a été dépassé lundi

Le compteur tourne à nouveau. Depuis le premier cas de grippe aviaire détecté le 11 octobre, au sein d'un élevage de faisans et de perdrix dans le Pas-de-Calais, le virus hautement pathogène continue à se propager. Le ministère de l'agriculture dénombrait 68 foyers dans des élevages de volailles, vendredi 28 novembre. Le cap des 80 a été dépassé lundi 1^{er} décembre. L'attaque est particulièrement virulente en Vendée, où se concentrent 45 cas, et plus généralement dans les Pays de la Loire avec 65 cas. Le Sud-Ouest est plutôt épargné, même si 4 cas ont été comptabilisés en Dordogne. Plus de 700 000 canards, dindes, poulets et autres volatiles, touchés par le virus, ont déjà été abattus.

«Avec les cas déclarés, la situation nous remet en tension après deux années de répit», reconnaît Marie-Pierre Pé, la directrice du Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras. Dès le 21 octobre, le niveau de risque lié à la grippe aviaire a été relevé, sur l'ensemble du territoire, de «modéré» à «élévé», le plus haut niveau qui se traduit notamment par le confinement des volailles sauf dérogation, et le renforcement des mesures de biosécurité. «Nous sommes obligés d'être inquiets. Les conditions pour l'émergence du virus sont réunies à cause de sa circulation en faune sauvage», témoigne Julien Mora, éleveur de canards installé à Mugron, dans les Landes et porte-parole du Mouvement de défense des exploitants familiaux pour la filière avicole.

D'autant que, comme le souligne Patrick Pageard, trésorier de l'interprofession avicole Anvol: «Cette année, le millésime du virus de la grippe aviaire est puissant, corsé avec une forte mortalité dans l'avifaune, en particulier parmi les grues cendrées». M. Mora en témoigne: «Nous avons trouvé des grues mortes, il y a un mois, à 6 ou

Devant la progression du virus, il a été décidé de passer à trois injections vaccinales dans les zones les plus à risque

7 kilomètres de la maison.» Les contaminations suivent les couloirs de déplacement des oiseaux migrateurs et s'étendent dans de nombreux pays européens, touchant la faune sauvage, mais aussi les élevages.

Le pays le plus affecté actuellement est l'Allemagne. «Plus de 126 foyers ont été dénombrés dans des élevages en Allemagne», précise Mme Pé. «En France, il faut rester vigilant, mais la situation n'est pas comparable à celle de l'hiver 2021-2022», affirme, plutôt rassurant, Philippe Gélin, directeur général du groupe volailler LDC. Durant cette période sombre, plus de 1374 élevages atteints par le virus pathogène H5N1 avaient été répertoriés. Une catastrophe pour la filière volaille française.

Cout à la charge des éleveurs

En 2023-2024, puis en 2024-2025, le nombre de cas était retombé respectivement à 10 et à 15. Entre-temps, en octobre 2023, la France avait pris la décision de rendre obligatoire la vaccination contre la grippe aviaire hautement pathogène de tous les canards dans les élevages possédant plus de 250 animaux. Une stratégie unique en Europe. En octobre 2025, elle a été renouvelée pour un an, avec l'objectif de vacciner près de 29 millions de canards.

«En Vendée, cette année, s'il n'y avait pas eu de vaccination, il n'y aurait plus beaucoup d'animaux



Intervention après la découverte d'un foyer à risque de grippe aviaire, à Vairé (Vendée), le 11 novembre. FRANCK DUBRAY/OUEST FRANCE/MAXPPP

dans les élevages. Elle a fortement ralenti la diffusion du virus. L'efficacité vaccinale est indéniable», estime M. Mora, qui ajoute: «J'ai administré une troisième dose de vaccin à mes canards dès fin octobre.» Jusqu'alors, chacun des palmidés présents dans les élevages devait recevoir deux doses de vaccin. Face à la progression du virus, il a été décidé de passer à trois injections dans les zones les plus à risque, comme en Vendée ou en Adour. «Cela va concerner 1,7 million de canards. Il faut renforcer la digue», souligne Mme Pé.

Le fait que des animaux vaccinés soient contaminés oblige, en effet, à s'interroger sur les modalités de la vaccination. «La vaccination continue à bien marcher, mais il faut absolument s'assurer du protocole avec un suivi de la qualité de la vaccination en pratiquant une sérologie», préconise Marc Prikazsky, PDG de Ceva. Ce laboratoire français a été retenu pour fournir les vaccins contre la grippe aviaire, au même titre que l'allemand Boehringer.

Le protocole a déjà évolué, puisque aujourd'hui la première in-

jection se fait dans plus des deux tiers des cas en couvoir et la seconde en élevage. L'idée maintenant est de tester un schéma hétérologue, c'est-à-dire avec deux injections provenant de deux vaccins différents, en l'occurrence un fourni par Ceva, l'autre par Boehringer. Le feu vert de l'Agence nationale de sécurité sanitaire est attendu au printemps 2026.

Reste que le coût de la vaccination elle-même est désormais à la charge des éleveurs de canards, l'Etat finançant la surveillance. Ce qui a fait passer sa contribution

aux frais de 70 % à 40 % pour la campagne commencée en octobre, sur une enveloppe globale estimée à 100 millions d'euros. La filière canard souhaiterait qu'éleveurs de poulets et de poules pondeuses, qui profitent de cette digue contre le virus de la grippe aviaire, mettent aussi au pot. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Mais la filière volaille est unanime pour demander au gouvernement un soutien pour les élevages touchés par la nouvelle vague de contamination. ■

LAURENCE GIRARD

Après la défaillance d'un logiciel, des A320 d'Airbus affectés par un défaut de qualité

L'avionneur européen a confirmé être confronté à un problème industriel concernant un «nombre limité» de panneaux de fuselage destinés à la famille de ses moyen-courriers

Les ennuis volent en escadrille!», avait coutume de dire un ancien président de la République. Airbus est en train d'en faire la désagréable expérience. Confirmant une information de l'agence Reuters, le numéro un mondial de l'aéronautique a indiqué, lundi 1^{er} décembre, être confronté à un problème de qualité de production sur un «nombre limité» de panneaux de fuselages d'appareils de la famille A320. Et ce soixante-douze heures seulement après une alerte mondiale de sécurité concernant cette même catégorie d'aéronefs.

C'est chez un fournisseur qu'Airbus annonce avoir repéré l'anomalie, laquelle affecte une quantité restreinte de panneaux métalliques. Le groupe n'a toutefois pas indiqué le nombre d'appareils concernés. «La source du problème a été identifiée, circonscrite et tous les panneaux récemment produits sont conformes au cahier des charges», a fait savoir l'avionneur européen. Toutefois, il n'était pas encore en mesure, lundi, de préciser si le problème était limité aux seuls avions en cours d'assemblage ou s'il pouvait se retrouver aussi sur des appareils déjà livrés et donc en exploitation par les compagnies aériennes.

Même circonscrit, ce déboire tombe mal pour Airbus: au mo-

ment où sa chaîne de production commence à retrouver les cadences tant attendues par les clients du constructeur, qui, à la mi-2025, affichait un carnet de commandes de 7 666 moyen-courrières, dont plus de 5 200 appartenant à la famille A320. «Comme toujours face à des problèmes de qualité dans sa chaîne d'approvisionnement, Airbus adopte une approche prudente et inspecte tous les avions potentiellement concernés, sachant que seule une partie d'entre eux nécessitera des mesures supplémentaires», a expliqué, de son côté, l'avionneur.

Le cours de Bourse chahuté

Cette vérification sera cruciale. Si ce défaut de qualité prenait de l'ampleur à mesure que le groupe européen inspecte les appareils en cours d'assemblage ou stationnés sur des parkings, ce dernier devrait peut-être ralentir son rythme de production au risque de ne pas atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Fin octobre, Guillaume Faury, PDG d'Airbus, a confirmé sa prévision de livrer 820 appareils fin 2025. Airbus en a livré 72 en novembre, portant le total depuis le début de l'année à 657.

En fin de journée, lundi, l'avionneur européen s'est voulu rassurant indiquant que «la source du problème a été identifiée et maîtri-

sée, et tous les panneaux nouvellement produits sont conformes à toutes les exigences». Des propos destinés à tranquilliser les compagnies clientes mais aussi à calmer les marchés. Ce même lundi, le cours de Bourse d'Airbus avait été chahuté, perdant jusqu'à 10 % avant de réduire ses pertes et d'abandonner 5,81 % à la clôture.

La nervosité des places financières s'explique car ce nouveau problème intervient seulement trois jours après qu'Airbus a émis, le 28 novembre, une alerte exigeant de closer au sol 6 000 moyen-courrières de la famille A320 dans le monde. Une mesure radicale décidée à la suite d'un sérieux incident: un A320 de la compagnie américaine JetBlue reliant Cancún, au Mexique, à Newark, près de New York, fin octobre, avait dû se poser en urgence à Tampa, en Floride, après avoir brutalement plié vers le bas.

L'événement avait été provoqué par des radiations solaires qui avaient perturbé le fonctionnement d'un logiciel embarqué dans un calculateur de vol produit par Thales. Pendant le week-end, la majorité des logiciels des 6 000 A320 a été mise à jour sans perturbations notables du trafic aérien. Le 1^{er} décembre, moins d'une centaine d'aéronefs étaient encore immobilisés le temps

qu'Airbus, en accord avec les compagnies aériennes s'assure «qu'ils peuvent être remis en service». La célérité et la vigueur de la prise en charge par Airbus des problèmes de son A320, l'avion le plus vendu au monde, livré à 12 257 exemplaires, toutes versions confondues, a contribué à rassurer les investisseurs.

Le constructeur européen a sans doute retenu les leçons des déboires de son grand rival américain Boeing. En 2019, ce dernier avait attendu deux crashes successifs de son moyen-courrier 737 MAX (ils avaient causé la mort de 346 passagers et membres d'équipages) pour prendre des mesures correctives. Un manque de réactivité dont l'avionneur américain paie encore le prix six ans après.

Il s'est toutefois trouvé un syndicat minoritaire, celui des pilotes d'Air France (SPAF), pour juger «excessif» le délai de réaction d'Airbus. Le SPAF juge que l'avionneur européen a tardé pour «émettre une alerte mondiale révélant un risque jusque-là passé sous silence». Il s'est écoulé vingt-neuf jours entre l'incident de l'A320 de JetBlue et le rappel massif décidé par Airbus. A l'avenir, le SPAF invite le constructeur à «une transparence totale et immédiate dès lors que la sécurité des vols est en jeu». ■

GUY DUTHEIL

Au début des années 1990, la publicité tournait en boucle à la télévision. On y voyait une famille incapable de se séparer de son linge. «On l'a eu quand on l'a eu», sanglotait la mère, en caressant la joue de son fils adolescent. «Brandt, construit pour durer», finissait le spot. Trente-cinq ans plus tard, le fabricant d'électroménager, aussi propriétaire des marques Vedette, Sauter et De Dietrich, aimerait vraiment durer plus longtemps.

Mercredi 3 décembre, une audience doit se tenir devant le tribunal des activités économiques de Nanterre pour décider du sort de l'entreprise, en redressement judiciaire depuis le 1^{er} octobre. Les juges examineront les offres de reprise potentielles du groupe centenaire, appartenant depuis 2014 à l'algérien Cevital.

Repreneurs de long terme

Parmi elles, celle montée en urgence par des salariés pour créer une société coopérative ouvrière de production (SCOP). Soutenu par la région Centre-Val de Loire, la métropole d'Orléans et l'entrepreneur Cédric Meston (spécialisé dans la reprise de marques en difficulté, comme Tupperware), ce projet a convaincu l'Etat. Ce dernier est prêt à mettre 5 millions d'euros, a affirmé, le 1^{er} décembre, Sébastien Martin, le mi-

nistre délégué chargé de l'industrie. Selon lui, 300 emplois, sur les 700 que compte le groupe en France, pourraient être sauvés.

Souvent prompt à jouer le rôle de pompier, pas toujours avec succès, c'est la première fois que l'Etat financerait une coopérative de salariés à ce niveau. En novembre, la Confédération générale des SCOP s'était étonnée de l'absence de l'Etat, alors qu'une collecte avait permis de récolter 5 millions d'euros de promesses d'investissement pour Duralex, repris en SCOP en juillet 2024. En avril, les salariés du chimiste Vencorex auraient aimé avoir le soutien de l'Etat pour appuyer leur dossier de reprise en coopérative. L'entreprise a été liquidée.

Du fait de leur organisation juridique et de leur gouvernance (la majorité du capital doit être détenue par les salariés), les coopératives ouvrières ne rentrent pas dans les cases habituelles et ne bénéficient pas de tous les dispositifs. Elles mériteraient pourtant de bénéficier de plus de soutien, au moment où l'industrie française a besoin de repreneurs de long terme. Créateur d'emplois (+ 4 % en 2024) et avec un taux de survie à cinq ans supérieur à la moyenne des entreprises (79 % contre 61 %, selon l'Insee), le modèle des SCOP a démontré qu'il était construit pour durer. ■

PERTES & PROFITS | BRANDT

PAR OLIVIER PINAUD

L'Etat se convertit au modèle coopératif

TotalEnergies perd deux soutiens pour son projet au Mozambique

Le Royaume-Uni et les Pays-Bas ne participeront pas au financement du très controversé site de gaz naturel liquéfié dans le Cabo Delgado

Folle journée que ce lundi 1^{er} décembre pour TotalEnergies et son projet controversé de production de gaz naturel liquéfié au Mozambique, qui a perdu coup sur coup deux financeurs publics. Le matin, le gouvernement britannique a annoncé se retirer du financement de 1,15 milliard de dollars (1 milliard d'euros environ) accordé à Mozambique LNG par le biais de l'agence de crédit à l'exportation UK Export Finance (UKEF), confirmant une information du *Financial Times*.

En cause, selon la déclaration écrite du secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie, Peter Kyle : «les risques liés au projet», «accrus depuis 2020», et un investissement qui, estime l'exécutif britannique, ne servira ni «les intérêts des contribuables» ni «les intérêts [de notre] pays». En mars 2021, une attaque meurtrière de la milice Al-Chabab, affiliée à l'organisation Etat islamique, causait plus de 1400 morts ou disparus, selon l'estimation du journaliste d'investigation Alex Perry, dont un Britannique. De quoi pousser TotalEnergies à suspendre le projet pour cas de «force majeure».

Lundi en toute fin d'après-midi, deuxième secousse, cette fois en provenance des Pays-Bas. Dans une lettre adressée au parlement néerlandais, dont *Le Monde* a eu connaissance, le gouvernement néerlandais, autre créancier public de Mozambique LNG, a également révélé la fin de sa participation au financement, pour la partie couvrant un important prêt bancaire. Selon la lettre, cette sortie s'effectue... à l'initiative de TotalEnergies. Et ce, alors que la

multinationale pétrogazière entend pourtant redémarrer le chantier, ayant fait part aux autorités mozambicaines, le 25 octobre, de son intention de lever l'état de force majeure.

Le groupe français a-t-il voulu devancer un éventuel retrait des Pays-Bas, qui étaient, eux aussi, en plein réexamen de leur participation? Toujours est-il qu'il a informé les autorités néerlandaises de son intention de se passer de la police d'assurance couvrant le financement, pour 640 millions de dollars, qu'elles avaient apportée à l'une des banques préteuses, Standard Chartered – l'autre garantie apportée a été maintenue pour des raisons juridiques. Contacté par *Le Monde*, TotalEnergies renvoie simplement aux déclarations de son PDG, Patrick Pouyanné, fin avril, selon lesquelles les actionnaires ont «désormais décidé de poursuivre le projet» et «[pourraient] le financer avec [leurs] fonds propres». L'entreprise française est à la fois le pilote et l'actionnaire principal, à hauteur de 26,5 %, aux côtés d'investisseurs mozambicains et asiatiques.

Un rapport indépendant

Sans commenter le fond de la décision prise par le groupe de M. Pouyanné, le gouvernement néerlandais a choisi de publier, en marge de sa lettre au Parlement, le contenu d'un rapport indépendant qu'il avait commandé sur les violations des droits humains possiblement commises par les soldats mozambicains dans la province de Cabo Delgado. Très négatif, ce document de 42 pages, daté du 7 novembre, consulté par *Le Monde*, confirme l'existence de violations structurelles des droits

Diverses enquêtes sont en cours, qui alertent sur les dangers encourus par la population locale

humains par les forces de sécurité mozambicaines, et estime crédibles les révélations du site Politico sur les actes de violence et de barbarie commis à l'été 2021 par les soldats chargés de surveiller le site gazier, pour partie financés par TotalEnergies. Autre point marquant: le rapport pointe une situation sécuritaire toujours instable dans le Cabo Delgado, où est implanté Mozambique LNG, et une prise en compte insuffisante de risques de court et long terme jugés «considérables».

Quoi qu'il en soit, la sortie du Royaume-Uni et des Pays-Bas rebat les cartes du projet. Certes, sur le plan strictement financier, les contributions britannique et néerlandaise ne représentaient qu'une petite partie de l'enveloppe de Mozambique LNG, qui se chiffre à 20 milliards de dollars et implique une trentaine d'institutions publiques ou privées. Et la multinationale des hydrocarbures peut compter sur le soutien de l'administration Trump, l'Agence américaine de crédit à l'exportation ayant approuvé un prêt de 4,7 milliards de dollars. Il n'empêche que les annonces du 1^{er} décembre obligent TotalEnergies à trouver de nouveaux financements.

Elles ont aussi pour effet de conforter les ONG de défense des droits humains et de l'environnement.

ment, opposées à ce projet qu'elles qualifient notamment de « bombe carbone » – le gaz est une énergie fossile, responsable du dérèglement climatique. Diverses plaintes ou enquêtes sont en cours, qui alertent sur les dangers encourus par la population locale.

Des atrocités

La dernière plainte en date a été déposée le 17 novembre pour « complicité de crimes de guerre » contre TotalEnergies et contre X, auprès du Parquet national antiterroriste français, par l'European Center for Constitutional and Human rights. Elle vise les exactions révélées par Politico, des faits de séquestration et de torture documentés ensuite par la cellule d'enquête vidéo du *Monde*. Préoccupé par ces atrocités, Londres avait d'ailleurs commandé une enquête à ce sujet. « TotalEnergies estime avoir toujours pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ce projet et protéger les droits humains, mais, manifestement, le gouvernement britannique n'en a pas été convaincu », a réagi, auprès du *Monde*, le 1^{er} décembre, Henri Thulliez, l'avocat d'un des plaignants dans l'information judiciaire ouverte en France sur le massacre de mars 2021.

Mozambique LNG reste à ce jour un projet-clé dans la stratégie de TotalEnergies, qui symbolise sa volonté de mettre de plus en plus l'accent sur le gaz, outre ses activités historiques dans le pétrole et celles plus récentes d'électricien. En juin 2019, lorsque la multinationale avait entériné sa décision d'investir dans le projet, le danger djihadiste était déjà une réalité dans cette région d'Afrique. ■

ANNE MICHEL ET ADRIEN PÉCOUT

Les certificats d'économies d'énergie au cœur d'une polémique sur les prix

Le dispositif des CEE fait l'objet d'une passe d'armes entre le gouvernement et le RN

Est-ce la peur de voir ressurgir le spectre de la crise des « gilets jaunes »? La controverse qui monte ces jours-ci autour d'un dispositif relativement peu connu du grand public permet en tout cas de mesurer l'explosivité du sujet des prix de l'énergie. Son nom: les « certificats d'économies d'énergie », ou CEE. Un mécanisme à propos duquel «on raconte absolument n'importe quoi», s'importait, lundi 1^{er} décembre, le ministre de l'économie, Roland Lescure, interrogé sur France 2.

De quoi est-il exactement question? Complexes, les CEE ont été instaurés par une loi en 2005 en vertu du principe pollueur-payeur. Ils obligent les fournisseurs d'énergie – sous peine de s'exposer à des pénalités financières – à réaliser ou à financer des mesures de réduction de la consommation d'énergie ou d'amélioration de l'efficacité énergétique, pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités. Par exemple l'isolation d'une toiture, le raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur ou la rénovation d'un éclairage extérieur.

Or, ce dispositif 100 % privé est appelé à croître fortement à compter de 2026. Une façon de répondre, en particulier, à la forte hausse des demandes d'aide dans

la mobilité électrique et la rénovation énergétique des logements. Et de permettre au gouvernement d'avancer sur les objectifs de décarbonation sans avoir à puiser dans le budget.

Une aubaine, à priori

Selon un décret publié début novembre, fixant les nouvelles modalités des CEE pour la période 2026-2030, les obligations d'économie d'énergie augmenteront de 27 % par rapport à la période précédente. L'enveloppe financière va ainsi passer à «plus de 8 milliards d'euros» en 2026 contre 6 milliards en 2025, indiquait fin octobre la ministre de la transition écologique, Monique Barbut. Une aubaine, à priori, pour tous les foyers souhaitant remplacer leur chaudière au fioul par une pompe à chaleur ou louer, grâce au leasing social, un véhicule électrique, notamment les plus modestes.

Mais l'outil a son revers. Car cette obligation réglementaire qui pèse sur les fournisseurs d'énergie, risque de se répercuter, au moins en partie, sur les factures de gaz et d'électricité, et sur les prix à la pompe. Les nouvelles modalités pourraient ainsi se traduire par une hausse de «4 à 6 centimes» par litre de carburant dès le 1^{er} janvier, prévenait le 26 novembre le président de l'Union fran-

çaise des industries pétrolières. Interrogé sur LCI quelques jours plus tôt, le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, évoquait pour sa part de «4 à 5 centimes de plus dans le litre d'essence dans un an ou deux» du fait de cette «nouvelle taxe qui vient, qui s'appelle, c'est un truc diabolique, "les certificats d'économies d'énergie"».

Il n'en fallait pas plus pour que le président du Rassemblement national (RN), Jordan Bardella, se saisisse du sujet. Et dénonce dans une vidéo postée sur X vendredi, une «nouvelle agression fiscale», alors que «les prix de l'énergie sont déjà insupportables». Le dispositif n'est «ni une taxe ni un impôt», a aussitôt répliqué Roland Lescure, accusant M. Bardella de se faire «le porte-voix des industries pétrolières». Un argumentaire repris par le ministère de la transition écologique. Dans un communiqué diffusé lundi, celui-ci souligne qu'une augmentation des prix à la pompe résulte d'abord «des choix des compagnies pétrolières». Et estime qu'«attaquer les CEE, c'est en réalité faire passer les intérêts des pétroliers avant le pouvoir d'achat des Français».

Dans les faits, le dispositif «ne rapporte rien au gouvernement», rappelle Nicolas Leclerc, cofondateur du cabinet de conseil en énergie Omnegy. Néanmoins, «pour un consommateur, cela a le

même effet qu'une taxe. Tout le monde se retrouve à cotiser pour faire faire des travaux d'économie d'énergie, même ceux qui n'en font pas», poursuit cet expert, estimant que les fournisseurs d'énergie sont contraints de répercuter le surcoût des CEE dans les prix s'ils ne veulent pas vendre à perte.

Toutes les énergies sont d'ailleurs concernées, et pas seulement le carburant. Chez Engie par exemple, les clients de certains contrats de fourniture de gaz doivent s'attendre à une hausse de budget annuel de 3,5 % en moyenne. Les ménages restent quand même «les premiers bénéficiaires [des CEE] grâce aux primes qu'ils peuvent percevoir pour leurs travaux de rénovation énergétique», insiste l'entreprise.

Reste que l'efficacité du système a déjà été remise en cause par le passé. En 2024, la Cour des comptes épingle un outil «complexe et coûteux pour des résultats incertains», préconisant une «réforme d'ampleur» pour se prémunir également des cas de fraude. En réponse, le gouvernement s'est efforcé ces derniers mois de faire le tri dans les mesures éligibles, supprimant celles jugées les moins efficaces. Le décret vise aussi à renforcer les moyens de lutte contre la fraude en augmentant le nombre d'agents de contrôle. ■

MARIE DE VERGÈS

WeWork mise sur la sobriété pour renouer avec la rentabilité

Désormais dirigée par John Santora, la firme américaine spécialisée dans le coworking se relance grâce à une stratégie plus classique

Fini les excès. L'entreprise de coworking WeWork, qui a connu l'une des plus impressionnantes ascensions parmi les start-up américaines (valorisée jusqu'à 47 milliards de dollars, soit 40,5 milliards d'euros), est aussi devenue le symbole d'une nouvelle économie qui fonçait droit dans le mur, sans contrôle de ses actionnaires. Son succès rapide et sa dégringolade violente, ont même donné lieu à une série, très fidèle au réel, *WeCrashed*, diffusée sur la plateforme Apple TV+. Lorsque l'entreprise, soutenue en particulier par le fonds Vision Fund du japonais SoftBank, a dû ouvrir ses livres de comptes à la veille de son entrée en Bourse, en septembre 2019, les gabegies d'Adam Neumann, qui a cofondé l'entreprise en 2010, et de sa femme sont apparues au grand jour, au point de faire capoter l'opération.

Après des changements de direction et une cessation de paiements en novembre 2023, l'entreprise a effectué sa mue et trouvé un dirigeant plus consensuel. Venu de l'immobilier «classique», John Santora, qui a passé quarante-sept ans chez Cushman & Wakefield, un géant du secteur fondé en 1784, n'affiche pas les mêmes prétentions qu'Adam Neumann. «A l'époque, je ne pouvais pas comprendre une croissance aussi rapide», admet-il.

Nouvelle rigueur

Il lui aura fallu seulement trois semaines pour accepter ce nouveau pari professionnel, au moment où la société sortait de sa procédure de mise en faillite, mi-2024, persuadé que la marque WeWork conservait, malgré ses déboires, des possibilités de développement. «Si vous demandez aux gens quelle est la plus grande entreprise de coworking, le premier nom qui viendra est WeWork», estime-t-il. «J'ai aimé le défi qui m'attirait», explique-t-il au *Monde*, lors d'une rencontre organisée dans le dernier espace ouvert par la compagnie dans le 9^e arrondissement parisien, avenue Trudaine.

Rien qu'à la sobriété de l'habit de M. Santora – à l'inverse du look rock'n'roll d'Adam Neumann – et à son langage tout en pondération, on peut comprendre que la gestion de la société a complètement changé. Un peu à l'image d'un Tim

L'entreprise est présente dans 34 pays et 120 villes, pour 600 locaux et 550 000 membres

TOURISME
Le Parc Astérix s'exporte en Allemagne
La Compagnie des Alpes, entreprise opératrice de domaines skiables et de parcs de loisirs, a annoncé, mardi 2 décembre, la transformation du parc allemand Belantis, acquis en avril, en un Parc Astérix, le premier hors de France, «à l'horizon 2030-2031». La mutation du Parc Belantis, situé au sud de Leipzig (Saxe), en Parc Astérix «se fera graduellement» et «la première zone consacrée à Idéfix sera inaugurée dès le printemps 2026», précise le groupe. — (AFP)

LUXE
Un nouveau patron pour LVMH Fashion Group
Le géant du luxe LVMH a annoncé, mardi 2 décembre, la nomination de Pietro Beccari au poste de PDG de LVMH Fashion Group, à compter du 1^{er} janvier 2026, en remplacement de Sidney Toledano, proche collaborateur depuis plus de trente ans de Bernard Arnault, PDG du groupe. M. Beccari conserve son poste de PDG de Louis Vuitton, qu'il occupe depuis 2023. LVMH Fashion Group chapeaute, hors Louis Vuitton et Dior, les marques Celine, Fendi, Givenchy ou Kenzo.

Une entreprise d'une santé éclatante ! Et pas seulement pour ses clients à quatre pattes. La clinique vétérinaire AniCura Saint-Roch, à La Rochelle, qui accueille 27 000 « patients » par an, a inauguré, fin mars, des locaux rénovés sur une surface quasi doublée, de 900 à 1 600 mètres carrés. Le site dispose d'un service de cardiologie, d'un pôle d'imagerie équipé d'un scanner de dernière génération, d'une salle d'endoscopie, d'un pôle d'oncologie flambant neuf, pour les chimiothérapies, et d'un espace de rééducation pour accompagner les animaux après une intervention chirurgicale.

Mené sur près de trois ans, le chantier représente un investissement de quelque 2 millions d'euros. A la manœuvre : le réseau AniCura, filiale... du groupe américain Mars. Celui-là même qui possède les marques M&M's, Snickers, Mars, mais aussi Royal Canin, Sheba et Whiskas. De la barre chocolatée à la collerette, il n'y a qu'un pas. Le géant, basé en Virginie, se targue sur son site de « prendre soin de la moitié des animaux de compagnie de la planète ».

La santé animale est devenue un business convoité, et pour cause. On compte rien qu'en France 16,6 millions de chats et près de 10 millions de chiens. Plus d'un Français sur deux (55 %) a un animal de compagnie, d'après la Fédération des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers.

Surtout, le rapport des Français avec ces compagnons a changé. «Avec la déstructuration des schémas familiaux, la hausse du célibat et le vieillissement de la population, beaucoup considèrent leur animal comme leur meilleur ami. Ils sont prêts à payer cher ses aliments et les soins qui lui sont nécessaires. En étant un peu cynique, je dirais que le pricing power [la capacité à demander des prix hauts] est comparable pour un animal et un bébé : le client ne négocie pas, il met le prix», décrypté Pierre Tegnér, analyste chez Oddo. Une rupture des ligaments croisés coûte ainsi en moyenne 929 euros, d'après une étude de janvier 2024 menée par l'IFOP pour l'assureur Fidanimo. Compter 3 000 euros pour une prothèse de la hanche, 1 000 euros pour le traitement d'une torsion de l'estomac chez le chien.

«SCANNERS SUR DES LAPINS»

Résultat, un marché en France de 4,3 milliards d'euros, qui englobe aussi bien les croquettes, pâtes, lièvres et divers accessoires que les soins médicaux. «Le marché de la médecine vétérinaire est en croissance, de l'ordre de 4 % par an», indique Philippe Baralon, vétérinaire et associé du cabinet de conseil Phylum, près de Toulouse.

Car les animaux vieillissent. D'après AniCura, 31 % des chiens et 33 % des chats en Europe sont des «seniors». Et qui dit vieillissement dit consultations plus fréquentes et actes chirurgicaux plus coûteux. L'offre est montée en gamme. «Au début de ma carrière, on ne trouvait pas de scanner chez les vétérinaires. Aujourd'hui, on en compte 130 en France. On fait désormais des scanners sur des lapins, et de la chirurgie sur des poules», détaille Philippe Baralon.

La croissance du secteur a alléché financiers et multinationales, d'autant que «les soins aux animaux de compagnie constituent une activité universelle, facile à comprendre pour les investisseurs», poursuit le spécialiste. Un mouvement de concentration s'est enclenché en 1994 aux Etats-Unis, en 1999 au Royaume-Uni, et



Au centre hospitalier vétérinaire AniCura Nordvet, à La Madeleine (Nord), le 26 janvier 2024. FLORENT MOREAU/« LA VOIX DU NORD »/MAXPPP

PLEIN CADRE

Le business convoité des cliniques vétérinaires

La passion des Français pour leurs bêtes a fait des établissements de santé qui leur sont consacrés un secteur ultra-rentable. L'activité attire fonds d'investissement et géants de l'agroalimentaire

plus récemment en France. Le groupe Mon Véto, leader avec 316 cliniques, est aujourd'hui détenu à 20 % par le fonds d'investissement tricolore Ardian.

Ses compatriotes Eurazeo et InfraVia ont respectivement pris une participation dans Sevetys (près de 200 cliniques) et Univet ; le suédois EQT est actionnaire majoritaire d'IVC Evidensia (260 cliniques), dont Nestlé détient 20 %. En 2019, seuls 2 % des vétérinaires en France travaillaient dans des groupes, ils sont plus de 21 % désormais (la majorité restent indépendants). Le cabinet Phylum prévoit que la moitié des vétérinaires canins exercent dans des groupes en 2028.

Le modèle ? Constituer un réseau en rachetant des cliniques rentables, dont les vétérinaires s'engagent à rester quelques années après la vente. Après une phase d'euphorie en 2020-2021, lors de la pandémie de Covid-19, le rythme des acquisitions a ralenti, mais IVC Evidensia, Univet et Sevetys res-

tent dynamiques. «Historiquement, un vétérinaire vendait sa clinique pour l'équivalent de deux années de bénéfices. Les groupes n'hésitent pas à proposer dix années de bénéfices, voire plus», expose David Quint, vétérinaire et président du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral. Des cabinets de taille moyenne se négocient entre 2 millions et 3 millions d'euros.

Les acquéreurs déploient ensuite des mesures visant à doper les profits : nouvelles prestations, hausse des tarifs, recrutement d'assistants pour concentrer le vétérinaire sur son cœur de métier, etc. Les groupes fournissent en outre des services : «Une mutualisation des tâches administratives, une assistance en matière de recrutement dans un secteur tendu, un accès à des formations de qualité et une aide au financement pour l'achat de matériel de pointe ou l'aménagement de la clinique», énumère une porte-parole d'IVC Evidensia.

Deux cliniques sur trois font l'objet d'investissements après leur rachat, d'après un rapport publié en avril 2023 par Asterès, un bureau d'études mandaté par le Syndicat des groupements d'établissements vétérinaires (Syngev). «Les cliniques du Syngev consacrent 5 % de leurs ventes à l'investissement, contre 1,5 % à 2 % pour les établissements indépendants. Il faut savoir qu'un appareil IRM coûte environ 500 000 euros, un scanner 200 000 euros», indique Jacques Bonin, président d'AniCura France et du Syngev. AniCura, précisément, se spécialise dans les

centres hospitaliers vétérinaires de grande taille, qui pratiquent les soins les plus techniques. Une opération à cœur ouvert peut s'élever à 30 000 euros.

Des prix qui ont fini par faire tiédir les autorités. Dans un avis publié le 24 octobre, l'Autorité de la concurrence, qui avait été saisie, en 2024, par Bercy, relève «une augmentation globale des tarifs des soins», plus marquée chez «les vétérinaires ayant rejoint un réseau corporate», soit détenus majoritairement par une entreprise commerciale ou financière. Elle s'inquiète aussi de cette tendance à la concentration qui, dans certains territoires, peut réduire la concurrence au détriment des clients.

«MULTIPLIER LES ACTES»

Ces nouveaux acteurs ne font pas non plus l'unanimité du côté des praticiens. «J'ai quitté mon établissement quand il a été vendu à un groupe. Les financiers imposent une logique qui peut conduire à des excès», témoigne David Quint, qui exerce à Brive-la-Gaillarde (Corrèze).

«Nous ne devrions pas devenir salariés : un vétérinaire doit rester pleinement responsable de ses actes et de ses décisions», abonde Géraldine Blanchard, docteure en médecine vétérinaire à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), à Maisons-Alfort (Val-de-Marne).

«La "protocolisation" des soins tend à priviver le professionnel de son approche clinique, qui repose plus sur un savoir-faire que sur des algorithmes et une accumulation d'examens coûteux», tacle Dominique

«J'ai quitté mon établissement après sa vente à un groupe. Les financiers imposent une logique qui peut conduire à des excès»

DAVID QUINT
vétérinaire en Corrèze

Grandjean, enseignant-chercheur à l'ENVA. Le Conseil national de l'ordre des vétérinaires confirme : «Les établissements rachetés se sont fortement équipés au niveau technologique, et c'est une bonne chose. Mais la tentation est grande de vouloir amortir le matériel en multipliant les actes», indique son président, Jacques Guérin.

La Fondation Droit animal (LFDA), présidée depuis septembre par Laurence Parisot, ancienne présidente du Medef, dénonce aussi une logique toujours plus commerciale. «La problématique de l'indépendance des vétérinaires est un sujet éthique extrêmement important et qui s'est aggravé avec l'évolution du secteur», estimait, auprès du Monde, en septembre, Louis Schweitzer, l'ex-patron de Renault devenu président d'honneur de LFDA, mort le 6 novembre. «Les professionnels qui ont fait le choix de rejoindre notre réseau

conservent une totale autonomie en matière de diagnostic, de soins et de prescriptions, dans l'intérêt de leurs patients et en accord avec les propriétaires d'animaux», répond la porte-parole d'IVC Evidensia.

Les règles d'indépendance des vétérinaires ont d'ailleurs été réaffirmées par le Conseil d'Etat, en juillet 2023, à l'issue d'un contentieux entre l'ordre national et certaines sociétés. Une conciliation a été engagée, aboutissant à l'adoption d'une «doctrine d'emploi» commune. «Toutes nos cliniques sont conformes et inscrites à l'ordre des vétérinaires. Le conflit est derrière nous et c'est une bonne nouvelle», commente Jacques Bonin, d'AniCura. «Les relations restent tendues entre les groupes et l'autorité ordinaire», nuance Philippe Baralon. Contacté par *Le Monde*, le groupe Nestlé n'a pas donné suite.

Autre ombre au tableau : les conditions des rachats apportent leur lot de contraintes. «Certains contrats prévoient une clause qui interdit au cédant d'exercer à moins de 100 kilomètres», témoigne David Quint. Une clinicienne, qui souhaite garder l'anonymat, a vendu à IVC Evidensia son établissement, qu'elle a quitté deux ans après. «Je recevais du groupe des recommandations sur les prix et les fournisseurs tout en n'étant, sur le papier, obligée à rien. En pratique, la pression était bien réelle. Pour les pompes funèbres, on nous incitait à passer par l'un des acteurs les plus chers du marché, qui appartient à... IVC Evidensia. Quand j'ai demandé du budget, on m'a répondu : "Vous nous mettez en difficulté en suivant pas nos recommandations, nous n'allons pas faire d'efforts pour vous." Ils ont fini par me licencier, sans justification.»

Ce témoignage ne surprend pas Caroline Dabas, qui préside le Syndicat des structures et établissements vétérinaires indépendants de France : «Des confrères et consœurs sortent brisés de ces expériences. Mais, tenus par des clauses de confidentialité, ils ne peuvent pas s'exprimer publiquement.» Une contrepartie des montants élevés touchés par les vétérinaires qui ont cédé leur clinique. ■

THOMAS LESTAVEL

«Le “pricing power” est comparable pour un animal et un bébé : le client ne négocie pas, il met le prix»

PIERRE TEGNÉR
analyste financier chez Oddo

Dubaï attire les jeunes cadres français musulmans

L'émirat séduit nombre de diplômés fatigués du bruit politique et médiatique autour de l'islam en France

Comme souvent à Dubaï, rendez-vous a été pris dans un mall, ces vastes centres commerciaux climatisés, où l'on vient faire ses courses, flâner, déjeuner, tout en échappant à la chaleur extérieure. Celui de Mirdif, une zone résidentielle de Dubaï, accueille une classe moyenne supérieure d'expatriés et de nationaux. Mathieu (qui n'a pas souhaité donner son nom), un Français de 35 ans, y vit avec sa femme et leurs deux enfants. «*Ca fait presque dix ans que je suis arrivé à Dubaï; pour nous, c'est un bon compromis entre l'identité occidentale et la culture arabe et musulmane*», explique-t-il, souriant, assis dans un élégant salon de thé.

Rien ne prédestinait ce Toulousain, élevé dans une famille catholique, à faire sa vie dans l'émirat. C'est sa conversion à l'islam, en octobre 2011, alors qu'il est en deuxième année de prépa (économique et commerciale), qui a tout changé. Sa décision découlait de longs mois de réflexion et de recherche sur les religions. Elle n'a pas été facile à accepter par ses parents, par sa mère surtout, inquiète de cette conversion à un moment où les journaux parlaient tous de départs massifs de jeunes radicalisés en Syrie. Elle lui a surtout semblé difficile à vivre dans la société. «*Jusque-là, je me disais que les musulmans se victimisaient. Mais quand je suis passé de l'autre côté de la barrière, je me suis pris une grosse claque.*»

Diplômé de l'ISC Paris, une école de commerce, Mathieu décroche un premier boulot à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Il se retrouve à faire ses prières sous les escaliers de sécurité du parking. A quoi viennent s'ajouter ce qu'il vit comme des micro-agressions de tous les jours. «*C'est un peu schizophrénique, on a l'impression de ne pas pouvoir être nous-mêmes. Je me suis dit : si je reste en France, je vais passer ma vie à me battre et je n'ai pas les épaules pour ça.*»

Il part rejoindre un ami installé à Abou Dhabi avec 4 000 euros en poche, mais c'est finalement à Dubaï que les opportunités professionnelles sont les plus nombreuses. Le début n'est pas évident. Il compte chaque dirham, le temps de se faire une place. Aujourd'hui, il a un bon poste dans une agence de marketing et gagne 6 000 euros par mois. Il a bien conscience des côtés négatifs du système dubaïote : l'obligation de quitter le pays sous un mois quand on perd son travail, le système politique autoritaire, le prix exorbitant des écoles, mais il a trouvé une tranquillité sur ce territoire cosmopolite (la population compte plus de 90 % d'expatriés). «*Ma famille me dit que j'ai bien fait de partir!*»

«Sentiment de frustration»

Combien sont-ils à faire comme lui ? A quitter la France car, en tant que musulmans, ils ne s'y sentent plus bien ? Aucun chiffre n'existe. Publié en 2024, le livre *La France, tu l'aimes mais tu la quittes* (Seuil), dans lequel Mathieu a témoigné, avait mis un coup de projecteur sur le phénomène, sans le quantifier. «*Impossible à dire. Personnellement, je me suis mise à travailler sur le sujet parce que, dans le cadre de mes recherches, de plus en plus de personnes se sont mises à m'en parler*», souligne Margot Dazey, chargée de recherche au CNRS, rattachée au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (université de Lille). La sociologue, dont les travaux portent sur l'islam en France, a mené une série d'entretiens auprès de 27 expatriés français, hommes et femmes, âgés de 31 à 46 ans, avec un revenu supérieur à 3 000 euros par mois et diplômés au minimum d'un master 1.

Tous se reconnaissent de confession musulmane, mais avec des niveaux de pratique très disparus



Meryem, 40 ans, le 15 novembre, à Dubaï, où elle vient d'émigrer avec son mari et leurs deux enfants. NATALIE NACCACHE POUR « LE MONDE »

tes. «*Au cœur de leur décision de partir, il y a un même sentiment de frustration. Jeunes actifs, ils sont en pleine mobilité sociale ascendante, mais n'arrivent pas à avoir le statut correspondant à leur position, en raison du racisme et des discriminations*», explique-t-elle. «*Quand ils arrivent à l'étranger, ils vivent souvent une mise en cohérence entre ce qu'ils sont et la façon dont ils sont considérés.*»

Si la pratique religieuse est une des raisons qui poussent au départ, elle est loin d'être la seule. Descendant d'une famille immigrée – du Maroc par ses grands-parents paternels et du Portugal par ses grands-parents maternels –, Sofiane (les témoins cités par un seul prénom ont préféré modifier leur identité) est venu fin 2023 à Dubaï, où il travaille dans le secteur du conseil. Le trentenaire est le premier de sa famille à avoir fait des études supérieures.

Après un cursus en droit, il a intégré, en 2019, l'école de commerce française Skema, puis découvert l'émirat lors d'un stage, «*un déclencheur*». «*Il y a ici des opportunités professionnelles très importantes, de bons salaires, un sentiment de sécurité, une qualité de vie. Surtout, il n'y a pas de "bruit" autour de ton nom ou de ton origine. La question, c'est qu'est-ce que tu as déjà fait dans ta vie ? Et qu'est-ce que tu veux faire ?*», explique-t-il.

En France, le jeune homme a eu l'impression d'être irrémédiablement renvoyé à ses origines ou à

«Quand ils arrivent à l'étranger, ils vivent souvent une mise en cohérence entre ce qu'ils sont et la façon dont ils sont considérés»

MARGOT DAZEY
sociologue, chargée de recherche au CNRS

une pratique religieuse supposée. «*C'est fou parce que je suis la troisième génération à être en France, je suis français, j'ai grandi dans des valeurs plutôt catholiques, et pourtant j'ai toujours eu des réflexions, dès le collège*», raconte Sofiane.

«*Ce sentiment est nourri à la fois par ce qu'ils vivent au quotidien, les expériences de discrimination vécues par eux-mêmes ou par leurs proches, mais aussi par une ambiance étouffante où ils ont le sentiment d'être montrés du doigt dans les médias et par une partie de la classe politique*», poursuit Margot Dazey, qui identifie des «*points de bascule à l'origine de la décision de partir : le moment des stages, quand on part à l'étranger et qu'on s'aperçoit que ça peut être différent ailleurs, mais aussi le moment où on a des enfants ou on projette de fonder une famille*».

Une forme de découragement
Fraîchement installée à Dubaï, Meryem, 40 ans, salariée dans une entreprise de la tech, vivait à Paris avec son mari et ses deux enfants. Si le projet de partir en expatriation était bien présent, la destination de Dubaï n'était pas sur la liste. Mais la proposition de son employeur coïncidait pas mal de cases, tant d'un point de vue intérêt professionnel que des conditions de vie offertes. Elle a aussi ouvert de nombreuses réflexions au sein du couple. «*Depuis deux ans, nous avons arrêté de regarder les informations pour protéger notre santé*

mentale, explique Meryem. Et encore, je ne suis pas une musulmane visible, je ne porte pas de signes d'appartenance religieuse. J'admire la force mentale des jeunes femmes voilées qui supportent des regards malveillants au quotidien.»

Née de parents marocains immigrés dans le sud de la France – son père travaillait comme ouvrier agricole, sa mère comme femme de ménage –, Meryem n'a pas été victime de racisme pendant sa jeunesse. «*Mais je vois bien la différence lorsque j'accompagne mes parents au sein de l'administration. Ils sont résidents en France depuis cinquante ans, paient leurs impôts, mais sont toujours considérés comme des immigrés et assez souvent traités avec condescendance.*»

Elle est peinée de voir se gommer un héritage culturel familial : «*Je me suis surprise à conseiller à mes enfants de ne pas parler arabe à l'école. Je n'aurais pas eu cette réflexion si ma langue maternelle avait été l'italien.*» Plusieurs épisodes récents remontent à la surface, comme la réflexion de cette maîtresse, «*il a dû vous voir manger le couscous avec les doigts*», ou de ce petit garçon, à propos du prénom de son fils, «*il s'appelle comme le chef du Hamas*».

Meryem sait que l'herbe n'est pas forcément plus verte ailleurs, qu'il y a à Dubaï d'autres problématiques, mais «*on ne subit pas le racisme ordinaire, nos enfants apprennent l'arabe, obligatoire à l'école. Cela me fait plaisir de pou-*

«La situation politique a contribué à ma décision de partir», explique Meryem, à Dubaï depuis peu

voir leur transmettre ce que mes parents m'ont transmis. C'est une richesse», explique la quadragénaire, pour qui «*la situation politique [en France] a contribué à [sa] décision de partir*».

Car, dans l'expatriation, toutes les destinations ne se valent pas. «*Certaines obéissent à des motivations surtout religieuses, comme le Royaume-Uni ou le Canada, quand d'autres, telles que les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, attirent plutôt pour des raisons d'opportunités économiques, sécuritaires et fiscales*», analyse Arnaud Lacheret, directeur du campus de Skema à Dubaï et auteur, notamment, de l'ouvrage *Les Intégrés* (Le Bord de l'eau, 2023), pour lequel le rôle du facteur discriminatoire dans le choix de partir est surestimé.

Le départ, Leïla, 26 ans, employée dans l'industrie du luxe, et son compagnon, cadre dans l'industrie agroalimentaire, le prévoient d'ici à trois ans. Immigrée de troisième génération – ses grands-parents sont arrivés d'Algérie au moment de l'indépendance –, la jeune femme a grandi dans un univers privilégié : parents cadres, quartier cossu, bac + 5. Elle était l'une des rares filles maghrébines et de confession musulmane de sa classe, mais n'a pas de souvenir de discrimination pendant sa scolarité.

Autour d'elle, le discours était celui de l'assimilation : s'intégrer, ne pas déranger et réussir. «*Ma grand-mère me disait toujours : "Ne parlez pas de politique, soit discrète."* La religion, c'était à la maison. On ne se cachait pas, mais presque ! J'ai même étudié dans un collège privé catholique, c'est dire à quel point nos parents voulaient nous intégrer», explique-t-elle.

Maintenant en CDI, dans le secteur qu'elle souhaitait, Leïla ressent une forme de découragement. «*T'as beau avoir les codes, le bagage académique, rien n'y fait. On nous renverra toujours à nos origines, à notre religion. C'est triste et je n'aurais jamais pensé en arriver là.*» Le choix de la destination n'est pas encore arrêté : ce sera Dubaï ou un autre pays du Golfe, pourquoi pas Riyad, considéré comme le Dubaï d'il y a quinze ans en matière de perspectives de développement économique. «*En tout cas, un endroit qui allie opportunités de carrière et melting-pot culturel*», souligne-t-elle. ■

CHARLOTTE BOZONNET

«L'émigration peut donner un sentiment de soulagement existentiel»

CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, EN BELGIQUE, Jaafar Alloul travaille sur la sociologie des migrations. Il est l'auteur, notamment, d'une thèse sur les mobilités de travailleurs qualifiés européens d'origine maghrébine vers les Emirats arabes unis, soutenue en 2020 à l'université d'Amsterdam.

Pourquoi des personnes qui appartiennent aux CSP+ et apparaissent donc comme très bien intégrées décident-elles de partir de France ?

La discrimination va bien au-delà de la simple capacité, ou non, à obtenir un revenu à la hauteur de ses diplômes ou de ses aspirations professionnelles. Diriez-vous que la discrimination fondée sur le sexe n'existe pas en France parce que les femmes bénéficient aujourd'hui d'une plus grande égalité salariale et d'un meilleur accès au marché du travail ? Non. Les plafonds de verre persistent au travail et dans la société en général. Il en va de même pour les «plafonds raciaux». En outre, ceux qui sont confrontés à des formes sophistiquées de discrimination en milieu professionnel sont souvent ceux qui ont déjà entamé une mobilité sociale considérable. A mesure qu'ils montent en grade, les frictions sociales s'intensifient en raison

d'une hostilité accrue et d'une concurrence plus féroce pour le statut social associé.

Que vont-ils chercher à l'étranger ?

Un déménagement à Dubaï, à New York, à Londres ou même à Singapour peut offrir davantage d'opportunités professionnelles, un revenu plus élevé et une mobilité sociale accélérée. Mais il y a aussi un sentiment de soulagement existentiel, c'est-à-dire de pouvoir se débarrasser, au moins temporairement, d'une forme de stigmatisation raciale profonde, et mener une vie plus «libre» et anonyme. Dans mes travaux, j'ai conceptualisé cette dynamique des minorités qualifiées quittant la France – et l'Europe en général – sous le terme de «migration de statut» plutôt que strictement économique.

On cherche une amélioration globale du statut social et pas seulement du travail, du revenu ou des finances. Certaines des personnes que j'ai interviewées étaient également à la recherche d'une certaine liberté et d'autonomie dans leur pratique religieuse quotidienne, ce qui n'équivaut pas forcément à une recherche de religiosité manifeste (en termes d'apparence vestimentaire publique comme le port du voile, etc.), mais plutôt à la non-problématisation du fait d'être religieux, en l'occurrence musulman.

Vous observez également que ces départs ne sont pas définitifs...

Oui, et c'est une nuance importante : quitter la France, par exemple pour Dubaï, n'est pas forcément un déménagement pour toujours. Beaucoup font des allers-retours, ou reviennent après avoir franchi un certain plafond racial dans le monde de l'entreprise. L'idée d'un exode permanent et à grande échelle est un cliché sensationnaliste.

Il faut rappeler que, avant tout, les soi-disant «immigrés» de «deuxième», «troisième» et «quatrième» générations en France restent des citoyens français, pour la plupart nés, élevés, éduqués et socialisés en France. Ils sont français. Loin de nier cette réalité, ils en sont eux-mêmes conscients lorsqu'ils s'expatrient en tant que professionnels français. Parallèlement, leur «héritage hybride» (maghrébin et musulman) acquiert soudainement une valeur avantageuse aux Emirats, ce que j'appelle le «capital racial» perçu. En conclusion, ce ne sont pas eux qui nient a priori leur identité française ou européenne et qui partent dans un exode permanent. Cela tient à la volonté de poursuivre une mobilité sociale perçue comme bloquée en Europe. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. B.



Sur les quelque 200 courriers de proches qui lui ont été adressés, une dizaine seulement est parvenue à Christophe Gleizes. Des missives distribuées au compteur par le personnel de la prison de Tizi Ouzou (Algérie), où le journaliste français de 36 ans attend l'audience de son procès en appel, fixée au mercredi 3 décembre. Depuis le 29 juin, jour où il a appris sa condamnation à sept ans de prison ferme pour «apologie de terrorisme» et «possession de publications dans un but de propagande nuisant à l'intérêt national», il vit dans une cellule de 10 mètres carrés partagée avec un autre détenu.

Ce lien épistolaire, tous les prisonniers s'y accrochent, mais, pour lui, la frustration est encore plus intense. Voilà une quinzaine d'années qu'il se passionne pour l'écriture. «C'est ce qui le porte», résume sa mère, Sylvie Godard, qui trouve très éprouvant de supporter «l'absence de lettres de sa part». En attendant, le reporter continue de rédiger des poèmes, des courriers et un journal de bord, dans un carnet acheté à la prison.

Avant l'épreuve des dix-huit derniers mois, les lettres ponctuaient déjà les rapports familiaux. «Pour un Noël immatériel, il avait rédigé des biographies sur chaque membre de la famille», poursuit sa mère. Dans l'incapacité d'assister au mariage de son frère cadet, Maxime, en septembre 2024, alors qu'il était depuis cinq mois en Algérie et à ce moment-là soumis à un contrôle judiciaire, il écrivit une réinterprétation de *Roméo et Juliette*. La pièce, en alexandrins et en six actes, fut jouée par ses proches en son absence.

Peu de temps après son entrée sur le sol algérien, le 15 mai 2024, Christophe Gleizes est arrêté en Kabylie où il mène des reportages sur la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) – le grand club de football de Tizi Ouzou – et poursuit un projet de livre sur la mort du footballeur camerounais Albert Ebossé, décédé dans des circonstances troubles, en 2014. En 2015, le journaliste avait signé une enquête sur l'attaquant de la JSK dans le magazine *So Foot*, son principal employeur depuis sa sortie de l'école de journalisme du Celsa, en 2013. S'il travaille essentiellement pour le groupe So Press (*So Foot, Society, etc.*), où il est rémunéré à la pige, le reporter endosse parfois le costume de *ghost writer* afin d'arrondir ses fins de mois.

A son retour en Kabylie en 2024, il ne dispose pas du visa «presse» exigé par les autorités algériennes. Mais la justice lui reproche avant tout des entretiens, en 2015 et 2018, hors d'Algérie, avec des dirigeants de la JSK, dont certains sont des responsables du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), classé en 2021 comme organisation terroriste par Alger. Le régime accuse le MAK de vouloir déstabiliser le pays et d'être notamment impliqué dans la vague d'incendies survenue en Kabylie durant l'été 2021. Le reporter a repris contact avec un dirigeant de la JSK en 2024 afin de préparer son déplacement sur le «terrain». «Christophe ne fait pas une fixation sur Tizi Ouzou. Ce qui l'intéresse, c'est l'imaginaire, l'aspect identitaire des supporteurs et des clubs», précise son beau-père, Francis Godard.

UNE ENFANCE AU ZIMBABWE

Bien qu'étant né en terre de rugby, à Agen, berceau de la famille maternelle, Christophe Gleizes s'est rapidement épris du ballon rond. «Il a toujours été à bloc foot et un fan absolu du Paris Saint-Germain», retrace Pierre de La Saussay, son «ami de trente ans». Les deux hommes se sont connus à l'âge de 6 ans, dans une école privée parisienne, Sœur Rosalie, et ne se sont plus quittés depuis. A cette flamme pour le football se mêle un attachement profond pour le continent africain. Fils d'un haut fonctionnaire, Christophe Gleizes a vécu son enfance au Zimbabwe et a, par la suite, voyagé en Afrique du Sud, au Mozambique, en Libye et au Botswana. «Plus que l'Algérie, c'est l'Afrique en général qui le passionne», précise sa mère. «Il aime rendre visible des histoires et des zones géographiques sous-médiatisées»,

Le prisonnier de Tizi Ouzou

Le journaliste Christophe Gleizes, 36 ans, est incarcéré en Algérie depuis cinq mois. Arrêté lors d'un reportage sur un club de foot kabyle, il a été condamné pour «apologie du terrorisme». Son procès en appel s'ouvre le 3 décembre

ajoute Juliette Chapalain, une amie rencontrée sur les bancs de Sciences Po Lille, en 2008. En 2018, il concilie ces deux passions en coécrivant un ouvrage sur le football africain, *Magique système. L'esclavage moderne des footballeurs africains* (Marabout) avec Barthélémy Gaillard, un autre ami de la période lilloise. Ensemble, à l'été 2012, ils avaient fait un stage au journal *Le Soleil*, au Sénégal, fondé par Léopold Sédar Senghor. «On avait instauré le concept de "repaplage", mi-reportage, mi-plage», raconte en souriant «Barth». Leurs professeurs n'avaient pas tardé à déceler le manque d'assiduité mais aussi la personnalité «entièr(e)» de Christophe Gleizes, décidé à fonctionner selon son envie, sans rater un seul cours de presse écrite.

Le look de celui que ses amis surnomment «Chris» est immuable: déclinaison de chaussures pointues, de pantalons slim sombres et de chemises à carreaux, souvent une cigarette à la main, finalement abandonnée pendant sa détention. Tous ses proches louent son enthousiasme contagieux, sa goulaille, son sens de la répartie. Un défaut, tout de même: le respect des dates de rendu des articles n'est pas son point fort. «Il va relire des centaines de fois la même phrase jusqu'à ce qu'elle sonne comme si c'était une mélodie», justifie Valentine Martin, sa compagne. Ce lien avec l'écrit se

DÉSIREUX
DE PROUVER SON
INNOCENCE ET FÉRU
DE PHILOSOPHIE
STOÏCIENNE,
«IL N'A AUCUN
RESSENTIMENT
VIS-À-VIS
DE L'ALGÉRIE»,
INSISTE SON FRÈRE

nourrit de littérature, consommée sans modération. Sauf que, en prison, tout est plus compliqué, l'horizon littéraire est restreint. Ses proches privilégient des ouvrages courts, susceptibles de passer plus facilement le filtre de la censure, chaque livre devant être lu par l'administration pénitentiaire avant d'être remis à un détenu. Maxime Gleizes a pu remettre plusieurs romans à son grand frère lors d'un parloir obtenu mi-octobre dans la prison de Tizi Ouzou: *Le Maître et Marguerite*, de Mikhaïl Boulgakov, *La Peau de chagrin*, d'Honoré de Balzac et *Salammbô*, de Gustave Flaubert.

Avant d'échanger trente minutes avec son aîné, séparé par une paroi de Plexiglas, il a fait un détour par une rotisserie histoire de confectionner un «coffin» de Tupperware remplis de viande de kebab, de poulet déossé, de frites, de riz et de fruits. Amaigri – il aurait perdu une quinzaine de kilos en un an et demi –, Christophe Gleizes a désormais les cheveux courts et la barbe rasée de près. Son moral n'est pas entamé. Le trentenaire reste «combatif», selon son entourage, et s'entend bien avec son codétenu, un Malien auquel il apprend le français et avec qui il joue également aux échecs. Désireux de prouver son innocence et férus de philosophie stoïcienne, «il n'a aucun ressentiment ni d'aigreur vis-à-vis de l'Algérie et des Algériens», insiste Maxime Gleizes. Le cardinal et

Photographie non datée et non localisée de Christophe Gleizes. SO PRESS-RSF VIA AFP

archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco, qui lui a rendu visite à plusieurs reprises, s'est dit impressionné par sa force de caractère dans un entretien accordé au *Point*. Sylvie et Francis Godard, ainsi que sa compagne, ont pu le voir dimanche 30 novembre et l'ont senti «confiant», à l'approche du procès. Loin de ses habitudes d'écriture nocturne, le reporter se lève désormais tous les matins entre 6 et 7 heures, sort dans la cour de la prison quatre heures par jour, deux heures le matin, autant l'après-midi. Il prend alors le temps de scruter le ciel et de nourrir quelques dizaines de pigeons. Il fait du sport pour se maintenir en forme, dîne entre 16 et 18 heures, puis regarde la télévision avec les autres détenus. «Souvent les infos algériennes en français, puis la chaîne BeIN Sports pour les matchs de foot», précise son frère cadet.

Arborant un tee-shirt «Free Gleizes», ce dernier s'est rendu fin septembre en Serbie pour participer aux championnats du monde de chessboxing, une discipline imaginée dans une bande dessinée d'Enki Bilal. Celle-ci mêle échecs et boxe et correspond bien au tempérament de son frère aîné, à la fois intello et sportif, qui avait joué les commentateurs à l'occasion d'une soirée de cette discipline, au Cabaret sauvage, à Paris, en 2022. Lors des entrevues avec ses proches, Christophe Gleizes a été touché d'apprendre la mobilisation du monde du sport et de la culture en sa faveur. Ainsi, des banderoles de soutien ont été déroulées sur le parcours du Tour de France, lors de plusieurs matchs de Ligue 1 et son nom a été cité lors du Festival d'Avignon ou celui de Rock en Seine, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Une pétition, dépassant 22 000 signatures, et plusieurs tribunes, dont celle de plus de 80 personnalités du monde de la culture et des médias, ont été diffusées, en grande partie portées par Reporters sans frontières (RSF) et le comité de soutien.

SILENCE DES AUTORITÉS FRANÇAISES

Ces prises de parole tranchent avec le silence ayant entouré le «cas Gleizes» pendant plus d'un an. Entre son placement sous contrôle judiciaire et sa condamnation en première instance, aucune information n'a filtré sur son sort, les autorités françaises estimant que des tractations en coulisses constituaient la meilleure option pour obtenir sa remise en liberté. Face à l'échec de cette stratégie, finalement révélée avec le jugement du tribunal de Tizi Ouzou le 29 juin, RSF a médiatisé l'affaire. Si le Quai d'Orsay et la cellule diplomatique de l'Elysée sont en lien avec la famille du journaliste, le président de la république, Emmanuel Macron, ne les a, en revanche, pas appellés personnellement.

Les diplomates, eux, gardent contact avec ses proches et se disent «prêts à parer à toutes les possibilités selon le verdict prononcé le 3 décembre», d'après un acteur de la relation bilatérale. Plusieurs scénarios sont sur la table. Le tribunal pourrait réduire la peine à six mois ferme, couvrant à quelques jours près la durée de détention déjà effectuée par le reporter et lui permettant d'envisager une libération rapide. En cas de confirmation de la peine (ou de réduction de celle-ci à moins de sept ans) et de condamnation définitive, Christophe Gleizes pourrait bénéficier d'une mesure de grâce à disposition du président Abdelmadjid Tebboune. Une issue plus favorable encore serait celle d'un acquittement.

Présent en Algérie depuis le 30 novembre, son avocat français, Emmanuel Daoud, dispose de deux jours pour affiner la plaidoirie élaborée avec son confrère algérien Amirouche Bakouri. Elle devrait s'articuler autour de deux axes, celui de l'erreur administrative commise par le reporter, entré sur le sol algérien avec un visa touristique, et celui de l'accès aux sources «indispensable pour mener son travail d'investigation, mais qu'il ne faut pas confondre avec l'adhésion à une quelconque cause défendue par certaines de ces sources», précise M. Daoud. Une définition qui conviendrait sans doute à Christophe Gleizes, lecteur, auteur, commentateur, mais journaliste avant tout. ■

BRICE LAEMLE ET SIMON ROGER

Le bijou azuréen d'Abdellatif Kechiche

Le cinéaste sort le dernier volet de sa trilogie sétoise, entre jeux de dupes et incandescence des désirs

MEKTOUB, MY LOVE.
CANTO DUE



Sur la route qui mène à ce joyau, on trouve un Abdellatif Kechiche pied au plancher, venu voici dix ans se laver à Sète des règlements de comptes qui – sous les griefs cumulés de la violence au travail, du « male gaze » et de la concupiscence – avaient assombri en 2013 la Palme d'or de *La Vie d'Adèle* (1 million de spectateurs). Dans l'Hérault, chez le Brassens de *La Mauvaise Réputation*, il part alors, fidèle à son tempérament, aggraver son cas. S'entoure d'une jeunesse vibrionnante, se met entre mer et soleil en surchauffe épidermique, célèbre à fleur d'objectif les ruses, détours et pâmoisons du désir, frémît à la beauté dionysiaque du monde, enquille surtout en neuf mois de tournage de quoi faire dix films sur une intrigue qui tient sur une feuille de paier à cigarettes.

Entre les mille drames qui coûtent à Kechiche dix années de nouveaux combats, trois films seront tournés : *Mektoub, My Love. Canto Uno* (2018) ; *Mektoub, My Love. Intermezzo* (2019, inédit en salle) ; *Mektoub, My Love. Canto Due*, en salles le 3 décembre. On y dénombre une guerre de tranchées avec son producteur Pathé. Une séance cannoise de cauchemar pour *Intermezzo*, longue transe sexuelle boycottée par son actrice principale, qui ne sortira jamais. Une mise en liquidation judiciaire de sa société de production. Enfin et surtout, un accident vasculaire cérébral qui le terrasse à quelques encablures de la première projection du troisième volet au Festival de Locarno (Suisse), en août.

Nouveau tandem

Sale ironie du sort, alors même que *Mektoub, My Love. Canto Due* est le film de toutes les réconciliations. Moins de descentes de reins hypnotiques, plus de réflexion sur le cinéma, pas mal d'humour, d'époustouflants changements de ton, cela sans renoncer à la fièvre sensorielle et à la cruauté légère, soufflant comme le zéphyr, qui font le prix de cette trilogie. Même Ophélie Bau, objet du scandale d'*Intermezzo*, revient pour défendre le film et son auteur. Il s'agit donc, pour Kechiche, 64 ans, de prendre les mêmes et de recomencer, pour mieux nous prendre et, sans doute, pour se

surprendre lui-même au cours de ce processus démiurgique qu'on nomme le montage.

Petit rappel, pour l'heure, des protagonistes. Amin (Shaïn Boumedine), de retour de Paris, beau garçon farouche, aspirant cinéaste, observe la vie endiablée de ses amis sans y toucher. C'est le seul type fiable de la bande. De cette posture de saint ou d'artiste, plus ou moins discrètement, les filles sont folles. Ophélie (Ophélie Bau), sa meilleure amie et sculpturale beauté, trompe furieusement l'attente du retour de son commando de marine en chaude compagnie, avec Tony, le cousin d'Amin (Salim Kechiouche), lui-même dragueur en série, emballeur de première, maître tchatcheur.

Quelques nymphes gracieuses, dont la serpentine Céline (Lou Luttau), complètent la bande, tandis qu'à l'étage supérieur de la pyramide des âges quelques beaux personnages sont disposés. La mère d'Amin (Delinda Kechiche), saillie aux lèvres et angoisse au cœur, qui tient d'une

Rouerie des puissants

L'amorce de l'intrigue pose les choses. Arrivée nocturne en décapotable anglaise du couple devant le couscous Au Soleil de Hammamet. Qui ferme, leur signifie-t-on aimablement. Ça dis-cutaille, le couple ne veut rien entendre, force la porte, s'assoit, avec l'air désinvolte et hautain de ceux qui s'imaginent que tout

main experte le couscous du coin. Ou encore la tante Camélia (Hafsa Herzi), telle qu'on aurait tous aimé en avoir une pour aller avec elle au bout de la nuit.

Canto Due ne s'en organise pas moins autour d'un nouveau tandem, totalement inattendu. Jack (André Jacobs), vénérable producteur qui pense que l'argent rachète une jeunesse, et Jessica (Jessica Pennington), actrice à la beauté décavée qui lui rend 30 étés à vue d'œil, sont le couple hollywoodien en villégiature à Sète. Très modérément plausible eu égard au géotourisme américain, l'hypothèse fonctionne également pour le film.

On a tant reproché à Abdellatif Kechiche sa vulgarité qu'il la montre ici dans sa vérité nue

Jack, le nez dans la graine, fait la sourde oreille. Jessica, dans l'état second qui a remplacé chez elle le premier, et qui s'ennuie visiblement à mourir, montre plus de curiosité. Le motif est lancé. Kechichien, ou renoirien, comme on voudra. La rouerie des puissants, la hardiesse des exclus. Rien de manichéen pour autant. Juste une guerre à mort au bal masqué des apparences.

Amin et son cousin Tony rendent à plusieurs reprises visite au couple dans leur villégiature. Déjeuners au champagne à l'aplomb du soleil, bord de piscine azuréen où trempe, stone et égrillerade, l'ogresse Jessica, sous l'œil éteint de son pygmalion. Soit dit en passant, Jessica Pennington, qui l'incarne, revient sous le nom de Jude Taylor d'à peu près 300 vidéos pornos qui ont échappé à notre vigilance critique : elle est ici d'une majestueuse et touchante décadence. Le scénario, rebaptisé *Robot Love*, est supposément au centre de ce jeu de dupes, mais c'est bien sûr le désir qui mène la danse. Des réminiscences du Mé-

bris (Jean-Luc Godard, 1963), relevé à la harissa, affleurent. On peut compter sur Tony – qui rêve déjà d'un couscous burger à Los Angeles – pour mettre la villa, en même temps que Jessica, à feu et à sang.

Et, tandis qu'Ophélie doit clandestinement monter à Paris se faire passer pour l'enfant du Casanova de Sète, tout finit à l'hôpital dans une ambiance *Plus belle la vie*, avec Jack qui s'est fait sauver une joyeuse à coup de flingue, sa maîtresse en pleine descente, les flics qui débarquent et l'apprenti cinéaste Amin qui s'enfonce dans la nuit comme on quitte sa jeunesse. C'est à la fois grotesque et sublime : si l'on croit la définition de Victor Hugo, c'est assez pour faire de Kechiche un romantique. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français d'Abdellatif Kechiche. Avec Shaïn Boumedine, Jessica Pennington, Salim Kechiouche, André Jacobs, Ophélie Bau, Hafsa Herzi, Dany Martial, Delinda Kechiche (2 h 19).



Salim Kechiouche (Tony), Shaïn Boumedine (Amin) et Jessica Pennington (Jessica), dans « Mektoub, My Love. Canto Due ». PATH2 DISTRIBUTION

L'actrice Jessica Pennington : « La caméra me rend vulnérable »

Révélation du nouveau film d'Abdellatif Kechiche, la trentenaire américaine aspire à « une vie normale » et se consacre à l'écriture

RENCONTRE

Fin de l'après-midi à Paris, début de la matinée à Boise, capitale de l'Etat de l'Idaho, aux Etats-Unis. Les mains sur son mug, pour se réchauffer, Jessica Pennington apparaît sur l'écran de l'ordinateur, telle une vieille copine qui donnerait de ses nouvelles en visio. De fait, on n'a jamais interviewé une actrice aussi nature, qui ne se prend pas au sérieux. Née en 1991, elle a grandi à Sun Valley (Idaho), où se trouve une station de ski, avant de s'envoler pour Los Angeles vers l'âge de 17-18 ans. « Je voulais rencontrer des garçons ! L'endroit où j'habitais, c'était tout petit, j'avais fait le tour... »

Teint de rousse et yeux rieurs, l'Américaine est la découverte de *Mektoub, My Love. Canto Due*, d'Abdellatif Kechiche. Elle y incarne Jessica Patterson, star de sé-

rie hollywoodienne qui débarque à Sète (Hérault) dans une villa, avec son mari, producteur (André Jacobs, excellent en vieux mâle blanc). Celui-ci la trimballe comme un trophée, vante « le canon » devant les invités au bord de la piscine. C'est Vénus sortant des eaux, en string orange fluo. La belle va vivre des instants mémorables avec son mari et les deux Sétois venus livrer le couscous, Amin (Shaïn Boumedine), aspirant cinéaste, et Tony (Salim Kechiouche), dragueur obsessionnel. Avant que tous ne touchent le fond de la piscine.

On avait croisé Jessica Pennington en legging et claquettes à un dîner officiel de Locarno (Suisse), cet été, où le septième long-métrage de Kechiche faisait sa première mondiale. La trentenaire découvrait le film bien longtemps après le tournage, puisque *Canto Due*, ainsi que les deux précédents

volets, *Mektoub, My Love. Canto Uno* (2018) et *Intermezzo* (jamais sorti en salle), ont été filmés entre septembre 2016 et février 2018, à deux moments différents, et à divers endroits – autre Sète, la Sicile (Italie), Sitges (Espagne)...

« C'est à cause des garçons ! »

La saga *Mektoub* est un morceau de Méditerranée : dans *Canto Due*, les scènes extérieures de la villa ont été tournées à côté de Palerme. La montagne que l'on aperçoit au loin n'est pas le mont Saint-Clair de Sète, mais l'Etna. Le cinéaste a recomposé la carte postale au montage. « J'ai été impressionnée par l'univers du film. Abdellatif a réussi à garder l'atmosphère de légèreté qui régnait sur le plateau. Lui-même était drôle, il me faisait mourir de rire. »

Les deux Jessica, l'actrice et le personnage, ne sont pas si éloignées l'une de l'autre. « « Abdell » est

très attentif, repère des sentiments, des choses que l'on a en soi. C'est pour cela que ses films sont très bons. Il a pris beaucoup de choses de moi pour le rôle. Jusqu'à la question du poids : il voulait que je maigrisse pour le film, mais moi j'aime manger ! Il a intégré ça dans les dialogues : le producteur demande à sa femme, Jessica, de faire attention à ce qu'elle mange... »

C'est presque « par hasard » qu'elle s'est retrouvée à jouer dans ce film. « J'avais rencontré Abdel sur un précédent casting. Puis un jour, j'étais à Londres pour des vacances. Je lui ai envoyé un SMS et il m'a dit : « Viens en France ! » Je suis arrivée et il m'a auditionnée pour *Mektoub* », raconte-t-elle.

Canto Due est son premier long-métrage de fiction, après une courte carrière dans le cinéma pornographique, à Los Angeles. « C'est à cause des garçons ! Je les

trouvais beaux ! J'étais très timide, et les acteurs ont été très gentils. J'ai fait ça pendant trois ans, ça m'allait. Puis j'ai eu un coup de cœur pour un garçon – qui n'était pas acteur – et je n'ai plus voulu de sexe devant la caméra. J'ai quitté le métier, environ deux ans avant *Mektoub*. » Elle déplore le « stigmate » qui colle à toute ancienne actrice du X. Elle n'a « pas été victime d'abus », mais elle sait que « c'est arrivé à d'autres filles ».

»

« Quand on est jeune, on ne sait pas toujours qu'on peut dire non. » Dans *Canto Due*, la scène de sexe qu'elle a tournée avec Salim Kechiche ne lui a posé « aucun problème » : « It's fake ! » (c'est du faux !). Elle devient hilare lorsqu'on lui explique qu'en France, sur les plateaux de cinéma, il existe désormais des postes de coordinateur d'intimité pour gérer les scènes dénudées, sexuelles, etc. Une fonction née aux

Etats-Unis. « Vraiment, ça existe ? On peut faire ça comme travail ? Je vais le raconter à tous mes amis ! »

Sinon, Jessica Pennington a été servouse, a travallé sur une série de vampires, a pratiqué l'équitation à un haut niveau. A 34 ans, elle a envie de souffler. « Pour l'instant, c'est retour à la vie normale. J'ai toujours aimé écrire, et actuellement j'écris. Peut-être un livre. » Aucun tournage en vue. « Le cinéma, je ne sais pas si c'est mon truc. La caméra me rend vulnérable, c'est beaucoup d'émotions, d'efforts. Je suis plutôt introvertie, cela me stresse... » A moins qu'un beau projet ne se présente à elle ? « Quand Abdel m'a montré *La Vie d'Adèle* [Palme d'or au Festival de Cannes en 2013], je me suis dit que je pouvais m'entendre avec lui et tourner sur son prochain film. Si je rencontre à nouveau quelqu'un comme lui, pourquoi pas ? » ■

CLARISSE FABRE

« Difficile de parler de choses que je n'ai pas vécues »

Romane Bohringer explique pourquoi elle a opté pour l'autofiction pour son deuxième long-métrage

ENTRETIEN

Sept ans après *L'Amour flou* (2018), coréalisé avec son ex-compagnon Philippe Rebbot autour de leur séparation, Romane Bohringer poursuit seule derrière la caméra son exploration très personnelle de liens familiaux abîmés. Avec *Dites-lui que je l'aime*, la comédienne et cinéaste adapte le récit de Clémentine Autain sur sa mère défaillante, l'actrice Dominique Laffin, pour sortir de l'oubli le destin tragique de Marguerite Bourry, celle qui l'a abandonnée enfant. Rencontre quelques jours avant la sortie dans un café du 20^e arrondissement, à Paris.

Comment en êtes-vous arrivée à hybrider votre histoire et celle de Clémentine Autain ?

Quand j'ai acheté les droits de son livre, j'étais persuadée d'en faire une simple adaptation. Je sortais de *L'Amour flou*, j'avais envie de distance, de fiction. Cette première version a été écrite en six mois. J'étais contente du résultat. Et là, mes producteurs me disent que le film se cache. J'ai un peu résisté puis, de mauvaise grâce, j'ai repris l'écriture avec mon coscénariste, Gabor Rassov, qui m'a aidée à accoucher du film. On a tout réinterrogé pour intégrer mon histoire. Là où on n'avait pas les réponses, on s'arrêtait pour enquêter. On revenait, on écrivait.

Que retenez-vous de l'histoire des origines de votre mère ?

Née en Indochine, c'est une enfant de la colonisation. Sa vie est un arrachement originel à sa terre, à sa langue, à son pays. Ce



Romane Bohringer, dans son film « Dites-lui que je l'aime ». ESCAZAL FILMS/ARP SÉLECTION

sont des histoires terribles. Et encore, je n'ai pas tout mis. Elle est abandonnée par sa mère vietnamienne puis adoptée par des Français, et abandonnée à nouveau peu après son arrivée en France. Dans son parcours de femme, il y a l'incapacité de s'enraciner, même dans un lien.

Etais-ce important de rendre à ces mères défaillantes leur complexité ?

Enfant, ce qui prime c'est la colère et le rejet, l'incompréhension de cette absence. Plus tard,

on regarde ces femmes autrement parce qu'on a grandi. Il y a aussi leur indépendance, leur insolence. Ma mère, comme celle de Clémentine Autain, inspirait les autres. J'ai l'impression qu'on s'est servi de leur beauté sans chercher à les protéger d'elles-mêmes. La fragilité, c'est cinégénique, mais dans la vie ça encombre.

Le film fait de la place à de nombreuses voix de femmes qui viennent apporter leur pierre à ces récits...

Je ne voulais pas que l'histoire de Clémentine Autain apparaisse comme un simple tremplin pour raconter la mienne. Ce que je trouve important et beau, c'est que toutes ces voix finissent par former une sorte de chœur. C'est comme une chaîne.

Quel lien faites-vous entre vos deux films ?

Certaines personnes m'ont dit que *Dites-lui que je l'aime* expliquait *L'Amour flou*. Du fait de la rupture du lien avec ma mère, on comprend l'énergie que je mets à

ce qu'il n'y ait pas de déchirure dans mon propre foyer. Pour moi, tout ça est un peu inconscient.

La psychothérapie est inscrite dans les deux films. Est-ce un moteur de votre cinéma ?

Je me suis construite en refusant de faire des liens de cause à effet, en me disant : « Un manque, pas de question ; un chagrin, pas d'épanchement ; on avance, on est joyeux. » Ce sont les autres qui m'ont aidée à relier mon conscient et mon inconscient. La psychothérapie comme le cinéma

« Je ne voulais pas que l'histoire de Clémentine Autain apparaisse comme un simple tremplin pour raconter la mienne »

ont pu servir de bâton. J'ai eu un problème avec la séparation et j'ai fait un film. J'ai eu un problème avec le lien maternel et j'ai eu besoin de faire un film aussi. Il n'y a rien pour moi de plus magique que de faire de la vie un objet de cinéma. Je me demande comment font les gens qui n'ont pas d'endroit où transformer ça.

Que vous apporte l'autofiction ?

Je n'aurais jamais osé me dévoiler comme ça si je n'avais pas la conviction que mon histoire épousait quelque chose de l'enfant chez chacun. Qu'elle parlait de nos manques, de nos absences, de nos silences à tous, de comment on met toute une vie à boire un peu avec ça. J'ai aussi beaucoup pensé à quel point un livre sur une expérience intime peut bouleverser votre vie. Quand tu lis Annie Ernaux ou Edouard Louis, tu ne regardes plus le monde de la même manière. *Les Enfants endormis* d'Anthony Pas-seron (Globe, 2022) m'a profondément marquée. Il remet au centre des vies minuscules écrasées par l'histoire. C'est ce que j'ai voulu faire avec ma mère inconnue de tous, qui a eu une existence comme une étoile filante.

Vous mettez aussi en scène au théâtre « Rose Royal ». Comment reliez-vous ces expériences ?

C'est la comédienne Anne Charrier qui a aimé le livre de Nicolas Mathieu, l'a adapté et m'a contactée. J'ai dû me projeter pour une fois dans un objet qui n'était pas le mien. Autour d'une thématique, l'emprise, que je n'aurais jamais traitée parce que je ne me serais pas sentie légitime pour en parler. Je sais bien que plein d'artistes s'emparent de sujets qu'ils n'ont pas vécus, mais j'ai encore du mal à me sentir autorisée à le faire. Il va falloir que j'arrive à dépasser cette peur de me tromper. J'ai envie d'aller vers le cinéma social parce que je suis un peu écrasée par ce qui se passe aujourd'hui. Ça m'obsède : comment parler du monde qui est le nôtre ? J'ai besoin de raconter d'autres histoires que la mienne.

PROPOS RECUEILLIS PAR BORIS BASTIDE

La reconnaissance mutuelle d'une blessure commune

DITES-LUI QUE JE L'AIME



Romane Bohringer, 52 ans, actrice, réalisatrice, fille d'un fougueux Richard du même nom, et d'une mère si lointaine, si absente, qu'elle devient l'objet, incessamment fuyant, de son deuxième film. Pour ce faire, elle joint à sa quête celle d'une femme qui lui ressemble. Une femme connue, comme elle. Une femme intégralement meurtrie, comme elle.

Une femme qui comme elle s'est construite fortement et sans jamais le dire sur ce manque, cette incompréhension, cette désolation : ne pas avoir de mère. Ou plutôt non. Avoir une mère, et éprouver ce sentiment insupportable qu'elle vous a laissé. Cette femme s'appelle Clémentine Autain, elle a publié en 2019 un livre sur ses rapports avec sa mère intitulé *Dites-lui que je l'aime* (Grasset, 2019).

Cette double et concomitante évocation, dont le film nous donne à comprendre la genèse, ne va pas de soi. Elle prend

le risque de diluer les histoires et les propos. Elle pose parfois un problème de désarticulation du récit. Mais le film n'en a cure. Il avance avec la force d'une tacite reconnaissance mutuelle de la blessure commune, il est soulevé par la sourde émotion ressentie par ces deux femmes quinquagénaires au moment de leur tardive confrontation à ce manque qui les a silencieusement, douloureusement fondées. Les histoires diffèrent dans leur déroulement – absence précoce pour Romane, disparition par lente destruction pour Clémentine – elles sont les mêmes pour les enfants qui les vécurent.

Double évocation

La mère de Romane Bohringer s'appelait Marguerite Bourry, née dans l'Indochine coloniale d'un père corse et d'une mère vietnamienne, elle-même abandonnée à l'âge de 4 ans. Elevée à l'orphelinat avant son adoption, elle y rencontre Richard Bohringer, mais abandonne le foyer familial neuf mois après la naissance de Ro-

mane, en 1973. Quand elle meurt à 36 ans, en 1987, sa fille en a 14, et ignorera longtemps l'existence d'un frère et d'une sœur. Des termes semblables à ceux de Clémentine Autain, dont la mère, l'actrice Dominique Laffin – premier rôle féminin de *Dites-lui que je l'aime* (1977) de Claude Miller – s'éteint à l'âge de 33 ans, au terme d'une vie saturée d'excès, alors que sa fille en a 12. Aussi peu maternelles l'une que l'autre, mais non dépourvues de sentiments pour leurs filles.

Le chemin de cette double évocation est férolement composite. Il y entre de la reconstitution, des archives, des traces d'un ancien casting, de la voix off, des entretiens, de l'enquête, des documents. De l'émotion et de la naïveté. Des faiblesses et des triomphes. Autant dire que la réalisatrice fait feu de tout bois, emportant le morceau par une énergie brouillonne, généreuse. Il faut à cet égard constater le talent de Romane Bohringer pour enrober des sujets touchant à sa vie la plus intime dans des dispositifs de cinéma qui met-

tent à la juste distance une matière aussi fiable et en reconduisent l'émotion.

Son premier long-métrage, *L'Amour flou*, coréalisé en 2018 avec Philippe Rebbot, trouvait déjà le bon angle pour évoquer la séparation d'avec son compagnon et père de ses deux enfants, le même Philippe Rebbot. La réalisation n'y était pas seule partagée, l'appartement l'était aussi, ou plutôt le « séparément » dans lequel emménagea, chacun chez soi, le couple dans la vraie vie.

Le partage est donc, à l'évidence, ce qui meut en profondeur ses deux films dans ce début d'œuvre qui ressemble à une cinéthérapie. On en comprend mieux l'intime nécessité en voyant *Dites-lui que je l'aime* : mettre de la lumière, de la vie dans ce sentiment de mort absurde qu'induit tout abandon. On l'en remerciera. ■

JACQUES MANDELBAUM

Docufiction français de Romane Bohringer. Avec Romane Bohringer, Clémentine Autain (1 h 32).

Valeria Golino incarne Goliarda Sapienza, écrivaine en décalage

Mario Martone saisit, de manière fragmentaire, la vie de la romancière italienne depuis son incarcération pour un vol de bijoux, en 1980

FUORI



En 1980, l'écrivaine Goliarda Sapienza (1924-1996) fait un court séjour en prison pour un vol de bijoux. Elle tirera de cette expérience au cœur d'une contre-société de femmes un roman, *L'Université de Rebibbia* (Le Tri-pode, 2013), qui lui offrit son premier succès. Ce, bien avant la parution à titre posthume de son chef-d'œuvre, *L'Art de la joie*, qui l'a élevée au rang des grandes figures littéraires du XX^e siècle. *Fuori*, le nouveau film de Mario Martone (*Nostalgia*, 2022), présenté à Cannes, en mai, saisit, de manière

fragmentaire et dispersée, l'existence de la romancière italienne dans cet entre-deux, depuis son incarcération jusqu'aux mois qui ont suivi sa libération.

Dès les premières minutes, le contraste entre la prison et l'extérieur apparaît particulièrement marqué. On voit d'abord Goliarda Sapienza (Valeria Golino) acheminée de force le long d'un couloir obscur en vue d'une fouille humiliante. Puis, on la retrouve plus tard, dans son salon baigné de soleil, prenant un café au son du vent, de la mer et des cigales. Dès lors, tout le travail du film va être de venir subvertir progressivement ces images stéréotypées en

fermant. Jusqu'à arriver, lors du générique de fin, à cette archive où l'on voit la véritable autrice proclamer à la télévision : « *Mais la prison, c'est comme dehors.* »

Une famille de substitution

A cette logique d'espaces, Mario Martone substitue donc, fidèle à la pensée de Goliarda Sapienza, une conception du dehors (*fuori*) et du dedans à la fois plus sociale et intime, alternant les moments où la caméra colle au plus près de ses personnages et ceux où ils sont pris dans un environnement plus large. Le film avance vers une zone de plus en plus trouble, invitant le spectateur à questionner

apparences et motivations. Du dehors, l'écrivaine l'est à bien des égards. Extérieure à ce monde de la littérature qui lui refuse le manuscrit sur lequel elle a travaillé pendant une décennie, à celui de l'emploi, de la politique, dont elle se tient à l'écart, à une bourgeoisie qui la rejette. Elle se positionne en observatrice du monde, en décalage avec les normes.

En prison, elle trouve une communauté soudée, où la solidarité et l'échange viennent adoucir des conditions d'enfermement dégradantes. Une famille de substitution à laquelle elle se raccroche une fois sortie. Notamment la mystérieuse Roberta (Matilda De

Angelis), qui sait user des charmes de sa jeunesse pour obtenir ce qu'elle veut. Il s'agit pour elles de faire corps, de s'ouvrir à l'autre, dans une liberté de sentiments.

C'est la piste la plus tendre d'un film qui s'appuie alors sur les fondus enchaînés pour souligner cette fluidité. Mais *Fuori*, dans son mouvement dialectique, est également émaillé de tensions liées à la défiance, aux addictions, aux incompréhensions. Comme autant d'autres prisons. « *C'est toujours l'amour des femmes qui me perd.* » Avec *les hommes, c'est plus simple*, confie Goliarda Sapienza à Roberta. Sans voir que ce sont toutes ces formes d'amour aussi

qui la portent. Habitée d'une douce mélancolie qu'accompagnent les mélodies de Robert Wyatt, porté par deux grandes performances d'actrice, *Fuori* a des airs de quête d'évasion fragile de ces cages invisibles qui enferment. Mario Martone guette partout la lumière, l'étoile passagère qui fera vibrer un peu de vie. Avec la conviction que c'est dans la circulation des mots et dans la complexité des affects que se joue une part fondamentale de notre émancipation. ■

BO. B.

Film français et italien de Mario Martone. Avec Valeria Golino et Matilda De Angelis (1 h 57).

Jeunes femmes de boue et de cendre

Julia Kowalski réussit un film de genre fébrile et splendide, inspiré des pratiques d'exorcisme

QUE MA VOLONTÉ SOIT FAITE



Voilà un film qui vient des tréfonds de l'âme, réalisé par une cinéaste initiée à la magie noire. *Que ma volonté soit faite*, deuxième long-métrage de Julia Kowalski, sorti de la cuisse d'un moyen-métrage multi-primé, *J'ai vu le visage du diable* (2023), fait partie de ces œuvres très personnelles aux références enfouies, aux sous-couches intimes, cinéphiliques.

Le scénario n'en est que l'écume : dans une ferme, la jeune Nawojka (Maria Wrobel), fille d'un paysan polonais (Wojciech Skibinski) installé en France, pense être possédée par un pouvoir qui lui viendrait de sa mère défunte. Elle est saisie de sombres pulsions dès qu'elle ressent du désir. Le retour au pays de Sandra, beauté vénérante – Roxane Mesquida, comme échappée de *Crash* (1996), de Cronenberg, avec attelle et cicatrice –, perturbe le voisinage, qui n'y voit pas un bon signe. Sandra vient vider la maison de ses parents, décédés. Elle sent le sexe et la mort.

Les unes après les autres, des vaches rendent leur dernier souffle dans des flaques blanchâtres – une succession de tableaux mystérieux, vibrant sous le grain 16 millimètres. Mêlant plans-sé-

quences et visions fugitives, la caméra filme les corps au travail, les échanges de regards, le sol boueux, dans un cadre naturaliste qui peu à peu se trouve contaminé par l'état d'angoisse de Nawojka, et les morts subites d'animaux.

Née en France, en 1979, de parents polonais, Julia Kowalski vient du même pays qu'Andrzej Zulawski (1940-2016) dont elle vénére *Possession* (1981), avec Isabelle Adjani. Elle cite aussi parmi ses maîtres Jerzy Skolimowski, et s'est nourrie du cinéma américain des années 1970, comme *Voyage au bout de l'enfer* (1978), de Michael Cimino. On ajouterait bien dans la marmite quelques pincées de Patricia Mazuy, on pense à *Peaux de vaches* (1989) et à *Bowling Saturne* (2022), pour leur atmosphère antique et virile.

Sélectionné à Cannes

Adolescente, Kowalski se considérait comme une sorcière. La question du féminin la taraudait, entre autres parce que la forte sensualité de sa mère l'effrayait un peu. A ses débuts derrière la caméra, la réalisatrice a cherché à comprendre certaines pratiques d'exorcisme, très répandues en Pologne, qui visent à « aider » des jeunes femmes exprimant des désirs troubles – homosexuels, mais pas seulement. Elle a filmé de nombreuses séances, en présence de prêtres. Mais l'Eglise interdit la diffusion de telles images, et Ko-

Maria Wrobel (Nawojka), dans « Que ma volonté soit faite ». NEW STORY

walski a donc opté pour la fiction : tourné en Pologne, *J'ai vu le visage du diable* met en scène une adolescente et un curé, avec les mêmes acteurs qui incarnent la fille et le père dans *Que ma volonté soit faite* – les deux films ont été sélectionnés à Cannes, à la Quinzaine des cinéastes.

De ce long travail de repérage, Kowalski n'a gardé qu'une fine trame dans son long-métrage, privilégiant l'atmosphère, les sensations, ponctuées de notes de guitare et de flûte traversière – la musique, composée par son frère, Daniel Kowalski, orchestra la montée d'adrénaline du récit, lors d'une scène terrifiante de chasse à la biche, au propre et au figuré (avec Jean-Baptiste Durand et Raphaël Thiéry).

Que ma volonté soit faite se regarde au fond des yeux de Maria Wrobel, actrice intense qui nous

entraîne dans sa spirale. C'est dans ce regard émeraude, perdu, que se niche le film de genre. Les traits tordus de douleur, Nawojka a peur d'elle-même, de ses actes ou de ses paroles : elle se réfrène, observe plus qu'elle n'agit, reste interdite, comme paralysée par ce mal ou ce démon qu'elle pense avoir en elle. Sandra, qui occupe la maison d'en face, capte ces appels au secours silencieux.

Un monde rugueux et imparfait

Quelque chose circule entre les deux femmes, au-delà de la parole. Sandra observe Nawojka trier sans relâche, se faire traiter de tous les noms par ses deux frères. Lors d'un repas, la cinéaste filme son héroïne comme une Cendrillon, servant l'un et l'autre, se faisant constamment houspiller. Sandra et Cendrillon, dans un film au goût de cendre ?

Le film se regarde au fond des yeux de Maria Wrobel, actrice intense, qui nous entraîne dans sa spirale

Peut-être, mais Kowalski tord le bras à toutes les amores de récit : celui-ci ne sera ni amoureux, ni sororal, ou de pure vengeance. Le récit sauve même quelques hommes, à commencer par le père de Nawojka, aimant et tendre, à sa manière, qui fait ce qu'il peut pour protéger sa fille. La cinéaste dépeint un monde rugueux et imparfait, où chacun compose avec les tares des

autres. La figure tentatrice de Sandra vient rompre cette routine, et troubler une fête de mariage, la hargne se déchaînant jusque dans l'after, lors d'une scène diablement filmée à bord d'un pick-up.

Méconnaissable en blonde permanente, Roxane Mesquida détonne dans un rôle quasi mutique, la seule présence de son personnage affolant toute une tablée. La caméra sculpte splendidelement les corps sous la matière, un sein nu sous le cuir, une chute de reins sous la douche, fondu dans les carreaux couleur chair de la salle de bains. Et pour finir, un splendide nu de boue, et debout. ■

CLARISSE FABRE

Film français, polonais de Julia Kowalski. Avec Maria Wrobel, Roxane Mesquida, Wojciech Skibinski (1 h 35).

Camille Cottin en mère de substitution

Le réalisateur Nathan Ambrosioni creuse subtilement la question de la maternité à travers l'évocation de deux enfants contraints de faire famille avec leur tante

LES ENFANTS VONT BIEN



La question de la maternité traverse quelques-uns des films français les plus beaux et passionnantes de cette fin d'année. Tous font de cette figure rebattue le lieu d'une interrogation plus que d'une évidence naturelle, offrant une complexité à des femmes dépeintes au carrefour d'identités multiples, queer notamment.

Des preuves d'amour, d'Alice Douard, creuse ainsi le fait de devenir mère de celle qui dans un couple lesbien ne porte pas l'enfant ; *Dites-lui que je l'aime*, de Romane Bohringer, évoque à travers sa propre histoire et celle de Clémentine Autain la difficulté de se construire avec des modèles défaillants ; *Love Me Tender* d'Anna Cazenave Cambet, en salle le 10 décembre, adapté du roman de Constance Debré, explore la douleur d'un lien maternel distendu pour des motifs judiciaires.

Les enfants vont bien, troisième long-métrage de Nathan Ambrosioni, s'intègre parfaitement dans ce corpus féministe travaillé par les images manquantes. L'absence prend la figure très littérale ici d'une mère, veuve, Suzanne (Juliette Armanet), qui, un été, fait le choix de disparaître, laissant derrière elle une lettre, des clés ainsi que son fils et sa fille, Gaspard (Manoâ Varvat) et Margaux (Nina Birman), à sa sœur Jeanne

(Camille Cottin), qui n'a jamais voulu d'enfants. C'est d'ailleurs pour ce motif qu'elle a divorcé de Nicole (Monia Chokri), une artiste avec qui elle a été en couple pendant douze ans.

Les Enfants vont bien suit alors, sur quelques mois, l'onde de choc causée par cette fugue soudaine sur Jeanne, Gaspard et Margaux, contraints de cohabiter dans l'incertitude d'un retour espéré de Suzanne. Le film avance dans ce constant pas de deux entre l'ajustement difficile des enfants à leur nouvelle réalité et les démarches de leur tante auprès de la police et des institutions pour tenter de retrouver sa sœur et de mettre en place le cadre juridique adéquat.

Fantômes qui hantent le film
Dans cette attention à comment faire famille autrement, Nathan Ambrosioni inscrit ses personnages dans un quotidien ordinaire, comme pour accentuer l'universalité. L'essentiel du récit se passe autour de pavillons et d'appartements de banlieue de villes indifférenciées, de bureaux et de lieux neutres (station-service, centre commercial). Il y a les courses pour s'acheter un dessert ou des fournitures scolaires, le moment du bain, les draps à changer la nuit, les temps de dessins et de jeux, la sortie au parc, l'école.

Cette normalité offre un fort contraste avec l'extraordinaire de la situation, comme si la seule ré-

ponse à la déflagration était de s'ancrer coûte que coûte dans le réel. Jeanne n'est pas mère, mais doit s'inventer un rôle de parente qui souvent la dépasse, trouver la juste distance, à un moment où le présent pour cette professionnelle de l'assurance, qui a l'habitude de rationaliser la réponse aux sinistres, est suspendu.

Le film met en tension deux rapports au temps. Celui de la vie de tous les jours, qui avance de manière inexorable, avec ses obligations. Et un autre plus intime et chaotique où l'absence fait resurgir le passé face à un futur impossible. Jeanne se rapproche de Nicole, qui l'aide avec les enfants, elle questionne son père sur sa propre jeunesse, emmène Gaspard et Margaux à la mer là où elle-même allait plus jeune.

Ces fantômes qui hantent le film s'accompagnent d'un important travail visuel sur le visible et l'invisible. La mise en scène

extrêmement précise de Nathan Ambrosioni, qui manque presque de respirations, joue des cadres, des points de vue et des configurations de l'espace pour masquer ou brouiller certains personnages, Suzanne notamment. Jeanne est enfermée entre des portes ou des cloisons, prisonnière de cet espace domestique dans lequel elle se débat. Toutefois, le réalisateur laisse beaucoup de vide dans ses plans pour donner à voir l'absence.

Après le plus pétillant *Toni, en famille* (2023), Nathan Ambrosioni fait ici de son cinéma un lieu de consolation, où se déplient les pleurs, les manques, la culpabilité, les doutes et les silences. Un bouillonnement d'affects intérieurs qui remontent peu à peu à la surface. *Les enfants vont bien* est porté par la douceur de son regard, son empathie à accueillir des vérités et des émotions avec une lumière de plus en plus chaleureuse jusqu'au touchant dernier plan du film qui rappelle *Petite maman* (2021) de Céline Sciamma, où une mère rappelait à son enfant : « Tu n'as pas inventé ma tristesse. » Au spectateur maintenant de les recevoir. ■

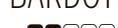
BORIS BASTIDE

Film français de Nathan Ambrosioni. Avec Camille Cottin, Juliette Armanet, Monia Chokri, Manoâ Varvat, Nina Birman (1 h 51).

Du mythe « BB » aux bébés phoques

Le documentaire s'attarde sur la vie de la star sans trop s'étendre sur ses prises de position

BARDOT



Aucas où un extraterrestre n'aurait jamais entendu parler de Brigitte Bardot, actrice, danseuse, chanteuse, militante de la cause animale, voilà un documentaire, intitulé *Bardot*, qui fait tourner la boule à facettes, revisitant les multiples vies de la star née en 1934, à Paris. Le film sort en salle alors que la star âgée de 91 ans a fait un nouveau séjour à l'hôpital, tout en rassurant sur son état de santé, affirmant être « en convalescence » et appelant « tout le monde à se calmer », dans un communiqué publié dimanche 30 novembre.

Le film ressort des archives de son enfance, son éducation stricte, sa passion pour la danse classique, etc. Danseuse, mannequin, Bardot devient l'emblème de la liberté sexuelle et de l'émanicipation féminine dans les années 1950-1970, immortalisée dans *Et Dieu... crée la femme* (1956), de Roger Vadim, *Le Mépris* (1963), de Jean-Luc Godard. En pleine gloire, en 1973, elle annonce qu'elle se retire du cinéma.

Après avoir tourné avec les plus grands, l'icône filmée sous toutes les coutures entame une seconde vie et se consacre à la sauvegarde des animaux, avec sa fondation, qui porte son nom, créée en 1986. Elle fait preuve d'une ténacité en

dépit des multiples moqueries dont elle fut l'objet.

A l'époque, la star avait eu cette phrase : « *J'ai donné ma jeunesse et ma beauté aux hommes, je donne ma sagesse et mon expérience aux animaux.* » Des archives montrent Bardot en expédition avec Paul Watson, lequel fait partie de la longue liste de personnalités interviewées dans ce film – citons aussi Alain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux, et dans une autre veine le parolier Jean-Max Rivière, le cinéaste Claude Lelouch, la performeuse Marina Abramovic... ■

Le film ne fait pas l'impassée, sans trop s'y attarder, sur les déclarations controversées de Bardot, notamment lorsqu'elle avait critiqué l'abattage rituel des moutons, au moment de l'Aïd-el-Kébir. Le film montre surtout qu'elle a souvent été déçue par les candidats à la présidence, sur le dossier de la protection des animaux. Mariée en 1992 à Bernard d'Ormale, alors conseiller de Jean-Marie Le Pen, la star a été condamnée à plusieurs reprises pour incitation à la haine raciale, ou pour des écrits jugés racistes, dans l'un de ses livres paru en 2003. Dans les années 2010, elle a qualifié Marine Le Pen de « *jeanne d'Arc du XXI^e siècle* ». ■

CL. F.

Documentaire français d'Alain Berliner et Elora Thevenet (1 h 30).



■■■■■ À VOIR

Billy

Documentaire canadien de Lawrence Côté-Collins (1 h 47). De *Psychose* (1960) à *Joker* (2019) en passant par *Fight Club* (1999), le cinéma s'est emparé de la schizophrénie, véhiculant toutes sortes de clichés sur ce trouble mental. Avec le documentaire *Billy*, Lawrence Côté-Collins tente d'en saisir la douloureuse réalité. Pour y parvenir, la réalisatrice canadienne s'est appuyée sur les enregistrements vidéo réalisés au quotidien par Billy Poulin, un homme qui l'agressa physiquement quelques années plus tôt avant de finir en prison pour un double homicide. Nourrissant aussi son film de son regard rétrospectif sur sa condition ainsi que celui de ses proches. Leur correspondance met au jour son immense solitude, ses appels à l'aide restés sans réponse, ses délires psychotiques, sa mémoire parcellaire, le poussant à se confronter à la réalité et à l'extrême gravité de ses actes. Un exercice d'empathie thérapeutique radical débordant d'amour qui a ouvert à Billy, avec l'aide d'un traitement approprié, un début de reprise en main de son existence. ■ BO. B.

Il a suffi d'une nuit

Documentaire français d'Emanuelle Bidou (1 h 30). Née en 1969, anthropologue et ethnologue de formation, Emanuelle Bidou a appris en 1989 qu'elle était séropositive. Son copain de l'époque, toxicomane, lui a transmis le virus. On les retrouve tous les deux à l'ouverture du film, assis sur un banc, revenant sur cette nuit où ils ne se sont pas protégés, tandis que la réalisatrice dévoile quelques photos d'une bande de jeunes, à la fin des années 1980. Commencent alors, pour Emanuelle et cet ami, une longue série de traitements, une vie en pointillé. Dans les années 1990, Emanuelle Bidou devient réalisatrice de documentaires pour la télévision. Elle séjourne aussi en Afrique du Sud où elle rencontre un musicien, avec lequel elle a un enfant. Estimant qu'"on ne parle plus vraiment du sida", la réalisatrice cherche, à partir de 2018, à interviewer des personnes qui vivent avec le VIH, notamment à l'Hôtel-Dieu, à Paris, où elle consulte son infectiologue qui la suit depuis une vingtaine d'années, Dominique Salmon. JP, Amel, Nicolas, Alice, Eder, se racontent dans ce documentaire fragile et profond. ■ CL. F.

Pour l'éternité

Film américain de David Freyne (1 h 54). Où et avec qui voudriez-vous passer l'éternité? Une fois décédé et revenu à l'âge où vous avez été le plus heureux de votre existence, vous avez sept jours, passés dans une zone de transit aux airs de grand hôtel de luxe, pour vous décider avec l'aide d'un coordinateur personnel. Tels sont les prémisses de *Pour l'éternité*, comédie romantique de l'Irlandais David Freyne. Pour Joan (Elizabeth Olsen), l'exercice tient du casse-tête quand elle retrouve dans ce purgatoire les deux hommes qu'elle a épousés: Luke (Callum Turner), son amour de jeunesse tué pendant la guerre de Corée, et Larry (Miles Teller), avec qui elle a partagé l'essentiel de son existence et fondé une famille, mort quelques jours plus tôt. Rejouant la partition du dilemme du triangle amoureux, *Pour l'éternité* tire son charme de ses interprètes. ■ BO. B.

■■■■■ POURQUOI PAS

Cabo Negro

Film français et marocain d'Abdellah Taïa (1 h 16). Soundouss et Jafaâr, deux jeunes gens de Casablanca, s'installent dans une villa de la station balnéaire de Cabo Negro dans l'attente de l'amant de ce dernier, un riche américain propriétaire des lieux. L'homme ne donnant plus de nouvelles, la fille et le garçon, homosexuels, décident de braver les interdits en occupant et en transformant la villa en citadelle des différences. Ce film d'Abdellah Taïa se situe dans la continuité d'une vocation esthétique marquée au sceau de sa propre expérience, tant dans son œuvre romanesque que cinématographique. Entré en cinéma avec *L'Armée du salut* (2014), il avait imprimé une sensibilité et une économie du récit remarquables. Dans ce deuxième long-métrage, il infléchit sa manière vers quelque chose de plus radical et didactique, moins soucieux d'incarnation que de démonstration. Le film en pâtit. ■ J. MA.

Panique à Noël

Film norvégien de Henrik Martin Dahlsbakken (1 h 20). Avec *Panique à Noël*, le Norvégien Henrik Martin Dahlsbakken marche sur les plates-bandes de *Maman, j'ai raté l'avion!* (1990), de Chris Columbus, un des classiques américains des films de fin d'année. Le long-métrage, à même de séduire un jeune public, mêle images d'animation et prises de vue réelle pour raconter l'histoire de souris déterminées à faire fuir ce couple et ses deux enfants venus réveiller dans la maison depuis longtemps déserte où elles ont élu domicile avant que ces humains ne cherchent à les chasser à leur tour. Mais une drôle d'amitié naissante entre un jeune garçon et un des rongeurs vient perturber cette animosité immémoriale. *Panique à Noël* amuse par l'inventivité des moyens développés par chacun des camps pour arriver à ses fins, sans totalement retrouver la virtuosité comique et le charme de son illustre modèle. ■ BO. B.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (*)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
Zootopie 2	1	1 590 916	645		1 590 916
Dossier 137	2	129 343	520	- 35%	371 009
Insaisissables 3	3	122 105	623	- 38%	809 090
Running Man	2	119 257	480	- 45%	369 431
Wicked. Partie II	2	99 592	486	- 56%	351 881
Bugonia	1	67 416	211		67 416
Jean Valjean	2	61 687	468	- 56%	227 339
T'as pas changé	4	52 873	799	- 40%	676 937
La Voix de Hind Rajab	1	39 548	204		39 548
La Femme la plus riche du monde	5	37 783	671	- 50%	856 502



Fabrice Eboué (Gérald), dans « Gérald le Conquérant », de Fabrice Eboué. WILD BUNCH DISTRIBUTION

Fabrice Eboué s'attaque en vain à l'obsession identitaire

L'humoriste joue un homme qui glorifie Guillaume le Conquérant

GÉRALD LE CONQUÉRANT

■■■■■

S' il ne réussit pas à tous les coups, on sait gré à Fabrice Eboué de chercher à se tenir à l'endroit d'une possible catharsis collective, cherchant toujours le lieu où ça gratte – et où, donc, il est possible de rire. L'histoire de l'esclavage (*Case départ*, 2011, son film le plus abouti), les religions (*Coexist*, 2017) ou la guerre entre végans et viandards (*Barbaque*, 2021) : sur le ring national, les idéologies et particularismes de chacun tournent à la psychose et s'affrontent.

A son tour, *Gérald le Conquérant* s'attaque à l'obsession identitaire matinée de complotisme : dans le *Calvados*, Gérald (Fabrice Eboué), un métis créole et normand, gère une petite ferme avec sa charmante épouse (Alexandra Roth) et son demeuré de fils (superbe Logan Lefèvre). Soir et matin, l'homme n'est obsédé que par une

chose et fomente un projet pharaonique à la mesure de son patriotisme normand : faire sortir de terre, sur le modèle du Puy du Fou, un immense parc d'attractions identitaire à la gloire de son héros, Guillaume le Conquérant (duc de Normandie puis roi d'Angleterre).

Faux documentaire
Il va de la sauvegarde du patrimoine normand, menacé d'extinction par les hordes de Parisiens qui viennent confortablement s'installer dans la région et réquisitionnent les belles maisons pour en faire leur lieu de villégiature. Pour résumer, selon Gérald, « le Parisien est un nuisible qui en génère d'autres ». Suivi dans ses extravagances par son fils et une bande d'amis du genre bras cassés, l'homme s'isole dans sa radicalité, convaincu d'être le garant de la pureté régionale – qui concerne aussi les vaches normandes.

En somme, sur le mode du faux documentaire, *Gérald le Conquérant* enferme dans la psyché de son héros un peu de la radicalité

Le film s'en remet au service minimum : une suite de sketchs qui s'éternisent

de l'époque, cette manie qu'elle a de porter tous les affects politiques à incandescence, jusqu'au moment où ils font sécession avec le réel. Point de départ a priori passionnant, mais sans cesse contré par la platitude formelle du geste, qui renvoie davantage au télévisuel qu'au cinématographique.

D'abord, sur le terrain du faux documentaire, le film n'invente rien et se révèle en épisode de « Strip-tease », modèle canonique et encore indépassé. Mais le lyrisme comique du magazine provenait d'une ambiguïté qui se jouait sur le terrain de la réalité.

Tout autres sont les règles de la fiction, et, à ce jeu-là, le film atteint un plafond de verre, nous obligeant à rêver de ce qu'aurait été sa version documentaire sur de véritables identitaires.

Par une forme de bâclage, *Gérald le Conquérant* s'en remet au service minimum : une suite de sketchs qui s'éternisent pour atteindre la longueur d'un long-métrage. Notons aussi un net problème d'incarnation : que ce soit sa violence, ses sorties de route ou la gêne que Gérald dissémine autour de lui, Fabrice Eboué s'époumone à enquêter le spectateur. Mais tout sonne factice, surjoué, comme si l'acteur intégrait dans son jeu le commentaire sur son personnage, au lieu de se dissoindre en lui. Alors, le film tente de nous convaincre d'une folie qui, d'un bout à l'autre, lui fait absolument défaut. ■

MURIELLE JOUDET

Film français de Fabrice Eboué.
Avec Fabrice Eboué, Alexandra Roth, Logan Lefèvre (1 h 28).

Un film d'animation japonais inédit en salle

Le cinéaste Mamoru Oshii retrace le périple d'une mystérieuse fillette aux cheveux blancs

L'ŒUF DE L'ANGE

■■■■■

C' est une œuvre complexe, mais aussi un jalon important de la filmographie de Mamoru Oshii qui sort, pour la première fois en France au cinéma, dans une version restaurée. Né de l'imagination du cinéaste d'animation japonais en 1985, *L'Œuf de l'ange* en esquisse déjà le talent, une décence avant son chef-d'œuvre, *Ghost in the Shell*. Dans l'écrin d'un décor apocalyptique, lugubre et quasi inhabité, le film suit le périple d'une enfant diaphane aux cheveux blancs, qui protège à tout prix, sous ses vêtements, un gros œuf dont on ignore le contenu. Son chemin va croiser celui d'un soldat qui va finir par l'accompagner et l'orner son trésor ovoïde, traversé d'une curiosité destructrice.

Il ne faut pas espérer plus de réponses dans le scénario ni dans les dialogues, réduits à quelques marges échanges entre les deux protagonistes. Pas plus qu'il ne faut attendre de véritable retour à cette question récurrente « qui es-tu ? »,

que la petite fille adresse en vain à son compagnon. Le spectateur devra alors s'attacher aux symboles comme l'héroïne à son œuf.

Ceux-ci vont en partie, et avec une assez nette évidence, chercher du côté de la Bible. Outre la référence à l'ange, le soldat qui porte sur l'épaule une lourde arme en forme de croix, on trouve aussi une mention explicite au déluge et à l'arche de Noé dans une histoire qu'il entreprend de raconter en pervertissant la fin originale, ne laissant aucune possibilité de salut ni de reconstruction. Il y a aussi les poissons, symbole chrétien. Ici, les rares survivants (encore qu'ils ressemblent à des fantômes) de ce monde séculairement abîmé tentent de chasser des espèces aquatiques qui se manifestent sous la forme d'ombres projetées sur les bâtiments d'une ville nécrosée et figée dans le temps. A l'exception des fontaines d'eau, les seules traces de vie semblent fossilisées et le cycle de l'évolution brisé.

Lorsqu'il réalise *L'Œuf de l'ange*, Mamoru Oshii a 34 ans et huit ans d'expérience dans l'animation, secteur dans lequel il dit être entré un peu par hasard. Face à son talent, l'industrie lui fera rapidement confiance pour prendre la tête de l'adaptation en série animée d'un manga à succès de Rumiko Takahashi, *Urusei Yatsura* (aussi connu en VF comme *Lamu*).

Thème du rêve
Une mission à enjeu commercial sur laquelle Mamoru Oshii va toutefois imprimer sa patte, en particulier sur l'un des longs-métrages dérivés du manga : *Beautiful Dreamer* (1984), connu aussi sous le titre français *Un rêve sans fin*. Dans ce film de commande de l'univers de *Lamu* qui précède de peu *L'Œuf de l'ange* – création purement originale –, le réalisateur prometteur va déjà développer ses thématiques féтиques, travailler à son rythme et remodeler l'œuvre romantico-gaguesque initiale.

Cinéaste porté sur le travail de l'atmosphère, Mamoru Oshii met aussi le thème du rêve au centre de sa réalisation. Difficile de savoir, dans *L'Œuf de l'ange*, si ce à quoi assiste le spectateur est de l'ordre du tangible ou du fantasme ni à quelle époque nous sommes. Reste alors à se laisser prendre par la qualité de l'image : dans les choix de perspectives et de vues subjectives de la caméra, dans l'animation des ondulations aquatiques, des ombres et des cheveux teinte de lune de la fillette, dans des plans volontairement longs, mais aussi dans un montage qui ne recèle que très peu de plans de coupe pour un film d'animation de cette envergure. Mamoru Oshii s'adjoint, qui plus est, les services de Yoshitaka Amano, artiste que les amateurs de la série de jeux vidéo *Final Fantasy* connaîtront par la suite pour ses magnifiques illustrations.

Si elle ne trouve pas de résolution, cette quête de sens, en un peu plus d'une heure, n'est pas vaine, tant par l'exécution technique que par l'épilogue, où le spectateur découvre qu'il n'y a certes plus d'espoir, mais qu'il n'est finalement qu'un grain de sable à l'échelle du récit. ■

PAULINE CROQUET

Film d'animation japonais de Mamoru Oshii (1 h 11).

Le 7^e art de Derek Jarman, côté queer et côté jardin

Le MK2 Bibliothèque, à Paris, rend hommage au cinéaste, peintre, jardinier et militant gay, mort en 1994

RÉTROSPECTIVE

A la fin de sa vie, le cinéaste Derek Jarman (1942-1994), figure de l'underground anglais, mort des suites du sida, faisait ce vœu : « Ce serait merveilleux de m'évaporer en emportant tout mon travail. » Il faut croire que l'œuvre de l'artiste britannique, également peintre, écrivain, jardinier et militant queer, est restée suspendue dans l'air, venant parfois nous rendre visite, telle une goutte de rosée se déposant dans l'herbe, faisant miroiter ses effets d'optique.

Un jardin, planté de quelques fleurs sauvages, tel fut au propre et au figuré l'univers jarmanien, foisonnant et libre. Jusqu'au 17 décembre, une rétrospective des films du cinéaste, « Derek Jarman, l'imprudent et la grâce », est organisée au MK2 Bibliothèque, à Paris (13^e), à l'initiative du Centre Pompidou – lequel est fermé pour cause de travaux.

A partir de 1986, alors qu'il venait d'apprendre sa séropositivité, Derek Jarman vécut dans son cottage du sud de l'Angleterre (dans le Kent), livré aux vents, proche d'une centrale nucléaire, où il fit pousser des plantes en milieu hostile. Dans ses dernières années, il peignit des toiles en mêlant goudron à de la poudre d'or. Artiste de la transformation, il avait le goût du toxique et du sublime.

Grand carnaval de luxe

Derek Jarman se présentait comme un « peintre qui fait des films ». Défaut, il traitait la pellicule comme une toile (*Caravaggio*, 1986), travaillant la profondeur, la matière (fumées), sculptant divinement les lumières. Au programme de la rétrospective, une douzaine de longs-métrages, quelques dizaines de « courts », des journaux filmés, ainsi qu'une série de clips musicaux – Jarman tourna notamment *It's a Sin* (1987), des Pet Shop Boys.

Des rencontres accompagnent les séances, notamment avec quelques proches de Jarman, comme Tilda Swinton, née en 1960, qui a joué dans huit de ses films. Le 11 décembre, l'actrice britannique, le compositeur Si-



Tilda Swinton
(The Maid), dans
« The Last of
England » (1987),
de Derek Jarman.
MALAVIDA

mon Fisher Turner et le producteur James McKay, chargé de la conservation des films Super-8 de Jarman, évoqueront leurs collaborations avec le cinéaste, dans le bouillonnement culturel de l'époque, qui défiait le conservatisme thatchérien.

Jarman a grandi dans une famille catholique, avec un père militaire, pilote, terriblement marqué par la seconde guerre mondiale – la figure paternelle hante plusieurs de ses œuvres, où se mêlent des archives familiales. Il a étudié à Londres, d'abord au King's College, puis à la Slade School of Fine Art. Le jeune plasticien est venu au cinéma en travaillant notamment sur *Les Diables* (1971), de Ken Russell (1927-2011), grand carnaval de luxe qui fit scandale. Jarman était à la bonne école : dès 1976, son premier « long », *Sebastiane*, péplum gay revisitant le martyre de saint Sébastien, souvent représenté dans l'art

comme une icône homosexuelle, frappa les esprits. Dans ce film tourné en langue latine, quelque chose de païen se glisse dans l'imagerie religieuse, le cinéaste travaillant les surimpressions et zones troubles.

Résonances punk

Se méfiant de la narration, Jarman aimait fabriquer des images mentales aux résonances punk, homo-érotiques, qui continuent aujourd'hui d'inspirer une nouvelle génération (Bertrand Mandico, Yann Gonzalez, etc). *The Last of England* (1987), dystopie d'une Angleterre en ruine, fait entendre en voix off la rage politique d'une jeunesse sacrifiée par le libéralisme : « Sniffant de la colle au lieu de vos cognacs maléfiques, nous sommes tombés de la roue de l'infortune. »

Jarman fut aussi l'un des premiers à déclarer sa séropositivité au Royaume-Uni, dénonçant les stigmatisations (le « cancer gay »)

Le réalisateur britannique se présentait comme un peintre qui fait des films

apparues avec la crise du sida. Culminant dans l'épure, son dernier essai, *Blue* (1993), un pur monochrome bleu Klein, est une traversée de la maladie du cinéaste, à plusieurs voix.

Le temps de cette rétrospective, un hommage sous forme d'installation vidéo sera rendu au jardin de Derek Jarman, par le cinéaste Pierre Creton, lui aussi peintre et jardinier (ainsi qu'apiculteur, vacher, ouvrier agricole). L'un de ses derniers films, *Un prince* (2023), herbier érotique en milieu rural, s'ouvre en effet à quelques pas du

Prospect Cottage de Jarman, dans le hameau de Dungeness, où l'actrice Manon Schaap cueille une fleur de silène.

Avec le directeur de la photographie du film, Antoine Pirotte, Pierre Creton a exhumé quelques rushes du Prince aux abords du cottage, lesquels sont projetés sur cinq panneaux. « Je n'ai pas connu Derek Jarman. Au départ, j'ai découvert le clip qu'il avait tourné pour les Smiths, The Queen is Dead [1986] », explique le cinéaste, né en 1966.

Il ajoute : « J'ai été très impressionné ensuite par The Last of England, avec ce récit éclaté, déjà très queer, mais j'ai surtout beaucoup d'affinités avec son Prospect Cottage. C'est un jardin très particulier, face à la mer, entouré d'un cimetière de bateaux. Il a quelque chose de méditatif », résume le cinéaste, qui cultive lui-même un jardin ouvert, en forêt, près de chez lui, dans le Pays de Caux (Normandie). « Dans les années

1980, Jarman était l'un des rares à représenter les vies homosexuelles, avec Wahrol, Fassbinder. C'était merveilleux de découvrir tous ces films à la vingtaine », se rappelle le cinéaste.

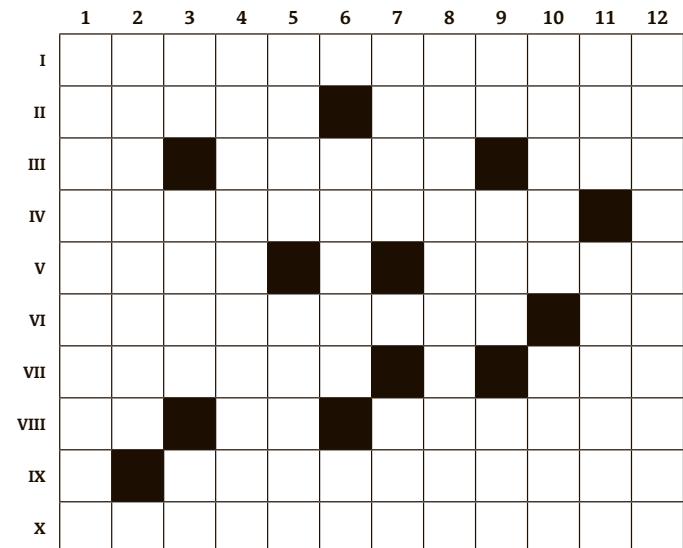
A revoir les films de Derek Jarman, aujourd'hui, on est frappé par ces éclats d'images, surgies de son inconscient, qui restent d'une troublante actualité. Dans l'onirique et débordant *Jubilee* (1978), la reine Elisabeth I^e demande à son alchimiste de lui prédire l'avenir : puis l'ange Ariel fait son apparition, longiligne, les ongles peints de noir. Tel un jeune queer contemporain. Le distributeur Malavida sortira en salles *Jubilee*, ainsi que *Sebastiane*, *La Tempête* (1979), *The Last of England* et *War Requiem* (1989), le 17 juin 2026. ■

CLARISSE FABRE

Derek Jarman, l'imprudent et la grâce. Jusqu'au 17 décembre au MK2 Bibliothèque, à Paris 13^e.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 279
PAR PHILIPPE DUPUIS



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 278

HORizontalement **I.** Chamaillerie. **II.** Local. Ain. NS. **III.** Arc. Edredons. **IV.** Vire. Egrugée. **V.** Azulejo. Rien. **VI.** Rotule. PCV. **VII.** Dn. Douanière. **VIII.** Atteinte. Sar. **IX.** Gare. Erup (pure). **Mi. X.** Elise. Essaie. **VERTICALEMENT** **1.** Clavardage. **2.** Horizontal. **3.** Accrut. Tri. **4.** Ma. Eludees. **5.** Ale. Eloi. **6.** Déjeune. **7.** Largo. Atre. **8.** Lier. Pneus. **9.** Endurci. PS. **10.** Ogives. **11.** Innée. Rami. **12.** Essencerie.

HORIZONTALEMENT

I. Pas bonnes à prendre avec tout le monde. **II.** Prépare une belle et bonne glace. Prépara un mauvais coup.

III. Sur la portée. Roulent en train.

Proclamation officielle. **IV.** Bien éloigné de la vie quotidienne. **V.** Termine son cours dans la Sarthe. Table sacrée.

VI. Quand le Portugal était gouverné par Auguste. Point. **VII.** Suivais sans se faire remarquer. Gérait coups de fil et envois timbrés. **VIII.** Règle plate.

Article. Prit du bec. **IX.** Mettrai le gouvernement à mal. **X.** Travaillerai au solide rapprochement des fils.

VERTICAMENT

1. Comme une bonne pâte craquante. **2.** Prêt à intervenir en nombre.

3. Possessif. Dino et Nelo, cinéastes italiens. Démonstratif. **4.** Belles et grandes bouteilles du Bordelais.

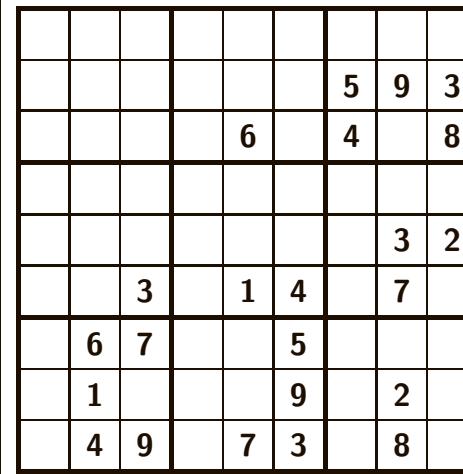
5. Arrose la république de Sakha.

Tes proches. **6.** Sociologue allemand. Personnel. **7.** Rendu silencieux. Sans tache. **8.** Raccrochera au passage.

9. Dans le vide. Descendu. Moscou et ses satellites. **10.** Occupé par les Chinois depuis des siècles. Ouverture en surface. **11.** Grecque. Entre haute et basse mer. **12.** Ne pouvait pas retenir son chagrin.

SUDOKU

N°25-279



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mérimée-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71.

Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-20

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE
ACPM

67-69, avenue Pierre-Mérimée-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-26
Fax : 01-57-28-39-26



Imprimerie 79

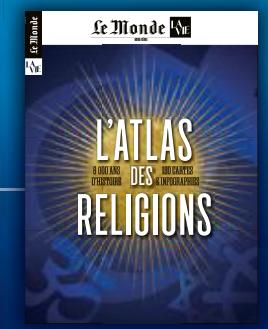
93290 Tremblay-en-France
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimer sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,0083 kg/tonne de papier

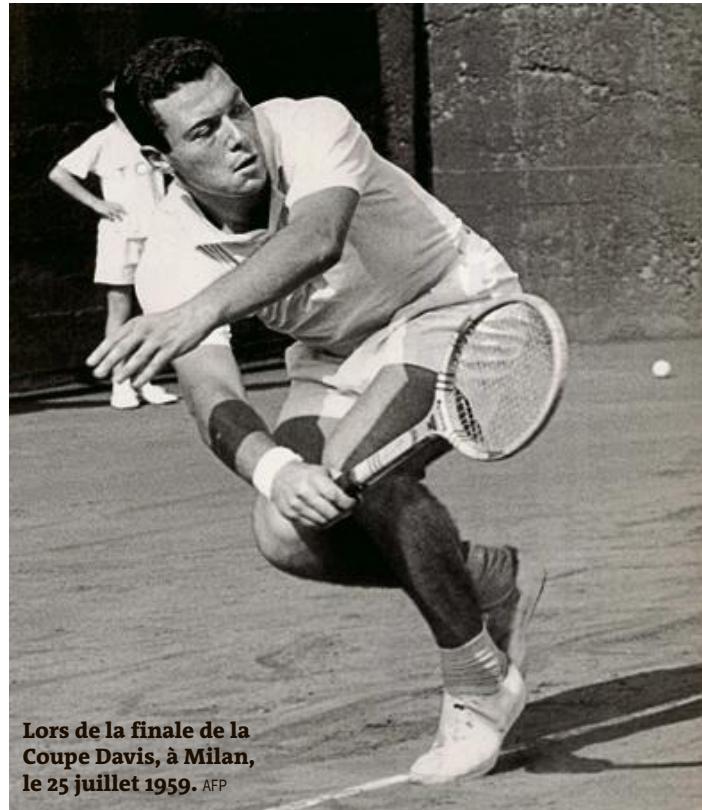
UN HORS-SÉRIE | Le Monde LA VIE

6 000 ANS D'HISTOIRE
DE L'HUMANITÉ

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 14,90 €



Nicola Pietrangeli Tennismen italien



Lors de la finale de la Coupe Davis, à Milan, le 25 juillet 1959. AFP

Petit prince du tennis italien bien des décennies avant Jannik Sinner, Nicola Pietrangeli était né prince. Fils d'un père italien émigré à Tunis – alors sous protectorat français – et d'une femme de la noblesse russe ayant fui la révolution d'octobre, le premier tennismen italien à avoir remporté un tournoi du Grand Chelem est mort à l'âge de 92 ans, annoncé, lundi 1^{er} décembre, la Fédération italienne de tennis.

Avec la mort de Nicola Pietrangeli, le sport transalpin pleure un des plus grands champions que le pays ait connus. Le joueur a incarné l'Italie, tant pour son palmarès que par son style, son charme et le raffinement de son jeu. « Il fut le seul (...) au cours de cette quinzaine à faire montrer d'un peu d'esprit, et de subtilité », saluait *Le Monde* en 1959, après son premier sacre sur l'ocre de Roland-Garros, le qualifiant de « seul joueur de classe » du tournoi du Grand Chelem parisien.

A une époque où le tennis était dominé par les Australiens, l'Italien – qui n'a appris la langue qu'après l'arrivée de sa famille à Rome, au sortir de la seconde guerre mondiale – s'est rendu maître de la terre battue. Outre un instinct et un sens de l'anticipation, son revers lui ouvrait tous les angles, et sa maîtrise de l'amortie lui a permis de dominer l'une des deux seules surfaces du circuit (avec le gazon) de l'époque. Vainqueur de Roland-Garros en 1959 et 1960, il a manqué de peu la passe de trois en 1961, s'inclinant en finale, épuisé après avoir fait un aller-retour chez lui deux jours auparavant pour assister à la naissance de son premier enfant.

Tout d'une star

Pendant soixante-cinq ans, Nicola Pietrangeli est demeuré l'Italien le plus titré en tournois du Grand Chelem. « Les records sont faits pour être battus tôt ou tard », avait-il commenté en janvier, interrogé par *La Gazzetta dello Sport*, alors que Jannik Sinner venait de le supplanter, remportant à l'Open d'Australie son troisième titre en Majeurs. Si son lointain successeur, âgé de 24 ans, est en passe de le dépasser au firmament du tennis italien, l'ancien petit prince de la Botte attendait de voir : « On verra à la fin de sa carrière. »

Ancien numéro 3 mondial, également sacré à deux reprises au tournoi de Rome, Nicola Pietrangeli a vu le court central du tour-

11 SEPTEMBRE 1933 Naisance à Tunis
1959 Gagne le tournoi de Roland-Garros en simple et en double
1960 Seconde victoire en simple à Roland-Garros
1976 Capitaine de l'équipe d'Italie qui gagne la Coupe Davis
1^{ER} DÉCEMBRE 2025 Mort à Rome

noi italien, sur le Foro Italico, prendre son nom en 2006. Adulé en Italie, celui qui est resté amateur – à l'inverse par exemple de l'Australien Rod Laver – jusqu'à l'unification des circuits et le début de l'Open en 1968 a aussi incarné une forme de joie de vivre, virant parfois à la désinvolture.

Talentueux, beau, et avec les yeux bleus, il avait tout d'une star, et en a embrassé le destin, effectuant plusieurs passages au cinéma. « Combien de fois ai-je entendu quelqu'un dire : "Bien sûr, si vous vous étiez entraîné sérieusement, vous auriez gagné plus de matchs." Et je répondais froidement : "Oui. Mais vous savez combien je me serais moins amusé" », répliquait-il à la *Gazzetta dello Sport*, à l'heure de dresser le bilan de sa vie.

A l'annonce de sa mort, de nombreuses voix ont rendu hommage à « celui qui nous a enseigné à tous ce que gagner veut dire », selon les mots du jeune retraité du circuit Fabio Fognini. « Par ses succès, il a propulsé l'Italie sur la scène internationale, ouvrant la voie à une tradition qui continue de rayonner aujourd'hui, notamment grâce à l'héritage qu'il a laissé », a salué Luciano Buonfiglio, le président du Comité national olympique italien.

Portée par Jannik Sinner, l'Italie est devenue une place forte du tennis mondial et vient de remporter, pour la troisième fois d'affilée, la Coupe Davis – sorte de Coupe du monde, où rivalisent les équipes nationales. Remanié en 2019, le tournoi a perdu de sa superbe par rapport à l'époque où Nicola Pietrangeli ferrailait sur le court. Mais ce dernier, qui y a participé de 1954 à 1972 et en détient toujours le record du nombre de matchs joués (164 matchs) et gagnés (120 victoires), n'est jamais parvenu à soulever le Saladier d'argent en tant que joueur. Et c'est comme capitaine, en 1976, qu'il apporta à l'Italie son premier sacre en Coupe Davis. ■

CLÉMENT MARTEL

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnets@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnets@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Montpellier.

Toute sa famille

a la tristesse d'annoncer le décès de

M. Richard ABAZIT,

survenu le 27 novembre 2025, à l'âge de soixante-seize ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 6 décembre, à 10 h 30, à la maison funéraire de Grammont, à Montpellier.

Inspecteur du travail puis instituteur, il a consacré son énergie à soutenir des salariés confrontés à des injustices professionnelles et à dénoncer les reculs du droit du travail et de la sécurité sociale.

catherine.gossez@orange.fr

Neuilly-sur-Seine.

Mimi Marchand Ablondi, son épouse, Audrey et Eloïse, ses filles,

Edgar, Soline, Paula et Basile, ses petits-enfants, Romain,

son gendre, Christophe et Carole, ses beaux-enfants, Sarah, Lola, Darius et Sam,

ses beaux-petits-enfants Ainsi que toute l'équipe de Bestimage,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-François ABLONDI,

à l'âge de soixante-quatorze ans.

La famille adresse ses remerciements particuliers aux docteurs Marcel Ichou, Alain Toledo, Hanène Boudabous et Gérard Khayat, pour leur qualité de soins, leur présence indéfectible, leur soutien inestimable pendant ces deux années.

La crémation aura lieu le 5 décembre 2025, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, en la salle de la Coupole.

Il n'y a pas de fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits au profit de

https://institut-rafael.fr/faire-don/

Gransville.

Françoise Babin de Lignac, son épouse,

Frédérique, Philippe, Laurence, ses enfants,

Camille, Martin, Jules, Hugo, Lisa, Lucie,

ses petits-enfants, Théo, Lola,

ses arrière-petits-enfants, Gérard,

son frère Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BABIN DE LIGNAC, ingénieur Supélec,

survenu le mardi 25 novembre 2025, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Un dernier hommage lui sera rendu, le jeudi 4 décembre, à 10 h, 30, en l'église Notre-Dame de Granville.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Marine et Cédric Naux, sa fille et son gendre, Patricia Braun-Arduz, sa compagne, Grégoire Naux, Julie et Matthieu Onfray, Tanguy Naux, ses petits-enfants, Florian, Manda, Romain, Solenne, Marie-Amandine (†), ses beaux-enfants, Margaux, Chloé, Héloise, Olivia, ses belles-filles Et en pensée, Nicole (†), son épouse décédée en 1993,

ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe DETURMENYES, dit « Puffy »,

survenu le 27 novembre 2025, à Paris 15^e, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris 16^e.

Il sera inhumé au cimetière de Ris-Orangis (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

marine.naux@gmail.com

Anne-Marie Broncard, née Dubas, sa sœur,

Christophe et Stéphane Broncard, ses neveux, Nastasia, Héloise et Aurélien, ses petites-nièces et petit-neveu,

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Marie-Odile DUBAS,

survenu le dimanche 23 novembre 2025, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie de crémation aura lieu le jeudi 4 décembre, à 10 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20^e, et un hommage civil lui sera rendu.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure, au cimetière communal de Le Chesnay-Rocquencourt.

M. Christophe Broncard, 27, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

Maciej et Krystyna, ses enfants, Grazyna, sa fidèle amie et collaboratrice, Elzbieta et Christine, ses anciennes épouses, Zéline, son épouse, Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Stanislas FISZER,

commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres (1993), membre de l'Académie d'architecture, Prix de l'Équerre d'argent (1992), prix d'honneur SARF (2000),

survenu à Paris, le 22 novembre 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Architecte franco-polonais, né en 1935 à Varsovie, diplômé de l'École polytechnique de Gdańsk, établi en France en 1965. Il a construit, dans ses deux pays, des édifices avec « le goût très vif du concret, de l'objet, de la matière, pour le maintien des liens qui unissent l'homme à la terre, pour le rapport entre les arts ambitieux, les Beaux-Arts et les plus humbles qui composent l'artisanat ». Enseignant, il fut soucieux d'une « transmission » dont ont largement témoigné ses étudiants de l'École d'architecture de Nancy.

La crémation aura lieu le 4 décembre, au crématorium, en la salle de la Coupole du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Sabine, Clara, Sylvain, ses enfants Guy-Albert, son frère et Elisabeth,

Pauline et Jean Philippe, Gabrielle et Charlotte, Raphaëlle, Justine, ses nièces, Clément, Félix, Alexis, Daphné, Eugénie, ses petits-neveux et petites-nièces, Les familles Altglas, Belisha, Elbaz, Elhaddad et Maury, Wioletta, Elianah, ses auxiliaires de vie,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 novembre 2025, de

M. Alain SOMIA-TAULERA,

ingénieur civil des ponts et chaussées, INSEAD 1968, survenu le 26 novembre 2025, à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-Saint-Marc de Ville-d'Avray.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Ville-d'Avray.

Dominique Vincensini, son épouse, Léo, Raphaël, Sara, ses enfants, Fanny, Victor, Juliette, ses petits-enfants,

Anne et Philippe Monégier du Sorbier en union avec Claude, ses frères et belle-sœur et leurs enfants,

La famille Monégier du Sorbier, La famille Vincensini de Loriana,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Thierry du SORBIER,

survenu à Porto-Vecchio, le 28 novembre 2025.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus

Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio

Directrice adjointe de la rédaction Grégoire Alix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Ereno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga

Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo

Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Koté

Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Évenements), Jérôme Gautherot, Michel Guerrin,

Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)

Direction artistique Emmanuel Laparra

Infographie Delphine Papin

Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte

Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico

Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Paul-Henri Boulanger, son époux, Walid et Waël Salem-Jarno, ses fils, Marie-Thérèse Jarno, sa mère Et l'ensemble de sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Nicole JARNO, Première présidente honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, survenu le jeudi 27 novembre 2025, dans la paix et entourée de ses proches.

La messe sera célébrée le mercredi 10 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de La Rochelle. Cet avis tient lieu de faire-part.

Hedwige Lavenant, son épouse, Florence, Thomas, Cyril et Camille, ses enfants, Aurore, Géraud, Charles, Justine, Pénélope, ses petits-enfants Et toute sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Guy LAVENANT, survenu le 29 novembre 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, Paris 6^e.

Pierre Suard

Ancien PDG d'Alcatel Alsthom

Il avait été le dernier patron de ce qui fut la Compagnie générale d'électricité (CGE), énorme conglomérat qu'il avait rebaptisé « Alcatel Alsthom », avant d'en être brutalement évincé en 1995 pour un délit dont il sera finalement blanchi. Pierre Suard a vécu trente années avec ce qu'il considérait à la fois comme une injustice personnelle et une décision fatale à son entreprise. Il est mort le 27 novembre, à l'âge de 91 ans, a annoncé, le lendemain, son fils Bruno Suard.

Fils d'ouvrier, né à Lons-le-Sauvain en 1934, le futur PDG de la CGE a suivi le parcours classique d'un polytechnicien passé par l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Après un poste d'ingénieur puis de directeur d'exploitation d'Aéroports de Paris entre 1963 et 1967, il devient chargé de mission au cabinet de Michel Debré (1912-1996), ministre de l'économie et des finances (1967-1968).

Sa carrière entrepreneuriale débute vraiment en 1973, quand il entre à la CGE par la porte de sa filiale Câbles de Lyon, en difficulté. Il la redresse et en fait le numéro un mondial du secteur, avant de diriger l'entité plus grosse des télécoms, Alcatel CIT, puis d'accéder à la vice-présidence du groupe. C'est l'époque où l'Etat-stratège modernise la France (centrales nucléaires, réseau téléphonique, TGV...) et où le conglomérat joue presque partout les premiers rôles.

De petite taille, plutôt taciturne, moins flamboyant et influent que le PDG de l'époque, Ambroise Roux (1921-1999), Pierre Suard aurait pu récupérer les rênes de l'entreprise quand son mentor a démissionné, en 1982, signifiant son refus de la nationalisation de la CGE. Mais c'est Georges Pébereau (1931-2012) qui a alors accédé aux commandes, après l'inter-

mède de Jean-Pierre Brunet. Durant cette période sous contrôle de l'Etat actionnaire, le groupe négocie des accords majeurs : le rachat de Thomson Télécom et, surtout, la prise de contrôle du géant américain International Telephone & Telegraph. Si la paternité intellectuelle en revient à Georges Pébereau, c'est Pierre Suard, propulsé PDG par le gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac (1986-1988), qui négocie l'opération et scelle l'accord, à la fin de l'année 1986.

Plus de 200 000 salariés

Rendue au privé, la CGE devient numéro deux mondial du secteur, derrière American Telephone & Telegraph. Sous l'ère Suard, elle est rebaptisée Alcatel Alsthom en 1991 – prélude à une désintégration, regrettée

mais ce patron tout-puissant n'acceptera une direction plus collégiale que peu avant sa chute. Elle sera brutale. En juillet 1994, il est mis en examen pour abus de biens sociaux. La justice lui reproche d'avoir fait financer par la CGE, pour plus de 3 millions de francs, les travaux de sécurisation de ses domiciles dans les années 1980. Pierre Suard se défend : l'assassinat du PDG de Renault, Georges Besse, par Action directe, en 1986, l'a ébranlé, démontrant que les grands patrons sont devenus une cible des terroristes. Il reste que des travaux non liés à sa sécurité ont aussi été réalisés, et il sera condamné à trois ans de prison avec sursis et à une amende de 2 millions de francs.

Tout s'accélère le 10 mars 1995, quand le même juge d'instruction d'Evry, Jean-Marie d'Huy, le met en examen pour recel d'escroquerie après dénonciation d'un haut cadre licencié : il aurait surfacturé des équipements à son client France Télécom pour 675 millions de francs au cours de la période 1991-1993. « Je suis victime d'une erreur judiciaire. S'il faut comme le capitaine Dreyfus attendre douze ans... Alcatel Alsthom aura entre-temps trop souffert », clamait-il au journal télévisé de France 2. Dans cette affaire, il bénéficiera bien d'un non-lieu en 2006... au terme de douze ans d'instruction. Entre-temps, placé sous contrôle judiciaire, il ne peut plus poursuivre son activité. A 60 ans, sa carrière s'achève.

Pierre Suard n'a jamais digéré son éviction. Il règle ses comptes dans *L'Envol saboté d'Alcatel Alsthom* (France-Empire, 2002). Sa thèse : derrière le juge Jean-Marie d'Huy, Ambroise Roux et le conseil d'administration ont ourdi une conspiration. Il accuse surtout Serge Tchuruk, qu'il ne dési-



A Paris, en 1989. MARC DEVILLE/GAMMA-RAPHO

gne jamais que par l'expression « mon successeur », d'avoir habillé les comptes de 1995 pour noircir injustement les résultats financiers et apparaître ensuite comme le redresseur de l'entreprise. Mais c'est surtout la stratégie de Serge Tchuruk, transfuge de Total, un homme « sans expérience dans ce type d'industrie », qu'il condamne : recentrage sur les télécoms, mieux valorisés par les marchés ; vente ou introduction en Bourse des réacteurs nucléaires (Framatome), des batteries (Saft), des câbles (Alcatel Câbles) et des activités d'Alsthom (énergie et construction ferroviaire) après avoir siphonné sa trésorerie.

JEAN-MICHEL BEZAT

9 NOVEMBRE 1934
Naissance à Lons-le-Sauvain
1973 PDG de Câbles de Lyon, filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE)
1986 Nommé PDG de la CGE
1991 Rebaptise le groupe « Alcatel Alsthom »
1995 Mis en examen pour recel d'escroquerie, il doit quitter son poste
2002 « L'Envol saboté d'Alcatel Alsthom » (France-Empire)
2006 Bénéficie d'un non-lieu
27 NOVEMBRE 2025 Mort

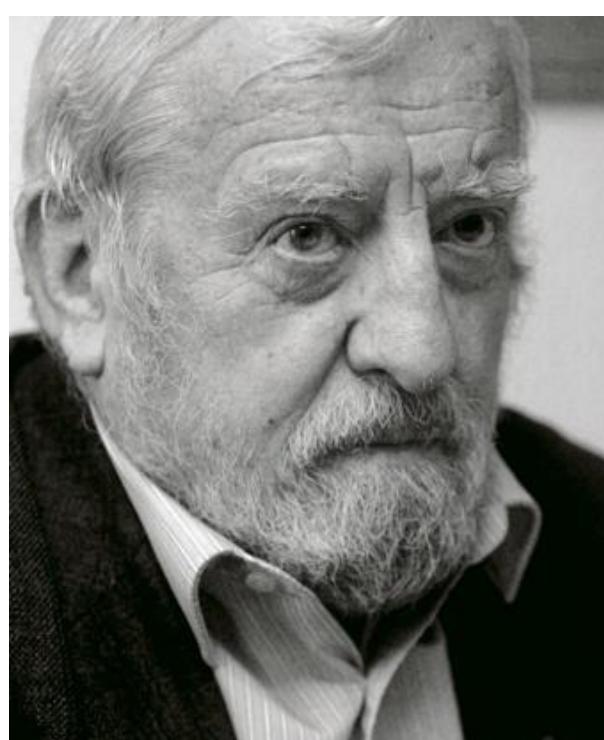
Alain Jamet

Cofondateur du Front national

Compagnon de route de Jean-Marie Le Pen depuis les années Poujade, cofondateur du Front national (FN, ancêtre du Rassemblement national), Alain Jamet est mort le 28 novembre, à l'âge de 91 ans, dans l'Hérault, dont il avait fait sa terre d'élection. Ancien parachutiste, militant de l'Algérie française, il a consacré sa vie au « diable de la République » dans l'espoir que l'extrême droite, qu'il embrassa très tôt, revienne aux affaires en France ; lui-même n'aura jamais dépassé le stade de conseiller régional, sa fidélité au parti étant mal récompensée.

Fils de l'homme de lettres Claude Jamet, un socialiste et pacifiste rallié à la collaboration avec les nazis à partir de 1942, Alain Jamet a 10 ans lorsqu'il découvre le parloir de Fresnes (Val-de-Marne), où l'on attend son tour entre familles de collaborateurs. Le père, libéré après trois mois mais condamné à la mort sociale, relit plus tard les articles dans les sous-sols du *Figaro*, où se rendent ses trois fils et sa fille. A la maison, rue Vavin, dans le 6^e arrondissement de Paris, l'ambiance est morose : soutien au Maréchal, frigo vide, père volage et belle-mère acariâtre et – à raison – jalouse.

Etudiant à Paris, Alain Jamet découvre le droit romain et les beuveries, le droit civil et le poker, la Constitution et la « Corpo » des étudiants en droit, que préside



A Nîmes, le 16 mai 2009.
MICHAEL ESDOURRUBAHL/MIDI LIBRE

Jean-Marie Le Pen : une famille. Il quitte la sienne à 18 ans sans demander son reste, sinon une avance de 5 000 francs qu'il n'aura pas. Il tient le bar de la Corpo pour vivre et rencontre « son presque frère, son autre père, Jean-Marie Le Pen », comme le racontera son cadet, le journaliste conservateur Dominique Ja-

met (*Notre après-guerre*, Flammarion, 2003).

Avec son second frère, Jean, ils règnent sur une bande nationaliste du Quartier latin – les Jeunes indépendants de Paris (JIP) –, elle aussi portée sur la castagne contre les communistes. En 1981, dans son journal, Claude Jamet devait écrire : « Si mes trois fils ainés sont devenus ce qu'ils sont devenus, n'est-ce pas à cause de mes ennuis à la Libération ? »

Compagnonnage politique

Jamet-Le Pen : le compagnonnage politique est immédiat. L'adolescent tombé du nid familial, biberonné à l'antigaullisme, est fasciné par le charisme du déjà tribun, qu'il appellera « Jean » – le nom de baptême de Le Pen – toute sa vie. Au mitan des années 1950, il est de sa première aventure électorale, en soutien à Pierre Poujade, union de l'Algérie française et de l'antifiscalisme. Avec son frère, Alain Jamet tient la plume dans *Fraternité française*, l'organe de presse poujadiste.

Trop jeune pour être candidat, en 1956, lors de la percée qui envoie Le Pen à l'Assemblée, Jamet imite son mentor : il embarque pour l'Algérie avec le 18^e régiment parachutiste, et il est blessé l'année suivante dans le djebel Tarf.

L'Algérie française et la haine du général de Gaulle sont un terreau propice à ses futures aventures partisanes : il suit Le Pen dans le

Front national des combattants en 1957 puis participe à la débâcle de la candidature Tixier-Vignancour à la présidentielle de 1965. Progressivement se constitue le socle « Algérie française » qui raliera le reste de l'extrême droite, dont des nostalgiques de Vichy, pour créer le Front national en 1972.

Alain Jamet ne joue pas un rôle majeur dans cette refondation de l'extrême droite mais crée l'une de ses premières sections, dans l'Hérault. Il creuse le sillon lépéniste sur le littoral languedocien, où il flatte les rapatriés, et entonnera, jusqu'au crépuscule de sa vie politique, *Le Chant des Africains en meeting*.

Candidat à près de 50 reprises, dont huit aux élections législatives, il est une figure familiale à Montpellier et au conseil régional du Languedoc-Roussillon – où il permet le maintien au pouvoir du RPR Jacques Blanc, durant trois mandats – mais ce militant est peu payé en retour.

Aux législatives de 1986, il est évincé par Jean-Marie Le Pen au profit des ralliés venus de la droite, et le sera durablement dans sa région au bénéfice de l'avocat Jean-Claude Martinez. Il n'obtiendra jamais le mandat européen qu'il espérait, relégué trop loin dans les listes.

Pas rancunier, Alain Jamet reste fidèle au FN et à son cofondateur, dont il condamne mollement la

sallie révisionniste sur les chambres à gaz, « point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale », en 1987, par souci de préserver son alliance locale avec la droite. Il est un précieux soutien, symbolique, de sa fille Marine lors de sa bataille pour la succession de Jean-Marie Le Pen, face à un autre historique, Bruno Gollnisch. Elle le fait premier vice-président du parti. Apprécié pour son humour, il continuera jusqu'au bout d'y jouer un rôle, essentiellement honorifique, ne manquant pas un congrès malgré son âge avancé.

En 2015, son soutien tacite à l'exclusion de Jean-Marie Le Pen prononcé par sa fille acte le changement d'époque. « Mon vieux copain Alain Jamet m'a attristé », écrit Le Pen dans ses Mémoires (*Tribun du peuple*, Muller, 2019). *La Corpo, les JIP, l'Algérie, Tixier, le Front et, pour finir, le silence. Peut-être ne m'a-t-il jamais pardonné de lui avoir préféré comme candidat Martinez* [pour les législatives de 1986]. (...) J'ai toujours regretté de ne pouvoir mettre Jamet à la place qu'il méritait, je me disais à chaque fois que j'avais le temps, et puis voilà. Il faut choisir. La fille d'Alain Jamet, France, tirera les dividendes de la fidélité paternelle : elle prend son relais dans l'Hérault et entre, en 2017, au Parlement européen, où elle siège encore. ■

CLÉMENT GUILLOU

Didier Blanchet et Gilbert Cette

Abandonner toute référence à l'âge de la retraite surpénaliserait les carrières courtes et heurtées

Se passer de toute référence à l'âge [de départ à la retraite] – et ne tenir compte que du nombre d'années de cotisations – est l'une des pistes avancées pour sortir des difficultés où se trouve la réforme des retraites. Mais est-ce réaliste ? Dans le système actuel, l'âge a deux rôles. Il définit d'abord la date de l'ouverture des droits (en dessous, impossible de partir). Il affecte ensuite, en conjonction avec la durée de cotisation, le montant de la pension : taux plein si on a suffisamment d'années de cotisation ou si on a atteint 67 ans, décote si on est en deçà, surcote au-delà. L'un et/ou l'autre de ces deux rôles peuvent-ils être remis en cause ?

S'agissant du second, il est normal de prévoir une progressivité de la pension en fonction du moment du départ. Un départ anticipé d'une année, c'est un an de contribution en moins pour les ressources du système et un an de pension en plus côté dépenses. L'équilibre financier requiert que ceci soit contrebalancé par une pension plus faible. L'équité y invite aussi, du moins entre individus de mêmes caractéristiques qui choisissent librement leur date de départ. Cette progressivité pourrait même être accentuée dans une perspective d'équilibre global des finances publiques, car une année d'anticipation, c'est aussi moins d'activité et donc des ressources en moins pour le financement de l'ensemble des services collectifs, pas seulement des retraites.

Une fois admis ce principe, on peut le mettre en œuvre par diverses combinai-

sons des critères de durée de cotisation, d'âge ou d'espérance de vie. La durée joue un rôle majeur dans le système actuel car elle est une des composantes de l'effort contributif. Mais la pension augmente plus que proportionnellement avec cette durée, car on a longtemps considéré que des carrières plus longues correspondaient à des espérances de vie plus faibles : accorder une pension plus élevée devrait ainsi compenser cette inégalité. Or cette hypothèse est mal vérifiée. Les espérances de vie les plus faibles concernent souvent des personnes aux carrières discontinues ou dont l'accès à l'emploi a été difficile. Le critère de la durée ne les avantage pas.

Evolution en douceur

Une prise en compte directe de l'espérance de vie leur serait plus favorable. Mais abaisserait-on à l'inverse les retraites déjà plus faibles des femmes au motif de leur plus forte longévité ? Personne n'imagine cela, fort heureusement. Au total, il n'est donc pas évident qu'on puisse si facilement tirer un trait sur le critère de l'âge au profit de la seule durée et/ou de la seule espérance de vie individuelle.

La pertinence de l'âge est encore plus forte pour l'ouverture des droits. Y substi-

tuer une condition de durée minimale aboutirait là aussi à surpénaliser les carrières courtes et heurtées. Mieux vaut conserver une notion d'âge d'ouverture des droits, modulée en tant que de besoin selon des critères de pénibilité ou de servitudes particulières de certains métiers.

Au total, on voit mal comment se passer complètement d'un critère d'âge. Celui-ci est d'ailleurs présent, d'une façon ou d'une autre, dans les systèmes de retraite de tous les autres pays avancés, qu'ils soient par répartition ou capitalisation. La question est plutôt de savoir si on peut le mobiliser de manière différente et, surtout, de dire comment cette mobilisation doit évoluer pour s'adapter aux change-

LA QUESTION EST PLUTÔT DE SAVOIR SI ON PEUT MOBILISER LE CRITÈRE D'ÂGE DE MANIÈRE DIFFÉRENTE

ments démographiques : typiquement, le motif de rejet de la réforme de 2023 n'a pas été le fait qu'il existe un âge minimum – le principe en reste généralement admis –, mais la façon dont cette réforme avait choisi de l'augmenter.

Sur la façon de réorganiser la progressivité selon l'âge et la durée, une piste serait d'en revenir à un effet uniquement proportionnel de la durée de cotisation et de calculer les décotes et surcotes en fonction de la seule distance à un âge de référence, ou « âge pivot ». La redistributivité verticale du système passerait par des modulations directes du niveau des droits offerts à âge donné. Ce système pourrait s'accommoder d'un âge minimum assez précoce, qui pourrait être de 62 ans ou correspondre à l'âge pivot moins un certain nombre d'années, deux ou trois par exemple. Le travailleur liquidant sa retraite dès cet âge minimum le ferait au prix toutefois d'une décote sur sa pension qui pourrait être forte.

Une fois ce système mis en place, comment faire évoluer les âges minimums et/ou pivot ? En théorie, on pourrait les figer. A cotisations données, il suffirait que tout l'ajustement à la démographie passe par la révision à la baisse des niveaux de droits offerts à tout âge. C'est ce que ferait un régime par points qui aurait pour seul instrument la valeur de service du point. On y gagnerait le sentiment de ne pas avoir eu à durcir le rôle de l'âge. Mais ce ne serait que de l'affichage : que ce soit l'âge pivot qu'on déplace ou le

niveau de droits offerts à cet âge, le résultat est le même, il faut attendre un âge plus élevé pour l'obtention d'un niveau donné. Concernant les individus qui continueraient à partir à l'âge minimum inchangé, ils le feraient avec une pension de plus en plus faible.

Figer les critères d'âge se discute donc. Peut-on indéfiniment déconnecter conditions de liquidation de la retraite et durée de vie moyenne ? Leur couplage a du sens, à la condition bien sûr que l'évolution se fasse en douceur, plutôt que par grandes marches d'escalier. Un système possible serait d'aligner les évolutions des deux âges – minimal et pivot – sur l'élévation tendancielle de l'espérance de vie moyenne, tant qu'elle se poursuivra, en laissant au triptyque niveau de pension/règles d'indexation/taux de cotisation le soin de gérer la réponse aux autres composantes de l'évolution démographique. Cette piste, qui avait été recommandée, entre autres, par l'avis de 2024 du comité de suivi des retraites, mériterait d'être explorée plus avant. ■

Didier Blanchet est ancien président du Comité de suivi des retraites ; **Gilbert Cette** est professeur d'économie à Neoma Business School. Président du Conseil d'orientation des retraites, il s'exprime dans cette tribune en son nom personnel

Sortons de l'impasse autour du Covid long

Cinq ans après l'épidémie de Covid-19, un débat oppose patients, chercheurs et médecins sur les conséquences de l'infection dans la durée. Alors que certains travaux lui déniennent le statut de maladie, un **collectif**, réuni autour de Solenn Tanguy, présidente de Winslow Santé publique, récuse cette position

Quand le Covid long quitte-t-il son statut de maladie contestée en France ? Tandis qu'à l'international, associations et chercheurs dont nous faisons partie appellent dans une déclaration commune à une réponse biomédicale urgente fondée sur la recherche, une tribune sur le même thème est parue dans *Le Monde*, le 4 novembre (« Parallèlement à la "science des maladies", nous plaignons la "science des symptômes" »). Celle-ci ressuscite une vision psychosomatique que nous espérions dépassée face à l'accumulation de publications scientifiques qui montrent la réalité des lésions dues au Covid long.

Ce texte affirme qu'un doute « continue de hanter les débats autour du Covid long ». Mais nous savons les présupposés qui entourent ces débats, étant donné que les signataires de la première tribune ont cosigné l'un des articles les plus orientés sur le sujet. Les auteurs font mine de déstigmatiser l'imputation des symptômes à l'autosuggestion, pour réappliquer cette interprétation psychosomatique aux patients qui demandent à être soignés pour leur maladie. Ils ne réparent

pas l'erreur, ils la rebaptisent. Cette tribune débute par une déclaration d'empathie envers les patients, dont « *le diagnostic ne repose que sur les symptômes* ». Pourtant, des techniques d'imagerie variées (TEP-IRM, imagerie nucléaire, TEP-scan) montrent déjà des anomalies liées à la symptomatologie du Covid long. Mais les simples patients n'y ont, pour la plupart d'entre eux, toujours pas accès, et la démarche proposée par les auteurs risque d'organiser l'impasse thérapeutique de patients dont les anomalies somatiques ne correspondent pas aux tests médicaux de routine. Nous sommes à un moment charnière où les biomarqueurs candidats et les imagieries doivent pouvoir être validés et déployés, mais les auteurs de la tribune choisissent d'ignorer ces avancées. Ce retour en arrière pourrait les réduire à néant.

Nous demandons précisément l'inverse d'une « *science des symptômes* » qui deviendrait « *un pilier de la recherche et de la formation médicale* ». Les symptômes du Covid long ne prennent sens que lorsqu'ils sont reliés à leur cause : virus à tropisme vasculaire, dérégulation immuni-

taire, persistance virale, atteinte des vaisseaux sanguins, avec des conséquences multisystémiques : neurologiques, cardiaques, métaboliques, etc. Améliorons au plus vite la prise en charge des patients, accélérons les essais cliniques vers des traitements modificateurs de la maladie. Comme le rappelle notre déclaration : « *Aucun délai supplémentaire ne saurait être acceptable* ».

Par ailleurs, l'empathie affichée dans la tribune pour le vécu des patients nous semble suspecte. Ils ne sont pas seulement en souffrance, ils peuvent avoir développé une compréhension de ce dont ils souffrent, et donc

adresser aux soignants une demande précise et sourcée de médicalisation située sur le plan somatique. Ne serait-ce pas ce qui pose problème ? La théorie du trouble somatoforme cumule deux formes de déni : celui des causes somatiques et pandémiques de maux en progression, et celui du savoir produit par les collectifs de patients engagés dans la lecture critique de la littérature scientifique et la défense de leurs droits, dont celui, fondamental, à la prévention des réinfections.

Lenteur d'adaptation

Une « *prise en charge véritablement biopsychosociale* » n'est appelée que par les vœux des auteurs de la tribune – elle correspond surtout à leurs propres travaux, dont la méthodologie comme la finalité sont, selon nous, pour le moins contestables. Cette tribune paraît alors que ses premiers signataires ouvrent une unité à l'AP-HP : le projet Crétif, destiné à la prise en charge des troubles somatiques dits inexplicables ou fonctionnels. Le Covid long n'est ni l'un ni l'autre. Quant aux thérapies comportementales et cognitives et à la méditation pleine conscience proposées

dans ces unités, elles échouent tout simplement faute de traitement de la cause organique : la méditation ne guérit ni la persistance virale, ni l'auto-immunité, ni l'hypercoagulation.

La physiopathologie du Covid long ne semble pas intéresser les auteurs, ce qui pose un problème en soi. Mais plus grave encore, les théories des troubles somatoformes peuvent être concrètement dangereuses pour la santé des patients Covid long, dont les risques de complications sont niés. Ne pas les reconnaître peut signifier des pertes de chance.

Nous sommes profondément inquiets de la lenteur d'adaptation du corps médical, alors que des signaux, comme les risques augmentés de thrombose, sont documentés depuis 2020. Cette inertie offre un boulevard aux dérives pseudoscientifiques par le vide médical qu'elle crée. Mais nous sommes également inquiets de ce glissement dangereux pour les autres patients chroniques, auxquels les auteurs veulent étendre leurs théories, dans un contexte de faible investissement public dans la recherche médicale. Les interventions non médicamenteuses ne devraient jamais être proposées sans preuves solides de leur efficacité.

Ce paradigme que les auteurs défendent pourrait nuire à tous les patients, en particulier ceux souffrant de maladies complexes ou rares. Cela viendrait couron-

LES SYMPTÔMES DU COVID LONG NE PRENNENT SENS QUE LORSQU'ILS SONT RELIÉS À LEUR CAUSE

ner l'incapacité ou le refus du système médical français à faire face au Covid-19 après la levée de l'urgence sanitaire. Nous appelons au contraire à sortir de cette impasse. Refusons ce déni de réalité et concentrons-nous sur la prise en charge et la prévention des fardeaux liés à cette maladie. Ces controverses françaises freinent l'accès à des soins adaptés et compromettent notre capacité à préparer l'avenir. ■

Signataires : Thierry Amouroux, porte-parole du Syndicat national des professionnels infirmiers ; Dominique Costagliola, directrice de recherches émérite, membre de l'Académie des sciences ; Céline Extenso, militante handi-féministe, cofondatrice du collectif Les Dévalideuses ; Gwen Fauchois, ancienne vice-présidente d'Act Up Paris ; Michela Frigolini, ancienne membre d'Act Up Paris (1992-1996) ; Nicolas Huot, chercheur ; Jérôme Lamy, historien et sociologue des sciences, CNRS ; Christian Lehmann, médecin généraliste ; Alexandre Monnin, philosophe, enseignant-chercheur ; Solenn Tanguy, présidente de l'association Winslow Santé publique. Retrouvez la liste complète sur Lemonde.fr

Grégory Daho et Thibaud Mulier

S'il doit y avoir la guerre, nous devons nous y préparer

Le politiste et le constitutionnaliste reviennent sur les propos du chef d'état-major Fabien Mandon, qui a suscité la polémique, le 18 novembre, en expliquant notamment que « la France doit accepter de perdre ses enfants »

Le 18 novembre, lors du Congrès des maires, les propos du nouveau chef d'état-major des armées ont suscité la polémique. « Si notre pays flanche parce qu'il n'est pas prêt à accepter de perdre ses enfants (...) alors on est en risque », a notamment déclaré Fabien Mandon. Comment expliquer les réactions si contrastées de l'ensemble du spectre politique, alors même que les spécialistes, s'ils concèdent tout au plus une maladresse, maintiennent que Fabien Mandon est resté dans son rôle d'alerte ? Cette prise de parole nous semble être fautive dans sa forme, mais aussi sur le fond, et révèle surtout l'impréparation de nos élites politiques et militaires.

Nul pacifisme béat ni syndrome de Munich [l'idée reçue selon laquelle les démocraties européennes seraient, en raison de leur lâcheté, avares au conflit militaire] dans cette interpellation. S'il doit y avoir la guerre, nous devons nous y préparer. L'heure est aux choix, pas aux formules. Sur la forme, le choix de l'auditoire interpelle. Quitte à s'adresser à la population, pourquoi le faire devant les maires et non pas devant les représentants de la nation auprès desquels les termes utilisés, en octobre, lors de la commission de la défense nationale et des forces armées, étaient autrement pesés ?

Il faut tordre le cou à la fausse piste d'un simple manquement au devoir de réserve. Celui-ci est suffisamment indéterminé pour que les officiers prennent la parole dans l'espace public dans la li-

mite de leurs attributions réglementaires. C'est en revanche l'ordre de la prise de parole publique qui pose un problème au regard de la tradition républicaine : le président de la République d'abord, le chef d'état-major des armées ensuite.

Ce discours est-il une initiative personnelle ? Si oui, faut-il s'en inquiéter ? On ne peut feindre d'ignorer qu'il n'émane pas d'un simple chef d'administration, tant le contrôle politique des armées procède d'un régime dérogatoire et à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'évoquer la mort de milliers de jeunes citoyens. Aucun haut fonctionnaire, peu importe sa position d'autorité, n'a ni le mandat ni la légitimité pour définir ce qui doit faire nation.

Diffusion d'un esprit de défense

A l'inverse, celui qui côtoie le chef de l'Etat depuis deux ans en tant que chef de l'état-major particulier a-t-il agi sur ordre ? Faut-il voir une manœuvre d'ordre politique, dans un moment où sont établis les crédits haussiers de la défense, où paraît le guide pratique de survie, et où le retour d'un service national militaire est au cœur de l'actualité ? Pourquoi le président de la République n'assume-t-il pas de prendre la parole en sa qualité de chef des armées, dont la portée symbolique du titre est d'affirmer la subordination de l'autorité militaire ? Le message du chef d'état-major des armées ne vise pas tous les Français de la même façon. La communication des armées s'adresse à

deux jeunesse. Celle pas ou peu qualifiée, issue des campagnes, des banlieues et des territoires ultramarins, qui s'engage comme réserviste, soldat du rang ou sous-officier et pour laquelle les armées constituent le principal employeur public. La jeunesse qualifiée, ensuite, celle des futurs cadres civils et officiers sous contrat pour laquelle les armées débordent d'initiatives destinées à favoriser la diffusion d'un esprit de défense.

Or, si une guerre de haute intensité survient, les effectifs de l'armée professionnelle, si « compétente », « extraordinaire » et « prête » soit-elle, ne suffiront pas à absorber les pertes au-delà de quelques

SI UNE GUERRE DE HAUTE INTENSITÉ SURVIENT, LES EFFECTIFS DE L'ARMÉE PROFESSIONNELLE NE SUFFIRONT PAS À ABSORBER LES PERTES AU-DELÀ DE QUELQUES MOIS

mois. C'est la première jeunesse, populaire, qui constituera le gros des unités d'infanterie, quoi qu'en ait dit Emmanuel Macron en désavouant le chef d'état-major des armées.

Sur le fond, notre politique de défense repose sur un grand écart : préparer la population tout en confisquant le débat et la décision politiques. D'un côté, les autorités s'enorgueillissent de la pratique présidentielle de la Ve République. C'est un signal fort d'efficacité et de détermination a fortiori lorsqu'on est une puissance nucléaire. De l'autre, la population n'est préparée qu'à grand renfort d'injonctions paternalistes à la résilience : « Apprenez à vous débrouiller, l'Etat ne peut pas tout ! »

Tropismes gaulliens

Nos démocraties reposent sur un paradigme élitaire : les peuples devraient s'en remettre à leurs chefs pour les affaires internationales. En France, cette conception des choses est aggravée par la persistance d'un « domaine réservé » pourtant inexistant dans la Constitution, au bénéfice d'un président actuellement très affaibli d'un point de vue politique. Cette configuration n'incite pas les acteurs à mettre en débat les impératifs stratégiques.

Pire encore, les termes ne sont jamais clairement prononcés, ni à propos du statut de l'adversaire/ennemi, ni sur la nature de la menace ou du territoire à défendre – s'agit-il de la France, de la Pologne, de l'Estonie ? Si le « choc éventuel » évoqué par Fabien Mandon est prévu dans trois à quatre ans, à quoi correspond ce délai ? Au temps qu'il faudrait à l'armée russe pour lancer une offensive contre un autre Etat européen ? Cela signifie-t-il que l'échec de la diplomatie européenne, la défaite et la perte des territoires ukrainiens sont déjà actés à l'Elysée et à l'état-major ?

Quels sont nos objectifs ? Le maintien du rang dans une compétition stratégique débridée, la réponse aux menaces asymétriques, la défense européenne et la dissuasion élargie dans le cadre de la transformation des alliances, la défense territoriale et la résilience face à nos voisins, les nouveaux espaces (extra-atmosphérique, informationnel, cyber) dans la course aux ruptures technologiques, l'indépendance énergétique, le repositionnement en Afrique de l'Ouest et dans l'Indo-Pacifique ?

C'est l'heure des choix. Lorsqu'on a plus de trois priorités, c'est précisément qu'on n'en a aucune. Il est grand temps de faire le tri parmi les tropismes gaulliens de la politique de grandeur, que nous traînons comme le boulet d'une puissance moyenne. Le rôle d'un chef d'état-major des armées consiste à servir la politique dans l'élaboration de la stratégie de défense, mais pas d'en appeler, au consentement de la population pour la préparer.

Nous n'avons ni politique, ni stratégie de défense, ni majorité gouvernementale, ni débat parlementaire. La nation, elle, est toujours là et ne manque pas de force morale, comme elle l'a montré lors des crises traversées ces dernières décennies. ■

Grégory Daho est maître de conférences en science politique à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et membre du Centre européen de sociologie et de science politique ; **Thibaud Mulier** est maître de conférences en droit public à l'université Paris-Nanterre et membre du Centre de théorie et analyse du droit

Stella Magliani-Belkacem et Jean Morisot

Face aux attaques de l'extrême droite, le monde du livre tient son rang dans la résistance

Il existe plusieurs façons, pour la droite et l'extrême droite, chaque jour plus indiscernables l'une de l'autre, de s'en prendre au monde du livre, que par nature elles craignent. Elles peuvent, par exemple, racheter à coups de millions des maisons d'édition pour tenter d'en faire les officines de leurs idéologies ou s'en prendre à ce qui leur résiste en multipliant les agressions et les campagnes calomnieuses. Que l'on soit victime de l'une ou l'autre de ces stratégies, il faut garder à l'esprit qu'elles sont complémentaires, et même, en un sens, parfaitement alignées.

La dénonciation des crimes commis à Gaza par l'armée israélienne a fourni une nouvelle prise à ces opérations de dénigrement quand des publications ou des personnalités ancrées très à droite de l'échiquier politique se sont brusquement découvert une vocation pour la lutte contre l'antisémitisme – sans trop d'égards pour les premiers concernés. Les voilà qui se lancent dans l'exégèse empressée, à tra-

vers des campagnes de presse qui visent désormais des livres, leurs éditeurs et leurs auteurs, et valent condamnation sur la place publique. Notre maison d'édition, comme d'autres, en a régulièrement fait les frais suivant des motifs qui ont varié. C'était l'« écotorrisme » il n'y a pas si longtemps, c'est le « révisionnisme historique » aujourd'hui.

Un livre a pourtant le caractère de la pérennité : on ne supprime pas ses pages comme on supprime un tweet. Ce qui s'écrit est encadré par des lois, et des instances juridiques veillent à leur respect. Chacun, chacune peut en consulter librement le contenu grâce au service public des bibliothèques. Et il reste encore possible, par un débat public rigoureux, de confronter les points de

ON A VU DES LIBRAIRIES ATTAQUÉES PAR DES GROUPES QUI SE SENTENT AUTORISÉS À CENSURER DES LIVRES

pouvoirs publics à l'égard du livre et des pensées critiques.

Ne serait-ce qu'au cours des dernières semaines, on a vu plusieurs dizaines de librairies attaquées, leurs vitrines dégradées, leurs soirées perturbées par des personnes ou des groupes qui se sentent autorisés à censurer des livres par voie de fait alors même que les autorités compétentes n'y ont rien trouvé à redire.

On a vu un colloque scientifique sur la Palestine suspendu par le Collège de France, le 9 novembre – du jamais-vu depuis le Second Empire ; on a vu des élus au Conseil de Paris obtenir l'annulation d'une subvention à 40 librairies indépendantes ; on a vu encore Elena Mistrello, une dessinatrice italienne, refoulée à l'aéroport de Toulouse, le 21 novembre, et empêchée de participer au Festival BD Colomiers, au prétexte que sa venue constituerait une « menace pour l'ordre public » du fait de ses prises de position antifascistes. Il y a là de nombreux motifs d'inquiétude, et au moins un motif de satisfaction.

Motifs d'inquiétude

Mais le plus alarmant dans l'affaire, c'est la conjonction, aucunement fortuite, entre des saillies trumpiennes – « les antiracistes sont des racistes », « les écologistes sont des terroristes », etc. –, la prolifération des agressions contre les librairies et le durcissement répressif des

sous le climat de chasse aux sorcières qui s'instaure à tous les échelons de la société française, le livre tient son rang dans la résistance.

Il le fait grâce aux éditeurs indépendants qui garantissent la diversité éditoriale et la diffusion des opinions minoritaires ; il le fait grâce aux libraires qui ne céderont pas aux pressions des censeurs encagoulés et abritent vaille que vaille un indispensable espace de discussion ; il continuera de le faire par la solidarité active de tous ses acteurs et actrices quand l'un ou l'une se trouve malmené par le pouvoir comme par les groupuscules fascisants. N'est-ce pas d'ailleurs une leçon de l'antifascisme historique ? Ne jamais baisser la tête. ■

Stella Magliani-Belkacem et Jean Morisot sont cogérants de la maison d'édition La Fabrique

La guerre au Soudan, symptôme de l'impuissance américaine

ANALYSE

Donald Trump s'est targué d'avoir mis fin à huit guerres en huit mois, s'étonnant de ne pas se voir attribuer le prix Nobel de la paix au mois d'octobre. Mais d'ordinaire si présomptueux, le président des Etats-Unis a longtemps passé sous silence un conflit sur lequel son administration se casse les dents : la guerre du Soudan, ses 150 000 victimes et ses plus de 11 millions de déplacés.

LE PAYS ET SES RÉSOURCES ATTISENT LA CONVOITISE DE NOMBREUSES PUISSANCES DU GOLFE, QUI Y MÈNENT UN CONFLIT PAR PROCURATION

Il aura fallu attendre le 19 novembre pour voir le milliardaire américain s'emparer – ou plutôt annoncer qu'il s'empare – du lourd dossier soudanais, et ce, à la faveur de la visite aux Etats-Unis du prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed Ben Salman. «MBS» a demandé personnellement au président américain de s'impliquer. Car, pour le partenaire saoudien, la crise qui déchire le Soudan représente un dossier brûlant, compte tenu du voisinage du «pays des deux Nils» sur l'autre rive de la mer Rouge.

En dépit des annonces tonitruantes de Donald Trump, qui assure – sur son réseau Truth Social – «user de son pouvoir et de son influence pour mettre un terme immédiat à ce qui se passe au Soudan», un cessez-le-feu paraît toujours aussi improbable. Le conflit sévit depuis avril 2023 sans qu'aucune des nombreuses initiatives diplomatiques n'ait pu convaincre les deux belligérants de faire taire les armes : l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), une milice paramilitaire.

Les deux hommes forts du Soudan, le général Abdel Fattah Abdelrahman Al-Bourhane à la tête de l'armée, et le chef de milice Mohamed Hamdan Daglo (dit «Hemetti»), se sont d'abord liés pour voler la révolution populaire qui a renversé l'autocrate Omar Al-Bachir en 2019, avant que leur rivalité ne fasse voler en éclat ce «pacte» en 2023, puis plonge le pays de 44 millions d'habitants dans une guerre civile totale.

L'affrontement dans cette vaste nation située au carrefour des mondes noir et arabe ne peut cependant être réduit à une guerre fratricide entre deux généraux. Les vieilles plaies du Darfour, théâtre d'un génocide au début des années 2000, se sont rouvertes, avec leur lot de rancœurs et de massacres entre populations marginalisées, arabes et non-arabes, dans cet immense désert, grand comme l'Espagne, situé dans l'ouest du pays. Enfin et surtout, le Soudan et ses ressources – gisements d'or, port sur la mer Rouge, immenses terres fertiles – attirent la convoitise de nombreuses puissances du Golfe, qui y mènent un conflit par procuration.

Au premier rang, les Emirats arabes unis soutiennent intégralement la logistique et l'acheminement d'armes et de carburant à destination des FSR. Si les liens financiers entre Hemetti et Abou Dhabi sont anciens – notamment liés à la contrebande d'or –, les stratèges émiriens parient sur les paramilitaires (les anciens janjawids qui ont semé la terreur au Darfour) pour renverser une armée nationale qu'ils jugent infiltrée par des éléments

islamistes fidèles aux Frères musulmans.

De l'autre côté, une coalition de nations appuie le général Al-Bourhane ; l'Egypte, qui, malgré sa méfiance envers la composante islamiste au sein de l'armée, compte sur le militaire pour garantir la stabilité du Soudan ; la Turquie, qui écoule de l'armement à destination des forces armées soudanaises tout en lorgnant les ressources minières ; le Qatar, qui vole au secours du mouvement islamiste soudanais, dont l'émirat est proche.

La paralysie est totale

L'implication de ces acteurs dans le conflit soudanais rend la situation inextricable, dans la mesure où les Etats-Unis comptent précisément sur ces nations pour trouver une solution à la guerre. Après le fiasco du processus de négociations de Djedda (Arabie saoudite) en 2023, Washington mise désormais sur l'instrument dit du «Quad», un quatuor composé des Etats-Unis, de l'Egypte, des Emirats arabes unis et de l'Arabie saoudite ; soit les acteurs censés être les plus influents auprès de Khartoum. L'équation est complexe pour Donald Trump : comment convertir ces parrains de la guerre en colombe de la paix ?

En réalité, la paralysie est totale : les chancelleries occidentales n'ont aucune prise sur ce conflit. En témoignent les sanctions du Trésor américain imposées sur les principaux protagonistes. Washington a gelé les avoirs et interdit les transactions du général Al-Bourhane pour usage d'armes chimiques et de Hemetti pour actes génocidaires au Darfour. Deux me-

sures symboliques, mais sans conséquences en raison des complexes réseaux financiers tissés dans le Golfe par les belligérants.

L'Union européenne et les Etats-Unis n'ont pas plus de prise sur les puissants parrains qui mènent la guerre par procuration. Malgré une avalanche de preuves, les Emirats arabes unis continuent de nier toute implication, et ce, même dans un cadre privé avec de hauts diplomates occidentaux. Un officiel du département d'Etat des Etats-Unis confie, sous le couvert de l'anonymat, que Washington est contraint de fermer les yeux sur les activités émiriales au Soudan à cause de la trop grande importance de la relation bilatérale avec Abou Dhabi sur des dossiers prioritaires, tels que l'Iran ou le Proche-Orient.

Sans compter les largesses financières du président émirati Mohammed Ben Zayed Al Nahyan à destination de l'économie américaine. L'émirat a promis d'investir 1400 milliards de dollars (1200 milliards d'euros) aux Etats-Unis sur dix ans. Dans ce contexte, les appels du secrétaire d'Etat, Marco Rubio, qui assurait le 12 novembre, en marge du G7, que «quelque chose doit être fait pour arrêter les livraisons d'armes et le soutien dont bénéficient les FSR, alors qu'elles continuent leurs avancées», restent lettre morte. L'impunité d'Abou Dhabi, et donc en définitive des forces de Hemetti, est telle qu'elle a même survécu aux atrocités de masse commises dans la ville d'El-Fasher, théâtre d'un méticieux nettoyage ethnique début novembre. ■

NOË HOCHET-BODIN (LE MONDE AFRIQUE)



CHRONIQUE | PAR HAROLD THIBAULT

Les Etats-Unis, priorité des financements chinois

Les Etats-Unis n'ont pas ménagé leurs efforts au cours de la dernière décennie pour prévenir tous les pays, et surtout ceux en développement, du risque d'accepter les financements chinois. L'idée dominait alors que les prêts de l'Etat chinois et de ses banques publiques se dirigeaient d'abord vers ces nations à l'économie émergente pour y construire des infrastructures (et des loyautés) le long des «nouvelles routes de la soie». Une étude méticuleuse publiée récemment remet profondément en cause cette lecture de la diplomatie chinoise des crédits.

Le rapport «Chasing China», publié le 18 novembre par le laboratoire AidData de suivi des financements publics internationaux à l'université William & Mary, située en Virginie (Etats-Unis), démontre au contraire que plus des trois quarts des prêts chinois soutiennent désormais des projets dans des pays riches ou à revenus intermédiaires. «La plupart des prêts aux pays riches sont focalisés sur des infrastructures critiques, des minerais stratégiques et des acquisitions d'actifs dans la haute technologie, telles que des entreprises dans les semi-conducteurs», a expliqué Bradley Parks, directeur d'AidData.

Leur enquête est la plus poussée qui ait été réalisée pour donner une vision d'ensemble des priorités des financements chinois, d'organismes de prêts au développement et de banques publiques telles que la Bank of China, cherchant à la fois la rentabilité commerciale et l'alignement au service des priorités de Pékin. L'équipe, composée de 16 chercheurs à plein temps et de plusieurs dizaines d'autres temporaires, a passé trois ans à étudier 30 000 dons et prêts chinois, effectués au cours de la période 2000-2023. Ils portent sur un montant de 2200 milliards de dollars (1891,41 milliards d'euros), deux à quatre fois plus élevé que les estimations précédentes.

Ils constatent que le financement des infrastructures de par le monde n'est plus majoritaire : pour 4 dollars prêtés à de tels projets, la Chine en débloque 6 sur des activités totalement

différentes. Malgré le projet des «nouvelles routes de la soie» lancé en 2013, un autre programme a réorienté ses priorités deux ans plus tard : le plan Made in China 2025 a mis le cap vers la domination technologique. La part des prêts pour réaliser des acquisitions dans des domaines «sensibles» est passée de 46 % du total en 2015 à 88 % en 2023.

Contre toute attente, entre 2000 et 2023, c'est aux Etats-Unis que la Chine a le plus prêté, 202 milliards de dollars pour 2500 projets. Les financiers publics chinois ont appuyé des projets de gaz naturel liquéfié au Texas et en Louisiane, des data centers en Virginie, des terminaux dans les aéroports de New York et Los Angeles ou encore l'oléoduc Dakota Access. Ils ont également permis l'acquisition de sociétés de haute technologie, que ce soit dans la robotique (Paslin dans le Michigan), la génomique (Complete Genomics en Californie) ou les semi-conducteurs (les activités infrastructures et automobiles de Silicon Labs). Ils ont par ailleurs joué un rôle dans le refinancement de géants américains tels qu'Amazon, General Motors, Tesla, Boeing et Disney.

Faible aide au développement

La Chine a également financé des projets au Royaume-Uni (60 milliards de dollars) et dans l'Union européenne (161 milliards de dollars répartis sur 1800 projets, dont 33 milliards en Allemagne et 21 milliards en France). Ces financements ont, par exemple, permis l'acquisition par un groupe chinois d'une entreprise néerlandaise de puces électroniques pour l'automobile, devenue Nexpria, qui est actuellement au centre d'une crise diplomatique entre les Pays-Bas et la Chine, ainsi que de la principale usine de semi-conducteurs britanniques, Newport.

Les chercheurs constatent que la Chine est, de loin, le premier prêteur au monde depuis au moins une décennie. Elle a débloqué 140 milliards de dollars de crédits réalisés à l'étranger en 2023, soit plus du double des financements américains et près de 50 milliards au-dessus des montants avancés cette année-là par la Banque mondiale, selon AidData. En revanche, elle donne peu : son aide annuelle au développement est, en moyenne, de 5,7 milliards de dollars (soit le niveau de l'Italie), et elle est tombée à 1,9 milliard en 2023, son niveau le plus bas depuis deux décennies. ■

LA CHINE EST, DE LOIN, LE PREMIER PRÊTEUR AU MONDE DEPUIS AU MOINS UNE DÉCENNIE



LES COULISSES DU PACTE VERT EUROPÉEN

LIVRE

C'est «l'histoire du pacte vert européen vécue de l'intérieur» que Pascal Canfin raconte dans son livre *Gagner le combat du pacte vert. Une révolution en danger* (Odile Jacob, 288 pages, 22,90 euros). L'eurodéputé libéral n'en connaît pas la fin, mais il revient sur cette «révolution», engagée en 2019 afin d'emmener les Européens vers la neutralité carbone en 2050 et dont l'issue est incertaine.

Pascal Canfin y décortique les «deals» entre Etats membres, comme quand la France a accepté la création d'un marché du carbone pour le logement et le transport, voulue par l'Allemagne, en échange de quoi Berlin a consenti à la création d'une taxe carbone aux frontières. Il y relate le lobbying forcené des entreprises, avec une mention spéciale pour la loi sur l'emballage, où McDonald's et les grands noms de la restauration rapide ont allié leurs forces à celles de l'industrie de l'emballage pour tenter de sauver leurs gobelets en carton plastifié. L'ex-direc-

teur général de la section française du Fonds mondial pour la nature (WWF) revient sur ces négociations, au terme desquelles les Européens ont validé des changements majeurs pour leur industrie comme pour leur vie quotidienne. Il est arrivé que ces négociations, faites de grands enjeux, toujours, et de petites mesquines, parfois, ne tiennent qu'à un fil. Ou à un e-mail, comme celui que Stellantis a envoyé aux eurodéputés français, le 8 juin 2022, pour soutenir l'interdiction de la mise sur le marché de voitures à moteur thermique à compter de 2035. Pour Pascal Canfin, il a eu «un rôle fondamental dans le résultat final» du vote qui s'est tenu quelques heures plus tard.

Attaques de Trump

Aujourd'hui, le pacte vert joue sa survie. Les 75 lois adoptées pour le faire advenir commencent à entrer en vigueur, et, comme pour toute rupture – car c'en est une –, cela se fait dans la douleur. Dans le même temps, il est devenu l'objet à abattre d'une extrême droite qui progresse partout sur le Vieux

Continent et à qui la droite classique emboîte désormais le pas.

A Washington, Donald Trump, aussi, veut la mort du pacte vert, pour des raisons idéologiques et économiques. A Pékin, le pouvoir y voit, à l'inverse, une opportunité sans précédent de prendre les marchés des technologies vertes sur le Vieux Continent. En plein décrochage économique, l'Union européenne, elle, s'interroge sur le sort qu'elle veut réservé à ses objectifs climatiques.

«Né dans le Nord-Pas-de-Calais il y a cinquante ans», «héritier de l'histoire ouvrière» de cette région, où son grand-père paternel est mort de la silicose après des années à descendre dans les mines, Pascal Canfin juge urgent de marier l'écologie et l'industrie. Face à la résurgence des nationalismes, il défend l'échelon européen pour organiser la résistance. «L'objectif est simple et historique : gagner la bataille du pacte vert et remporter la guerre culturelle lancée par l'internationale réactionnaire, aux Etats-Unis comme en Europe», résume-t-il. ■

VIRGINIE MALINGRE

Addiction | PAR SELÇUK



SELÇUK

FRANCE | CHRONIQUE
PAR SOLENN DE ROYER

La méthode Lecornu mise à l'épreuve

Semaine à hauts risques pour Sébastien Lecornu. Après avoir été profondément remanié au Sénat et rejeté, samedi 29 novembre, en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) revient mardi 2 décembre devant les députés pour une nouvelle lecture sous tension. Ce premier texte budgétaire est un crash-test pour le premier ministre, qui a fait le pari de la négociation et du compromis, se privant volontairement de l'article 49.3 de la Constitution, permettant de dépasser les blocages.

Conscient de marcher sur «une plaque de glace très fine», l'intéressé parle en privé de «moment de vérité». Si le budget de la «Sécu» est adopté le 9 décembre, avec les voix du Parti socialiste (PS) notamment, ce qui serait inédit, une dynamique pourrait être enclenchée pour le projet de loi de finances (PLF), examiné dans la foulée. Mais si le PLFSS est rejeté, les chances de faire adopter le budget de l'Etat avant la fin de l'année deviendront quasi nulles. La méthode Lecornu aura alors échoué.

Celle-ci a déjà pris du plomb dans l'aile dans la nuit du 21 au 22 novembre, qui a vu le volet «recettes» du PLF rejeté par l'unanimité des députés, à l'exception d'un seul. La proposition d'un «emprunt forcé» sur les plus riches, présentée par le PS en lien étroit avec Matignon, n'a pas non plus obtenu le succès escompté. Tout ça pour ça, entonnent les adversaires de M. Lecornu, notamment à la droite de l'Hémicycle, où l'on reproche à ce premier ministre plastique de se mettre entre les mains des socialistes.

Alors que Michel Barnier avait remis son sort entre les mains du Rassemblement national (RN), ce qui ne l'a pas empêché d'être censuré, M. Lecornu préfère tenter de trouver un accord avec le premier secrétaire du PS, Olivier Faure. Les deux hommes, d'anciens collaborateurs politiques ayant en commun d'avoir été souvent sous-estimés, se sont trouvés. «C'est un pur politique, il est fiable, répète M. Faure, on parle la même langue.» A Matignon, M. Lecornu vante lui aussi sa «relation de confiance» avec le premier secrétaire, jugé «dur» mais «calme», sachant «maîtriser ses nerfs». «La situation est difficile, on ne veut pas en rajouter», explique le premier ministre au *Monde*. «On partage une idée simple : le pays doit être gouverné», renchérit le premier secrétaire.

En assumant la recherche du compromis, M. Lecornu entend «réhabiliter la démocratie représentative». M. Faure, lui aussi, souhaite que les forces de l'arc républicain puissent se mettre d'accord «en responsabilité». A défaut, argue-t-il, ce serait donner le point au RN, seul parti capable d'obtenir une majorité absolue, en tout cas à ce stade. Le socialiste juge en outre indispensable d'esquisser un «mode d'emploi» pour pallier la fin du fait majoritaire sur une scène politique atomisée. «Il faut trouver les moyens de gouverner plus tard», répète-t-il.

Minoritaires, MM. Lecornu et Faure veulent toujours croire qu'un compromis est possible. Leur pas de deux comporte sa part

DIVISÉS, LES ALLIÉS
DU BLOC CENTRAL
SOUTIENNENT
LE PREMIER
MINISTRE DU BOUT
DES LÈVRES

SI LE BUDGET DE LA «SÉCU» EST ADOPTE, UNE DYNAMIQUE POURRAIT ÊTRE ENCLENCHÉE

de mise en scène, y compris dans les désaccords affichés (afin de préserver leur base, à trois mois des municipales). Le vote du PLFSS devra peut-être passer par un 49.3, dégagé avec l'accord tacite des socialistes – un scénario exclu à ce stade par M. Lecornu. Quelle que soit la voie de passage, les deux hommes ont intérêt à ce que leur gentleman's agreement aboutisse, soit l'adoption d'un texte le 9 décembre. En réussissant là où ses prédécesseurs ont échoué, M. Lecornu gagnerait du temps à Matignon, tout en intégrant le cercle des présidentiables. M. Faure montrerait qu'il est parvenu à détacher le PS de La France insoumise, lui redonnant son ADN de parti de gouvernement. «A la fin, les Français verront qu'il y a eu des adultes dans la pièce», croit-il.

L'arrivée de M. Lecornu à Matignon, suivie de sa rocambolesque reconduction, avait signé l'acmé de la crise politique, alimentée par une inconséquence des partis, doublée d'un refus d'Emmanuel Macron de reconnaître sa défaite, au lendemain de la dissolution ratée. Cette obstination à vouloir garder la main à tout prix, en coupant le fil entre le vote des Français et les réponses politiques apportées, a contribué à asphyxier la scène politique, compromettant toute résolution par le haut. En privilégiant la recherche du compromis, en tendant la main au PS, M. Lecornu a réinjecté quelques bulles d'oxygène dans l'aquarium, et contribué à dépressuriser et à apaiser, s'offrant dans le même temps un répit inespéré.

Un style non urticant

Tout en affichant une loyauté sans faille au président, le chef du gouvernement se pose en filigrane comme l'anti-Macron. «J'ai fait le choix de partager le pouvoir, ce n'est pas idiot en démocratie», glisse-t-il à ses interlocuteurs, ajoutant qu'il préfère être «transparent» que «comminatoire». Ce style, non urticant, correspond au moment. Lui qui a parfois été décrit comme un apparatchik et un courtisan soigne son allure de «moine-soldat» – humilité, sobriété, ego en retrait –, tout entier tourné vers l'intérêt général.

Cette méthode rencontre des biais : l'état de décomposition du paysage politique, sa propre faiblesse et celle de ses partenaires, et les échéances électorales à venir, qui brouillent le jeu. Divisés, ses alliés du bloc central, qui seraient d'un mauvais œil l'émergence d'un rival sur la scène présidentielle, le soutiennent du bout des lèvres, critiquant tantôt son goût du secret, tantôt sa décision de renoncer au 49.3. Ils lui reprochent aussi de subir les diktats des socialistes, livrant le pays à une coûteuse surenchère fiscale.

Au PS, où l'on redoute que M. Faure apparaisse comme un supplétif de la Macronie finissante, cela tangue aussi. Quant aux Français, qui ont vu la partie «recettes» du PLF rejetée fin novembre, ils peinent à voir le point d'arrivée. Mais, dans un contexte à la fois abrasif et décomposé, le premier ministre pouvait-il faire autrement ? La méthode Lecornu n'est pas une garantie de succès. Comme la démocratie, elle est sans doute la pire, à l'exception de toutes les autres. ■

DONALD TRUMP ET LA CONTAGION DE L'IMPUNITÉ

ÉDITORIAL M

La coïncidence est troublante. Le 21 novembre, l'administration des Etats-Unis présente un «plan de paix» pour mettre un terme à la guerre en Ukraine dont le point 26 prévoit «une amnistie totale» pour les actions de «toutes les parties impliquées dans ce conflit», mettant sur un pied d'égalité l'agresseur, Moscou, et l'agressé, Kiev. Selon ce plan favorable à la Russie, les deux camps doivent s'engager «à ne faire aucune réclamation, ni envisager aucune plainte à l'avenir».

Une semaine plus tard, le 28 novembre, le président des Etats-Unis, Donald Trump, a annoncé son intention de gracier l'ancien président de droite du Honduras Juan Orlando Hernandez, condamné en 2024 à quarante-cinq ans de prison aux Etats-Unis pour narcotrafic. Le 30 novembre, le

premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, poursuivi pour corruption, a adressé une demande de grâce officielle au président Isaac Herzog, assurant que «la fin immédiate du procès contribuera grandement à apaiser les tensions et à promouvoir la réconciliation générale dont [Israël] a tant besoin».

Une telle grâce simplifierait surtout son avenir politique, à la veille d'élections législatives cruciales pour le devenir d'Israël et de la question palestinienne.

Benyamin Nétanyahou met tout en œuvre, par ailleurs, afin d'éviter d'avoir à rendre des comptes pour le désastre sécuritaire qui avait permis les massacres du 7 octobre 2023, perpétrés par le Hamas. Plus de deux ans après, aucune commission d'enquête n'a été mise sur pied pour établir les responsabilités au niveau politique, contrairement à ce qui s'était passé après la guerre du Kippour en 1973 (commission Agranat) et après les massacres dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila (commission Kahane), commis en 1982, à Beyrouth, par des miliciens chrétiens libanais sous le regard de l'armée israélienne.

Le retour à un usage décomplexé de la force dans les relations internationales s'accompagne de revendications d'impunité qui étaient auparavant une caractéristique des régimes autoritaires ou faillis. Que des négociateurs américains puissent concevoir que la guerre d'agression de la

Russie contre l'Ukraine, et son cortège de crimes de guerre perpétrés quotidiennement contre les civils ukrainiens, s'achèvera sans la moindre mise en cause constitue une rupture brutale avec des décennies d'une lutte opiniâtre pour la justice.

Cette contagion de l'impunité accentue l'effritement de l'ancien ordre international fondé sur des règles. Les menaces qui pèsent sur la Cour pénale internationale (CPI) depuis les mandats d'arrêt lancés contre deux responsables israéliens, dont Benyamin Nétanyahou, pour la conduite de la guerre à Gaza, en sont une autre illustration. On retrouve à la manœuvre Donald Trump, prompt par ailleurs à demander que la justice de son pays ferme les yeux sur les agissements du premier ministre israélien. Sur décision du président des Etats-Unis, six juges et trois procureurs de la CPI ont été placés sous sanctions, dans une inversion orwellienne des valeurs.

Le prédécesseur démocrate de Donald Trump, Joe Biden, avait déjà terni son legs politique en accordant une grâce à des membres de sa famille, dont son fils, avant de quitter la Maison Blanche. Mais son actuel locataire a porté cette pratique à un niveau industriel, puisque près de 1600 personnes en ont déjà bénéficié en moins d'un an. Cette profusion traduit un véritable affaiblissement démocratique qu'alimente le mépris du droit. ■

**Investir, c'est bien.
Investir accompagné
par SG, c'est mieux.**

Avec la gestion sous mandat, vous pouvez déléguer la gestion de votre PEA à un expert, et investir quel que soit le niveau de complexité des marchés financiers.

Entre 2020 et 2025, nos PEA gérés sous mandat ont délivré en moyenne 11%⁽¹⁾ de performance par an.

Investir comporte un risque de perte en capital.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

SG

Communication publicitaire.
(1) Source : Société Générale Gestion. Performance moyenne nette de tous frais par an, calculée sur la période de septembre 2020 à septembre 2025. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC (Organismes de Placement Collectif) ou de service financier. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs d'un produit ou d'un service. Veuillez vous référer à la documentation contractuelle et réglementaire, avant de prendre toute décision finale d'investissement. Société Générale - S.A. au capital de 958 618 482,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris. SG est une marque de Société Générale. Crédit photo : Getty Images. Décembre 2025.

science & médecine

Le Monde



Deux jeunes singes patas,
en Gambie, le 27 novembre 2008.
JSPIX/IMAGEBROKER/BIOSPHOTO

Le mâle alpha chez les primates, la fin d'un mythe

Des grands singes aux lémuriens, la dominance des mâles est l'exception. Dans 70 % des espèces étudiées, le pouvoir est davantage partagé, selon une nouvelle étude. Et des femelles ont régulièrement le dernier mot

NATHANIEL HERZBERG

Appuyé à la cloison de l'enclos, Asato déguste un rameau de charme, tranquille. A 34 ans, le grand dos argenté du zoo de Beauval (Loir-et-Cher) ne souffre d'aucune rivalité. A lui, les premières rations alimentaires. A lui aussi, le monopole de la reproduction. Les six autres mâles de la serre des gorilles du plus grand parc animalier d'Europe (35 000 animaux, 800 espèces) n'ont pas leur mot à dire. Les quatre femelles non plus. Pas loin de lui, Sheila, 38 ans, et son dernier-né attendent qu'il ait terminé son repas. Sheila, sa favorite parmi les quatre femelles de son « harem », dispose

de quelques priviléges. Mais même elle ne se risquerait pas à épouiller le dos argenté. « *On ne touche pas un roi* », note à voix basse Delphine Leroux, directrice adjointe animalière du parc, qui œuvre auprès des primates depuis vingt-cinq ans.

Avec ses 190 kilos et sa force herculéenne, Asato n'éprouve aucun mal à faire régner l'ordre sur des femelles deux fois plus légères. « *Mais, une ou deux fois par an, elles se rebellent* », précise Delphine Leroux. *Elles lui bloquent le tunnel d'accès à l'enclos où les gorilles dorment et se reposent, à l'abri du regard des visiteurs. Cela peut durer vingt-quatre heures. Pourquoi? On ne sait pas, mais Asato s'incline.* »

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Un pied pourrait priver Lucy de son statut d'ancêtre

L'attribution d'un pied vieux de 3,4 millions d'années à une nouvelle espèce d'australopithèque agite les paléontologues

PAGE 2



Comment une plante grimpante lance ses vrilles

Dans sa chronique botanique, Florence Rosier dévoile la mécanique complexe qu'utilisent par exemple les pieds de cornichon pour s'accrocher à un support

PAGE 6



Portrait
Avec Manuela Cesaretti, l'IA s'immisce dans la greffe de foie

La chirurgienne italienne, formée en France, travaille à une application visant à améliorer l'analyse de la qualité des greffons

PAGE 8

Un australopithèque met son pied dans la fourmilière de nos origines

PALÉOANTHROPOLOGIE - Un pied découvert en 2009 en Ethiopie pourrait faire perdre à Lucy son statut d'ancêtre de tous les hominines

En paléontologie humaine, le pied isolé ne fait pas l'espèce. Les chercheurs préfèrent s'appuyer sur des restes crâniens et dentaires pour définir celle-ci à partir d'éléments distinctifs. C'est pourquoi le « pied de Burtele », découvert en 2009 dans cette localité de la région de l'Afar, en Ethiopie, et vieux de 3,4 millions d'années, était jusqu'ici resté orphelin. Même si Yohannes Haile-Selassie (Institut sur les origines humaines, Tempe, université de l'Arizona) et ses collègues avaient ensuite découvert quasiment au même endroit, en 2011, des dents et des fragments de mâchoire qui les avaient conduits à proposer en 2015 une nouvelle espèce, baptisée « *Australopithecus deyiremeda* ».

Comme ils l'expliquent dans *Nature* du 27 novembre, de nouvelles fouilles et quelques fossiles supplémentaires (fragments d'os pelviens, crâniens et de mâchoire) les amènent aujourd'hui à attribuer ce fameux pied inconnu à *Au. deyiremeda*. « Nous estimons que c'est l'hypothèse la plus sûre en l'absence d'autres hominines à Burtele », écrivent-ils. Ce rattachement, par ricochet, pourrait remettre en question le statut d'une célèbre australopithèque, Lucy (*Au. afarensis*), découverte en 1974 à quelques dizaines de kilomètres de Burtele. Considérée dans le monde anglo-saxon comme notre ancêtre, elle pourrait se voir délogée de notre branche sur l'arbre évolutif des hominines par l'arrivée de *deyiremeda*, estiment certains paléoanthropologues. Pour rappel, beaucoup estimaient déjà en France, à l'image d'Yves Coppens, que Lucy était notre arrière-grand-tante plutôt que notre aïeule directe.

Plus proche d'*africanus*

Mais voyons d'abord qui était *deyiremeda*, ce « proche parent », en langue afar. Son pied, doté d'un pouce opposable permettant la préhension, était plus primitif que celui de Lucy. Il devait faciliter sa locomotion dans les arbres, sans lui interdire de se mouvoir au sol sur ses deux pattes. Lors de la découverte d'*Ardipithecus ramidus*, dans les années 1990 en Ethiopie, la présence d'un tel pouce sur cet hominine vieux de 4,4 millions d'années était totalement inattendue chez un être bipède, rappelle Yohannes Haile-Selassie.

Mais il était encore plus surprenant que ce type de pouce ait été conservé chez *deyiremeda* un million d'années plus tard, juge-t-il : « A cette époque, on observe des espèces comme *Au. afarensis*, entièrement bipèdes, avec un gros orteil non opposable. Cela signifie que la bipédie chez ces premiers ancêtres de l'homme se manifestait sous diverses formes. La découverte de spécimens comme le pied de Burtele indique qu'il

existait de nombreuses façons de marcher sur deux jambes au sol. »

L'étude publiée dans *Nature* propose aussi des données sur le type d'alimentation prisée par *deyiremeda*, tirées de l'analyse isotopique de ses dents conduite par Naomi Levin, professeure à l'université du Michigan. Les végétaux se partagent entre ceux dits « en C3 » (arbres et arbustes) et « en C4 » (graminées dont font partie les céréales), en fonction du type de photosynthèse. Leur consommation respective se traduit dans les rapports isotopiques du carbone fixé dans l'émail dentaire. Il en ressort que *deyiremeda* avait une préférence pour les végétaux C3, tandis que les *afarensis* optaient pour les graminées.

« J'ai été surprise de constater que le signal isotopique était si net et si similaire aux données des hominines plus anciens, *A. ramidus* et *Au. anamensis*, observe Naomi Levin dans un communiqué. Les données isotopiques montrent clairement que *deyiremeda* et *afarensis* n'avaient pas accès à la même gamme de ressources. » Les deux espèces semblent avoir occupé des niches écologiques distinctes, ce qui aurait facilité la cohabitation.

Dans un article de commentaire publié dans *Nature*, Fred Spoor (Muséum d'histoire naturelle de Londres, Institut Max-Planck d'anthropologie évolutive, Leipzig) écrit qu'*Au. deyiremeda* partage des caractéristiques ancestrales avec *A. ramidus* et *Au. anamensis*, qui précèdent *afarensis* en Afrique de l'Est. Mais, ajoute-t-il, ses os de pied présentent aussi des similarités avec *Australopithecus africanus*, qui a vécu, lui, entre 3 millions et 2 millions d'années en Afrique du Sud.

Il remarque que ces ressemblances ne sont pas évoquées dans l'article principal de *Nature*, mais dans les « informations supplémentaires », une partie plus technique et souvent moins lue. Les auteurs y estiment que *africanus* et *deyiremeda* semblent plus proches l'un de l'autre que chacun ne l'est de Lucy et de ses semblables, et que *anamensis* ou même *ramidus* apparaissent comme des ancêtres plus probables d'*africanus* que Lucy. De quoi dessiner une lignée qui la contourne ? « Si c'est correct, *Au. afarensis* perdra son statut iconique d'ancêtre de tous les hominines suivants, y compris probablement notre propre lignée, celle du genre *Homo* », avance Fred Spoor. Il propose même un arbre évolutif dans lequel la branche de Lucy se termine en cul-de-sac.

Interrogé sur ce passage cryptique, Yohannes Haile-Selassie précise au *Monde* que des contraintes de place n'ont pas permis de l'évoquer dans l'article principal. Il espère pouvoir publier une autre étude portant spécifiquement sur les ressemblances évolutives entre *deyiremeda* et *africanus*. En l'état actuel des connaissances, l'espèce



Le pied de Burtele, découvert en 2009 en Ethiopie, avec ses éléments en position anatomique. YOHANNES HAILE-SELASSIE

de Lucy demeure « la meilleure candidate pour avoir donné naissance à tous les hominines apparus depuis 3 millions d'années ». Mais, dit-il, cela ne signifie pas pour autant qu'elle a donné directement naissance au genre *Homo* : « Il pourrait y avoir une ou plusieurs espèces que nous n'avons pas encore découvertes. Nous n'avons pas assez de fossiles entre 3 millions et 2,5 millions d'années. »

« Caractéristiques communes »

Evincer Lucy ? Donald Johanson, son codécouvre avec Tom Gray lors d'une mission qu'il codirigeait avec Yves Coppens (1934-2022) et Maurice Taïeb (1935-2021), n'y est pas disposé. Il rappelle que l'attribution des fossiles de Burtele à une nouvelle espèce a fait débat il y a dix ans. « Certains pourraient même remettre en question l'association du pied de Burtele avec les fossiles dentaires et maxillaires découverts séparément, note-t-il. Bien

qu'il soit possible qu'*Au. deyiremeda* soit un ancêtre d'*A. africanus*, il est également possible que les similitudes observées soient dues à une évolution convergente. Des preuves beaucoup plus nombreuses sont nécessaires pour étayer cette hypothèse. »

L'ascendance évolutive d'*Au. afarensis* vis-à-vis des premiers *Homo* (2,8 millions d'années à Ledi-Geraru, en Ethiopie) et d'*Au. aethiopicus* (2,5 millions d'années au lac Turkana, là encore en Ethiopie) « est soutenue par les nombreuses caractéristiques crano-dentaires communes à ces trois espèces », insiste le paléoanthropologue américain. « De plus, l'ancien *Au. anamensis* est largement accepté comme l'ancêtre direct d'*Au. afarensis*. » Bref, il faudra plus que quelques fragments de fossiles d'*Au. deyiremeda* pour qu'il se rende aux vues d'Yves Coppens. Le Français avait de longue date accepté de ne plus faire de Lucy l'ancêtre idéale. ■

HERVÉ MORIN

La boussole des pigeons serait cachée dans leur oreille interne

ZOOLOGIE - Des chercheurs ont exposé ces volatiles à un champ magnétique pour analyser ses effets sur l'oreille interne et l'hippocampe

Où se cache la formidable boussole des pigeons voyageurs ? Ni dans le bec ni dans les yeux, comme les deux hypothèses principales le supposent, mais dans l'oreille interne, comme le suggère une alternative exposée dans *Science* du 20 novembre. Jusqu'à présent, pour détecter le champ magnétique terrestre et ses variations locales et se guider, les pigeons avaient le « choix ». Des cristaux de magnétite, dans leur bec, pourraient faire office d'« aiguilles ». Ou des molécules de la rétine, des cryptochromes, seraient sensibles à un champ magnétique après activation par la lumière, selon un mécanisme chimique subtil.

En 2011, une autre hypothèse a été formulée dans *Current Biology*, reprenant une idée du XIX^e siècle du Français Camille Viguier. Elle repose sur un troisième effet physique, l'induction. La variation de

flux de champ magnétique à travers une boucle conductrice créée un courant électrique à même d'activer des neurones. Un peu comme une dynamo de vélo. Le mouvement de la roue étant « remplacé » par les déplacements de la tête du pigeon en vol.

« La communauté travaillant sur l'orientation des oiseaux est petite et chacun a tendance à creuser sa propre hypothèse, alors beaucoup d'expériences ne sont pas répliquées », constate Grégoiry Nordmann, de l'Institut Max-Planck pour l'intelligence biologique à Munich, coauteur de l'étude de *Science*, qui inclut aussi des collaborations avec l'Institut de recherche en pathologie moléculaire (Vienne) et l'université Ludwig-Maximilians à Munich.

En 2019, quasiment la même équipe, menée par David Keays, spécialiste de l'orientation et aujourd'hui à l'université Ludwig-

Maximilians, avait conduit une réplication de l'expérience de 2011 avec succès. Il y aurait bien une activation de l'oreille interne en présence de champ magnétique chez les pigeons. En outre, dans cette région, un organe dit « canal semi-circulaire », d'un diamètre d'environ cinq millimètres et servant à détecter le mouvement de la tête, pourrait faire office de conducteur et induire un courant électrique.

Des cerveaux transparents

L'étude de *Science* va cette fois plus loin. « Contrairement à la tendance à explorer une seule région du cerveau, nous avons voulu "dézomber" et imager tout le cerveau », explique Grégoiry Nordmann. Pour cela une technique mise au point en 2016 a pour la première fois été appliquée sur des oiseaux : il s'agit de rendre transparent un cerveau entier afin de le « scanner » à l'aide de tranches de lu-

mière produites par un laser. Donc sans le découper physiquement.

En outre, un marqueur luminescent de l'activité des neurones permet de localiser les régions qui répondent au champ magnétique, en présence ou en absence de lumière. Les oiseaux, coincés dans une boîte et entourés de bobines de cuivre générant le champ magnétique, étaient exposés pendant soixante-douze minutes à un champ tournant, trois fois plus intense que le champ terrestre.

Cette valeur et ce temps saturent la réponse éventuelle des neurones afin qu'elle soit visible en imagerie. Les pigeons, treize exposés au champ et autant non exposés, sont alors sacrifiés et leurs cerveaux rendus transparents. Résultat, aucune activité détectée dans les régions visuelles, olfactives ou auditives, mais un « éclairage » des régions de l'oreille interne et de l'hippocampe, ainsi qu'une

zone proche de cette dernière, le mésopallium, connu pour être impliquée dans l'intégration de différents signaux sensoriels.

Une autre série d'expériences, à base de séquençage génétique, a aussi montré que, dans le canal semi-circulaire, des cellules ciliées produisent un grand nombre de canaux ioniques, impliqués dans la détection de courant électrique, comme cela a déjà été démontré pour les requins ou les raies, qui s'en servent pour repérer leurs proies. En 2019, l'équipe avait construit un modèle de canal pour montrer que des courants de quelques nanovolts sont produits par induction. Malgré leur faiblesse, ces derniers pourraient être détectables par de telles molécules.

Finalement, le scénario qui impliquerait certains gènes dans le mécanisme. Et rien ne dit que les autres oiseaux disposent de ce sixième sens. ■

activeraient les neurones de cette région qui transmettrait l'information jusqu'à l'hippocampe par le biais du mésopallium. Au passage, elle invalide l'hypothèse cryptochrome d'une détection assistée par lumière : même dans le noir, les cerveaux se sont activés par le champ magnétique.

« Cette étude est un tour de force technique. C'est une contribution spectaculaire à la compréhension du sens de l'orientation, estime Eric Warrant, de l'université de Lund (Suède). C'est probablement la démonstration la plus claire jusqu'à présent du processus neuronal de détection et de traitement de l'information magnétique. »

L'histoire n'est cependant pas terminée. Il faudrait pouvoir inhiber certains gènes impliqués dans le mécanisme. Et rien ne dit que les autres oiseaux disposent de ce sixième sens. ■

DAVID LAROUSSE

Traitements contre l'obésité : les spécialistes fixent un cadre précis

SANTÉ - Les analogues du GLP-1, prescrits par les généralistes depuis juin, doivent être associés à un régime et à une activité physique

L'arrivée récente des traitements médicamenteux de l'obésité (TMO) a changé la donne dans la prise en charge de cette maladie multifactorielle. Le Groupe de concertation et de coordination des centres spécialisés de l'obésité (GCC-CSO) et le réseau français de recherche clinique sur l'obésité et les maladies métaboliques Force ont publié, mardi 25 novembre, des recommandations visant à préciser le rôle de ces molécules dans le parcours de soins.

Trois analogues du GLP-1 (pour Hormone Glucagon-Like Peptide-1) sont disponibles en France et ont été étudiés : le sémaglutide (Wegovy, du laboratoire danois Novo Nordisk), le tirzépatide (Mounjaro, de l'américain Lilly), commercialisés depuis octobre 2024, et le tiraglutide (Saxenda, de Novo Nordisk), autorisé en France depuis 2021. Ces médicaments injectables peuvent être, depuis le 23 juin, prescrits par les médecins généralistes. Leur accès était auparavant réservé à des spécialistes.

«C'est l'ouverture à tous les médecins qui nous a poussés à accélérer notre prise de position pour

répondre aux questions : pour qui, pendant combien de temps, quelle précaution d'emploi, quels conseils donner...?», résume Emmanuel Disse, chef du service endocrinologie, diabète, nutrition, aux Hôpitaux civils de Lyon, coordinateur de ce travail.

Un engouement visible

C'est aussi pour répondre à la forte demande des patients. «Avant, les gens venaient avec une demande de prise en charge d'obésité. Maintenant, ils nous disent : "Je veux le médicament"», constate la professeure Judith Aron-Wisniewsky (service de nutrition, pôle cardiométabolisme de la Pitié-Salpêtrière, AP-HP, à Paris), également coordinatrice de ces recommandations. L'engouement est visible.

Environ 30 000 boîtes de Wegovy et 30 000 boîtes de Mounjaro ont été dispensées en pharmacie en octobre, selon des chiffres d'EpiPhare (ANSM, Assurance-maladie), contre 16 000 par mois pour le premier et 10 000 pour le deuxième, juste avant l'ouverture aux médecins généralistes.

Déjà utilisés depuis plusieurs années comme antidiabétiques, les analogues du GLP-1, utilisés à

dose plus forte dans l'obésité, régulent la glycémie, ralentissent la vidange gastrique et augmentent la perception de rassasien, entraînant une perte de poids d'environ 15 % à 21 %, selon la molécule et le dosage.

Les auteurs rappellent d'abord que les TMO doivent être prescrits en deuxième intention, après l'échec de la prise en charge nutritionnelle et comportementale, et en association avec un régime hypocalorique et une activité physique, selon les recommandations des autorités sanitaires.

«Nous insistons aussi sur le fait que prescrire un TMO ne dépend pas que de la gestion du poids, mais également des complications de l'obésité et de la qualité de vie du patient», observe Emmanuel Disse. Le GCC-CSO fait savoir qu'il est préférable de «privilégier l'utili-

lisation des TMO chez les patients atteints d'obésité dont la sévérité est de niveau 2 ou 3 selon la Haute Autorité de santé», c'est-à-dire que ne dépend pas seulement de l'indice de masse corporelle (IMC), comme une obésité associée à une hyperphagie boulimique ou à une insuffisance rénale qui s'aggrave à cause de l'obésité.

Signaux d'alerte

S'ils ont d'autres vertus sur la réduction du diabète, sur le plan cardio-vasculaire ou encore sur l'apnée du sommeil, «les effets indésirables sont fréquents : nausées, vomissements, constipation, diarrhées... ce qui conduit nombre de patients à arrêter», constate Emmanuel Disse. Des recommandations portent ainsi sur la prise en charge de ces troubles digestifs, avant tout sur le plan diététique.

Près de 10 millions de personnes en France sont touchées par l'obésité. Le diagnostic repose sur un IMC supérieur à 30. Cette maladie peut être associée à de nombreuses pathologies : diabète de type 2, maladies cardio-vasculaires, une dizaine de types de cancers... «Les analogues du GLP-1 de deuxième génération sont une "révolution", mais ils nécessitent un cadre précis», insistent les auteurs.

«Les médicaments, à eux seuls, ne peuvent résoudre le problème mondial de l'obésité», souligne l'Organisation mondiale de la santé dans des recommandations publiées lundi 1^{er} décembre dans la revue JAMA. Elle appelle à «un système de prise en charge de l'obésité équitable, intégré et durable», notamment pour les personnes les plus à risque. ■

PASCAL SANTI

Une hausse de 19 % pour le budget scientifique de l'ESA

ASTRONOMIE - L'Agence spatiale européenne pourra notamment lancer la mission LISA pour détecter des ondes gravitationnelles de très basse fréquence

Josef Aschbacher peut afficher son plus beau sourire. Le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA) a obtenu, le 27 novembre, la plus grande augmentation budgétaire de l'histoire récente de cette agence. Les représentants de ses 23 pays membres (et des quatre pays associés) ont accordé à l'ESA un budget de 22,07 milliards d'euros pour la période 2026-2028, en hausse de 30 % (+17 % hors inflation).

Le gagnant est le transport spatial, qui voit son budget bondir de 57 % et qui devient le premier poste de dépense de l'ESA. La rupture de la coopération avec la Russie, en février 2022, et les quatre ans de retard pris par Ariane 6 ont fragilisé l'accès des Européens à l'orbite basse. Objectif : moderniser le centre spatial guyanais et les lanceurs Ariane 6 et Vega-C, afin d'atteindre de meilleures cadences de tir, planifiées aujourd'hui à 12 par an.

Le programme scientifique de l'agence, le seul que les Etats membres ont l'obligation de financer, voit son budget augmenter de près de 19 %. Une bonne nouvelle pour les futures missions scientifiques de l'ESA. C'est le cas de la mission LISA, qui doit être lancée d'ici dix ans pour détecter des ondes gravitationnelles de très basse fréquence, ou de la mission L4, qui ira étudier Encelade, le petit satellite glacé de Saturne, pour rechercher d'éventuelles traces de vie provenant de l'océan souterrain dont les scientifiques soupçonnent l'existence sous la surface glacée du satellite.

Dans les missions scientifiques optionnelles, la mission Ramses, qui doit étudier l'astéroïde Apophis en 2029, a également sécurisé son financement. «On est prêts pour partir en 2028», se réjouit Patrick Michel, le corespondant scientifique de la mission, qui salue notamment la contribution française à la mission. «Cela va permettre de garder le leadership sur les mesures de la structure interne d'Apophis, car ce finan-

cement porte notamment sur le radar et le sismomètre, qui sera le premier déposé sur un astéroïde», poursuit le directeur de recherches CNRS à l'Observatoire de la Côte d'Azur. Cet astéroïde de 375 mètres de diamètre doit passer à seulement 32 000 kilomètres de la Terre le 13 avril 2029, une occasion unique d'étudier un astéroïde, qui ne se présente que tous les 5 000 à 10 000 ans. En revanche, l'exploration humaine et robotique est nettement sous-financée.

Trois Européens sur Artemis

En marge du sommet, M. Aschbacher a annoncé à la presse que les trois astronautes européens qui pourraient voler au sein du programme Artemis de la NASA seraient de nationalité allemande, française et italienne, la participation européenne lui ayant permis d'obtenir trois sièges sur des vols lunaires. Le premier vol sera pour un astronaute allemand et pourrait permettre à Matthias Maurer (55 ans) ou à Alexander Gerst (49 ans) de devenir le premier européen à voler autour de la Lune. Les deux vols suivants pourront concerner un Italien ou un Français, dont Thomas Pesquet (47 ans) fait partie, au côté de Sophie Adenot (43 ans), qui rejoindra la Station spatiale internationale en février 2026 pour six mois.

Ce conseil ministériel tenu à Brême était aussi l'occasion pour l'Allemagne de finir de s'imposer comme l'acteur désormais dominant du spatial en Europe. Premier contributeur de l'agence depuis 2022, l'Allemagne a dévoilé, une contribution de 5 milliards d'euros (+45,8 %) qui fait suite à l'annonce,

en septembre, d'un investissement inédit de 35 milliards d'euros d'ici à 2030 dans le spatial militaire. La France, elle, après avoir été historiquement la plus grande pourvoyeuse de l'ESA, se maintient au deuxième rang, avec une contribution de 3,6 milliards d'euros, en hausse de 12,4 %. ■

GARY DAGORN

La Fondation Bettencourt Schueller soutient les sciences de la vie

Impulscience® Lauréats 2025



De gauche à droite :

Filipe Pinto Teixeira Centre de Biologie Intégrative, Toulouse | **Germán Sumbre** Institut de Biologie de l'École Normale Supérieure, Paris | **Camille Berthelot** Institut Pasteur, Paris
Raphaël Ceccaldi Institut Curie, Paris | **Sophie Polo** Université Paris Cité | **Sagar Bhogaraju** Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire, Grenoble | **Gergő Gógl** Institut de Biologie Valrose, Nice

© William Beaucardet

Fondation Bettencourt Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987

Impulscience® attribue chaque année sept soutiens d'envergure à des chercheuses et chercheurs en France. Ce programme a pour objectif de soutenir le développement de projets de recherche fondamentale en sciences de la vie. La Fondation accompagne financièrement chaque projet sur une durée de 5 ans à hauteur de 2,3 millions d'euros.



Plus d'infos :

Des primates pas si machos

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Pas de quoi remettre en question la dominance masculine chez les gorilles des plaines de l'Ouest. Simplement, le constat invite à prendre garde aux généralisations hâtives.

Dans la même serre trottent des patas. Célèbres pour leurs pointes de vitesse à 50 km/h et leurs testicules bleus, ces cercopithèques africains n'ont pas grand-chose en commun avec leurs massifs voisins. Une dizaine de kilos sur la balance, une silhouette élancée et un pelage roux qui rappelleraient plutôt le guépard, les patas présentent une autre particularité : chez eux, ce sont les femelles qui dominent. Les mâles y conservent un rôle de protecteur et peuvent parfois se dresser face au danger. Mais, pour le reste – reproduction, alimentation, gestion des conflits et conduite de la troupe pendant les déplacements –, le pouvoir est féminin. «*Cette serre, à elle seule, le montre : la soi-disant dominance des mâles chez les primates est un mythe. Il n'y a que les hommes pour inventer ça.*»

«Loin des schémas binaires»

De serre en serre, d'île en île, la maîtresse des lieux présente ses pensionnaires. Ici, les orang-outans, grands solitaires des forêts indonésiennes. «*Chez eux, les mâles décident de tout, et les relations sexuelles s'apparentent souvent à des violences*», dit-elle. Là, les gibbons à mains blanches, acrobates et hurleurs de génie. «*Je les adore. Quand ils se mettent en couple, c'est pour la vie. L'un des deux domine, mais ça peut être aussi bien le mâle que la femelle. Et, pour défendre leur territoire, ils combattent côté à côté.*»

Voilà les tamarsins : «*Un couple dominant, au-dessus de tous les autres individus, qui monopolise la reproduction*, détaille Delphine Leroux. Mais, entre eux, lequel domine l'autre, j'avoue que je l'ignore.» La troupe de 37 macaques magots : «*C'est un mâle qui domine l'ensemble. Il gagne sa place en affrontant ses congénères. Mais, une fois sélectionné, il doit encore obtenir l'aval des femelles. En réalité, ce sont elles qui choisissent.*» Sui-vent les cercopithèques diane, les brazza, les moustac. Les makis catta et les colobes guéréza, les atèles et les rhésus... Et, bien sûr, les chimpanzés, modèle de société patriarcale, avec leurs coalitions de mâles et leurs femelles contraintes de subir leur loi. «*Longtemps, on s'est servi d'eux*

pour dire que la dominance masculine était naturelle. Mais cela ne tient pas la route.»

Le mythe a volé en éclats en juillet, quand une équipe franco-allemande a publié dans la revue PNAS une métá-analyse rassemblant toutes les informations disponibles sur les affrontements entre mâles et femelles. «*Beaucoup pensaient que c'était impossible, que l'on manquerait de données*, raconte la primatologue Elise Huchard, directrice de recherche CNRS à Montpellier, première signataire de l'article. *La théorie voulait que les mâles s'affrontent pour l'accès aux femelles et les femelles pour l'accès à la nourriture. Donc, deux hiérarchies distinctes et l'une dominante l'autre. Nous-mêmes avions des doutes au début. Cela nous a pris cinq ans.*»

Etablis sur 253 populations représentant 121 espèces de primates, les résultats sont sans appel. Ils établissent d'abord que la guerre des sexes n'est pas une fiction. En effet, 47 % de l'ensemble des affrontements observés entre primates opposent un mâle et une femelle. Qu'il s'agisse du contexte sexuel, de la compétition alimentaire ou encore de la protection des petits, tout est matière à batailler. Et, surprise, les mâles n'ont pas nécessairement le dernier mot. Chez 17 % des espèces étudiées, les chercheurs concluent à une dominance masculine claire – à savoir qu'ils emportent plus de 90 % des confrontations. A l'inverse, les femelles sont dominantes dans 13 % des espèces. Autrement dit, pour 70 % des espèces, la dominance est plutôt masculine ou plutôt féminine, voire indéterminée. Le tout forme un véritable continuum, «*bien loin des schémas binaires*», insiste Elise Huchard.

Les chercheurs ont ensuite tenté de vérifier les diverses hypothèses évolutives proposées dans la littérature pour expliquer ces variations. Ils ont ainsi confirmé que les espèces dans lesquelles les femelles disposaient du contrôle sur la reproduction et celles où la compétition entre elles était importante avaient tendance à prendre le dessus sur les mâles. Plus concrètement, ils ont mis en évidence les critères biologiques et sociaux propres à chaque camp. Le dimorphisme sexuel (avec des mâles plus lourds et plus forts), la terrestrialité et la polygamie sont associés à une forte dominance masculine. A l'inverse, l'égalité des corpulences et des dentitions, la vie dans les arbres et la monogamie favorisent le pouvoir des femelles.

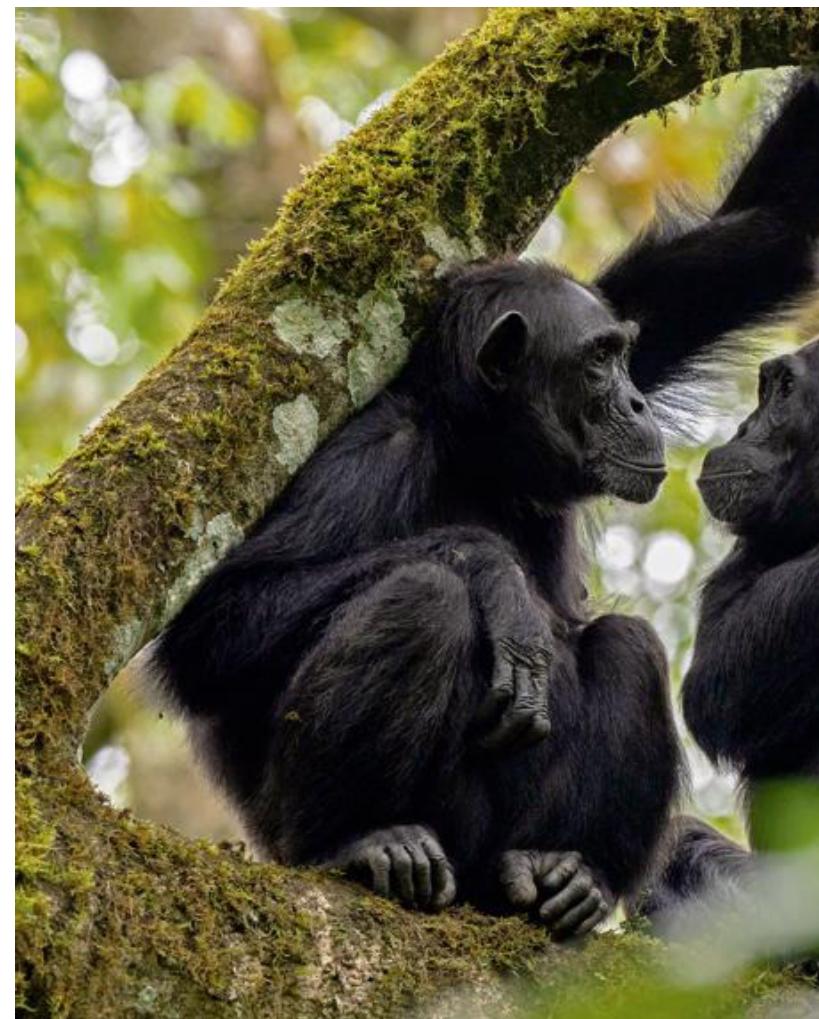
Comment a-t-on pu à ce point ignorer la réalité et laisser courir le mythe ? «*Les premiers travaux*

Un couple de chimpanzés, Muscat et Garbo, en «lune de miel», à Sebitoli, en Ouganda, en janvier 2020 (ci-contre).

JEAN-MICHEL KRIEF

Un mâle babouin chacma attaque une femelle, dans le parc naturel de Tsaobis, en Namibie, en avril 2018 (à droite).

ALECIA CARTER



«QUAND LES GIBBONS À MAINS BLANCHES SE METTENT EN COUPLE, C'EST POUR LA VIE. L'UN DES DEUX DOMINE, MAIS ÇA PEUT ÊTRE LE MÂLE OU LA FEMELLE»

DELPHINE LEROUX
ZOO DE BEAUVAU

sur les primates sauvages ont été conduits sur les chimpanzés, les gorilles, les orangs-outans et les babouins, observe Elise Huchard. Pas de chance, il s'agissait d'espèces à forte dominance masculine.» Devant la même question, Sarah Blaffer Hrdy, 79 ans, grande dame de la primatologie et de l'anthropologie américaine, éclate de rire. «*La réponse tient en un mot : projection. Nous avons projeté sur les primates notre mode de vie patriarcal.*» Elle n'a pas oublié l'accueil reçu à la sortie de son premier livre, *The Langurs of Abu* (Harvard University Press, 1977, non traduit), consacré à ces singes omniprésents dans le sous-continent indien. «*J'avais écrit sur les deux sexes, cela me paraissait normal. Les critiques se sont toutes focalisées sur la compétition entre mâles et l'infanticide.*»

Les lémuriens, un groupe à part

L'ouvrage lui vaudra de passer à la postérité comme la première à avoir compris qu'il s'agissait là d'une stratégie reproductive des mâles, soucieux d'accélérer le retour à la fertilité des femelles qu'ils venaient de conquérir. Mais elle adoptera ensuite ce qu'elle nomme une «*contre-stratégie*» : écrire un livre sur les femelles, *La Femme qui n'évoluait jamais* (Payot, 2002, édition américaine en 1981). Ce qui la rangera dans le club des primatologues féministes. «*Je pense simplement que, pour faire de la bonne science, il faut observer les mâles et les femelles. Si ça fait de moi une primatologue féministe, très bien*», dit celle qui vient de publier *Le Temps des pères* (La Découverte, 452 pages, 26 euros, numérique 19,99 euros), une étude sur le nouvel investissement paternel.

Dans ce paysage sexuellement biaisé, un groupe se tenait à l'écart : celui des lémuriens. Depuis les

années 1960, il avait été établi par des chercheurs français que ces primates endémiques de Madagascar, du moins ceux que l'on avait étudiés, étaient dominés par les femelles. «*Mais c'était l'exception qui confirmait la règle, une curiosité, comme les hyènes tachetées*», constate Elise Huchard. «*Parmi les primatologues, nous étions assez méprisés*», se souvient Peter Kappeler, professeur à l'université de Göttingen, en Allemagne, grand spécialiste des lémuriens et cosignataire de l'article de PNAS. Lui-même n'avait aucune intention de s'y intéresser lorsqu'il a débarqué à l'université Duke, aux Etats-Unis, en 1984, pour un programme d'échange. «*Je cherchais un sujet. Je suis passé devant leur cage. Une petite femelle a tendu le bras... C'est elle qui m'a choisi. Et ça fait quarante ans que ça dure.*»

Dans la forêt de Kirindy, dans l'ouest de Madagascar, les chercheurs du Centre allemand des primates suivent huit espèces de lémuriens, parmi la centaine que compte la famille. «*La finesse de leur comportement continue de m'étonner, confie*

«LA SURVIE DES FEMELLES GORILLES EST POSSIBLE SANS MÂLE»

Shelley Masi est primatologue au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris. Dans *Queen Kong* (Albin Michel, 288 pages, 21,90 euros, numérique 14,99 euros), cette spécialiste des gorilles dévoile le surprenant pouvoir des femelles.

La dominance «naturelle» des mâles sur les femelles dans le monde des primates est de plus en plus remise en question. Mais les gorilles restent les machos de la forêt. Pourquoi ?

D'abord parce qu'ils en possèdent toutes les caractéristiques. Si vous prenez les trois principaux facteurs mis en avant dans une étude coordonnée par Elise Huchard, de l'université de Montpellier, et publiée en juillet dans la revue PNAS, ils font un carton plein. Ce sont les plus terrestres des singes, sans doute du fait de leur taille, par opposition aux espèces plus arboricoles. Ensuite, ils sont polygames – on a, du reste, longtemps parlé de «*harem*» pour décrire les rapports entre le mâle et ses femelles. Enfin, ils présentent un dimor-

phisme sexuel sans équivalent : jusqu'à 180 kilos pour le mâle dominant, le dos argenté ; autour de 80 kilos pour les femelles.

Au demeurant, sa domination s'étend bien au-delà d'éventuels affrontements physiques. C'est le dos argenté qui a la priorité dans l'accès à la nourriture ; à lui donc les meilleurs fruits, les meilleurs emplacements pour les déguster. C'est lui qui arbitre les conflits. Enfin, il exerce une cour brutale, violente parfois, même s'il ne blesse jamais les femelles. Il semble que ce soit un moyen pour lui de montrer qu'il saura les protéger, elles et surtout leurs petits, contre les attaques d'autres mâles ou de léopards. Ce schéma a été largement décrit par Dian Fossey dans *Gorilles dans la brume* [1983], le livre qui nous a tous et surtout toutes inspirées. Le mâle chef de clan, protecteur, dominant...

Pourtant, vous avez intitulé votre livre «Queen Kong», ce qui laisse penser que tout n'est pas si simple...

Non. D'abord, les femelles ont la liberté de quitter un groupe,

et elles le font pour différentes raisons. Si un mâle dos argenté extérieur au groupe attaque, il tue les petits de l'autre dos argenté afin de libérer les femelles. Mais les mères ne restent pas avec les meurtriers de leurs enfants. Elles vont chercher un autre groupe. Autrement dit, l'infanticide est un système social, pas individuel.

Pour s'y opposer, les femelles quittent les mâles vieillissants ou affaiblis et partent à la recherche d'un groupe où elles et leurs petits pourront être mieux protégés. Si le mâle dominant du nouveau groupe ne leur plaît pas, ou que les autres femelles les rejettent, elles en cherchent un autre. Autant dire que les dos argentés doivent se donner beaucoup de mal pour se faire choisir, et tout autant pour conserver leurs femelles. Ce sont elles qui, finalement, opèrent la sélection sexuelle, l'un des éléments-clés de la domination.

Et qui guide le groupe dans ses déplacements ?

Les dos argentés mais aussi les femelles, notamment les plus

âgées. Lorsqu'il s'agit de partir, une conversation collective s'instaure. Les femelles s'expriment toujours. Parfois, le dos argenté donne son opinion, parfois non, et, si le quorum est atteint, il va suivre. Même lorsque le mâle prend position, il n'a pas forcément gain de cause. Souvent, on voit alors une femelle en tête, d'autres accompagnées des jeunes, qui suivent, et le mâle qui ferme la marche. Pas seulement parce qu'il peut ainsi surveiller ses sujets, comme on l'a cru, mais parce que ce sont les femelles qui mènent. Cette question me trotte depuis longtemps. Ne fallait-il pas regarder d'un peu plus près les rôles des deux sexes ? Et puis il y a eu le choc avec Indolia...

C'est-à-dire ?

A la mort de Mata, un dos argenté que nous avions habitué à notre présence et que nous suivions depuis des années, Indolia a littéralement pris sa place. Non seulement elle dirigeait le groupe dans ses déplacements à travers la forêt en quête de nourriture,

mais elle reproduisait le comportement du dos argenté. Elle grognait des «*hum*» pour rythmer les activités collectives, elle simulait des charges pour affirmer sa domination, se tenait le dos cambré, comme pour exhiber cette crête sagittale qu'elle n'avait pas. Les femelles ont même adapté leur comportement à l'absence de mâle, en construisant leur nid dans les arbres, ce que les gorilles ne font jamais par temps sec.

Pourquoi est-ce si surprenant ?

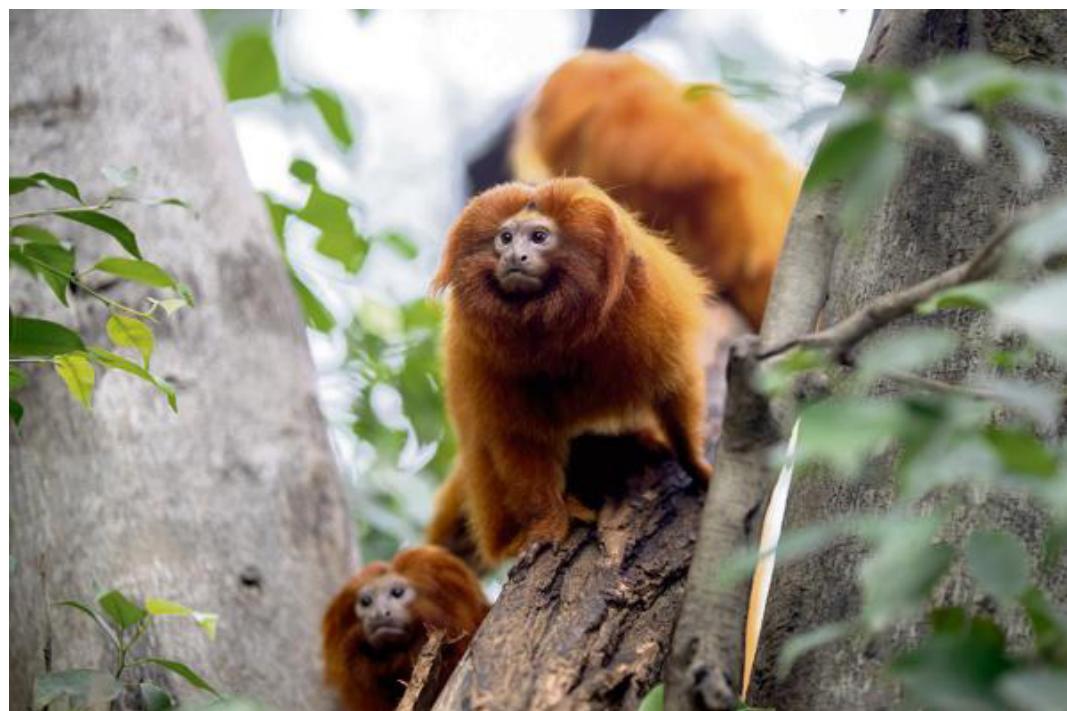
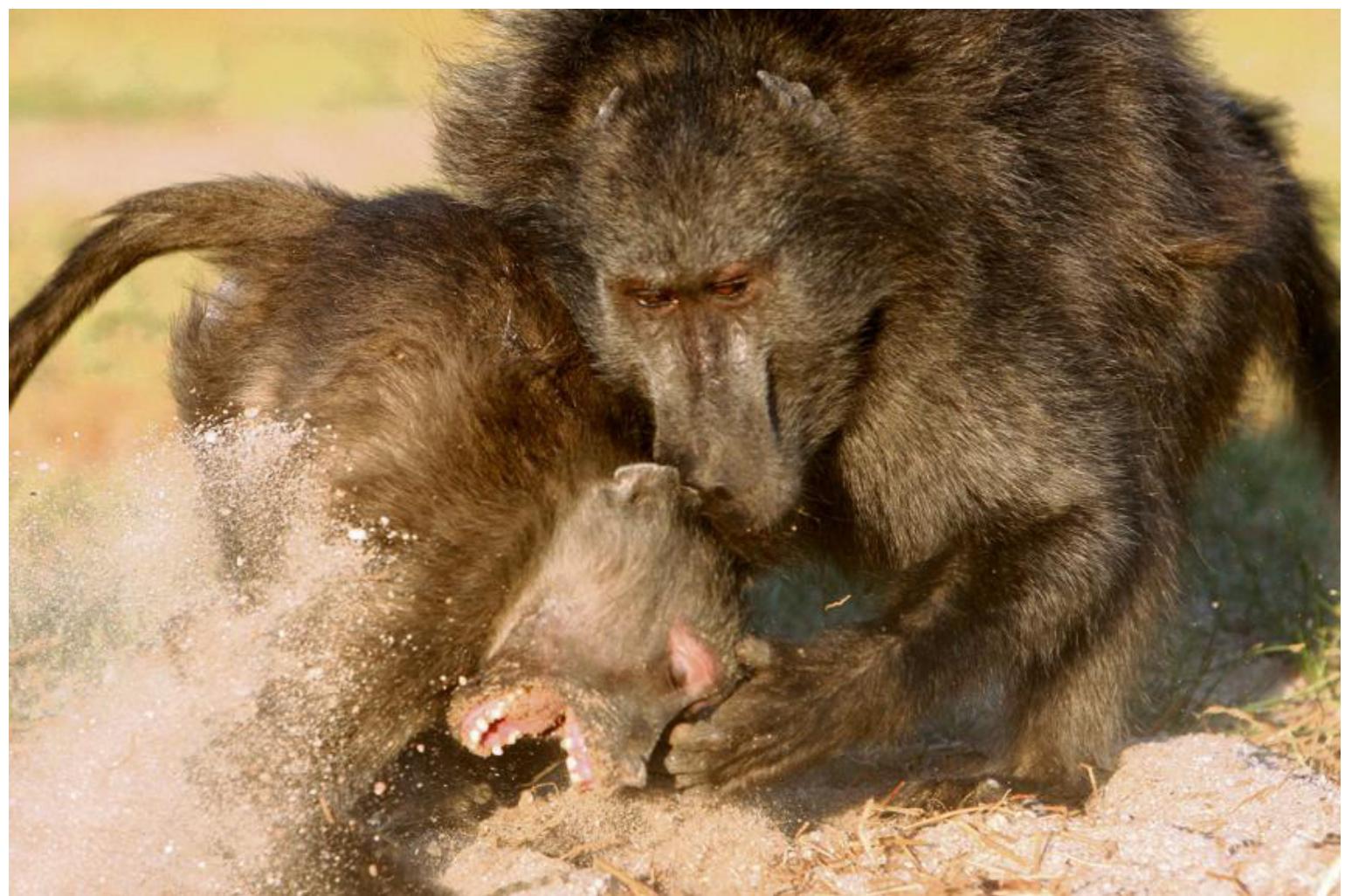
Parce que, jusque-là, on pensait que des femelles sans mâle ne pouvaient survivre au-delà de quelques semaines. Elles nous ont démontré le contraire. Pourquoi n'ont-elles pas immédiatement rejoint un autre dos argenté ? Je ne peux l'affirmer avec certitude, mais j'ai une conviction. Indolia avait un tout-petit, pas encore sevré. Si elle rejoignait un nouveau groupe, le dos argenté risquait de le tuer. Il lui fallait donc gagner du temps pour que son fils devienne autonome. Cela a duré plusieurs mois. Elle a tenté de rejoindre un premier

groupe, dont elle et son groupe se sont fait expulser. Puis finalement un second. Tout cela nous montre que non seulement la survie des femelles est possible sans mâle mais qu'elles peuvent continuer une vie presque normale. Il ne leur manque rien. Sauf un fiancé pour se reproduire.

Quelle conclusion en tirez-vous ?

D'abord que l'on a sous-estimé le potentiel des femelles chez les primates en général et chez les gorilles en particulier. Pourtant, le seul exemple d'utilisation d'un outil chez les gorilles de l'Ouest a été observé chez une femelle. Moins puissantes, elles sont sans doute recours à plus d'ingéniosité. Surtout, Indolia est une gorille particulière. Avec sa personnalité, son caractère. C'est essentiel, chez les gorilles comme chez nous. Même au sein de cette espèce, imaginer un schéma de dominance immuable est une erreur. Leur potentialité est bien plus grande que l'on a pu, ou voulu le croire. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR N. H.



Tamarins au zoo de Beauval, à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), en février 2020. ZOOPARC DE BEAVAL.



Des makis catta, dans la réserve privée de Berenty, à Madagascar, en 2018. CYRIL RUOSO/MINDEN PICTURES/BIOSPHOTO

Peter Kappeler. Ils ont toute une gamme de signaux pour exprimer leur position dans le groupe. Chez eux, il y a peu de morsures, de poursuites, d'affrontements physiques. Le statut hiérarchique est acquis très jeune et les individus signalent leur soumission par des vocalisations spécifiques. Si l'un omet de le faire et s'approche quand une femelle mange, il se prendra une claque. Même chose s'il se montre sexuellement trop entreprenant."

L'intensité de la dominance varie selon les espèces. Chez les makis catta, les sifakas ou encore les grands indris (8 kilos), la plus basse des femelles reste supérieure au mâle de rang le plus élevé. A l'inverse, l'équipe de Kappeler a découvert, en 2022, que, chez le grand halapémur, les mâles trônaient en haut de l'échelle. «C'est unique, enfin jusqu'à nouvel ordre, dit-il. Dans toutes les autres espèces étudiées, le pouvoir penche du côté des femelles.» Arboricoles, dénués de dimorphisme sexuel – si ce n'est parfois la couleur du pelage –, les lémuriens, isolés depuis 50 millions d'années sur l'île de Madagascar, ont emprunté un chemin évolutif unique. Pas tant leur taille réduite ou leur vie nocturne. Ainsi, 20 % des espèces sont diurnes et leur taille s'échelonne entre 28 grammes et 8 kilos. «Il y a encore cinq cents ans existait une espèce grande comme un gorille», rappelle Peter Kappeler. L'originalité est ailleurs, moins visible mais essentielle : chez les femelles, la période reproductive est si courte – parfois une journée par an – que les mâles ne peuvent risquer de les fâcher. «Par ailleurs, la végétation est moins luxuriante que sur le continent et la nourriture moins abondante, ce qui a créé une forte compétition chez les femelles, commente encore Peter Kappeler. Est-ce l'explication de leur dominance? Nous le pensons. Mais nous sommes loin d'avoir tout compris.»

Martin Surbeck ne dit pas autre chose, lui le spécialiste des bonobos, professeur à l'Institut Max-Planck de biologie évolutive, à Leipzig, en Allemagne, et à l'université Harvard, aux Etats-Unis. Découverts dans les années 1930, sérieusement étudiés à partir des années 1970, ces sortes de petits chimpanzés n'ont vraiment commencé à livrer leur secret qu'au cours des années 1990. Frans de Waal, au centre Yerkes, aux Etats-Unis, mais surtout Amy Parish, alors étudiante de Sarah Blaffer Hrdy, partie sur le terrain en République démocratique du Congo, percent un troublant mystère.

Voilà deux espèces, nos deux plus proches cousins, géographiquement séparées par le seul fleuve Congo, mais que tout oppose. Côté nord, chez les chimpanzés, des mâles tout-puissants, «démoniaques», pour reprendre le titre du classique de la primatologie, *Demonic Males* (Houghton Mifflin Harcourt, 1996, non traduit), de Richard Wrangham et Dale Peterson, qui «tuent, violent et font la guerre». Côté sud, en pays bonobo, des individus pacifiques, «singes hippies» vivant de fruits mûrs et de copulations intensives. «Ce tableau doit évidemment être nuancé, selon Martin Surbeck. Les mâles bonobos se chaînent beaucoup, pour l'accès à la nourriture, à la meilleure place dans un arbre ou pendant les déplacements. Mais il y a très peu de conflits violents. A l'inverse, les femelles forment des coalitions redoutables.» Une vidéo publiée le 6 octobre dans *Current Biology* montre un mâle massacré par un groupe de femelles, certaines avec leur petit sur le dos. Ames sensibles s'abstenir.

«Flexibilité»

De ces coalitions découleraient le pouvoir des femelles, affirme Martin Surbeck dans une étude publiée en avril dans *Communications Biology*. Les femelles profiteraient également d'une période de réceptivité sexuelle particulièrement étendue qui interdit aux mâles tout espoir de monopole. Une stratégie opposée à celle des lémuriens mais conduisant peu ou prou au même résultat : suivant les groupes étudiés, observe l'étude de PNAS, elles remportent de 40 % à 85 % des face-à-face avec les mâles. «Ce que j'aimerais que l'on retienne, c'est la flexibilité des comportements, au sein même de l'espèce», plaide le chercheur allemand.

C'est là, du reste, un point commun avec les chimpanzés. Même chez ces machos emblématiques, le patriarcat a pris du plomb dans l'aile. Il y a cinquante ans, l'affaire semblait pourtant entendue : le mâle alpha dominait les autres – qui eux-mêmes dominaient toutes les femelles – et monopolisait la reproduction. L'avènement des études génétiques et l'usage des pièges photographiques ont fait descendre le maître de son piédestal. Les primatologues ont dégagé non plus un, mais trois «profils de copulation». Le schéma classique, bien sûr : le mâle alpha s'y réserve les périodes de gonflement sexuel

UNE MÉTA-ANALYSE PUBLIÉE EN JUILLET MONTRÉ UNE DOMINANCE MASCHLINE CLAIRE CHEZ 17 % DES ESPÈCES ÉTUDIÉES, CONTRE 13 % POUR LES FEMELLES

maximal des femelles, lorsqu'elles atteignent leur pic de fécondité, et nourrit sa popularité de chef en laissant la voie libre à ses camarades avant et après son passage. Autre configuration, la «lune de miel», au cours de laquelle un mâle inférieur et une femelle s'échappent du groupe pour copuler en paix. Et, enfin, la «garde du compagnon» (*mate guarding*) : cette fois, un mâle non dominant interdit toute approche de «sa» femelle, y compris au sommet de l'estrus, sans subir les foudres du boss et de ses affidés.

Dans le groupe que suit Sabrina Krief depuis quinze ans, à Sebitoli, en Ouganda, Aragon et Marie Jo mènent une vie que la professeure au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, qualifie de «quasiment monogame». «Pendant l'estrus, il la surveille continuellement. Elle mange, bien tranquille dans son arbre, lui jeûne et monte la garde», raconte la primatologue. Il passe derrière, l'inverse du schéma habituel. Même hors de cette période de fécondité, ils conservent une relation forte, au cœur de la communauté.» Comment Aragon préserve-t-il ce privilège? Ni par la force – il lui manque un pied – ni par la beauté – il présente une malformation faciale. «La réalité est que nous ne savons pas trop», confesse la chercheuse. Pas plus qu'elle n'explique cette autre particularité, révélée par la génétique. «En principe, les femelles quittent leur communauté à l'adolescence et vont s'en trouver une autre, où elles mèneront leur vie d'adulte. Or, nous avons constaté que certaines vont copuler ailleurs, puis reviennent dans le groupe. Là encore, nous ne savons pas pourquoi.»

Plus fascinant encore, l'usage de la violence varie de manière spectaculaire au sein même de l'espèce. Trois communautés sont ainsi étudiées, au sein du parc naturel de Kibale, en Ouganda.

Dans le Sud, celle de Ngogo. Le titre du documentaire qui y a été tourné est explicite : *Ngogo : la guerre des singes* (2016), de James Reed. Pour faire main basse sur les femelles, un groupe a méthodiquement tué les mâles d'un groupe voisin pendant une décennie, de 1998 à 2008. Au milieu, Kanayawa, l'ancien terrains de Richard Wrangham : là encore, la violence est endémique, les femelles sont malmenées, l'infanticide est courant, mais de façon moins spectaculaire. Enfin, dans le Nord, Sebitoli. «Elliott y règne de manière pacifique, relève Sabrina Krief. Il y a très peu de violence à l'intérieur du groupe, ni vis-à-vis du groupe voisin. Je n'ai jamais vu un infanticide. Une fois, un mâle s'en est pris à une femelle qui s'était couchée sur son bébé pour le protéger. Il la frappait, jusqu'à ce qu'une femelle plus âgée vienne la secourir. Le petit est aujourd'hui un grand garçon et la vieille Paméla continue à apaiser les conflits, comme un individu de rang supérieur.»

Personne ne saurait dire aujourd'hui d'où provient une telle différence. Est-ce l'état dégradé de la forêt de Sebitoli et la proximité des humains et de leurs champs? La grande stabilité sociale, avec un même mâle au sommet de la hiérarchie depuis quinze ans? Ou simplement la personnalité paisible d'Elliott? «Nous tentons de le comprendre, mais cela va demander de longues études communes», avertit Sabrina Krief.

Sans attendre ces résultats, la primatologue l'affirme sans détour : «Il n'y a pas un modèle chimpanzé. Ce qui domine l'espèce, c'est sa flexibilité.» Pratiquement les mêmes mots que ceux de Martin Surbeck au sujet des bonobos. Et de Sarah Blaffer Hrdy au sujet... des humains. «Les primates sont flexibles et les humains sont les plus flexibles des primates», affirme l'anthropologue. Nous nous sommes adaptés à tous les environnements, bien avant que le patriarcat ne domine notre société. Les sociétés de chasseurs-cueilleurs étaient et restent beaucoup plus égalitaires que les nôtres. Ce qui est constant, c'est la volonté des mâles de contrôler l'accès aux femelles. C'est vrai chez les singes, c'est vrai au Texas, où j'ai grandi, ou chez les talibans d'Afghanistan. Mais leur succès n'a rien de naturel ni d'inéluctable.» La leçon des primatologues à l'intention de leurs bien chers frères et bien chères sœurs. ■

NATHANIEL HERZBERG

LE LIVRE

Des champignons et des hommes

En dix courts récits, Hubert Voiry révèle comment ces organismes ont marqué l'histoire de l'humanité

Parmi les objets que portait l'homme préhistorique Ötzi, découvert en 1991 dans les Alpes de l'Ötztal, se trouvait un sac-ceinture en cuir rempli d'une matière noire qui s'est révélée être de l'amadou. Ce produit à consistance fibreuse, obtenu à partir de chair d'amadouvier, un champignon parasite des arbres, était utilisé au néolithique pour allumer le feu. «Contrairement à une idée reçue, les humains de cette époque ne frappaient pas deux silex l'un contre l'autre (...). Ils avaient recours essentiellement à deux techniques : celle de la friction du bois et celle de la percussion utilisée par Ötzi», explique Hubert Voiry dans son livre *10 champignons qui ont changé la vie des hommes*. Il s'agissait pour cette deuxième méthode d'embrasier l'amadou avec les étincelles produites par la percussion d'un morceau de disulfure de fer contre une roche dure comme le silex.

En dix courts récits illustrés par ses dessins naïfs, l'auteur parvient à happer le lecteur pour révéler comment les champignons, qu'il s'agisse de l'ergot du seigle ou de la mérule, ont marqué l'histoire de l'humanité. L'ergot du seigle était ainsi à l'origine d'une maladie terrifiante appelée «feu de Saint-Antoine» ou «mal des ardents», associée à des hallucinations et, dans les cas les plus graves, à une gangrène séche menant à un détachement des extrémités, puis à la mort. Provoquée par un champignon parasite de l'épi de seigle, elle était assimilée au Moyen Âge à une punition divine, jusqu'à ce que son origine soit identifiée au XVIII^e siècle.

L'ergot du seigle était aussi utilisé par les sages-femmes en Allemagne en raison de ses propriétés vasoconstrictrices pour accélérer la délivrance et prévenir les hémorragies. Son principe actif, l'ergotamine, a été synthétisé en 1938 par le chimiste suisse Arthur Stoll, à l'aide de l'un de ses employés, Albert Hofmann. Il en résulta la molécule *Lysergsäure-diethylamid*, connue sous le nom de LSD.

Edifiante synthèse

Un chapitre consacré au chaga raconte, lui, comment ce parasite du bouleau, popularisé par Alexandre Soljenitsyne (1918-2008) dans *Le Pavillon des cancéreux*, fut traditionnellement utilisé par certains peuples de Sibérie et du nord de l'Oural, avant d'être intégré à la pharmacopée soviétique. Un autre décrit la façon dont une partie de la flotte anglaise fut détruite, au XVII^e siècle, par la mèrule, un champignon infestant le bois.

On peut regretter des imprécisions sur les informations scientifiques. «Toute la difficulté est de faire la part des choses entre recherches indignes de confiance et travaux validés scientifiquement», se contente de commenter l'auteur au sujet des recherches sur le champignon chenille. Mais le lecteur lira avec plaisir ce livre instructif, conclu par une édifiante synthèse des applications contemporaines des connaissances en mycologie, aussi bien en matière de dépollution que de création de nouveaux matériaux. ■

CATHERINE MARY

10 champignons qui ont changé la vie des hommes, d'Hubert Voiry, Actes Sud, 144 p., 14,90 €.

L'AGENDA

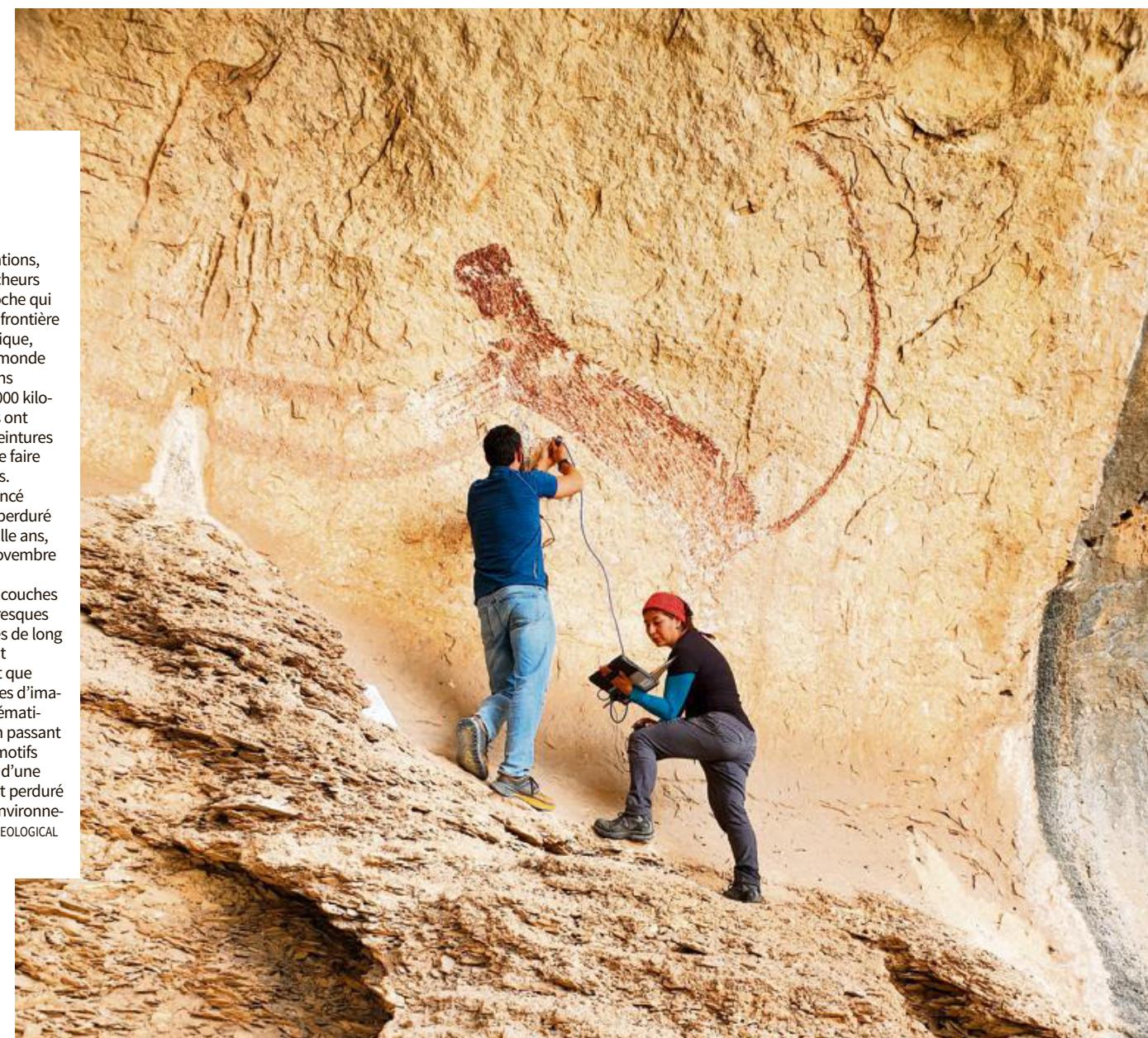
CONFÉRENCES

Science improbable

L'Américain Marc Abrahams, fondateur des Ig Nobel, récompenses suprêmes de la science improbable (celle qui fait sourire puis râler), fait étape à Paris le temps de deux conférences drôlatiques, le 9 décembre à Chimie ParisTech-PSL et le 10 à l'Ecole normale supérieure. Deux soirées animées par des lauréats français des Ig Nobel, au cours desquelles l'on parlera notamment de la capacité des chats à se couler dans un récipient, de tourbillons capillaires ou de l'utilisation de la chromatographie pour distinguer les vers (les animaux) sobres des vers ivres... ▶ Improbable.com/upcoming-events/

DES PEINTURES RUPESTRES SUR... 175 GÉNÉRATIONS

Pendant quelque 175 générations, des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs ont arpenté les abris-sous-roche qui bordent la rivière Pecos, à la frontière entre l'actuel Texas et le Mexique, y transcrivant une vision du monde remarquablement stable dans le temps. Sur une zone de 8 000 kilomètres carrés de canyons, ils ont orné plus de 300 parois de peintures rupestres. Une partie vient de faire l'objet de nouvelles datations. Cette pratique, qui a commencé il y a six mille ans environ, a perduré pendant au moins quatre mille ans, selon l'étude publiée le 26 novembre dans *Science Advances*. L'analyse de l'intrication des couches de couleur montre que ces fresques pouvant atteindre 150 mètres de long par 15 mètres de haut étaient des œuvres planifiées, plutôt que des accumulations chaotiques d'images. Les artistes allaient systématiquement du noir au blanc en passant par le rouge et le jaune. Les motifs seraient le reflet de rituels et d'une vision du monde qui auraient perduré en dépit des changements environnementaux. (PHOTO: SHUMLA ARCHAEOLOGICAL RESEARCH & EDUCATION CENTER)



LA VIE CACHÉE DES PLANTES LES RESSORTS DES VRILLES DU CORNICHON

Par FLORENCE ROSIER

C'est par un escalier en colimaçon, en cette fin novembre, que nous accédons à une pièce où virevoltent, avec une grâce de ballerine, de minuscules spirales végétales. Un double vertige. Voici un cornichon fin de Meaux, planté il y a deux mois et demi, observé Drazen Zanchi. Et voici une vrille, née à côté d'une feuille, enroulée sur elle-même. Vous la voyez ici se dérouler. Nous sommes dans un laboratoire de l'université Paris Cité, où ce physicien du CNRS cultive, mesure et tord en tous sens des vrilles végétales. Mais aussi leurs modèles artificiels, des tiges élastomères. L'enjeu : comprendre la mécanique fort complexe de ces torsades.

Sur le plan botanique, «les vrilles sont des adaptations qui permettent à certaines plantes grimpantes de s'accrocher à un support», explique Valéry Malécot, enseignant-rechercheur à l'Institut Agro Rennes-Angers. D'autres plantes grimpantes, elles, ont développé d'autres moyens d'attache : aiguillons, racines crampons, ventouses, tiges volubiles... »

Dans la pièce surchauffée du laboratoire, de nouvelles vrilles naissent en permanence au sommet du cornichon. D'abord recroquevillées, elles se déploient ensuite, rectilignes. Et s'animent alors, à leur extrémité, d'un saisissant mouvement de rotation. «Elles explorent sans cesse leur environnement, en quête d'un tuteur, note Drazen Zanchi. Cette vrille est prête pour la manipulation. Elle est très sensible au toucher», un phénomène de «thigmotropisme». Démonstration.

Le chercheur la frotte entre deux doigts. Aussitôt, la voilà qui s'enroule à vue d'œil. En moins d'une demi-heure, elle aura accompli près d'un tour et demi.

Ce toucher a mimé ce qui se passe lorsque la vrille entre en contact avec un objet. Elle se réenroule alors à son extrémité, formant plusieurs tours de spirale qui vont s'ancrez au support. Le résultat d'une croissance différentielle, dans sa section transverse. «Le contact déclencherait la production ou la redistribution asymétrique de signaux moléculaires (hormones, ions...), stimulant ou inhibant ainsi la croissance des vrilles végétales», selon Valéry Malécot.

Même nombre de tours

Une fois fixé au tuteur, cet organe vrille sur toute sa longueur, formant un petit ressort. L'avantage? «Ce village resserre le lien entre la plante et le support. Et rend le système plus élastique, donc résistant à la rupture, par exemple en cas de coup de vent», souligne Drazen Zanchi. Mais le plus fascinant est de constater que la vrille forme le même nombre de tours dans un sens ou dans l'autre. Ce qui aboutit à deux hélices séparées par une zone de transition : la «perversion de vrille». Une «structure curieuse et symétrique» décrite par Darwin dès 1865. Le tout n'est pas sans rappeler les torsades des rubans cadeaux (bolducs) ou, pour les plus âgés, les cordons hélicoïdaux des téléphones filaires, dans leur obsession à s'entortiller.

La structure tendue de la vrille adopte ainsi une configuration qui minimise l'énergie nécessaire à son maintien, avec une torsion globale nulle. «On pour-



Des vrilles de cucurbitacée. DRAZEN ZANCHI

rait penser que les courbures complexes d'une vrille végétale découlent de processus de croissance spécifiques tout au long de son axe, relève Julien Derr, physicien à l'Ecole normale supérieure de Lyon. Mais non. Elles résultent d'instabilités physiques, modélisables dans des câbles hélicoïdaux en élastomère.» Dans certaines conditions, un tout petit changement de force de traction peut conduire à un changement radical et abrupt de conformation, a montré en 2023 un thésard, Émilien Dilly, piloté par Drazen Zanchi et Julien Derr. ■

L'ÉNIGME MATHS - N° 80

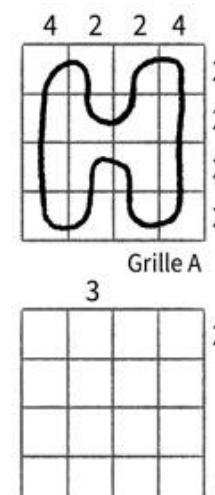
Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer!

LA BOUCLE À BOUCLER

Sur une grille carrée, une boucle passe une et une seule fois par chacune des cases. En face de certaines lignes et colonnes, on indique alors le nombre maximal de cases consécutives parcourues par le chemin dans la ligne ou colonne concernée. La grille A montre un exemple de telle boucle.
► Pouvez-vous retrouver les chemins des grilles B et C à partir des indices donnés?

INDICE

...issa 6 rueugnol ed sengil sel. trapéd ed stniop snob ed tnos ellrig al ed snioc sel



SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 79

Il est possible de déterminer les deux chevaux les plus rapides en seulement six courses. Pour cela, Parker peut commencer par organiser quatre courses de quatre chevaux pour faire courir chacun des seize au moins une fois. Pour chacune de ces courses, les deux chevaux arrivés en troisième et en quatrième positions sont éliminés, puisque au moins deux autres chevaux courront plus vite qu'eux. Le maître d'hôtel peut alors organiser une course avec les quatre qui sont arrivés premiers. Cette cinquième course permet d'éliminer cinq chevaux: tout d'abord les deux derniers arrivés, ensuite les deux qui avaient fini deuxièmes face à ces deux derniers lors des courses précédentes, et enfin le cheval qui avait fini deuxième derrière celui qui vient de finir deuxième (qui ne peut donc prétendre au mieux qu'au titre de troisième). Par ailleurs, le cheval ayant gagné cette cinquième course est nécessairement le plus rapide de tous, puisqu'il est le premier des premiers. Inutile donc de le faire recourir. Reste à organiser une sixième course entre les deux chevaux restants pour la deuxième place: celui qui vient de finir deuxième de la cinquième course et celui qui avait fini deuxième face au premier lors des quatre premières courses.



CARTE BLANCHE

Dessiner, c'est déjà faire des maths

Par ÉTIENNE GHYS

Quelle émotion que de visiter l'exposition Maurits Cornelis Escher [1898-1972] à la Monnaie de Paris ! Je connaissais déjà une bonne partie de ses œuvres à travers les innombrables reproductions diffusées un peu partout sur Internet, mais voir les originaux, présentés [jusqu'au 1^{er} mars 2026] de manière exceptionnelle, c'est tout autre chose. Le nom de cet artiste néerlandais n'est peut-être pas connu de tout le monde, mais une demi-douzaine de ses gravures le sont presque universellement. Ses frises, ses figures impossibles, ses mises en abyme : tout cela est si empreint de mathématiques que nombre de ses œuvres ont accompagné mes recherches en géométrie depuis quelques décennies.

On peine à croire qu'il affirmait n'avoir aucune compétence en mathématiques. Pourtant, assez tôt dans sa carrière, il s'est inspiré des frises de l'Alhambra de Grenade (Espagne) et les a métamorphosées en des compositions remarquables, où les pièces prennent des formes incroyables. Il ne connaît pas les travaux des mathématiciens du XIX^e siècle sur ce que nous appelons aujourd'hui les groupes cristallographiques (qui ne sont pas évoqués dans l'exposition), mais il a su illustrer les symétries d'une manière qui les rend accessibles à tous. Presque tous ses dessins évoquent le vertige de l'infini, d'une façon ou d'une autre. J'ai ainsi entendu un enfant admiratif parler d'infini avec son père face à un tableau.

Le lien avec les mathématiciens date de 1954. Cette année-là, le Congrès international des mathématiciens se tenait à Amsterdam et une petite exposition des œuvres d'Escher y était présentée. Trois géomètres furent frappés par ses dessins et prirent contact avec lui. L'un d'eux, Harold Scott MacDonald Coxeter, lui demanda plus tard l'autorisation d'utiliser deux de ses dessins afin d'accompagner un article de recherche. Escher accepta volontiers et, lorsqu'il reçut un tiré à part de l'article, il écrivit à Coxeter : « Certaines des illustrations m'ont causé un fameux choc. »

Géométrie non euclidienne

La figure qui provoqua ce choc était pourtant connue des mathématiciens depuis la fin du XIX^e siècle et relevait de la géométrie non euclidienne : un monde dans lequel les règles ne sont pas tout à fait les mêmes que celles que l'on apprend au collège, mais qui sont tout aussi cohérentes. Cette géométrie n'est pas celle que l'on rencontre tous les jours, mais elle a de nombreuses applications.

Escher ne comprend pas cette figure ; il demande des explications simples, mais la réponse du mathématicien ne le satisfait pas. Il écrit à son fils : « Il semble être très difficile pour Coxeter d'écrire de façon intelligible pour un profane. En fin de compte, aussi difficile que ce soit, je retire d'autant plus de satisfaction du fait de résoudre un problème de ce type à ma manière, un peu maladroite. » Coxeter est pourtant l'un des géomètres les plus accessibles...

La géométrie non euclidienne est fascinante. On la représente souvent à l'intérieur d'un disque, même si elle est illimitée. Dans un de ses livres, Coxeter cite Hamlet : « O Dieu ! je pourrais être enfermé dans une coque de noix et me tenir pour le roi d'un espace infini, si je n'avais pas de mauvais rêves. » Escher n'approfondira jamais l'étude théorique de cette géométrie, mais ce qu'il en dessinera est stupéfiant, par exemple dans ses *Limites du cercle I, II et III* ou *Anges et Démons*.

Dans l'esprit d'Escher, les mathématiques correspondaient à ce qu'il avait rencontré à l'école : des symboles, des formules, des exercices. Il ne lui venait pas à l'idée que le fait de formuler ses propres questions et d'essayer d'y répondre à sa façon, c'était déjà faire des mathématiques. On oublie souvent d'expliquer aux enfants que le dessin et la géométrie sont très proches, et que tous deux permettent de mieux comprendre l'espace infini... Les programmes de l'éducation nationale pourraient peut-être s'en inspirer davantage. ■

Etienne Ghys

Mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, directeur de recherche (CNRS) à l'ENS Lyon.
etienne.ghys@ens-lyon.fr

Antibiorésistance : il n'y a pas de coupable unique, construisons une réponse partagée

TRIBUNE - Rappelant que le secteur vétérinaire a fortement réduit l'usage des antibiotiques, des experts plaident pour une action proportionnée, libérée des stigmatisations

EN FRANCE, LE RÔLE DIRECT DES ANIMAUX DANS LA TRANSMISSION À L'HUMAIN APPARAÎT EXTRÊMEMENT LIMITÉ

téries résistantes isolées des animaux à celles observées chez l'humain pour la majorité des bactéries prioritaires (staphylocoque doré résistant à la méthicilline, entérobactéries, etc.).

Depuis plus de dix ans, la France mène une politique rigoureuse de réduction des usages d'antibiotiques en médecine vétérinaire. Les trois plans Ecoantibio ont permis une baisse de 52 % de l'exposition globale, près de 90 % pour les fluoroquinolones en aviculture, et une diminution nette des résistances bactériennes. Ces résultats, salués en Europe, ne s'accompagnent d'aucun signal épidémiologique fort reliant les bac-

des bactéries d'origine animale restent rares, hormis quelques toxi-infections alimentaires. Les preuves de transmissions directes sont encore limitées.

La mondialisation des échanges, le tourisme médical, les hospitalisations à l'étranger ou les zones de conflit favorisent la circulation et l'importation de bactéries résistantes. Ces facteurs pèsent bien davantage sur la situation nationale que les usages vétérinaires. L'environnement joue aussi un rôle-clé : résidus d'antibiotiques dans les eaux usées, effluents industriels, sols et lisiers exercent des pressions sélectives durables sur les écosystèmes microbien.

Nous plaidons pour une action proportionnée et fondée sur des données factuelles. Le secteur vétérinaire français a montré qu'une mobilisation collective pouvait réduire fortement l'usage d'antibiotiques sans nuire à la santé animale. L'antibiorésistance est un défi collectif. Mais, pour être efficace, la lutte doit concentrer les efforts là où ils sont le plus utiles : en particulier dans les pratiques médicales humaines et dans la gestion environnementale. Evitons de désigner un coupable unique, construisons une réponse partagée.

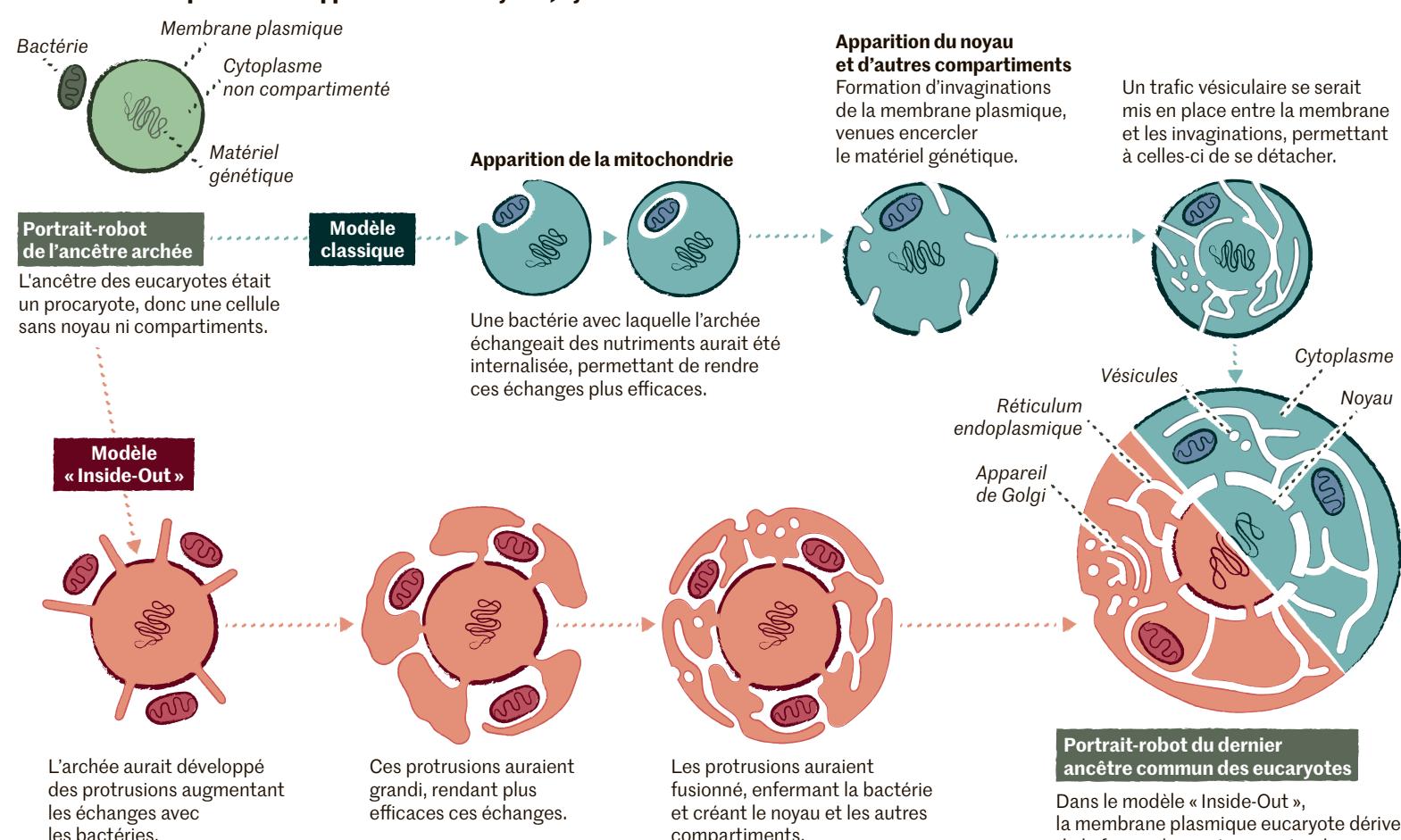
Les animaux peuvent être porteurs de bactéries résistantes, c'est un fait. Mais, en France, leur rôle direct dans la transmission à l'humain apparaît aujourd'hui extrêmement limité au regard des données disponibles. Cela ne doit pas conduire à relâcher la vigilance, mais à ajuster nos politiques à la réalité des risques. Nous appelons à une approche plus différenciée et plus juste, fondée sur la science, proportionnée aux responsabilités réelles et libérée des stigmatisations. Il ne s'agit pas de nier les interdépendances, mais de mieux les comprendre pour agir là où l'impact sera maximal et en valorisant les expériences acquises. ■

Premiers signataires :
Xavier Bertrand, professeur à l'université de Franche-Comté ;
Olivier Fortineau, vétérinaire praticien ;
Etienne Giraud, chercheur Inrae à l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse ; **Eric Oswald**, professeur à l'université de Toulouse ; **Claude Saegerman**, professeur à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Liège
Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

COMMENT DES CELLULES DU VIVANT SE SONT DOTÉES DE NOYAUX

Deux modèles d'explication de l'apparition des eucaryotes, il y a deux milliards d'années



Sources : Baum and Baum ; BMC Biology.

Infographie : Robinson Araud, Victor Rocher.

Comment enquête-t-on sur une histoire qui s'est déroulée il y a 2 milliards d'années et dont aucune trace fossile ne nous est parvenue ? C'est le casse-tête auquel on se heurte lorsque l'on veut comprendre l'apparition des eucaryotes, les organismes dont les cellules comprennent divers compartiments, appelés organites, dont la mitochondrie, le noyau ou encore le réticulum endoplasmique.

Or, on le sait maintenant, ces eucaryotes (dont nous faisons partie, au même titre que les animaux, les plantes et les champignons) sont apparus au sein des

archées, procaryotes, qui n'ont, eux, aucun organite. Ainsi, depuis plusieurs décennies, de multiples modèles ont été proposés pour expliquer ce qui ressemble à un gouffre évolutif entre les procaryotes et les eucaryotes. Et le débat reste largement ouvert.

A rebrousse-poil

Selon les modèles classiques, les compartiments sont issus d'internalisations, d'éléments de l'extérieur qui auraient été intégrés à la cellule. Par exemple, la mitochondrie serait issue d'une bactérie ayant été « avalée », et

le noyau aurait été formé par des invaginations de la membrane plasmique s'étant ensuite détachées.

Un modèle vient prendre à rebrousse-poil ce schéma : c'est la théorie « Inside-Out » proposée en 2014 par Buzz Baum, chercheur au laboratoire de biologie moléculaire « MRC LMB » à Cambridge, et son cousin David Baum, professeur à l'université du Wisconsin-Madison. « Inside-Out » propose de voir les compartiments comme issus d'une extension de la cellule.

La mitochondrie aurait ainsi d'abord été scindée par des protrusions, per-

mettant d'augmenter l'efficacité des échanges de nutriments, puis internalisée quand ces protrusions auraient fusionné.

Cette théorie coïncide avec la récente découverte d'une archée particulièrement proche des eucaryotes et son observation par les équipes de Buzz Baum et de Tanmay Bharat, lui aussi chercheur dans le même laboratoire. « Cependant, même avec ces nouveaux éléments, nous sommes loin d'un consensus », juge Thibaut Brunet, chercheur à l'Institut Pasteur. ■

ROBINSONARAUD

Manuela Cesaretti, pionnière de l'IA pour transformer la greffe de foie

PORTRAIT - La chirurgienne italienne, spécialiste de la transplantation hépatique, a imaginé une application pour aider les médecins à analyser la qualité d'un greffon

A 18 ans, dans le petit village toscan de Pitigliano, Manuela Cesaretti se rêvait cardiologue. Le super-pouvoir du bistouri, découvert durant ses premières années d'études de médecine en Italie, bouleverse sa vocation. «*Un traitement médical peut mettre des mois à agir, le geste d'un chirurgien deux jours. J'ai d'emblée aimé l'immédiateté des résultats que je pouvais obtenir*», se souvient celle qui opère désormais à Rome.

La jeune Manuela ne sait pas encore qu'une expérience angoissante avant ses 30 ans, alors qu'elle est interne à l'hôpital Beaujon (Clichy, Hauts-de-Seine, AP-HP), va lui faire imaginer une solution innovante afin d'améliorer radicalement la transplantation de foie. Cela sans bistouri, avec un seul smartphone et un algorithme d'intelligence artificielle (IA).

L'histoire commence la nuit du 13 juillet 2013 à 23 heures. Manuela Cesaretti, qui se spécialise en chirurgie hépatique et du pancréas, est appelée en urgence par l'hôpital. Elle doit se rendre seule en jet privé en Alsace pour analyser un potentiel greffon de foie : «*Habituellement, ces déplacements se font à deux, un interne et un jeune chirurgien, mais là ce n'était pas possible.*» Cette hyperactive «*s'endort de stress*» dans l'avion et découvre, une fois sur place, l'univers si particulier de la transplantation.

Des confrères, intéressés par d'autres organes du donneur maintenus artificiellement en vie, ont eux aussi convergé vers l'Alsace. Tous attendent leur tour devant le bloc opératoire. «*J'ai simulé une expertise extrême, mais, au fond de moi, j'avais très peur*, se souvient-elle. Ce n'était pas possible qu'en 2013 on en soit encore à confier la qualité d'un greffon au seul œil d'un chirurgien qui peut avoir travaillé toute la journée.» Depuis 1967, date de la première transplantation hépatique réussie par le chirurgien américain Thomas Starzl, «*pas grand-chose n'a évolué*», pense-t-elle ce soir-là.

«Un pas de côté»

Au moment de récupérer l'organe, Manuela Cesaretti a deux options : presser le foie du donneur avec son doigt afin de chronométrier la rémanence de la trace blanche laissée et estimer le taux de graisse (stéatose), qui ne doit pas dépasser 50 % pour le succès de la greffe. C'est l'indicateur le plus utilisé. Ou alors demander une biopsie dont l'interprétation peut être variable. La jeune femme imagine alors une troisième voie : envoyer au chirurgien de garde de l'hôpital Beaujon des photos afin que celui-ci observe les bordures du foie, ses couleurs, ses marbrures... Cette aide à distance fonctionne et lui donne une idée. Elle n'aura de cesse de prendre des clichés de greffons pour constituer une banque d'images. Cela, espère-t-elle, afin d'entraîner une intelligence artificielle et de créer une application d'aide à la décision du chirurgien.

En avance sur l'époque, le projet laisse une grande partie de son entourage dubitatif. Les quelques personnes qui la soutiennent lui suggèrent de se lancer elle-même dans la partie informatique de l'aventure. «*Je n'y connais rien*», se remémore-t-elle. Il lui faudra six années, de 2013 à 2019, pour passer une thèse en bio-ingénierie et robotique tout en continuant, en parallèle, son travail hospitalier. «*Parmi tous les futurs chirurgiens que j'ai vus passer à Gênes, Manuela est la seule ayant eu un tel parcours*», reconnaît Giacomo Borgonovo. Cet ancien professeur de chirurgie générale devenu son mentor lui avait conseillé de partir en France pour élargir ses connaissances chirurgicales avant de revenir en Italie pour mieux cheminer professionnellement. «*C'est une personne très déterminée.*»

Cette volonté d'aller «*au bout des choses*» a d'emblée impressionné l'entrepreneur Clément Labiche, avec lequel la chirurgienne s'est associée en 2019 afin de créer, pour ce projet d'IA, la start-up Stella Surgical. «*Des scientifiques créatifs peuvent facilement être considérés comme un peu fous avant que l'on reconnaîsse, des années plus tard, le bien-fondé de leurs recherches. Manuela ne va pas naturellement dans le sens des autres et fait plutôt confiance à ses idées et à son ressenti*», observe-t-il.

Son amie, la chirurgienne Claire Goumard, qui a passé avec elle «*des nuits à analyser des greffons à Beaujon*», abonde dans ce sens. «*Manuela est une personne joyale, mais aussi très directe. Comme toute forte personnalité*



Manuela Cesaretti, à l'hôpital San-Camillo-Forlanini, à Rome, le 13 novembre. ALESSANDRO PENSO POUR «LE MONDE»

qui pense avec un pas de côté, elle n'est pas forcément consensuelle.» Elle regrette notamment que la capacité de Manuela Cesaretti à imaginer des solutions entrepreneuriales pour ses idées «*ait pu être difficilement acceptée dans un milieu chirurgical français très académique et vertical.*»

Désormais en poste à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, dans l'équipe du professeur Olivier Scatton, Claire Goumard a pris, après le départ de sa coneur pour l'Italie, le relais scientifique de la recherche. En 2019, à Toronto (Canada), la Société internationale de transplantation hépatique avait déjà remis au projet deux prix, dont celui de «*l'innovation la plus révolutionnaire*». L'organisation a encore, en 2025, à Singapour, distingué cette recherche.

A date, 800 clichés de greffons ont été rassemblés avec le concours de huit hôpitaux français, ce qui a permis de valider le concept, mais des photos supplémentaires de foies malades sont nécessaires pour rendre l'algorithme d'IA plus précis. «*Ce sera à l'avenir un outil essentiel pour les chirurgiens qui prélevent des foies dans le monde afin d'évaluer la quantité de gras*», estime le professeur Olivier Scatton, coordinateur national de la transplantation en chirurgie hépatique.

«Une scientifique remarquable»
Manuela Cesaretti, qui travaille désormais dans le service de transplantation hépatique de l'hôpital romain San-Camillo-Forlanini, est pleine d'autres projets. «*Au plus profond de son ADN, c'est une chercheuse*», commente le professeur Alberto Diaspro, qui a supervisé ses études technologiques et signé avec elle plusieurs publications, notamment celle, en 2018, sur l'approche disruptive d'évaluation hépatique. «*Manuela possède aussi, ajoute le physicien, une connexion directe avec le corps. Elle touche, voit et comprend. Cette capacité médicale et sa volonté constante de s'améliorer font d'elle une scientifique*

remarquable. Si j'ai un problème de santé, c'est vers elle que je me tournerai.»

Le scientifique, qui a reçu en 2024 le prestigieux prix Enrico-Fermi de la Société italienne de physique pour ses travaux sur l'optique, reconnaît «*avoir besoin de ses conseils pour un projet de microscope à super-résolution. In fine, un chirurgien chaussé de lunettes augmentées par de l'IA pourra, en opérant, voir et compter toutes les molécules impliquées dans une maladie.*» Pour ce projet, les compétences de la chirurgienne sont précieuses, dit-il, «*car elle voit les choses avant les autres. Elle avait déjà imaginé, pendant son doctorat, un outil d'IA permettant aux chirurgiens de "trouver les bords" de coupe et de prendre de meilleures décisions pendant l'opération.*»

Ce lundi 3 novembre, cette motarde invétérée, qui reconnaît désespérer ses partenaires de padel (sport de raquette) par son agenda hyperchargé qui la «*met toujours en retard*», peste de l'être une fois encore pour notre dernier entretien : elle a dû troquer sa tenue verte de bloc opératoire pour une blouse blanche, afin d'être plus «*présentable*» pour l'inauguration du nouveau centre de transplantation. «*Je ne serai jamais faite pour la politique*», commente-t-elle dans un sourire contagieux.

De son propre aveu, la jeune quadra aux qualités hors norme se sent quelque peu isolée dans sa profession. Dans cette décennie d'euphorie technologique, cependant, alors que l'utilisation de l'IA en médecine devra répondre à de véritables besoins thérapeutiques pour être acceptée socialement, son profil transdisciplinaire attire de nombreuses sollicitations, au-delà même de sa spécialité. Ainsi, après avoir travaillé sur un outil d'analyse microscopique des greffons, tous organes confondus, dont la publication est imminente, elle se penche actuellement sur un textile intelligent qui pourrait détecter, pendant une pratique sportive, l'amorce de potentielles blessures. ■

LAURE BELOT

DROIT DE RÉPONSE

Une lettre d'Anne Laurent-Vannier

A la suite de la publication des bonnes feuilles du livre de Sophie Tardy-Joubert dans le supplément «Science & médecine» («Le Monde» du 8 octobre), nous avons reçu le courrier suivant d'Anne Laurent-Vannier, ancienne cheffe du pôle de rééducation de l'enfant aux hôpitaux de Saint-Maurice (Val-de-Marne), présidente du groupe de travail HAS 2017 sur le syndrome du bébé secoué :

«Mon nom apparaît à plusieurs reprises dans la présentation du livre de Sophie Tardy-Joubert, publiée le 8 octobre 2025 dans le supplément «Science & médecine» du *Monde*, intitulée «Le Vertige du doute», une enquête sur le syndrome du bébé secoué et ses controverses : «Le débat m'a semblé interdit, confisqué. Suspect, donc». Cette présentation, par quelques extraits, amène à douter de la valeur des recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) portant sur le diagnostic de syndrome du bébé secoué (SBS).

La journaliste écrit : «*Lors d'une rencontre en septembre 2021, je demande à Anne Laurent-Vannier [experte agrée par la Cour de cassation et présidente du groupe de travail de la HAS sur les recommandations de 2011] sur quelle base [en 2017] le diagnostic, de "hautement probable", est devenu "certain".*» Ma réponse aurait été la suivante : «*Devant certains signes, vous pouvez dire que vous avez la rougeole ou la coqueluche. Quand vous avez une augmentation de certains enzymes cardiaques, vous avez un infarctus. Eh bien, quand vous avez un enfant qui a une rupture de veine pont, du sang partout dans le cerveau et des hémorragies rétiennes, vous pouvez être certain que l'enfant a été secoué.*» Certaines de ces informations sont inexactes. C'est en 2017 et non en 2011 que j'ai été présidente du groupe de travail de la HAS. En 2011, les présidentes étaient le Dr Mireille Nathanson et Mme Fabienne Quiriau. Et déjà, selon les recommandations, le diagnostic pouvait être posé de manière «*hautement probable voire certaine*». Ce n'est pas ce qui est indiqué dans l'article qui laisse entendre que la notion de certitude ne serait apparue qu'en 2017.

En 2017, une étape déterminante a été franchie par le groupe de travail chargé d'actualiser les recommandations. L'incertitude suggérée par l'expression «*hautement probable voire certain*» disparaissait. Le diagnostic pouvait dorénavant être établi avec certitude.

Et le communiqué de presse de la HAS réaffirmant la valeur des recommandations a été signé par toutes les sociétés savantes concernées. Mes propos ont été déformés, en particulier, je n'ai pas parlé de «*sang partout dans le cerveau*», mais d'une lésion très particulière, l'hématome sous-dural multifocal. Chaque mot est important, la gravité du sujet n'autorise aucune imprécision.

Mes propos ont été tronqués. La journaliste indique que «*les recommandations de la HAS, revues en 2017, reconnaissent les difficultés de la science à étayer [le] diagnostic, tout en enjignant aux médecins de le poser de manière "certaine".*» Ce raccourci omet de préciser le processus, pourtant crucial et longuement exposé à la journaliste, ayant permis d'accéder à la certitude malgré l'absence de publications de haute valeur scientifique. Obtenir ces publications est en effet impossible pour une raison rédhibitoire : il faudrait secouer des bébés bien portants en faisant varier fréquence et intensité du secouement et observer l'apparition et la nature des symptômes et des lésions induites ! Pour contourner cette impossibilité, une autre méthode a été utilisée : chercher, selon la littérature, quels mécanismes sont susceptibles d'induire les lésions identiques à celles du SBS. Le résultat est clair. Seuls certains accidents de la voie publique à forte cinétique (les mots «*certains*» et «*à forte cinétique*» sont cruciaux et ne doivent pas être omis) ou bien des chutes violentes avec une composante rotationnelle peuvent induire simultanément ces lésions. Mais, si celles-ci sont nécessaires et constituent la pierre angulaire du diagnostic, elles n'en sont pas pour autant suffisantes. Ce qui est dit par l'adulte revêt une importance cruciale : parfois aucune explication n'est donnée, on parle d'*histoire absente*, parfois les explications sont incompatibles avec la sévérité des lésions ou avec l'âge de l'enfant, enfin très souvent l'*histoire* est changeante, variant dans le temps, contrairement à ce qui est constaté en cas de traumatisme accidentel.

C'est la conjonction de la constatation de lésions dont la valeur diagnostique a été prouvée (dont la rupture de veine pont nouvellement objectivée par l'IRM et même parfois par le scanner) et de l'*histoire rapportée* par l'adulte qui a permis au groupe de travail d'accéder en 2017 à la certitude. Je n'ai donc pas pu dire comme cela est rapporté «*si vous avez un enfant qui a une rupture de veine pont, du sang partout dans le cerveau et des hémorragies rétiennes, vous pouvez être certain que l'enfant a été secoué.*» Pour traiter de tels sujets, par respect pour les enfants victimes de cette violence – 15 % en meurt, et trois quarts des survivants gardent des séquelles à vie –, et, pour continuer à progresser dans sa prévention, il est nécessaire de veiller à la rigueur et à l'exactitude des écrits et de proscrire toutes omissions et imprécisions.»